DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13530 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 29 JUILLET 1988

L'ONU en majesté

M. Perez de Cuellar ne réussira probablement pas à tenir le délai de dix jours qu'il s'était fixé pour parvenir au cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, mais cet échec relatif n'enlèvera rien à son mérite ni à celui de l'organisation qu'il dirige. Bien au contraire, l'ONU vit actuellement une période faste : son rôle et celui de son secrétaire général sont maintenant ouvertement reconnus par tous comme précieux, voire indispensables, par toutes les puissances.

Le temps est loin où le général de Gaulle affichait son mépris pour ce qu'il appelait le « machin » des nations « dites unies », où Krouchtchev tirait à boulets rouges sur le secrétaire général Hammarskjoeld, et exigeait, au nom du principe que « l'objectivité n'existe pas », que la fonction soit confiée à un triumvirat représentant les trois « camps » de l'Est, de l'Ouest et des non-alignés.

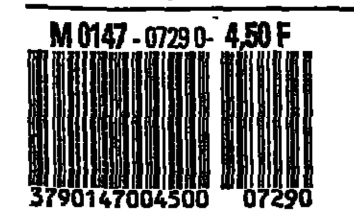
Aujourd'hui, le retour en majesté de l'ONU est dû précisément, du moins en grande partie, à l'évolution d'une nouvelle direction soviétique, qui a abandonné le dogme d'une coexistence pacifique basée sur la lutte de classes, et proclame officiellement, par la voix de M. Chevardnadze, que « l'affrontement des deux systèmes sociaux opposés n'est plus la tendance dominante de l'époque moderne ». Déjà, l'an dernier, M. Gorbatchev avait promis à l'ONU et à ses mécanismes annexes un rôle beaucoup plus important, allant, par exemple, jusqu'à demander que soit reconnu le caractère obligatoire des décisions de la Cour internationale de justice.

Il reste encore beaucoup à dire, il est vrai, sur les faiblesses et insuffisances de l'ONU. Si les joutes oratoires des Assemblées générales – tant annuelles que « spéciales » – restent un utile exutoire aux frustrations des uns et des autres, elles font encore moins recette qu'auparavant, personne ne s'intéressant aux innombrables motions votées à New-York et ailleurs. Ainsi l'échec de la récente session sur le désarmement n'a réellement affligé personne, alors pourtant qu'il contrastait avec les progrès réalisés parallèlement – et sans l'ONU – par les Deux Grands sur ce même dossier.

De même, à propos des conflits régionaux, le rôle-clé joué par M. Perez de Cuellar entre l'Iran et l'Irak, et celui, non moins important, joué par l'émissaire onusien Diego Cordovez dans la conclusion de l'accord sur l'Afghanistan ne sauraient faire oublier l'impuissance de l'Organisation dans d'autres affaires. Il y a longtemps que l'ONU ne fait plus rien à propos du conflit israélo-arabe ; elle ne participe pas, ou de fort loin, aux conversations en cours sur l'Angola, le Cambodge ou l'Amérique centrale, même si les résolutions votées régulièrement par ses Assemblées générales ont pu, pour une fois, exercer d'utiles pressions sur certains belligérants (le Vietnam à propos du Cambodge, par exemple) pour les amener à changer d'attitude.

En fait, l'ONU ne peut jouer un rôle efficace qu'à la condition que les puissances concernées, surtout les grandes, le veuillent bien, et seulement si elles ont besoin d'un intermédiaire. Mais, dans ce cas-là, tout le monde est bien heureux qu'elle existe.

M 0147 - 0729 0- 4,50 F



Le président Menguistu à Moscou

M. Gorbatchev presse l'Ethiopie de régler le conflit de l'Erythrée

En visite à Moscou, le président éthiopien, M. Menguistu Haïlé Mariam, s'est vu rappeler par M. Mikhaïl Gorbatchev la nécessité de trouver des « règlements politiques » dans la corne de l'Afrique, notamment une « juste solution » en Erythrée, où un conflit armé oppose depuis plus d'un quart de siècle les autorités d'Addis-Abeba aux « séparatistes ».

Un appel discret à la négociation ? M. Mikhaïl Gorbatchev, lors d'une réception, le mardi 26 juillet, en l'honneur du président éthiopien, M. Menguistu Haïlé Mariam, en visite à Moscou, a évoqué devant son hôte la nécessité de « *règlements politiques* » dans la corne de l'Afrique.

Il s'est dit partisan d'une « *solution juste* » dans le conflit qui oppose les rebelles érythréens aux autorités d'Addis-Abeba.

Depuis plusieurs années, des négociations secrètes ont eu lieu, notamment en Italie et au Proche-Orient, entre les représentants du gouvernement éthiopien et les « *sécessionnistes* » du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE).

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 3.)

Sommet RPR-UDF

TIENS ? JE NE VOIS PAS MES COPAINS DU FRONT NA....

GAUDIN, ÇA SUFFIT !!

UDF

RPR

PLANTU

MM. Giscard d'Estaing et Chirac débattent, jeudi 28 juillet, des moyens de renforcer la cohésion de l'opposition.

Lire pages 24 et 6 les articles d'ANNE CHAUSSEBOURG et d'ANDRÉ PASSERON.

Le réaménagement des accords d'Evian

Les Algériens n'auront plus accès aux écoles de la mission française

Les parents d'élèves algériens des établissements sous tutelle française en Algérie se sont vu notifier, le mercredi 27 juillet, que leurs enfants n'y seraient désormais plus admis. D'autre part, le lycée Descartes à Alger a été remis aux autorités locales. Un protocole d'accord entre les deux pays sur le statut des établissements français demeure en cours de négociation.

Le 30 juin, Alger avait notifié à Paris sa volonté de récupérer tous les établissements scolaires gérés par l'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUCFA). C'est ainsi que le lycée Descartes, notamment, a été transféré aux autorités locales.

Les écoles, collèges et lycées qui resteront sous contrôle français ne pourront plus accueillir de ressortissants algériens et de binationaux, ces derniers parce que le gouvernement algérien ne reconnaît pas leur double nationalité.

Des négociations, pour le réaménagement des accords d'Evian dans ce secteur, continuent entre Paris et Alger pour préciser le statut des établissements français qui, de toute façon, seront réservés aux élèves français et étrangers.

(Lire page 3 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER.)

La lutte contre le régime et les actions terroristes en Afrique du Sud

Des Blancs en guerre contre l'apartheid

Les Noirs ne sont pas seuls à se révolter contre l'ordre établi en Afrique du Sud. Des Blancs aussi, des afrikaners, se battent pour la disparition du régime nationaliste.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les Blancs qui luttent contre l'apartheid ne restent pas tous dans les frontières étroites de la légalité. Certes, ils sont encore peu nombreux à devenir des membres actifs de la lutte armée, des adhérents de l'ANC (Congrès national africain), mais leur nombre s'est indéniablement accru. C'est du moins ce qu'affirmait, en mai, la direction du mouvement en exil sans pour autant fournir de chiffres à l'appui.

Officiellement, un seul Blanc est membre du comité exécutif de cette organisation, Joe Slovo, secrétaire général du Parti communiste sud-africain, même si quelques autres sont étroitement associés aux activités de l'ennemi numéro un du gouvernement de Pretoria. Les attentats de ces dernières années ont démontré également que les poseurs de bombes étaient quelquefois issus des milieux blancs. Des « *traîtres* » à leur race, des rebelles qui ont épousé la cause du nationalisme noir. Dernièrement encore, certains indices fragiles ont laissé supposer que les auteurs de l'attentat à la voiture piégée au stade de Johannesburg, le 3 juillet (deux morts) pourraient être deux Blancs (*le Monde* du 5 juillet).

La tête de Heinrich Grosskopf, fils d'un universitaire afrikaner respecté, a été mise à prix. Une prime de 140 000 F a été offerte à toute personne fournissant des renseignements qui permettraient d'appréhender cet homme de vingt-quatre ans, soupçonné d'être à l'origine de l'attentat de Krugersdorp, en mars dernier, qui avait fait trois victimes. Il a peut-être également, selon la police, commis celui perpétré contre les locaux de l'état-major de l'armée à Johannesburg en août 1987 (soixante-dix blessés).

L'arrestation, le 8 mai, de quatre membres blancs d'une cellule secrète de l'ANC à Broederstroom, à proximité de Pretoria, et la saisie de la plus importante cache d'armes jamais opérée ont jeté la consternation dans la communauté blanche. Pour la première fois, une fusée SAM-7 était découverte. Un motif supplémentaire d'inquiétude d'autant que le repaire était situé à 5 kilomètres du centre de recherche nucléaire de Pelindaba.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 3.)

« La Tétralogie » dirigée par Daniel Barenboïm

Dieux désinvoltes à Bayreuth

Une vigoureuse direction d'acteurs, une formidable distribution, une brillante interprétation musicale, telle semble la cuvée 1988 de « la Tétralogie » à Bayreuth qui a commencé mercredi 27 juillet.

Un véritable déluge a quelque peu troublé le cérémonial de la colline verte et la présentation des nouvelles robes, se mettant ainsi à l'unisson du prologue cosmique de *l'Anneau du Nibelung*. Mais la nouvelle production due à Daniel Barenboïm, Harry Kupfer et Hans Schavernoch (pour les décors) a remporté un franc succès, presque unanime.

Après la fantastique percée « révolutionnaire » de Chéreau et de Boulez, Bayreuth en était resté au fade brouet naturaliste de Peter Hall, promptement abandonné par Solti. Kupfer, grand metteur en scène d'Allemagne de l'Est, lui apporte une interprétation délibérément moderne, jeune, désinvolte, habile à ne pas prendre de front les gardiens du Temple, dont on ne sait pas encore si elle tiendra la route jusqu'au bout de la pensée wagnérienne.

Avant toute note de musique, une image : celle de Siegfried étendu, mort, au milieu d'hommes et de femmes immobiles en pardessus ou imperméables mastic, très gangsters de Chicago. Sur cette vision prémonitoire commence le « récit » de la création du monde, le prélude de *l'Or du Rhin* qu'illustrent un rayon laser vert, puis plusieurs, puis tout un faisceau délimitant l'espace scénique où coule le fleuve, à vrai dire quelque peu sinistre dans cette obscurité d'égout.

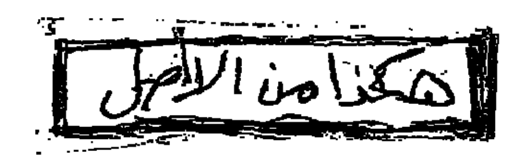
Au deuxième tableau, la silhouette imprécise du Walhalla, une tour de miroirs semble-t-il, vient s'implanter dans le cratère central où Alberich a dérobé aux filles leur précieux trésor. Mais l'on s'intéresse surtout aux personnages (costumés par Reinhard Heinrich), longs manteaux de voyageurs, valises en plastique transparent, guirlandes de fleurs polynésiennes, une bande de fêtards peu recommandables avec leur chef Wotan, aux cheveux roux, bandeau sur l'œil à la Filochard et lance au poing.

Quant à Loge, c'est le rocker androgyne du show-business, costume noir de petit abbé dix-huitième et crête de cheveux blonds jusque dans le cou.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 14.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

14. La naissance de l'Assemblée nationale

17 juin 1789

Le lundi 15 juin 1789, l'abbé Sieyès pose une question apparemment futile mais essentielle : comment appeler cette Assemblée qui va se constituer et qui représente « quatre-vingt-seize centièmes au moins de la nation ». « Assemblée des représentants connus et vérifiés de la nation française », dit-il. Pas du tout, répond Mirabeau, disons simplement : « Assemblée des représentants du peuple français. » Non, répond Mounier, disons : « Assemblée légitime des représentants de la majeure partie de la nation, agissant en l'absence de la mineure partie. » En fin de compte Sieyès revient sur sa première dénomination et propose... « Assemblée nationale », terme adopté par la grande majorité des Communes. C'était « la révolution elle-même », commente Mme de Staël.

par MICHEL WINOCK

LES représentants du Tiers Etat s'étaient donc appliqués à la vérification des pouvoirs, bailliage par bailliage ; l'opération était achevée le 15 juin, tandis qu'une douzaine de curés étaient venus se joindre les uns après les autres aux Communes. Chacun de ces ralliements était accueilli par une chaleureuse approbation. Notons que le Tiers, dans sa résolution, bénéficiait d'un atout matériel qui avait pris force symbolique. Tandis que les deux autres ordres siégeaient en des Chambres séparées, prévues à cet effet, ses propres députés étaient restés dans la grande salle des Menus, là où avait eu lieu la cérémonie d'ouverture, là où s'entassaient des milliers de spectateurs, là où normalement devaient se dérouler les débats communs. Le ministère, de son propre point de vue, avait commis une faute dans cette répartition des locaux : rejoindre les représentants du Tiers s'imposait comme une évidence logique. Pour ne leur avoir pas attribué de salle spécifique, Necker avait permis d'attirer les regards vers des bancs vides et encouragé le désir de les voir occuper. La séparation des ordres avait pris, par cette topographie, un caractère encore plus incongru. Sommés d'en finir avec elle, le clergé et la noblesse s'éternisaient à ne rien décider.

Le lundi matin 15 juin, alors qu'un nombreux public s'entassait dans les galeries, et après qu'on eut entendu un nouveau curé — cette fois celui de Grasse — expliquer son adhésion, l'abbé Sieyès aborda le premier la grande question qui devait, pendant trois jours, inspirer le débat le plus intéressant et le plus passionné qui ait eu lieu depuis la convocation des Etats généraux. La vérification des pouvoirs étant faite, il importait de se constituer sans délai en Assemblée : les représentants des « quatre-vingt-seize centièmes au moins de la nation » la composaient déjà et pouvaient, et eux seuls, interpréter et présenter la « volonté générale de la nation ».

Là-dessus, tout le monde dans la salle était d'accord en apparence, mais Sieyès ajoutait deux autres propositions qui allaient provoquer la mêlée. D'abord, il récusait toute espèce de *veto* entre le trône et l'Assemblée. Ensuite, il proposait, pour celle-ci, la dénomination d'« *Assemblée des représentants connus et vérifiés de la nation française* », la seule possible à ses yeux, dans « l'état actuel des choses ». Mirabeau aussitôt jeta toute son éloquence contre cette double idée, dans un discours ardemment modéré.

Où en était-il à l'heure présente ? Déjà le bruit courait, comme en témoigne le *journal* de Duquesnoy, qu'il s'était « vendu » au ministère. En fait, s'il avait bien tenté une démarche auprès de Necker, il n'en était encore rien sorti. L'entourage du roi méprisait le « comte plébéien », et le ministre avait fait montre à son endroit d'une froideur désarmante. Cependant, Mirabeau n'était pas isolé. Entouré d'un véritable *brain trust* où l'on trouvait le marquis de Cazeaux, Duroveray, Clavière et quelques autres Genevois bannis, publicistes pénétrés des « idées anglaises », il ne laissait pas le soin de ses discours au seul ressort de ses improvisations. La réponse qu'il opposa à Sieyès était solidement argumentée. L'orateur la plaça sous les auspices de la raison politique, la « prévoyance de l'habileté », le refus d'une précipitation dangereuse. Nous avons tous le même but, disait-il en substance, c'est de donner à *la* France une Constitution, envers et au besoin contre les classes privilégiées. Seulement, il fallait pour cela suivre une ligne qui mît l'Assemblée hors de tout danger de dissolution.

En premier lieu, on ne pouvait se passer de la *sanction royale*. Sans celle-ci, on risquait non seulement la dissolution mais tout ce qui s'ensuivrait, l'anarchie et finalement le despotisme auquel elle conduit. Donc, il fallait prendre un titre qui n'effrayât point. Mirabeau l'avait trouvé : *Assemblée des représentants du peuple français*. L'expression était suffisamment élastique pour ne pas décréter l'irréparable, elle évitait « les chocs dangereux ». Là-dessus, Mirabeau proposait une série de résolutions constitutives de l'Assemblée, non sans donner une petite leçon de réalisme à son ami Sieyès, qu'il voulut faire passer pour un excellent philosophe mais un piètre politique.

« Le métaphysicien, voyageant sur une mappemonde, franchit tout sans peine, ne s'embarrasse ni des montagnes, ni des déserts, ni des fleuves, ni des abîmes ; mais quand on veut réaliser le voyage, quand on veut arriver au but, il faut se rappeler sans cesse qu'on marche sur la terre, et qu'on n'est plus dans le monde idéal. »

C'EST dans un semblable état d'esprit mais en faveur d'une autre dénomination qu'intervint Mounier, qui, appuyé par son ami Barnave, suggérait, lui : « *Assemblée légitime des représentants de la majeure partie de la nation, agissant en l'absence de la mineure partie.* » C'était une façon subtile de faire reconnaître implicitement les deux Chambres à l'anglaise. Thouret, qui appuyait cette proposition, dénonça l'ambiguïté du mot « peuple » avancé par Mirabeau : c'était trop dire ou pas assez. Trop, si « peuple » était pris dans le sens de *populus*, et alors c'était toute la nation ; pas assez, s'il voulait dire *plebs*, ce qui était nous faire revenir aux ordres séparés. Outre la nuance péjorative du mot qui déplaît à beaucoup, le terme trop équivoque pouvait laisser entendre que l'Assemblée restait celle du Tiers Etat.

Mirabeau reprit la parole pour balayer toutes ces objections : « *Cette qualification du peuple français, je l'adopte, je la défends, je la proclame, par la raison qui la fait combattre. Oui, c'est parce que le nom de peuple n'est pas assez respecté en France, parce qu'il est obscurci, couvert de la rouille du préjugé ; parce qu'il nous présente une idée dont l'orgueil s'alarme, et dont la vanité se révolte ; parce qu'il est prononcé avec mépris dans les Chambres des aristocrates. C'est pour cela même que nous devons nous imposer non seulement de le relever, mais de l'ennoblir, de le rendre désormais respectable aux ministres, et cher à tous les cœurs.* »



EDIMEDIA

Député du Tiers-Etat et porte-parole de la bourgeoisie libérale montante, Barnave fut un des orateurs les plus brillants de l'Assemblée nationale constituante.

ses prudences passaient aux yeux de beaucoup pour de la trahison : le roi ne disposait-il pas de la force armée ?

Malouet, qui parla après le député d'Aix, inclina un peu plus les députés à conclure que Mirabeau avait « pactisé », comme l'écrit Duquesnoy. Malouet, en effet, passait, à juste titre, pour un ami de Necker, son porte-parole en quelque sorte : « *Tout ce qui vient de lui est naturellement suspect* », note Duquesnoy. Or Malouet intervient surtout pour éviter la scission des trois ordres, défendre la sanction royale, concluant que « représentants du peuple » ou « représentants de la majeure partie de la nation », c'est tout un, que les deux désignations lui conviennent, parce qu'elles nous maintiennent dans le mandat initial, celui de « députés des Communes ».

> **« Cette qualification de peuple français, je l'adopte, je la défends... Oui, c'est parce que le nom du peuple n'est pas assez respecté en France... Parce qu'il est prononcé avec mépris par les Chambres des aristocrates... C'est pour cela même que nous devons nous imposer non seulement de la relever, mais de l'ennoblir. »**

Comme le lui reprochera Sieyès, qui avait été titillé sur sa « métaphysique », Mirabeau n'ajoutait que de la rhétorique à sa démonstration. Cependant, l'argumentation de Mirabeau en faveur du *veto* royal était plus forte et méritait d'être méditée :

« Pour moi, messieurs, je crois le veto du roi tellement nécessaire, que j'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France s'il ne l'avait pas : oui, je le déclare, je ne connaîtrais rien de plus terrible que l'aristocratie souveraine de six cents personnes qui, demain, pourraient se rendre inamovibles, après demain héréditaires, et finiraient, comme les aristocrates de tous les pays du monde, par tout envahir. »

Michelet se montre sévère à ce propos (« *Le roi, le roi ! pourquoi abuser toujours de cette vieille religion ?* »). Pourtant, sans citer le nom de Montesquieu, Mirabeau avait défendu le principe de la séparation des pouvoirs : là où le pouvoir arrête le pouvoir, là est la liberté. Si le pouvoir de l'Assemblée n'a pas besoin de la sanction royale, tout lui est permis. « *Interprète de la volonté générale* », selon l'expression de Sieyès, cette Assemblée était en mesure d'imposer une nouvelle forme de despotisme, si rien ne devait balancer ses attributions. Le conflit du libéralisme et du jacobinisme était en germe ; Mirabeau en avait une intuition prémonitoire. Quand bien même ses propos eussent été intéressés, ceux-ci n'en étaient pas moins une mise en garde qui prend, avec le recul, une pertinence historique. Pour l'heure, néanmoins,

AU cours de la séance qui se poursuit le lendemain 16 juin, plusieurs orateurs se prononcent contre Mirabeau. Celui-ci, déjà atteint par la maladie qui va l'emporter, fait front avec la vigueur que lui laissent encore ses débauches (« *Ses nuits tuaient ses jours* », écrit Michelet). Le voici, dans une ultime plaidoirie, faisant valoir à ses collègues tout ce qui les unit et le peu qui les divise. Il répertorie quatre points d'accord fondamentaux :

1. Nous sommes tous décidés à nous constituer promptement en Assemblée active.

2. Notre Assemblée n'est et ne peut être les Etats généraux.

3. Il nous faut trouver une autre dénomination.

4. Nous voulons éviter toute scission, tout *veto* des ordres privilégiés.

Précisément, c'est pour éviter le *veto* aristocratique qu'il faut défendre le *veto* royal ! Quant à notre désaccord sur la dénomination à donner à l'Assemblée, ce que je vous propose, dit-il, c'est la plus simple ; les autres désignations sont longues, inintelligibles pour la plupart de nos concitoyens. Et Mirabeau, en possession de toute sa verve, d'entonner de nouveau les mérites du mot *peuple*, afin de persuader ses collègues. Mais il en fait trop. On commence à murmurer ; on s'agite ; on se plaint ; on crie : « Aux voix ! Aux voix ! » La salle, aiguillonnée par les spectateurs qui ne restent pas muets, paraît vouloir délibérer sur les diverses résolutions présentées. Alors Sieyès, tout à trac, reprend la parole. L'auteur de la première motion dit s'être ravisé. Il propose de substituer à la dénomination de *représentants connus et vérifiés de la nation* le titre lapidaire d'*Assemblée nationale*.

C'est un coup de barre, suivi d'un coup de fièvre. Certes, l'expression n'est pas nouvelle. Elle avait été employée avant les élections. Il est piquant de savoir que Mirabeau lui-même avait remercié Sieyès de ses brochures, en février 1789, par ces mots : « *Il y a donc un homme en France ! Et certes un homme appelé à nous servir de guide dans l'*Assemblée nationale *qui va décréter notre destinée.* » Au cours du débat, un député du Berry, Legrand, avait proposé la formule. Mais son intervention n'avait provoqué aucun intérêt sur le coup. Le soir, cependant, l'expression avait pris faveur au Club breton, où se réunissaient de nombreux députés, et dans la foule du Palais-Royal. On reprochait à Sieyès d'être resté en deçà de ses anciennes déclarations.

De fait, n'avait-il pas écrit dans sa célèbre brochure sur le Tiers Etat que celui-ci était « *la nation* », et qu'en cette qualité « *ses représentants form*[ai]*ent toute l'Assemblée nationale* » ? N'avait-il pas déjà répondu à l'objection selon laquelle le Tiers ne pouvait pas être à lui seul les Etats généraux ? « *Eh ! tant mieux ! il composera une Assemblée nationale* ». Ainsi défié, Sieyès, le lendemain, sans effet d'éloquence, comme s'il avait corrigé une formule par une autre sans que cela prête à conséquence, avait présenté de nouveau son projet de résolution devant ses collègues, en y glissant cette variante, « *comme si*, dit Paul Bastid, *il se fût agi d'un changement sans importance* ».

Peut-être l'abbé Sieyès, en bon stratège, n'avait-il pas voulu asséner tout de suite à la face de ses collègues une motion contenant une formule trop forte qui les eût intimidés ; peut-être est-ce lui-même qui avait lancé Legrand, avant de reprendre la formule à son compte. En tout cas, le modéré Duquesnoy est entré d'enthousiasme dans les vues de Sieyès. Pourtant, une forte minorité a protesté, en voulant prolonger la discussion. Duquesnoy rapporte à ce sujet un incident qui inquiète. Dans le tumulte qui mettait aux prises ceux qui voulaient voter, ceux qui voulaient continuer la discussion, ceux qui voulaient clore la séance, une voix s'est fait entendre, un cri impérieux : « *Assis, les bons citoyens !* » Or, à peu près quatre cents personnes se sont assises incontinent ; quatre-vingts sont restées debout. A celles-là, le public crie de sortir. La minorité faisait de l'obstruction, mais la distinction entre les *bons* citoyens et les autres aurait pu donner l'alarme : la liberté des débats et la neutralité du public étaient devenues sujettes à caution.

Notre député de Bar-le-Duc, qu'on devine avoir été de la majorité des « *assis* », rapporte toutefois ceci le 17 juin : « *L'intérêt que prend le public aux discussions des Communes est vraiment inconcevable. Hier, plusieurs personnes ne sont pas sorties de la salle de toute la journée ; la cour, les vestibules, sont remplis, et des femmes, jeunes, très belles, faites pour d'autres plaisirs, animent par leurs discours et leurs regards le patriotisme de ceux qui pourraient avoir besoin d'être excités par autre chose que par l'importance de l'objet.* » Qui plus est, un début de terrorisme commence à s'instaurer sur la minorité. Des listes circulent dans le public. La maison d'un député de Paris défavorable à la motion de Sieyès est à deux doigts d'être incendiée. Conclusion redoutable de Duquesnoy, exprimant déjà le pouvoir de la peur : « *Il faut être de la plus grande circonspection, et, lorsqu'on n'est pas de l'avis du grand nombre, peut-être vaut-il mieux se taire que de heurter sans espoir de succès et en se compromettant personnellement.* »

HEUREUSEMENT, un premier frein est mis à ce mécanisme impitoyable par Bailly. Alors qu'on lui demandait d'exiger les signatures des membres en faveur de la motion qui devait l'emporter, le doyen avait répondu que sa signature et celles des secrétaires suffisaient, parce qu'elles représentaient l'Assemblée unanime. On évita ainsi de mettre au pilori les quatre-vingt-dix députés, parmi lesquels Malouet et Target (Mirabeau ne prit pas part au vote), qui repoussèrent, le 17 juin, la résolution de Sieyès. Par quatre cent quatre-vingt-onze voix, les Communes devenaient l'*Assemblée nationale*. Mme de Staël en apprécia la puissante nouveauté : « *Ce décret*, dit-elle, *était la révolution elle-même.* »

L'Assemblée nationale constituée restait ouverte aux députés des autres ordres qui voudraient la rejoindre. En attendant, on organisa la prestation de serment. Six cents députés, la main levée, entourés de quatre mille spectateurs immobilisés dans un silence religieux, déclarèrent : « *Nous jurons et promettons de remplir avec zèle et fidélité les fonctions dont nous sommes chargés.* » Puis, sous la présidence de Bailly, qu'on avait réélu, les députés entrèrent en exercice par une première délibération. La question financière les avait créés ; ils délibérèrent sur la question financière. En termes royaux : « *L'Assemblée entend et décrète...* » En attendant la réforme, elle autorisait la perception provisoire des anciens impôts, se portait garante de la dette publique, en même temps qu'elle décidait la mise en place d'une commission aux fins de rechercher les meilleurs moyens d'action contre la disette et la misère.

Un peu plus tard, tandis qu'on attendait le retour d'une délégation qui mettait au point l'adresse qu'on voulait faire au roi, un député de Paris s'employa à dénoncer les conditions malsaines du travail de l'Assemblée, l'air pestilentiel de la salle, l'inconfort des banquettes, l'insalubrité générale dans laquelle avaient lieu les débats. L'homme était médecin à Paris. Il était destiné à devenir l'hygiéniste de la Révolution. On le chargea « avec empressement » de présider « *à tous les changements nécessaires* ». Il s'appelait Joseph Guillotin.

Sur France-Culture, à 19 h 30,
du lundi au vendredi,
MICHEL WINOCK commente
avec un historien
chaque épisode
de cette chronique de 1789.

Jeudi 28 juillet :
« La naissance
de l'Assemblée nationale »,
avec Guy Chaussinand-Nogaret

Vendredi 29 juillet :
« Le serment du Jeu de paume »,
avec Guy Chaussinand-Nogaret.

Demain : Le serment du Jeu de paume (20 juin 1789)

Algériens et bi-nationaux ne peuvent plus fréquenter les établissements scolaires français d'Algérie

ALGER
de notre correspondant

« C'est un génocide culturel ! » Le cri vient du cœur. La colère de ce père algérien s'explique. Ses deux fils suivaient brillamment les cours du lycée Descartes, à Alger, un établissement sous tutelle de l'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUCFA). Il vient d'apprendre que, dès la rentrée prochaine, ses enfants réintégreraient le système scolaire algérien, dont personne ne peut dire si des aménagements spéciaux lui permettront d'être compatible avec l'enseignement dispensé jusqu'à présent au lycée Descartes.

Les accords d'Evian, signés entre la France et l'Algérie le 18 mars 1962, s'ils n'ont jamais été véritablement appliqués, prévoyaient que *« chacun des deux pays pourra, sur le territoire de l'autre, ouvrir des établissements d'enseignement public ou privé »*.

L'Algérie, faute de moyens, n'a jamais entretenu en France de système éducatif. En revanche, la France, dès l'indépendance, a mis sur pied en Algérie un Office universitaire culturel. Ce dernier, l'OUCFA, scolarisait, bien évidemment, des élèves français, mais aussi des étrangers francophones et des jeunes Algériens, principalement des enfants de diplomates.

Au long de ces vingt-cinq dernières années, le nombre d'élèves français n'a cessé de décroître tandis qu'augmentait proportionnellement le nombre d'élèves algériens, provenant peu à peu d'autres milieux que la diplomatie, notamment des professions libérales et du personnel politique, qui restaient tous soumis à la double obligation d'obtenir une dérogation délivrée par le ministre algérien de l'éducation nationale et de pratiquer l'arabe comme première langue vivante.

Tout a été brutalement remis en question il y a dix-huit mois lorsque l'Algérie a fait connaître à la France son désir de reprendre les sites occupés par l'OUCFA, mais rien de précis n'était venu, jusqu'à la fin de cette année scolaire, bousculer la vie des trente-cinq établissements (1) gérés par l'office en Algérie. Il a fallu que, le 30 juin, Alger mette les *points sur les « i »* en notifiant à Paris sa volonté de récupérer tous les sites et matériels utilisés par l'OUCFA, d'une part, et, d'autre part, tous les élèves algériens scolarisés dans ces établissements. Cette dernière mesure concerne aussi les enfants nés de parents algériens et français et qui sont algériens en Algérie. Car Alger ne reconnaît toujours pas la double nationalité, du moins sur son territoire.

Protocole d'accord

La décision algérienne a fait l'effet d'un coup de tonnerre. Elle venait contredire des assurances données verbalement quelques semaines auparavant sur un nouveau sursis d'un an, ce que chacun estimait être le temps nécessaire aux deux partenaires pour venir à bout du contentieux engendré par l'échec des négociations gazières (2), point de passage obligé pour gommer l'ensemble des problèmes bilatéraux, au dire de plusieurs ministres algériens.

L'OUCFA, prenant en compte les injonctions algériennes, maintenait son personnel administratif en place, persuadé d'être contraint de rendre les clés du lycée Descartes dès le 2 juillet. Des négociations sur ce délicat dossier continuaient néanmoins et le président Mitterrand assurait le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, du prochain assouplissement de la position française. Après la visite de M. Ibrahimi à Paris, le président Chadli, dans un message personnel à M. Mitterrand, mettait à la disposition de l'OUCFA le lycée Mustapha-Khalef à Ben-Aknoun (quartier périphérique d'Alger) précédemment dévolu à l'éducation nationale algérienne, pour en faire un *« lycée à vocation internationale »*.

Le 9 juillet, des diplomates français, les responsables de l'OUCFA et le proviseur du lycée Descartes visitaient le lycée Mustapha-Khalef en compagnie d'une délégation algérienne des ministères de l'éducation nationale et des affaires étrangères. L'établissement paraissait *« digne d'intérêt »* aux représentants de l'Etat français, qui faisaient connaître rapidement leur opinion à Paris. Les négociations continuaient, mais sur de nouvelles bases cette fois, l'OUCFA étant assuré d'avoir à sa disposition un site *« quasi équivalent »* au lycée Descartes bientôt restitué à l'Algérie.

Le problème des équivalences

Tout n'était pas réglé pour autant et les discussions achoppaient toujours sur plusieurs points. Quel serait le statut juridique du nouvel établissement ? Par qui serait-il fréquenté ? Un protocole d'accord circule actuellement entre les deux parties. La France, souhaitant privilégier la pérennité de sa présence en Algérie, a dû céder sur ce qui lui paraissait secondaire, en l'occurrence la scolarisation des élèves algériens et binationaux. Il semble acquis maintenant, à un mois et demi de la rentrée scolaire 1988-1989 que ces deux catégories d'élèves se trouveront exclues sinon des établissements gérés par l'OUCFA du moins du lycée français d'Alger sans qu'aucune des familles concernées ait été jusqu'à présent informée officiellement de la situation.

Seule la partie algérienne avait, au mois de juin, demandé aux parents des enfants algériens scolarisés à Descartes de les inscrire à Mustapha-Khalef. La majorité d'entre eux l'avaient fait, réinscrivant toutefois aussi leurs rejetons à Descartes. Deux précautions valent mieux qu'une et, à la suite d'un chassé-croisé surréaliste, les Français quitteront Descartes le 1er septembre pour aller s'installer à Mustapha-Khalef tandis que les Algériens passeront de... Mustapha-Khalef à Descartes. Dans ces conditions, il est d'ores et déjà certain que la rentrée scolaire n'aura pas lieu le dimanche 11 septembre comme prévu (3) mais beaucoup plus tard, lorsque les travaux entrepris à Mustapha-Khalef seront terminés.

Cette solution ne règle pas pour autant la question au fond : Que deviendront les autres établissements de l'OUCFA ? Les élèves algériens et binationaux qui resteront scolarisés dans le système français l'an prochain seront-ils contraints de le quitter à la rentrée 1989, voire en cours d'année scolaire ? Le problème posé par les enfants de couples mixtes – qui sont Algériens en Algérie et Français en France – sera-t-il réglé dans un sens qui permette à ces jeunes de faire indifféremment leurs études d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée ? Le brassage des élèves d'origines et de cultures différentes (4), qui faisait l'originalité des établissements de l'OUCFA, se trouve-t-il définitivement banni d'Algérie ?

Enfin, au moment où les énergies régionales convergent pour parvenir à la construction d'une ensemble maghrébin cohérent, où la Tunisie fait en sorte d'arriver à scolariser un plus grand nombre de ses jeunes dans les structures de la mission française, l'Algérie peut-elle se mettre en marge d'un système qui ouvre les portes des universités et des grandes écoles occidentales à ses enfants ? La question vaut d'être posée.

Dès l'ouverture des frontières européennes en 1993, le baccalauréat français sera reconnu *ipso facto* dans onze autres pays européens, ce qui ne saurait être le cas pour le bac algérien, sanctionnant les trois cycles de l'école fondamentale, fruit de la campagne d'arabisation de ces quinze dernières années et dont le niveau ne cesse de décliner. Le comité central du FLN, réuni le 21 juin, a décidé que des *« réformes importantes »* seraient mises en place et que l'ouverture sur le monde se ferait à travers les langues étrangères. Le terme « bilinguisme » n'est pas utilisé dans le discours du président ni dans la résolution finale consacrée à l'enseignement où, pourtant, il est question *« de définir le rôle réservé aux langues étrangères à côté de la langue nationale »*.

Mais, il est bien évident que cette année, qui s'achèvera sur le sixième congrès du FLN, est celle de tous les enjeux pour les tenants de l'ouverture économique et de la libéralisation de la société. Les plus pragmatiques d'entre eux sont contraints, pour continuer d'avancer, de faire quelques concessions au dernier carré des doctrinaires, fussent-elles symboliques comme peut l'être, à six semaines de la rentrée des classes, la restitution à l'Algérie du lycée Descartes, l'un des fleurons de l'enseignement français à l'étranger.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) L'OUCFA gère en Algérie 30 écoles primaires, 2 collèges (Alger et Constantine) et 3 lycées (Alger, Annaba et Oran). Sur une population scolaire totale de 6 200 élèves, 3 000 sont dans le primaire. Le lycée Descartes abritait pour sa part 1 650 élèves dont 250 Français, 200 étrangers tiers, 300 binationaux et 900 Algériens.

(2) Depuis juillet 1986, l'Algérie et la France sont engagées dans une renégociation de leurs contrats gaziers. Un différend oppose toujours les deux partenaires sur le calcul du prix du gaz liquéfié algérien livré à la France.

(3) En Algérie, comme dans de nombreux pays musulmans, les jeudi et vendredi sont les jours de repos hebdomadaire.

(4) Le lycée Descartes accueillait près de soixante-dix nationalités différentes.

La lutte contre le régime et les actions terroristes en Afrique du Sud

Des Blancs en guerre contre l'apartheid



(Suite de la première page.)

Ce coup de filet prouve que la grande famille blanche peut sécréter des *« fils perdus »* qui se retournent contre elle. Quatre *« renégats »*, trois garçons et une fille, qui correspondaient régulièrement par radio avec le quartier général de l'ANC à Lusaka (Zambie).

Le chef du groupe, Damian De Lange, est un ancien journaliste. Il avait quitté le pays en 1981 en compagnie d'une consœur, Marion Sparg, et de Karl Niehaus, un étudiant, tous en rupture de ban avec un système contre lequel ils ont milité en tant qu'étudiants. Il sera condamné en 1983 à quinze ans d'emprisonnement en compagnie de son amie Jansie Lourens, libérée depuis, après avoir purgé quatre ans de détention. Tous deux sont issus de afrikaner traditionnelle. Ils furent parmi les premiers à être condamnés pour avoir adopté les thèses de l'ANC. Karl Niehaus, qui avait pour mission d'identifier des cibles de sabotage, était engagé après avoir découvert dans la *township* d'Alexandra, aux portes de Johannesburg, les conditions de vie des Noirs.

Marion Sparg fut condamnée, en novembre 1986, à vingt-cinq ans d'emprisonnement. Reconnue coupable de trois attentats, elle n'a jamais caché appartenir au bras armé de l'ANC, Umkontho we sizwe (la lance de la nation), dont elle avait décidé de faire partie à la suite du raid meurtrier de l'armée sud-africaine au Lesotho en décembre 1982. En prononçant le verdict, le président de la cour lui avait indiqué qu'il considérait comme *« une circonstance aggravante le fait qu'elle soit une Sud-Africaine blanche ayant épousé la cause de la révolution »*. *« Cela aurait été plus compréhensible si un Noir avait entrepris de telles actions »* fit remarquer le magistrat. *« Mes actes*, avait-elle répondu, *relèvent du patriotisme et non de la trahison. En tant que Sud-Africaine blanche, je ne me sens redevable d'aucune loyauté envers un gouvernement qui ne s'appuie pas sur la volonté du peuple. »*

Damian De Lange, autre révolté, voulait *« aider le monde, faire quelque chose pour l'humanité »*. L'un de ses amis raconte qu'il pensait *que « personne n'était innocent dans ce pays, que chacun était responsable par le seul fait de sa présence sur ce territoire »*. Revenu en Afrique du Sud sous un faux nom, ce dissident avait constitué la cellule de Broederstroom, dont les objectifs n'ont pas été dévoilés mais qui, selon Craig Williamson, ancien chef de la sécurité, préparait *« un coup spectaculaire »*, un attentat qui aurait fait sensation. Une liste de noms, cibles potentielles, aurait également été retrouvée.

Se présentant comme un artiste, De Lange avait loué une ferme dans un coin tranquille. Le groupe des quatre activistes menait une vie paisible, s'occupant des animaux, jardinant. Ils furent surpris dans leur sommeil. Susan Westcott, de nationalité britannique, était la petite amie de De Lange. Née au Swaziland où son père dirige un collège technique, dans ce royaume en bordure du Mozambique, elle haïssait l'apartheid mais abhorrait la violence.

Les deux autres, Iain Robertson et Hugh Lugg, deux anciens étudiants, avaient quitté l'Afrique du Sud pour échapper au service militaire, ce qui est fréquemment le cas parmi les recrues blanches de l'ANC. Tous deux étaient des militants anti-apartheid, d'anciens syndicalistes appartenant à des familles qui n'ont jamais caché leur hostilité au régime. L'oncle de Robertson, le professeur Eddie Roux, avait été interdit d'enseignement, car procommuniste. Lugg avait travaillé à mi-temps dans une mine d'or, ce qui lui avait fait prendre conscience des conditions de vie difficiles des mineurs noirs.

Tous appartenaient à la bonne société, à des milieux aisés ou moyens. Leur procès permettra d'en savoir un peu plus sur les raisons qui les ont fait basculer dans l'activisme politique et la lutte armée. Ils ont rejoint en prison l'un des premiers Sud-Africains blancs condamnés pour avoir subi un entraînement militaire par l'ANC, Eric Pelser, qui s'est vu infliger sept ans de prison en février 1986 à l'âge de vingt et un ans. Encore un insoumis à qui il était reproché d'avoir introduit des armes clandestinement en Afrique du Sud. *« Je ne voulais pas faire partie d'une force qui occupe illégalement la Namibie*, a-t-il déclaré à son procès, *d'une armée qui déstabilise les pays voisins »*.

Eric Pelser, premier Blanc depuis deux décennies à faire officiellement partie d'un mouvement armé destiné à renverser le régime blanc, ajoute son nom à quelques figures célèbres comme Bram Fischer, fils d'un magistrat, qui dirigea le Parti communiste et qui vient d'être grièvement blessé lors d'un attentat récent à Maputo, et Dennis Golberg, condamné à la prison à vie avec Nelson Mandela, libéré en mars 1985. Il y eut aussi Breyten Breytenbach, poète et écrivain aujourd'hui naturalisé français après avoir passé sept ans en prison pour avoir entrepris de fonder une branche blanche de soutien à l'ANC, le mouvement Okhela. Et bien d'autres comme Barbara Hogan, condamnée à dix ans de réclusion en octobre 1982 pour haute trahison, c'est-à-dire collaboration avec l'ANC.

La liste de ces *« renégats à leur race »*, comme le pouvoir les a appelés, est loin d'être exhaustive. Elle s'est singulièrement étoffée au cours de ces dernières années. Des Blancs se retournent contre le régime les armes à la main, posent des bombes pour soutenir la cause de ceux que Breytenbach a désignés comme *« ses frères de l'ombre »*. Un phénomène qui reste malgré tout marginal. Le pas n'est pas franchi facilement au sein de la communauté afrikaner où l'on apprend aux enfants à ne pas poser de questions, à ne pas remettre en cause l'autorité, au sein de laquelle le conformisme est une vertu.

Des « têtes brûlées »

« Vous êtes structurés idéologiquement, psychologiquement, pendant des années, explique Nico Smith, un prêtre afrikaner qui a rompu avec l'establishment pour vivre dans une *township. Les afrikaners sont captifs du pouvoir, ils croient qu'ils sont supérieurs, qu'ils sont un peuple élu de Dieu, qu'ils ont une mission spéciale en Afrique. »* La désillusion, la prise de conscience, ne viennent donc pas aisément, encore moins la rébellion ouverte... Le déclic se fait souvent au moment où les jeunes doivent aller se battre ou lorsqu'ils découvrent la réalité des ghettos noirs lors des opérations de maintien de l'ordre.

Tom Lodge, universitaire spécialiste de l'ANC, pense que le phénomène s'est amplifié depuis la révolte de ces années passées, le Parti national n'offrant plus d'attrait, plus de solution acceptable de remplacement. Il vient un moment où il faut prendre position : pour ou contre le gouvernement. Tel est le débat qui anime les discussions d'étudiants. Même le libéralisme bon teint n'offre pas une réponse satisfaisante, il faut s'engager, et pas seulement refuser passivement.

Ces prises de position réjouissent l'ANC, organisation multiraciale qui cherche à diviser la communauté blanche et à convaincre ses membres que la vérité et l'avenir sont de son côté. La dissidence n'est, toutefois, le fait que de quelques éléments isolés. Chaque fois, le pouvoir tente de réduire ces défections à un ramassis de *« paumés »*, de *« têtes brûlées »* tombées dans le piège du *« combat de la liberté »*, des *« déracinés »*, des *« illuminés »*, des êtres fragiles qui se sont fait berner. L'histoire jugera.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le président Menguistu à Moscou

M. Gorbatchev presse l'Ethiopie de régler le problème de l'Erythrée

(Suite de la première page.)

Mais elles ont toujours buté sur la revendication d'indépendance avancée par le FPLE. Les autorités centrales n'ont jamais voulu aller plus loin que la reconnaissance du principe d'autonomie régionale, inscrit dans la nouvelle Constitution dont le pays s'est doté l'an dernier.

Les forces gouvernementales ne cessent de lancer des offensives dans le nord du pays ou de répondre, comme ce fut le cas en avril dernier, aux attaques de leurs adversaires. Mais aucun camp n'a réussi à marquer des points décisifs sur le terrain. Les autorités d'Addis-Abeba ont même ordonné, il y a quelques mois, l'évacuation des organisations humanitaires des régions en guerre, *« pour leur propre sécurité »*.

Le FPLE, d'obédience marxiste, qui reçoit le soutien de certains pays arabes comme la Syrie, a conclu des alliances tactiques avec les forces régionalistes, le Front populaire de libération du Tigré (FPLT) notamment, qui combattent le régime, lui aussi marxiste, du président Menguistu. Les deux parties en conflit n'ont jamais pu s'entendre sur un cessez-le-feu qui aurait permis aux organisations humanitaires de venir en aide aux populations locales menacées par la famine.

La continuation d'un conflit qui prend des allures de guerre de cent ans a fini par créer un malaise profond au sein de l'armée, lasse de combattre sans voir d'issue. Le président Menguistu, lui-même, a admis que l'armée gouvernementale et la milice du peuple *« paient un lourd tribut »* à la lutte. Il n'empêche qu'en avril dernier la grogne parmi les militaires s'est brutalement traduite par la révocation, voire l'exécution de plusieurs officiers supérieurs.

L'Ethiopie est le pays du tiers-monde qui reçoit de l'Union soviétique l'aide la plus massive. Sa dette militaire dépasserait 3 milliards de dollars et sa dette civile serait supérieure à 2 milliards. Malgré tout, le Kremlin ne s'est jamais décidé à donner à son protégé éthiopien tous les moyens nécessaires pour venir à but des diverses insurrections qui agitent le pays.

Jusqu'à maintenant, le président Menguistu est resté sourd à tous les appels à la négociation, comme s'il comptait sur la lassitude de ses adversaires pour arriver à ses fins. Etait-ce le signe d'un dégel ? En avril dernier, l'Ethiopie signait, enfin, un accord de paix avec la Somalie voisine, dix ans après le conflit de l'Ogaden qui les avait durement opposées. Les deux *« sœurs ennemies »* acceptaient de rétablir leurs relations diplomatiques, de retirer leurs garnisons frontalières et de rapatrier les prisonniers de guerre. Certains observateurs laissaient alors entendre que les autorités d'Addis-Abeba cherchaient ainsi la possibilité de dégarnir leur front sud pour être mieux à même de combattre les *« Nordistes »* érythréens et tigréens.

L'Ethiopie, qui, comme l'Angola, avait appelé à son secours un contingent militaire cubain, fort de plusieurs milliers d'hommes, peut-elle rester indéfiniment indifférente aux appels à la paix ? Si les autorités angolaises cherchent, aujourd'hui, le moyen de rétablir la sécurité dans leur pays avec le concours des deux Super-Grands, pourquoi celles d'Addis-Abeba ne subiraient-elles pas les pressions de leur allié soviétique pour tenter de trouver un terrain d'entente avec leurs ennemis de l'intérieur, qu'ils soient séparatistes ou simplement régionalistes ? Pour parvenir à ses fins, le Kremlin doit, en tout cas, faire preuve d'un grand doigté car, tout marxiste qu'il soit, le président Menguistu est aussi un farouche nationaliste qui n'aime pas se faire dicter de l'extérieur sa conduite.

JACQUES DE BARRIN.

Diplomatie

M. Grosz à Washington

M. Reagan a été « impressionné » par l'« ouverture d'esprit » du numéro un hongrois

WASHINGTON
de notre correspondant

Le nouveau numéro un hongrois, M. Karoly Grosz, a été récompensé d'avoir choisi Washington pour sa première visite dans un pays occidental : il a eu droit, mercredi 27 juillet, à des paroles particulièrement aimables de la part du président Reagan, qui s'est dit *« impressionné par l'ouverture d'esprit* (de ses visiteurs hongrois) *aux nouvelles idées »*, et a estimé *« encourageant le fait que* [les Hongrois] *reconnaissent que les réformes économiques ne peuvent pas réussir si elles ne vont pas de pair avec des réformes politiques »*.

De son côté, un haut responsable anonyme de l'administration expliquait devant la presse que, pour Washington, la Hongrie constituait *« l'exemple de pointe pour les réformes et la liberté »*. Les Américains ont rappelé à leur interlocuteurs toute l'importance qu'ils accordaient au respect des droits de l'homme, domaine dans lequel le comportement des autorités de Budapest n'est pas jugé tout à fait satisfaisant (Washington regrette que certains dissidents hongrois ne soient pas autorisés à voyager à l'étranger, et déplore l'attitude brutale de la police lors d'une récente manifestation à Budapest, à l'occasion de l'anniversaire de l'exécution d'Imre Nagy, symbole de l'insurrection de 1956).

Mais l'ambiance était plutôt à la congratulation, M. Reagan se montrant ravi d'entendre le nouveau chef du parti hongrois faire l'éloge de l'initiative privée, et insister sur son désir de faciliter des investissements américains dans son pays.

Avant d'entamer sa visite officielle, M. Grosz avait d'ailleurs passé une semaine aux Etats-Unis, pour rencontrer des hommes d'affaires et des banquiers (la dette extérieure hongroise — 17 milliards de dollars — est considérable), sans compter les responsables du Fonds monétaire international, dont la Hongrie fait partie depuis 1982.

Que M. Grosz ait accepté, avant toute autre invitation, celle des Américains, ne peut plus passer véritablement pour une audace vis-à-vis de Moscou. Les relations soviéto-américaines n'ont jamais été aussi bonnes et M. Mikhail Gorbatchev a en quelque sorte ouvert la voie aux protégés de l'URSS en venant à Washington en décembre dernier. Il n'empêche que c'est la première visite d'un numéro un hongrois aux Etats-Unis depuis la deuxième guerre mondiale, et par la même occasion la première visite d'un numéro un est-européen à Washington depuis dix ans.

Réchauffement avec la Pologne

Autre signe que les temps ont bien changé : M. Grosz n'était pas encore parti que le ministre polonais des affaires étrangères, M. Tadeusz Olechowski, arrivait à Washington, mercredi.

Même si le *« rang »* protocolaire du visiteur est moins élevé, cette visite est sans doute encore plus significative, les relations entre Washington et Varsovie ayant été, ces dernières années, infiniment plus mauvaises qu'entre Washington et Budapest.

M. Olechowski — qui a plus une réputation de diplomate courtois que de politique — n'occupe son nouveau poste que depuis la fin du printemps, et lui aussi a commencé par prendre le chemin de Washington — sans même aller se présenter auparavant à Moscou ni nulle part ailleurs. Sa venue marque une nouvelle étape du lent réchauffement des relations américano-polonaises, complètement gelées après l'intauration de l'état de guerre en Pologne par le général Jaruzelski, en décembre 1981.

Les Etats-Unis avaient alors imposé des « sanctions » économiques à la Pologne tout en manifestant ouvertement et concrètement leur soutien à Solidarité, tandis que le général Jaruzelski et ses proches faisaient de Washington la source de tous leurs malheurs.

Ce n'est qu'à partir de 1986 que l'atmosphère a, très progressivement, commencé à changer — à la fois parce que l'opposition polonaise, de même que l'Eglise, avaient fait comprendre à Washington qu'il fallait à présent explorer d'autres voies et parce que le régime de Varsovie était contraint de tenir compte du poids déterminant des Etats-Unis dans les instances financières internationales.

A l'automne 1987, tandis que les deux pays, après n'avoir été longtemps représentés que par des chargés d'affaires, décidaient enfin d'échanger des ambassadeurs, le vice-président George Bush s'était rendu en Pologne.

M. Bush s'est alors beaucoup montré en compagnie de M. Lech Walesa, sans que ses hôtes officiels ne cherchent sérieusement à s'y opposer ; à l'inverse, lors de la brève flambée de grèves qu'a connue la Pologne au printemps, l'administration américaine a manifesté son soutien à l'opposition polonaise, mais en observant une certaine retenue.

C'est dans cet esprit *« réaliste »* et *« constructif »* que la partie américaine aborde la visite de M. Olechowski, tandis que les Polonais, de leur côté, soulignent qu'ils ne viennent pas à Washington quémander un traitement de faveur, mais réclamer un traitement *« normal »*.

Varsovie souhaite, en particulier, pouvoir au moins bénéficier de crédits commerciaux qui lui permettraient, entre autres, d'acquérir des Boeing américains. Ce qui constitue aussi un signe de changement puisque jusqu'à une période récente aucun pays est-européen, à l'exception de la Roumanie, n'osait acheter d'avions de ligne ailleurs qu'en URSS.

JAN KRAUZE.

● **CANADA : M. Fortier, négociateur dans le conflit de la pêche avec la France, nommé ambassadeur à l'ONU.** — M. Yves Fortier, négociateur canadien dans le conflit de la pêche avec la France, a été nommé ambassadeur du Canada aux Nations unies, en remplacement de M. David Lewis, dont le mandat expire à la fin de ce mois, a annoncé, mercredi 27 juillet, le secrétaire d'État aux affaires extérieures canadien, M. Joe Clark.

Avocat de formation, M. Fortier, cinquante-deux ans, avait été chargé, en août 1987, de diriger les négociations du Canada dans la *« guerre de la morue »* avec la France. Le conflit porte à la fois sur l'attribution des quotas de pêche et la délimitation des frontières maritimes au sud de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon, qu'Ottawa et Paris se disputent. — *(AFP)*

Le dégel germano-soviétique

M. Genscher se rend à Moscou pour préparer la venue du chancelier Kohl

BONN
de notre correspondant

Les grands desseins ne manquent pas à Bonn à la veille de la visite officielle en URSS de M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, attendu le vendredi 29 juillet à Moscou. La diplomatie ouest-allemande est une véritable ruche où l'on semble vouloir rattraper le temps perdu, ces six longues années durant lesquelles Moscou a boudé M. Helmut Kohl. La brouille est maintenant terminée ; le chancelier fédéral se rendra au Kremlin le 24 octobre et le voyage de son ministre des affaires étrangères sert avant tout à préparer cette rencontre.

Bonn veut *faire de ce sommet* un grand succès. *« Cela pourrait devenir le voyage le plus important du chancelier »*, explique M. Horst Teltschik, le conseiller de M. Kohl pour les questions de sécurité et de politique étrangère. Les services concernés travaillent d'arrache-pied depuis déjà trois mois. La RFA veut, comme l'a déclaré, mercredi, le porte-parole du gouvernement, *« explorer comment développer à l'avenir les relations germano-soviétiques dans tous les domaines »*. Bonn entend progresser à la fois sur les terrains politique, économique, scientifique, technique, culturel et humanitaire.

Selon M. Teltschik, Moscou, de son côté, attend beaucoup du réchauffement des relations avec l'Allemagne fédérale. Bonn y voit le signe d'une reconnaissance soviétique pour les positions allemandes dans le débat sur le désarmement et les rapports Est-Ouest. Les diplomates ouest-allemands pensent aussi que la semi-vacance du pouvoir aux États-Unis, alors que la campagne présidentielle bat son plein, fige momentanément les rapports Moscou-Washington, ce dont les Européens doivent profiter.

Concrètement, M. Kohl devrait se rendre en octobre au Kremlin avec sous son bras un « paquet » de propositions précises destinées à M. Mikhaïl Gorbatchev. Le chancelier a déjà offert l'aide de la RFA dans le domaine médical, de même qu'une coopération destinée à améliorer la sécurité des centrales nucléaires soviétiques. Il pourrait aussi proposer une collaboration entre universités sur une vaste échelle et relancer son idée de former des ingénieurs et des gestionnaires soviétiques en Allemagne fédérale. Par ailleurs, la RFA serait prête à coopérer dans le domaine spatial avec l'URSS. M. Genscher se rend donc sur place pour tester l'accueil que réserveront les Soviétiques à ce catalogue. Il s'y rend aussi pour connaître les vœux soviétiques car, d'après M. Teltschik, la liste de leurs souhaits *« ne cesse de s'allonger »*.

Les « Allemands de Russie »

En contrepartie, la RFA espère obtenir des engagements sur plusieurs points. Elle veut notamment que l'URSS accepte automatiquement dans tout accord bilatéral l'inclusion de Berlin-Ouest. M. Kohl désire ensuite évoquer le sort des « Allemands de Russie ». Il souhaite non seulement que les procédures d'émigration soient allégées (la situation s'est nettement améliorée puisque l'on atteindra cette année des chiffres records d'arrivée d'Allemands en provenance d'URSS), mais aussi que ceux qui demeurent en URSS puissent obtenir des visas pour la RFA. Il espère enfin garantir pour eux la possibilité d'entretenir leur culture allemande. En outre, le chancelier évoquera les relations RFA-RDA et l'avenir de l'Allemagne dans son ensemble avec le numéro un soviétique.

Le menu de M. Genscher est copieux pour un séjour de quarante-huit heures. Nul doute pourtant qu'il abordera aussi les dossiers Est-Ouest, notamment les négociations de Vienne sur la réduction des armes conventionnelles. On espère à Bonn une réponse de M. Edouard Chevardnadze à la récente proposition franco-allemande de supprimer la pause estivale afin de progresser plus vite.

(Intérim.)

Un plan de paix de l'ONU pour le Sahara occidental

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, devrait communiquer, la semaine prochaine, un plan de paix pour résoudre le conflit du Sahara occidental, qui oppose, depuis douze ans, le Maroc au Front Polisario, branche armée de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) depuis 1984. Ce plan prévoirait un cessez-le-feu, le gel de la présence marocaine et un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Il fait suite aux pourparlers indirects menés depuis 1985 par M. Perez de Cuellar avec la coopération de l'OUA, après l'échec des efforts de cette dernière pour ramener la paix dans cette région.

Le rapprochement algéro-marocain esquissé il y a deux mois avec la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays devrait faciliter la négociation. Depuis le retour en décembre dernier d'une mission technique de l'ONU chargée d'étudier les modalités du référendum, des discussions séparées ont eu lieu dans la plus grande discrétion entre l'Organisation internationale et les deux parties, le Maroc et le Front Polisario.

Après le cessez-le-feu, la présence marocaine ne serait pas suspendue mais *« gelée »*, contrairement aux exigences du Front Polisario. Ce référendum, dont les préparatifs devraient durer près de six mois, mobilisera sur place un personnel de deux mille personnes.

● **Nouvelle rencontre américano-soviétique à Genève sur le Proche-Orient.** — Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Moyen-Orient, M. Richard Murphy, rencontrera son homologue soviétique les 1er et 2 août à Genève, avant de se rendre en Israël, en Jordanie, en Egypte et en Syrie. Les deux hommes se réunissent régulièrement ; leur dernier entretien remonte au mois de mars. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a indiqué que M. Murphy discuterait avec M. Vladimir Poliakov, directeur du département Proche-Orient et Afrique du Nord au ministère soviétique des affaires étrangères, de la paix entre Israël et les pays arabes et de *l'évolution de la* situation dans le Golfe. — *(AFP.)*

M. Gorbatchev mettait en cause dès 1986 les doctrines brejnéviennes sur le rapport de forces

La mise en cause de la politique étrangère brejnévienne et de la responsabilité de l'ancienne direction soviétique dans la course aux armements avait commencé plus tôt qu'il n'était admis jusqu'à présent. M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, vient en effet de faire connaître une déclaration que M. Gorbatchev avait faite en mai 1986 devant une conférence de son ministère, mais qui n'avait pas été publiée à l'époque.

Parlant du rapport des forces, le secrétaire général du parti affirmait : *« Le principe qui s'est ancré dans les esprits et les actions de certains stratèges, selon lequel l'Union soviétique peut être aussi forte que toute coalition potentielle des Etats qui lui sont opposés, est absolument inconsistant.*

Suivre ce principe équivaut manifestement à agir contre les intérêts nationaux. Nous ne pouvons nous offrir le luxe de copier les Etats-Unis, l'OTAN et le Japon dans toutes leurs innovations technico-militaires. »

Sans doute M. Gorbatchev avait ajouté aussitôt que la *sécurité du pays exigeait des « forces militaires dûment équipés et entraînées »*, mais le message était clair : il n'était plus question de poursuivre le surarmement à tout va entrepris au nom du principe — non proclamé lui non plus à l'époque — d'une supériorité de l'URSS sur l'ensemble uni de ses adversaires.

M. Chevardnadze, qui a pris la parole lundi 25 juillet à une nouvelle conférence du ministère *des affaires étrangères, et dont* les propos sont résumés par la *Pravda* du 26 juillet, a également donné des précisions sur les mesures de démocratisation envisagées dans son secteur à la suite de la récente conférence du parti.

Selon lui, il convient désormais *« que toutes les administrations chargées de l'activité militaire et de l'industrie militaire soient soumises au contrôle des instances supérieures élues »*, autrement dit du Soviet suprême de l'URSS. Cela concerne, a-t-il poursuivi, *« les questions de l'emploi de la force militaire hors des frontières nationales, les plans et la programmation militaires, l'ouverture des budgets militaires dans leur articulation essentielle avec le problème de la sécurité nationale »*.

En bref, il ne devrait plus être possible d'envoyer des troupes dans un autre pays sans avis du Parlement, ou au moins de sa commission de la défense (qui n'existe pas actuellement).

M. Chevardnadze ajoute d'ailleurs que, *« lorsqu'il s'agit du destin du pays, l'apparition de points de vue divers et parfois diamétralement opposés est un phénomène légitime »*. Il note encore au passage que le retrait soviétique d'Afghanistan a donné naissance à une *« réaction en chaîne »* pour le règlement d'autres conflits régionaux.

Le ministre des affaires étrangères démolit une autre vieille théorie sur la coexistence pacifique : *« Dans le contexte de l'ère nucléaire,* dit-il, *c'est tout à fait à juste titre que nous renonçons à voir en elle une forme particulière de la lutte des classes. La coexistence fondée sur les principes de non-agression, de respect de la souveraineté et de l'indépendance, de non-ingérence dans les affaires intérieures, etc., ne peut être identifiée à la lutte de classes. Le combat des deux systèmes opposés n'est plus la tendance déterminante de l'époque moderne. »*

A la différence de la doctrine sur le rapport des forces militaires, les formules incriminées sur la coexistence étaient, elles, tout à fait publiques et constituaient le B A BA de l'enseignement en matière de relations internationales. Les écoliers soviétiques ont déjà été privés de manuels d'histoire pour un an, il faudra sans doute procéder de même dans d'autres domaines.

M. T.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Violents combats sur plusieurs fronts

Un officier soviétique a été tué et trois autres ont été faits prisonniers, le 18 juillet, dans une embuscade tendue par des moudjahidins près de la grande base de Shindand (est de l'Afghanistan), en cours d'évacuation par l'armée rouge. Cette information a été fournie, mercredi 27 juillet, par la résistance, qui a annoncé que des tractations étaient en cours, sur le terrain, pour la libération des trois prisonniers.

Selon les mêmes sources, des combats ont fait une centaine de morts dans la province de Kandahar, dans le sud-est de l'Afghanistan, les pertes étant pratiquement égales dans les deux camps. Entre-temps, des sources diplomatiques occidentales à Islamabad (Pakistan) ont annoncé que les défenses de Kaboul avaient été renforcées à la suite des tirs de roquettes du week-end dernier. L'Allemagne de l'Ouest envisagerait, pour des raisons de sécurité, une réduction de son personnel diplomatique à Kaboul. Washington a indiqué, de son côté, qu'aucune mesure de ce genre n'était prévue pour l'instant.

Enfin, selon Radio-Kaboul, deux groupes de résistants auraient été anéantis dans la ville de Mohammad-Agha, à 30 kilomètres au sud-est de Kaboul. Dans ce secteur, selon des diplomates occidentaux au Pakistan, dix-huit Soviétiques auraient été tués au cours de combats la semaine dernière. *(AFP-Reuter.)*

Colombie

Le gouvernement refuse de participer au « dialogue national »

Le gouvernement colombien a annoncé mercredi 27 juillet son refus de participer à la rencontre de *« dialogue national »* proposée pour vendredi par l'organisation de guérilla M-19. Le communiqué, publié par le ministre de l'intérieur, M. Cesar Gaviria, précise qu'un projet de loi d'amnistie pour les guérilleros sera présenté au Parlement, mais qu'il est impossible d'accorder, comme l'avait demandé la veille le M-19, des sauf-conduits aux dirigeants de la guérilla pour qu'ils participent à une rencontre dans la capitale.

Le communiqué du gouvernement a été publié à la suite d'une entrevue entre le président Virgilio Barco et le président de la conférence épiscopale latino-américaine, Mgr Dario Castrillon, *évêque de Pereira (centre ouest* de la Colombie), qui œuvre en tant que médiateur et avait invité le gouvernement à participer à la rencontre de vendredi. Le *« dialogue national »*, auquel devaient participer toutes les forces du pays — guérilla, parti, Eglise, syndicats, — avait été envisagé après la libération par la guérilla du leader conservateur Alvaro Gomez Hurtado (le *Monde* du 27 juillet). — *(AFP.)*

Cuba

Fidel Castro : pas de « perestroïka »

Dans un discours prononcé à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de l'assaut de la caserne Moncada, M. Fidel Castro a réaffirmé, mardi 26 juillet, qu'il n'y aurait pas de « perestroïka » à Cuba, mais *« une lutte pour la pureté de la révolution »*. S'adressant aux Cubains qualifiés de *« faibles d'esprit »* qui regardent trop vers les solutions en cours à Moscou, le chef de l'Etat a lancé : *« La révolution cubaine est créatrice et ne copie pas »*, en précisant que les différences avec l'Union soviétique ne constituaient pas un problème dans les relations, qualifiées d' *« excellentes »*, entre les deux pays.

En affirmant que l'île des Caraïbes *« n'adoptera jamais les méthode du capitalisme »* et qu'il n'y aura pas de pluripartisme dans l'île, le numéro un cubain a, d'autre part, évoqué la menace de l'impérialisme qui tente *« d'affaiblir la révolution et* [de] *la diviser »*. Ce discours, prononcé alors que le pays est depuis plus d'un an lancé dans un programme de *« rectification »* (le *Monde* du 28 juillet), intervient au moment même où le Sénat américain approuve l'octroi de 7,5 millions de dollars pour la création d'une station de télévision américaine dont les émissions seraient diffusées vers Cuba. Le projet, qui doit encore être examiné par une commission mixte du Congrès, permettra, selon l'un de ses défenseurs, le sénateur démocrate Ernest Hollings, d' *« accélérer la libre diffusion d'information vers nos amis à Cuba »*. — *(AFP.)*

Grèce

« City-of-Poros » : les armes provenaient de Libye

Les armes retrouvées à bord du bateau *City-of-Poros* et dans la voiture qui a explosé dans la banlieue athénienne sont d'origines belge et italienne ; elles avaient été achetées par la Libye, a confirmé mercredi 27 juillet le ministre grec de l'ordre public, M. Anastassios Séhiotis.

Citant Interpol, dont les autorités grecques ont demandé la collaboration, M. Séhiotis a précisé au cours d'une conférence de presse que les armes retrouvées sont un pistolet de type Browning fabriqué à Herstal (Belgique) et deux fusils Beretta automatiques italiens, faisant partie de lots achetés par la Libye (en 1975 et 1976 pour les Beretta, en 1980 pour le pistolet).

Le ministre grec a cependant souligné que la Grèce ne mettait *« aucunement »* en cause la Libye. *« Il se peut et il est même très probable que ces armes ont été volées »* ou *« sont passées aux mains de terroristes sans le consentement du gouvernement libyen »*, a-t-il dit.

M. Séhiotis a souligné que l'ambassade libyenne, qui *« s'est inquiétée »* de ces informations, avait reçu l'assurance que *« nous ne les impliquerions pas dans cette affaire »*. Les relations entre la Grèce et le régime du colonel Kadhafi ont été longtemps plus que cordiales. — *(AP, AFP.)*

Panama

M. Reagan n'aurait pas renoncé à se débarrasser du général Noriega

Le président Ronald Reagan a critiqué publiquement, mercredi 27 juillet, le général panaméen Noriega, mais en refusant de faire tout commentaire sur des informations publiées le jour même par le *Washington Post* ; selon celles-ci, la Maison Blanche aurait approuvé de nouvelles actions clandestines pour écarter l'homme fort du Panama.

Selon le *Washington Post*, qui cite des sources gouvernementales et parlementaires, le président américain aurait approuvé, par écrit, un document envisageant de nouvelles opérations secrètes contre M. Noriega. Le Congrès et le président panaméen destitué Eric Delvalle, chassé du pouvoir le 26 février dernier, *en auraient été informés à* leur tour.

Selon la chaîne de télévision NBC, M. Reagan, dont la politique de sanctions économiques envers Panama n'a pas obtenu le résultat désiré, aurait également rejeté une proposition du secrétaire d'Etat George Shultz d'enlever le général Noriega pour pouvoir le traduire en justice aux Etats-Unis où il est accusé de trafic de drogue. — *(AFP.)*

URSS

Mouvements de population entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

Quelque 20 000 Azeris vivant en Arménie, soit plus de 4 000 familles, se sont réfugiés en Azerbaïdjan depuis le début de l'agitation nationaliste en Transcaucasie, en février.

En sens inverse, 7 265 Arméniens, soit 1 600 familles, ont quitté au cours de la même période l'Azerbaïdjan pour s'installer en Arménie, selon les statistiques officielles fournies le 15 juillet. Les premiers ministres arménien et azerbaïdjanais, MM. Fadeï Sarkissian et Gasaan Seïdov, se sont entretenus au téléphone, mardi 26 juillet de ce problème des réfugiés des deux républiques, a rapporté, mercredi, la *Pravda*. Le quotidien a par ailleurs souligné que *« la situation morale et psychologique demeure tendue »* en Arménie.

Enfin, le militant nationaliste arménien Paruir Aïrikian, déchu la semaine dernière de sa nationalité soviétique (le *Monde* du 28 juillet), a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis, après en avoir fait la demande auprès de l'ambassade américaine à Addis-Ababa. — *(AFP.)*

Proche-Orient

Après ses succès militaires

L'Irak accentue sa pression diplomatique sur l'Iran

Fort de ses succès militaires, Irak fait monter les enchères sur le ont diplomatique. « *J'affirme nettement que l'Irak ne se laissera pas iétiner pour accepter des mesures âtives dans les présentes circonsnces.* » Dès le deuxième jour des ourparlers « indirects » avec l'Iran par l'intermédiaire du secrétaire énéral de l'ONU, M. Javier Perez e Cuellar), le chef de la diplomatie akienne, M. Tarek Aziz, a nettement marqué, mercredi 27 juillet, la olonté de Bagdad de n'accepter un essez-le-feu qu'à ses conditions, à ommencer par l'ouverture de négoiations directes avec les Iraniens.

Un climat tendu et difficile s'est insi instauré dans les négociations enées à New-York par le secrétaire général avec les ministres des ffaires étrangères des deux belligéants. Selon des sources bien infornées, M. Perez de Cuellar serait nquiet des prises de position très ermes exprimées publiquement par M. Tarek Aziz.

Celui-ci, en arrivant à l'ONU, a étéré devant les caméras de télévision les exigences de Bagdad concernant des négociations directes avec on homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, en ajoutant qu'un efus ne pouvait que signifier que « *les Iraniens (...) ne sont pas sincères sur leur volonté de paix* ».

M. Tarek Aziz avait ajouté que Bagdad insisterait sur des garanties et se refuserait à accepter « *toute mesure hâtive* », une référence indirecte à M. Perez de Cuellar qui n'a pas caché que le temps pressait si l'on voulait mettre un terme aux hostilités. Le secrétaire général a d'ailleurs indiqué mercredi qu'il avait émis des suggestions sur son plan de paix fondé sur la résolution 598 et qu'il attendait déosrmais les réponses des deux parties.

La deuxième journée s'est terminée par un long entretien du secrétaire général avec M. Velayati. A la sortie, celui-ci a affirmé que « *les Irakiens essaient de compliquer* » le processus des négociations. De cette manière, il a confirmé le climat général. Auparavant l'ambassadeur iranien auprès des Nations unies, M. Mohammad Jafar Mahallati, a accusé l'Irak de chercher à imposer es conditions aux pourparlers de paix pour empêcher la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité.

Néanmoins, le chef de la diplomatie iranienne a annoncé qu'il examinait « *très positivement* » les propositions de M. Pezez de Cuellar. Sur un ton ferme, M. Velayati a estimé aussi que « *le Conseil de sécurité doit faire quelque chose* » pour éviter que les Irakiens ne sabotent les pourparlers. Le représentant de Téhéran a accusé de nouveau l'armée irakienne d'employer des armes chimiques sur le front.

M. Perez de Cuellar a indiqué que, jeudi, il n'aurait pas d'entretiens avec les ministres irakien et iranien, en attendant que ceux-ci aient étudié ses propositions. « *Je suis toujours encouragé quand je vois tous les interlocuteurs intéressés par une solution pacifique* », a encore déclaré le secrétaire général. En ce qui concerne les « *négociations directes* » exigées par l'Irak, M. Perez de Cuellar a révélé qu'il n'avait pas abordé ce sujet avec M. Velayati. Par ailleurs, le secrétaire général a insisté sur le fait qu'il attendait « *le retour de la mission technique* » envoyée à Bagdad et à Téhéran pour fixer le jour d'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Revers et mobilisations

Tandis que, sur le front, la situation restait toujours aussi confuse, les Iraniens ont indirectement reconnu la gravité des revers enregistrées par leurs forces ces derniers jours. La radio officielle a, en effet, estimé mercredi que l'Iran traversait actuellement « *une situation très délicate* ». De plus, les autorités ont décidé de fermer les facultés de médecine et de droit afin de permettre aux étudiants comme aux enseignants de monter au front. Mardi, le Parlement avait annoncé l'interruption de ses travaux de façon que les députés volontaires puissent également rejoindre la ligne de feu.

De son côté, le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a déclaré que, aux yeux de Téhéran, une paix « *durable et honorable* » ne pouvait s'obtenir qu'« *en combattant l'agression irakienne* ».

L'annonce par les Irakiens de leur retrait sur la frontière internationale à l'issue de leurs incursions de ces derniers jours en Iran ne semble pas avoir fait baisser l'intensité des combats. Chacun des deux belligérants s'attribue des succès, sans que l'on puisse exactement savoir qui occupe, aujourd'hui, les différentes localités, en territoire iranien, que Bagdad affirme avoir atteintes puis quittées et que Téhéran déclare avoir « *libérées* » ou donne comme encore occupées par les forces irakiennes. Bagdad chiffre en outre à 12 000 le nombre de soldats iraniens capturés la semaine dernière, ce qui porterait à près – ou plus, selon les sources – de 30 000 le nombre de prisonniers iraniens en Irak. Selon la Croix-Rouge internationale, l'Iran détient quant à lui, quelque 50 000 militaires irakiens. Prisonniers qui devront tous, aux termes de la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, être échangés « *sans délai après la fin des hostilités actives* ».

D'autres chiffres, qui paraissent à première vue grandement exagérés, sont apparus mercredi dans la guerre de propagande que se livrent les belligérants : les Moudjahidines du peuple iranien ont affirmé avoir mis « *au moins 30 000 gardiens de la révolution iraniens* » hors de combat lors de l'offensive déclenchée lundi par le mouvement de M. Radjavi (basé à Bagdad) dans le centre du front.

D'autre part, les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils n'établissaient aucune condition préalable à l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement iranien, tout en estimant que la libération des neuf Américains toujours retenus en otage au Liban repésentaient un grand pas en avant. « *Nous avons essayé de faire des ouvertures vers leur gouvernement depuis plusieurs mois* », mais les Iraniens n'ont donné aucune réponse, a déclaré mercredi le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. « *S'ils veulent faire un signe pour de meilleures relations, la première chose à faire est de libérer les otages* », a-t-il encore dit. – *(AFP.)*

Les Kurdes irakiens et les Kurdes iraniens redoutent l'après-guerre

La décision de Bagdad et de Téhéran d'engager sous l'égide des Nations unies des négociations en vue de mettre fin à la guerre du Golfe a provoqué une vive inquiétude chez les peshmergas (combattants kurdes) iraniens et irakiens. Ces derniers, qui avaient en quelque sorte profité de la guerre pour conclure une alliance avec Téhéran ou Bagdad (afin de mieux combattre les régimes en place), craignent les conséquences d'un éventuel cessez-le-feu.

De retour à Washington, où il a plaidé la cause des Kurdes irakiens auprès du département d'Etat, M. Jalal Talabani, chef de la principale formation des peshmergas du Kurdistan irakien, a déclaré, à Londres, au *Guardian* qu'il s'attendait à une détérioration de la situation de ses combattants qui, a-t-il dit, « *souffriront davantage et seront obligés de se replier dans les montagnes* ». Avec l'aide des Iraniens, les peshmergas irakiens avaient, au cours des deux dernières années, pris le contrôle de portions non négligeables de la plaine du Kurdistan irakien. M. Jalal Talabani estime que ses peshmergas devront désormais faire face à toute la puissance de l'armée irakienne rendue disponible par un éventuel accord de paix. « *Nous devrons alors changer de tactique, mais nous continuerons la lutte sous d'autres formes* », dit-il, laissant ainsi entendre que les peshmergas d'Irak reviendront à la stratégie de la guérilla qu'ils avaient un peu imprudemment abandonnée pour tenter de se lancer dans une guerre conventionnelle aux côtés des Iraniens.

De passage à Paris, le cheikh Ezzedine Hosseini, chef spirituel sunnite du Kurdistan iranien qui jouit du respect de la plupart des formations de peshmergas iraniens, se montre moins inquiet sur le sort des maquisards qui, dit-il, sont solidement installés dans le Kurdistan iranien et bénéficient de l'entière confiance des populations locales : « *La guerre entre les Kurdes iraniens et le gouvernement de Téhéran, nous* dit-il, *existait bien avant la guerre entre l'Iran et l'Irak et elle continuera, quelle que soit l'issue des négociations actuelles entre Bagdad et Téhéran, tant que nous n'aurons pas obtenu la reconnaissance de nos droits nationaux.* »

Ne craint-il pas un éventuel lâchage des Irakiens qui fournissent aux peshmergas iraniens une aide logistique non négligeable ? « *J'admets,* répond-il, *que la guérilla kurde en Iran puisse être privée de certains avantages et éprouver de plus grandes difficultés dans sa lutte.* » Il exclut cependant toute possibilité d'une réédition du drame du PDK du général Barzani. Ce mouvement s'effondra en l'espace de quelques jours lorsque le chah conclut, en mars 1975, avec M. Saddam Hussein l'accord d'Alger, aux termes duquel il s'engageait à fermer ses frontières avec le Kurdistan irakien. « *Nous avons,* dit-il, *profité de l'amère expérience du passé et les organisations kurdes iraniennes ont su garder, malgré quelques arrangements tactiques avec Bagdad, leur indépendance.* »

Les peshmergas iraniens sont-ils vraiment indépendants à l'égard de l'Irak ? Le cheikh Hosseini se montre à cet égard fort évasif. « *Dans l'intérêt de notre cause,* dit-il, *nous sommes tenus à une certaine retenue dans nos appréciations et nos déclarations publiques.* » C'est ainsi que, tout en déplorant l'utilisation par Bagdad de l'arme chimique contre les Kurdes irakiens, il affirme ne pas avoir jugé utile de condamner publiquement « *le drame de Halabja* ». « *Le monde entier l'a fait,* dit-il. *Il n'était donc pas nécessaire que je le fasse moi-même* », ajoutant presque comme pour s'excuser : « *Les Kurdes se trouvent dans une situation très difficile. Par souci tactique, ils sont obligés d'accepter certaines choses désagréables qui nous ont été imposées par la guerre irano-irakienne.* »

JEAN GUEYRAS.

Europe

« Première » dans un pays communiste

Un journal polonais publie le « rapport secret » de 1956 de Khrouchtchev sur Staline

La revue *Polityka*, organe du comité central du Parti communiste polonais (POUP), a publié mercredi 27 juillet, pour la première fois, le texte intégral du mémorable rapport secret de Nikita Khrouchtchev au vingtième congrès du Parti communiste soviétique (PCUS) en 1956, sur le « culte de la personnalité » et les crimes de Staline.

Sa reproduction, avec un retard de trente-deux ans, n'en est pas moins une « première » dans les pays du bloc soviétique, notent les observateurs. Le discours de l'ancien chef du PC soviétique avait été à ce jour uniquement publié en Occident grâce, laisse entendre *Polityka*, à la complicité de typographes polonais qui en avaient, dans le plus grand secret, imprimé plusieurs exemplaires de plus. *Polityka* rappelle que le texte du discours se vendait au marché aux puces à Varsovie peu de temps après le vingtième congrès.

La révélation des crimes commis par le « petit père des peuples », indique la revue, avait été un « *choc énorme* » pour les communistes du monde entier. Nombre d'entre eux – dont des responsables de premier plan – se sont refusé, pendant longtemps, à y accorder foi. Ils y voyaient « *des accusations et des intrigues impérialistes* ». Selon *Polityka*, ce traumatisme a provoqué la mort à Moscou en 1956, au lendemain du vingtième congrès, de l'ancien premier secrétaire du PC polonais, Boleslaw Bierut, qui avait assisté aux débats de l'assemblée.

Après le mouvement de révolte d'octobre 1956 en Pologne, le texte du discours avait été mis au secret dans les archives à Varsovie, poursuit *Polityka*. « *Tout le monde en connaissait la teneur mais ne laissait rien paraître. Il était interdit d'y faire référence. Mais, une fois de plus, il s'est avéré que, tôt ou tard, on doit dire à haute voix ce que tout le monde chuchote* », écrit la revue.

[Les révélations apportées par ce texte ont été depuis lors dépassées dès 1961 avec les interventions publiques de Khrouchtchev au vingt-deuxième congrès à Moscou et, plus encore, depuis environ un an avec les déballages de la « glasnost ». En 1956, toutefois, le retentissement du rapport Khrouchtchev avait été immense. Sorti en fraude de Pologne, il avait été diffusé par le département d'Etat américain et reproduit en France par *le Monde*.

Embarrassés, les dirigeants du PC français l'ont longtemps désigné comme le « *rapport attribué au camarade Khrouchtchev* ». Ce n'est que vingt ans plus tard, en 1976, que Jean Kanapa, responsable de la politique extérieure dans le parti français, reconnut, à la télévision, l'existence du rapport et la connaissance qu'en avait la direction du PC. Annonçant la réhabilitation de Boukarine et de ses amis, en 1988, *l'Humanité* avait récemment intitulé un article : « Enfin ! ».]

Maurice Thorez, Khrouchtchev et Boukharine

FR 3 a consacré une heure à l'Union soviétique dans le cadre d'une émission spéciale de « *Soir 3 plus* », le mardi 26 juillet. A l'occasion de la conférence nationale du PCUS, Gilles du Jonchay a réalisé un entretien avec le gendre de Nikita Khrouchtchev, Alexis Adjoubeï, le 29 juin à Moscou, sur le vingtième congrès du Parti communiste soviétique, en 1956.

Au sujet des « *pages blanches* » de l'histoire de l'URSS, Alexis Adjoubeï a déclaré : « *Je me souviens très bien qu'au moment du vingtième congrès, on parlait de réhabiliter politiquement des hommes comme Boukharine, Rykov, Kamenev, etc., mais Khrouchtchev a eu peur de le faire. Et cette peur était grandement influencée, par les chefs des PC occidentaux, y compris Maurice Thorez, par exemple, qui a dit directement à Khrouchtchev, et ça je l'ai entendu moi-même, qu'il devait attendre, qu'on ne pouvait pas, d'un seul coup, dénuder tous ces oripeaux.* » Selon M. Adjoubeï, le secrétaire général du PCF aurait fait remarquer à son interlocuteur que les PC occidentaux avaient déjà assez à faire pour « *assimiler ce qui s'est passé avec le culte de Staline* ». « *Et voilà, c'est comme ça que pendant trente ans,* remarque ce témoin historique, *ont été freinées les réhabilitations politiques de ces personnages. Ils n'étaient pas réhabilités politiquement, donc ils étaient considérés comme des ennemis du peuple.* »

YOUGOSLAVIE

Quatre Slovènes condamnés à des peines de cinq mois à quatre ans de prison

Trois journalistes et un sous-officier slovènes, déclarés coupables de « *divulgation de secrets militaires* », ont été condamnés, mercredi 27 juillet, par la cour militaire de Ljubliana à des peines allant de cinq mois à quatre ans d'emprisonnement.

L'adjudant Ivan Borstner, condamné à une peine de quatre ans, était accusé d'avoir remis aux trois journalistes – MM. Janez Jansa, connu pour ses écrits antimilitaristes, Francis Zavrl et David Tasic, rédacteurs de la revue de la jeunesse *Mladina* – des pages photocopiées d'un document « *hautement confidentiel* » concernant l'aptitude au combat de certaines unités de l'armée yougoslave. MM. Jansa (trente ans) et Zavrl (vingt-six ans) se sont vu infliger dix-huit mois de prison chacun et Tasic (vingt-quatre ans) cinq mois.

L'arrestation, début juin, de deux des journalistes et du sous-officier avait provoqué une vive tension entre l'armée yougoslave et le pouvoir politique de Slovénie qui – événement sans précédent dans la Yougoslavie socialiste – avait pris fait et cause pour les accusés et était allé jusqu'à réclamer leur remise en liberté et la possibilité de se défendre en prévenus libres au cours d'un procès public.

Les autorités militaires sont restées intransigeantes, et ce n'est qu'à l'issue du procès qu'elles ont fait un geste en laissant les condamnés en liberté provisoire jusqu'à ce que la sentence devienne exécutoire. Les quatre pacifistes ont été accueillis à la sortie du tribunal en véritables héros par une foule estimée à plus de 10 000 personnes.

Le rassemblement s'est aussitôt transformé en meeting politique.

Déjà rendus nerveux par un mécontentement politique et social croissant, les dirigeants de la fédération ne cachent plus désormais leur inquiétude devant l'exacerbation des tensions nationales qui se manifestent dans plusieurs républiques.

Deux jours après le verdict de Ljubliana

La menace des Serbes du Kosovo de venir manifester par milliers vendredi à Belgrade à l'occasion de la réunion d'un plénum consacré à la situation de cette province autonome peuplée à 85 % d'Albanais, est prise au sérieux dans la capitale yougoslave. Les Serbes et les Monténégrins du Kosovo, qui se disent persécutés par les nationalistes albanais et contraints de quitter massivement la province, organisent périodiquement des marches sur Belgrade depuis deux ans pour sensibiliser l'opinion serbe à leur cause. Mais la tension est brusquement montée d'un cran ces dernières semaines à la suite de la campagne menée par la Ligue des communistes serbes, et leur chef, M. Slobodan Milosevic pour annuler une partie des attributions accordées par la Constitution de 1974 aux deux provinces autonomes de la Serbie, le Kosovo et la Voivodine.

A la veille du plénum, M. Milosevic a violemment dénoncé ceux qui tentent de « *disqualifier la politique de normalisation de la situation au Kosovo menée par le parti serbe et yougoslave* ».

Dans le souci de convaincre les Serbes du Kosovo de rester chez eux, M. Franc Setinc, membre de la direction collégiale de la Ligue des communistes yougoslaves (LCY), a assuré mercredi, au cours d'une conférence de presse, que leur présence à Belgrade « *ne pourrait que porter préjudice* » aux travaux du plénum. Il a assuré que celui-ci « *exigerait de nouvelles actions* », afin de rétablir un climat de sécurité dans cette région.

Affirmant que des résultats « *encourageants* » ont été déjà obtenus, M. Setinc a fait part de l'intention de la présidence de l'Etat de réorganiser les activités de l'unité spéciale de la police fédérale, qui stationne au Kosovo depuis octobre 1987. L'envoi de cette unité spéciale avait suivi de peu la victoire des partisans d'une solution radicale au Kosovo sur les modérés au sein du parti serbe, écartés les uns après les autres. – *(AFP.)*

Asie

THAILANDE : changement dans la continuité

M. Chatichai pourrait succéder à M. Prem à la tête du gouvernement

BANGKOK
Correspondance

Le général Prem Tinsulanonda, premier ministre depuis 1980, a décliné, mercredi 27 juillet, l'offre qui lui était faite par plusieurs partis politiques de prendre la tête du prochain gouvernement. La surprise est considérable, car presque tout le monde s'attendait à voir le général Prem se succéder à lui-même. Lors des élections législatives de dimanche, les partis favorables au premier ministre sortant avaient obtenu une confortable majorité des sièges, et les seuls problèmes paraissaient être ceux de la répartition des portefeuilles et du nombre de partis qui soutiendraient le nouveau gouvernement.

Depuis dimanche soir, des manifestations étudiantes, au demeurant fort pacifiques, réclamaient le départ du général Prem. Mais ce qui semble avoir pesé le plus dans la décision de l'ancien premier ministre, c'est le refus des principaux chefs de l'armée de se prononcer clairement en sa faveur. Le général Chaovalith, commandant en chef de l'armée de terre, s'est également abstenu de faire appel au général Prem. En 1983 et en 1986, à la suite des élections, l'armée avait clairement fait savoir qu'elle souhaitait le maintien du général Prem au poste de premier ministre.

M. Chatichai Chounhavan, chef de file du Parti de la nation thai (Chart Thai), grand vainqueur des élections, a accepté de former le nouveau gouvernement mais sa candidature n'avait pas encore été soumise, jeudi, à l'approbation du roi.

Sorti du Collège national de défense en 1940, major général ayant depuis longtemps quitté l'armée, M. Chatichai Chounhavan est un vétéran de la politique. Il est le fils du maréchal Phin, qui, en 1947, avait pris la tête d'un coup d'Etat réussi.

En 1975, M. Chatichai était nommé vice-ministre des affaires étrangères dans le gouvernement du prince Kukrit Pramoj. Il occupa par la suite, à plusieurs reprises, le poste de vice-premier ministre, position qui était la sienne dans le gouvernement sortant. Le Chart Thai est un parti conservateur proche des milieux d'affaires. Le successeur de M. Prem, quel qu'il soit, poursuivra, sans aucun doute, une politique économique libérale semblable à celle de son prédécesseur, qui avait mis l'accent sur les investissements étrangers, le développement du tourisme et de l'industrie.

Le général Prem, qui a servi plus longtemps que n'importe quel chef de gouvernement depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932, a largement contribué à mettre fin à l'insurrection armée du Parti communiste. Connu pour son intégrité personnelle, il a survécu à deux tentatives de coup d'Etat, en 1981 et 1985, et s'est efforcé, avec des fortunes diverses, de lutter contre la corruption au sein de la fonction publique et contre la pauvreté des paysans du Nord-Est.

JACQUES BEKAERT.

BIRMANIE : la mise en place des héritiers de M. Ne Win

M. Tun Tin premier ministre

Rangoon *(AFP)*. – Le général Sein Lwin, soixante-quatre ans, partisan résolu du général Ne Win et considéré comme l'un des responsables de la répression des manifestations estudiantines depuis mars dernier, cumule depuis le mercredi 27 juillet les fonctions de chef du parti et de l'Etat birmans *(nos dernières éditions du 28 juillet)*.

Ne Win, qui avait annoncé le week-end dernier sa démission de la tête du parti, était seul à avoir cumulé avant M. Sein Lwin les deux fonctions, avant de quitter la présidence de l'Etat en 1981.

Une flambée de violence s'est produite dans une ville du nord du pays dès le soir de la nomination du général Sein Lwin à la tête du parti faisant un mort et cinq blessés, selon l'agence officielle de presse NAB. De même source, on explique que des manifestants ont attaqué dans la nuit de mardi à mercredi à Nyede (400 kilomètres au nord de Rangoon) des magasins et des immeubles. La police, accueillie par les manifestants avec des pierres, a dû faire usage de ses armes à feu, a ajouté NAB. Six manifestants ont été arrêtés. Ces émeutes sont les premières depuis que la loi martiale a été décrétée le 22 juillet par le général Ne Win dans sa ville natale de Prome (275 kilomètres au nord de Rangoon).

Les principales nominations au gouvernement birman bénéficient par ailleurs à des proches du général Ne Win. Le ministre des finances, M. Tun Tin, a été ainsi élu premier ministre par l'Assemblée et le vice-premier ministre et ministre de la défense, M. Kyaw Htin, a été nommé secrétaire du Conseil d'Etat, numéro trois du régime derrière le vice-président, M. Aye Ko, numéro deux. L'Assemblée, qui a conclu ses travaux mercredi après une session d'une journée, a par ailleurs approuvé de nouvelles mesures économiques visant à réorienter l'économie birmane, comme l'avait recommandé le général Ne Win, et la faire sortir de son isolement en ouvrant ses marchés aux capitaux privés et étrangers.

Politique

Le bilan du « tour de France » de M. Alain Juppé

Les « godillots » du RPR ne veulent plus marcher en silence

Nommé secrétaire général du RPR le mercredi 22 juin 1988, M. Alain Juppé n'a guère perdu de temps. En effet, au cours de onze déplacements en province qui se sont terminés le mercredi 27 juillet à Orléans, il a pu rencontrer sur le terrain l'ensemble des parlementaires et membres des comités départementaux du RPR regroupés pour la circonstance dans certains chefs-lieux de région. Il ne s'agissait pas de réunions avec la base militante, mais avec les cadres fédéraux – de trente à cinquante par département – et avec les délégués cantonaux, ainsi qu'avec les principaux élus départementaux appartenant au RPR.

Chaque rencontre a permis de rassembler plusieurs centaines de participants, ce qui a surpris le nouveau secrétaire général. Celui-ci a partout ressenti que ses invités avaient un impérieux besoin de s'exprimer, ce qu'ils ont pu faire pendant plusieurs heures après un exposé introductif de M. Juppé. Ce besoin, ainsi libéré, était dû au fait que pendant toute la période de cohabitation les cadres locaux du RPR ont eu l'impression – souvent d'ailleurs bien réelle – qu'ils n'étaient pas entendus, et encore moins écoutés, par les responsables de leur mouvement devenus les dirigeants du gouvernement. C'est pour cela qu'ils font aujourd'hui le bilan des reproches qu'ils ont dressés et qu'ils adressent au gouvernement d'alors.

Selon M. Juppé, ces doléances rétrospectives peuvent se ranger en trois cahiers principaux.

Les critiques les plus vives sont adressées à la télévision, accusée de manquer d'objectivité et de faire preuve de partialité en faveur de M. Mitterrand et au détriment de M. Chirac, et cela depuis 1986. Il est vrai qu'en ce domaine les gaullistes n'ont jamais été satisfaits de la télévision nationale. Toutefois, certains cadres se sont résignés aujourd'hui à ce « mal incurable », et ils insistent sur la nécessité pour le RPR de mieux organiser sa propre communication tant au niveau national qu'au niveau local.

Un autre reproche fréquemment avancé concerne la baisse, décidée par le gouvernement Chirac, du taux de remboursement de certains médicaments par la Sécurité sociale. Cette mesure, rappelle-t-on, a fourni un précieux argument à la gauche, qui a su habilement s'en servir auprès des plus démunis et auprès des personnes âgées, ce qui n'a pas été sans conséquences électorales.

Enfin, la suppression pure et simple de l'impôt sur les grandes fortunes par M. Balladur est mise au débit du RPR. Les cadres du mouvement estiment que le gouvernement aurait dû maintenir un tel impôt, quitte à l'alléger sensiblement, tandis que certains, tout en étant d'accord avec sa suppression, jugent que celle-ci n'a été accompagnée d'aucune explication convaincante. La base populaire du RPR considère que la façon dont cette mesure a été prise a contrevenu aux principes du gaullisme et rejeté indûment celui-ci dans la droite la plus libérale.

« Déception surmontée »

M. Juppé, tirant les conclusions de sa tournée, est cependant convaincu que *« la période de forte déception qui a suivi les échecs électoraux des derniers mois est maintenant surmontée »* et que tous les cadres du mouvement sont *« désormais tournés vers l'avenir »*.

Il en veut pour preuve que la confiance en M. Chirac est toujours aussi grande. Personne, affirme-t-il, ne remet en cause son rôle dans le futur. Aucun de ses interlocuteurs n'a semblé croire possible une alternance à la direction du RPR. Et les questions concernant M. Philippe Séguin consistaient toujours en des demandes de vérification ou de précision sur *« ce qu'écrivaient les journaux »*. M. Juppé assure en tout cas qu'il ne sent pas l'émergence d'un « courant Séguin » dans la base du RPR.

En revanche, le nouveau secrétaire général a fort bien perçu un vif désir de changement dans la façon dont fonctionne et se manifeste le RPR, ce qui correspond d'ailleurs en parties aux remarques faites par le maire d'Epinal. Le style du discours hérité d'une longue tradition historique et mâtiné de culture technocratique n'est plus adapté, dix-huit ans après la mort de de Gaulle. Le terme même de *« compagnon »*, évocateur de la solidarité guerrière, fait parfois sourire les jeunes militants. Le gaullisme mérite donc d'être réactualisé, *c'est-à-dire de n'être* plus une référence au seul passé mais l'attachement à certains principes.

Pour M. Juppé, il peut sans peine se distinguer à la fois du socialisme et du libéralisme par l'illustration – entre autres – de trois principes. Selon lui, d'abord, *« le gaullisme est un patriotisme »* qui se situe dans une continuité historique, dans l'idée nationale et dans l'amour de la patrie et de ceux qui veulent y appartenir. Il est aussi *« un humanisme »* puisque ses finalités sont *« la liberté et la dignité de l'individu, ainsi que le progrès social »*.

Il doit être enfin un *« rassemblement »*, c'est-à-dire transcender à la fois les classes sociales et les notions de droite et de gauche. C'est pourquoi beaucoup de membres du RPR ont mal supporté d'être dénoncés comme les soutiens d'un gouvernement faisant la politique des chefs d'entreprise ou des « riches ».

Enfin, les interlocuteurs de M. Juppé ont souhaité que soient mieux écoutés les jeunes et les femmes, et ils se sont demandé pourquoi la gauche attirait davantage les milieux culturels.

Les alliances

Au cours de son « tour de France », M. Juppé a noté que le problème des relations avec le Front national n'était évoqué que dans les régions où le parti de M. Le Pen possède une forte implantation. Les *intervenants ont souligné les raisons* – insécurité, immigration – pour lesquelles d'anciens électeurs du RPR s'étaient détournés de celui-ci. D'autres ont reproché aux dirigeants nationaux de leur parti de s'être laissé *« piéger »* et même *« complexer »* par les attaques de M. Mitterrand et des socialistes contre le RPR accusé – à tort selon eux – de collusion avec l'extrême droite.

M. Juppé a partout répondu qu'il n'était pas question pour le RPR de conclure une quelconque alliance avec le Front national, mais qu'il s'agissait de proposer des solutions *« réalistes »* aux problèmes qui inquiètent certaines catégories d'électeurs.

Les relations avec leurs alliés troublent aussi les cadres du RPR. Se considérant désormais ouvertement dans l'opposition, ils s'irritent surtout du comportement des centristes. Certains n'hésitent pas à critiquer l'attitude ambiguë que ceux-ci ont eu pendant la cohabitation, et aussi les déclarations équivoques et parfois même nettement hostiles à M. Chirac faites par M. Raymond Barre. Ils sont encore plus circonspects depuis que les centristes écoutent les sirènes de l'ouverture. Ainsi, le mardi 26 juillet à Clermont-Ferrand, les militants RPR ont mis en garde M. Juppé contre les *« mirages »* de la stratégie unitaire de l'opposition et ont demandé davantage de vigilance.

Le secrétaire général, qui a rencontré le lendemain M. Méhaignerie, président du CDS, a tenté de les rassurer en affirmant qu'il désapprouvait l'éventualité d'accords avec les socialistes pour les élections municipales, *évoqué par le leader* centriste, ajoutant : *« Le RPR ne mangera pas de ce pain là. »* A certains de ses hôtes qui se plaignaient que le RPR s'était fait *« cocufier »* par le CDS, M. Juppé a assuré : *« Nous sommes pour l'union à condition de défendre nos intérêts. »*

C'est au vu de toutes ces leçons que M. Juppé adressera en septembre un questionnaire à tous les responsables du RPR pour qu'ils précisent leurs intentions. En fonction de leurs réponses, il rédigera un projet que les délégués seront appelés à discuter au cours d'un congrès extraordinaire au début de 1989.

En conclusion, le secrétaire général a retiré l'impression que les cadres de son mouvement étaient très critiques envers tout ce qui pouvait compromettre l'union de l'opposition, assez inquiets de tout ce qui pouvait laisser apparaître des lézardes chez leurs alliés, et surtout très avides d'explications, de dialogue, de communication et de participation à tous les échelons. Les *« godillots »* ne veulent plus marcher en silence !

ANDRÉ PASSERON.

La Nouvelle-Calédonie sous l'administration directe de l'Etat

M. Grasset sera assisté par un comité consultatif composé de quatre RPCR, trois FLNKS et un centriste

Les huit membres du comité consultatif qui assistera M. Grasset, le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, conformément à *la loi qui a donné* à l'Etat le soin d'administrer directement le territoire, ont été désignés. Quatre appartiennent au Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR). Il s'agit des trois parlementaires RPR, MM. Jacques Lafleur, Maurice Nenou, députés, Dick Ukeiwé, sénateur, et du maire barriste de Nouméa, M. Jean Lèques.

Le FLNKS sera représenté par trois membres, MM. Jean-Marie Tjibaou, son président, dirigeant de l'Union calédonienne, Chenepa Bowé, dirigeant de l'Union progressiste mélanésienne, et Louis Kotra Uregeï, dirigeant de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE).

Le huitième membre de cette instance sera le maire centriste de Bourail, M. Jean-Pierre Aïfa, ancien président de l'Assemblée territoriale, proche du FLNKS.

Conformément à la loi du 12 juillet 1988, le comité consultatif donnera son avis sur tous les projets de lois et décrets relatifs au territoire ainsi qu'en matière budgétaire et foncière.

L'hommage de M. Lafleur à M. Tjibaou

Evoquant la mise en œuvre du plan de paix de M. Michel Rocard, le porte-parole du gouvernement, M. Claude Evin, a indiqué le mercredi 27 juillet, au terme du conseil des ministres, que le premier ministre attendra *« la troisième semaine du mois d'août »* pour apprécier l'opportunité de proposer ou non au président de la République d'engager la procédure d'organisation du référendum national, envisagé après la mise au point concertée d'un projet de nouveau statut.

Dans un entretien publié par *Paris-Match*, le président du RPCR, M. Lafleur, estime que M. Tjibaou *« réussira »* à convaincre le FLNKS du bien-fondé de l'accord signé le 26 juin à l'Hôtel Matignon. *« Il n'y a pas de volonté de blocage pour le moment »*, *souligne-t-il* à propos de l'attitude du mouvement indépendantiste.

Le député RPR ajoute, au sujet des revendications du FLNKS relatives à la composition du corps électoral, que M. Tjibaou *« fait une erreur en se basant seulement sur la démographie pour croire en son succès »*.

Selon M. Lafleur, l'opinion publique néo-calédonienne *« a évolué »* et M. Tjibaou lui aussi *« a changé »*. *« C'est un autre homme*, dit-il, *dont le langage raisonnable a été apprécié. Il a la responsabilité de la paix et celle de rétablir la démocratie au sein du FLNKS. »*

Pour sa part, M. Roger Holeindre, ancien député, a considéré, mercredi 27 juillet au nom du Front national, que l'accord de Matignon *« n'est qu'un accord privé »* qui n'engage que ses signataires. *« Sa dénonciation par le FLNKS ouvre, d'ailleurs, la voie à toutes les surenchères*, a-t-il affirmé. *En acceptant le processus du partage du territoire, M. Lafleur amène la Nouvelle-Calédonie au seuil de l'indépendance. Le Front national refuse tout autant le partage que le largage de la Nouvelle-Calédonie. »*

● **L'affaire d'Ouvéa : poursuite des auditions.** – M. Jean Bianconi, premier substitut du procureur de la République de Nouméa, pris en otage avec vingt-deux gendarmes en avril dans la grotte de Gossana, sur l'île d'Ouvéa, a été entendu mercredi 27 juillet comme témoin, pendant quatre heures et demie, par M. Jean-Louis Mazières, juge d'instruction au tribunal de Paris, dans le cadre des deux informations judiciaires dont celui-ci est saisi : l'assassinat de quatre gendarmes, le 22 avril dernier à Fayoué, et les circonstances de la mort de trois militants indépendantistes canaques lors de l'assaut militaire qui avait mis fin, le 5 mai dernier, à la prise d'otages.

Après le remplacement de M. Dromer à la présidence de l'UAP

M. Stasi (CDS) estime « prématurée » l'accusation de « chasse aux sorcières »

Le porte-parole du gouvernement, M. Claude Evin, a estimé, mercredi 27 juillet, au terme du conseil des ministres, que les commentaires de l'opposition sur le remplacement de *M. Jean Dromet par M. Jean Peyrelevade* à la présidence de l'UAP étaient *« totalement outranciers par rapport à la réalité de la situation »*. Mettant en évidence la contradiction qui existait entre l'avis *de M. Dromer, partisan de la privatisation* de ce groupe d'assurances, et la volonté du gouvernement qui désire que l'UAP *« retrouve sa vocation de service public »*, M. Evin a jugé *« normal que le gouvernement s'assure que les responsables s'inscrivent bien dans cette orientation »*.

Le numéro deux du PS, M. Henri Emmanuelli, a vivement réagi, pour sa part, aux propos du secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, qu'il a accusé de *« cynisme »* : *« M. Juppé fait dans le gros mensonge genre RPR*, a-t-il déclaré. *Par la loi de privatisation, le gouvernement de Jacques Chirac avait interrompu le mandat de soixante-cinq dirigeants d'entreprises publiques et la moitié avaient été éliminés, dont M. Peyrelevade, soit pour leurs sympathies, soit parce qu'ils ne faisaient pas partie du cercle étroit des amis du RPR. »*

En revanche, côté opposition, le vice-président du CDS, M. Bernard Stasi, s'est démarqué des commentaires de ses propres amis en jugeant *« prématurée »*, mercredi soir, sur Europe 1, l'accusation, de *« chasse aux sorcières »* portée notamment par le secrétaire général du RPR.

« Plutôt que de chasse aux sorcières, je préférerais parler d'un appétit de pouvoir », a affirmé, quant à lui, M. Edmond Alphandéry, député centriste de Maine-et-Loire dans un entretien publié jeudi par *le Quotidien de Paris*.

Intervenant elle aussi dans cette controverse, Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, a affirmé, jeudi, sur Europe 1 : *« Nous ne voulons pas qu'une poignée de personnalités qui sont les trésoriers de partis politiques mettent la main sur l'argent public et sur des entreprises qui sont nationales. »*

M. Juppé et les mandats de PDG

En dénonçant la « chasse aux sorcières » que représenterait à elle seule l'éviction, par le gouvernement de M. Rocard, de *M. Jean Dromer à la tête de* l'UAP au profit de M. Jean Peyrelevade, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a affirmé que jamais le gouvernement de M. Chirac n'avait révoqué un dirigeant d'entreprise publique en cours de mandat, comme vient de le faire le gouvernement actuel avec M. Dromer, nommé pour trois ans en avril 1987.

M. Juppé passe sous silence le fait que M. Chirac, après sa victoire électorale de mars 1986, avait purement et simplement écourté d'un an le mandat de soixante-cinq patrons de nationalisées parce celles-ci figuraient *sur la liste des sociétés privatisables*. Il avait du coup procédé à soixante-cinq nominations qui s'étaient traduites par une douzaine de remplacements de PDG en juillet 1986 et une trentaine en septembre 1986.

C. B.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 27 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant a été diffusé.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE**

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a rendu compte au conseil des ministres de l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie un mois après les accords signés entre le premier ministre et les représentants des deux principales communautés du territoire.

Le gouvernement a engagé dans les plus brefs délais les mesures garantissant l'impartialité de l'Etat et favorisant le développement économique et humain du territoire. Cela s'est en particulier traduit par le vote de la loi du 12 juillet 1988 relative à l'administration de la Nouvelle-Calédonie, par la mise en œuvre de l'administration directe, par l'attribution de crédits d'accompagnement des travaux d'utilité collective réalisés par les jeunes dans les communes de l'intérieur, ainsi que par des actions de formation.

La promotion des Mélanésiens à des postes de responsabilité, comme en témoigne le choix du titulaire du secrétariat général du territoire, se poursuivra.

Le dialogue et la confiance retrouvée en la parole et en l'action de l'Etat permettent une restauration de l'ordre public sur l'ensemble du territoire. Le ministre a rappelé les instructions données à cet effet au haut-commissaire.

Les principales formations politiques du territoire se sont réunies les 23 et 24 juillet. Elles ont accepté le cadre de *propositions présenté par le* premier ministre le 26 juin. Le gouvernement peut donc maintenant engager l'étape suivante en élaborant le projet de loi qui fixera les règles relatives aux institutions du territoire jusqu'au scrutin d'autodétermination de 1998.

En outre, le conseil des ministres a examiné le projet de décret portant nomination des huit membres du comité consultatif placé auprès du haut-commissaire et représentant, conformément à la loi du 12 juillet 1988, les principales familles politiques du territoire. Parmi les personnalités désignées figurent les trois parlementaires, trois maires, dont celui de Nouméa, et un représentant syndical.

● **AGRICULTURE**

Le ministre de l'agriculture et de la forêt a présenté au conseil des *ministres une communication sur les* mesures de solidarité qui seront prises en faveur des agriculteurs en difficulté.

A l'heure actuelle, quarante mille agriculteurs environ ne peuvent faire face à leurs engagements financiers ; l'avenir d'exploitations souvent viables se trouve ainsi compromis. Dix mille agriculteurs ne peuvent payer leurs cotisations sociales et perdent de ce fait leur protection sociale.

Le gouvernement a décidé d'aider ces agriculteurs en difficulté. Le dispositif mis en place entend allier l'efficacité économique et la solidarité.

1) Les aides accordées seront adaptées à chaque situation individuelle.

Une aide financière à l'expertise des difficultés et au suivi du redressement sera utilisée, lorsqu'elle apparaîtra nécessaire, pour déterminer les actions à entreprendre et vérifier leur efficacité.

Des aides financières spécifiques pourront être attribuées aux exploitations viables pour accompagner les plans de redressement et maintenir la protection sociale des agriculteurs.

Des aides à la reconversion seront proposées aux agriculteurs dont l'exploitation ne peut être redressée.

2) Les procédures d'aide seront simplifiées.

Une commission départementale unique, présidée par le préfet et associant les conseils généraux et les organismes professionnels agricoles, sera mise en place et se substituera aux diverses commissions existantes.

3) La législation sur les entreprises en difficulté sera adaptée à l'agriculture.

Un *projet de loi en préparation* adaptera à l'activité agricole les procédures de règlement amiable, de redressement et de liquidation judiciaires, notamment pour apporter aux exploitants agricoles de meilleures *garanties* concernant leur situation familiale.

Parallèlement, le gouvernement prendra des mesures pour aider à atteindre l'âge de la retraite ceux des exploitants de plus de cinquante-cinq ans qui auraient été contraints de cesser d'exploiter à la suite de la liquidation de leur exploitation.

● **TOURISME**

Le ministre délégué chargé du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur la contribution du tourisme au développement économique.

Le tourisme occupe une place importante dans l'économie française : 390 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987 ; 72 milliards de francs de recettes en devises ; un solde excédentaire des échanges touristiques de 20,4 milliards de francs comparable à ceux de l'automobile et du secteur agro-alimentaire ; six cent soixante mille salariés permanents et environ un million d'emplois induits.

Mais on a constaté une baisse régulière de la part de la France dans l'activité touristique mondiale (10 % à la fin des années 60, 7,6 % en 1986). C'est pourquoi une politique vigoureuse de promotion du tourisme s'impose ; elle sera menée en association avec les professionnels et les élus.

Cette politique visera à :

– Mieux exploiter la richesse du capital touristique de notre pays ;

– Adapter les produits touristiques à la clientèle étrangère et à la diversité de la clientèle française ;

– Renforcer les réseaux de commercialisation ;

– Améliorer la formation et la qualification des professionnels du tourisme.

Il conviendra également de tirer le meilleur parti du rayonnement international d'événements tels que le bicentenaire de la Révolution française et des Jeux olympiques d'hiver de Savoie.

● **LOISIRS NAUTIQUES**

Le ministre délégué chargé de la mer a présenté au conseil des ministres une communication sur la sécurité des loisirs nautiques.

Le *développement des loisirs* nautiques ne doit pas avoir pour conséquence de mettre inutilement en jeu des vies humaines. Un effort systématique de prévention et la responsabilité personnelle de chaque usager sont les plus sûrs moyens de réduire le nombre des accidents en mer. C'est pourquoi une campagne d'information et de sensibilisation a été menée le long des côtes dès le début du *mois de juillet et se poursuivra* durant toute la saison.

Les préfets maritimes feront preuve d'une rigueur accrue dans le contrôle du respect des règles de navigation, en particulier celles limitant la vitesse des bateaux en bordure des côtes.

Nominations

M. François Huwart directeur du cabinet de M. André Méric

M. François Huwart, ancien conseiller technique au cabinet de M. Jacques Mellick, a été nommé directeur du cabinet de M. André Méric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre.

Ont également été nommés M. Yves Legall (administrateur civil), chef de cabinet ; M. Flavien Errera (attaché principal d'administration centrale), conseiller technique ; M. Jacques Boutonnet (inspecteur central des impôts), chargé de mission ; Mme Paule Quilichini, attachée parlementaire ; Mme Jocelyne Atlan, attachée de presse.

[M. François Huwart, né le 20 juin 1947 à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), est licencié ès lettres ; ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris. En 1974, il a été l'attaché de M. Doublet, préfet de la région parisienne, puis attaché principal d'administration centrale en 1978, et en 1981 le chef du bureau des personnels de l'administration centrale au secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Conseiller *régional de la région Centre*, M. Huwart fut candidat malheureux dans la troisième circonscription d'Eure-et-Loir aux législatives de juin dernier.]

M. Maurice Benassayag délégué aux rapatriés

M. Maurice Benassayag, un « pied-noir » de quarante-sept ans, qui fut de 1981 à 1983 le directeur de cabinet de M. Raymond Courrière, alors secrétaire d'État aux rapatriés, a été nommé mercredi 27 juillet, en conseil des ministres, délégué aux rapatriés, sur proposition de M. Charles Evin, ministre de la solidarité. M. Benassayag est maître de requête au Conseil d'État et conseiller *socialiste du quatrième* arrondissement de Paris depuis 1983. Sa nomination au poste de délégué des rapatriés avait été souhaitée, notamment par le mouvement RECOURS.

Le gouvernement de Michel Rocard ne compte pas de secrétariat d'Etat chargé spécifiquement des rapatriés. C'est Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, qui avait en principe compétence pour ce dossier, repris depuis mercredi par M. Evin.

[Né en février 1941 à Oran, M. Benassayag est entré en 1967 à la Convention des institutions républicaines, mouvement qu'animait M. François Mitterrand jusqu'au congrès socialiste d'Epinay, en 1971. En novembre 1987, bien avant que le chef de l'Etat ne se porte officiellement candidat à un deuxième mandat, M. Benassayag avait lancé les « comités François Mitterrand » qui se sont dissous après le 8 mai. Proche de Laurent Fabius, M. Benassayag a participé à la rédaction de l'ouvrage *les Pieds-Noirs* (1982) au Club français du livre. Il est marié et père de deux enfants.]

Politique

Le premier mouvement préfectoral de la nouvelle législature

Le conseil des ministres du mercredi 27 juillet a approuvé le premier mouvement préfectoral présenté depuis sa nomination par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe.

Il est habituel qu'après chaque alternance le gouvernement procède à une vaste rotation des préfets. Ainsi, en juillet 1981, quarante-quatre postes avaient été concernés le même jour par Gaston Defferre. De grands mouvements préfectoraux s'étaient produits également en 1984 et 1985 après l'arrivée de M. Pierre Joxe au ministère de l'intérieur. Au total, plus de trois cents préfets avaient été déplacés entre 1981 et 1985 (*le Monde* du 2 août 1985). Le premier mouvement préfectoral de la cohabitation n'avait concerné que huit préfectures mais d'autres mouvements s'étaient succédé pendant l'année 1986.

En revenant place Beauvau, M. Joxe semble maintenant préférer — comme M. Pasqua — la politique des « petits paquets ». C'est pourquoi ce premier mouvement, qui pourrait être suivi d'un autre pendant l'été, ne concerne qu'une douzaine de postes.

Quatre critères, assure-t-on au ministère de l'intérieur, ont guidé les choix du gouvernement pour donner à ces nominations un caractère plus mécanique que politique : le retour dans les préfectures de certains membres de cabinets ministériels du gouvernement Chirac (c'est le cas de M. Landouzy) ; le rétablissement dans leur corps d'origine de certains préfets qui estimaient avoir été mis au « placard » depuis 1986 ; une certaine « ouverture » ; enfin, un certain rajeunissement avec la promotion de sous-préfets.

Le respect de ces critères avait aussi pour objectif d'échapper au reproche de procéder à une « chasse aux sorcières » dans un domaine qui, dans le passé, a souvent donné prise à ce genre d'accusation.

A. P.

AUVERGNE : M. Bernard Landouzy

M. Bernard Landouzy, préfet hors cadre, est nommé préfet de la région d'Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme, en remplacement de M. Jacques Guérin, nommé préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine.

[M. Bernard Landouzy, né le 16 juin 1933, à Paris, ancien élève de l'ENA, a commencé sa carrière administrative comme chef de cabinet du préfet de Saïda en 1961. Ensuite, il a été notamment secrétaire général du Morbihan (1969-1973), sous-préfet de Brest (1973-1977), préfet de la région Réunion (1977-1980). Conseiller technique pour les DOM-TOM au secrétariat général de l'Elysée en 1980, il est devenu commissaire de la République de la Haute-Marne en 1982, des Pyrénées-Atlantiques en 1983 et en 1985 de la région Corse et du département de la Corse-du-Sud.

Nommé préfet hors cadre en 1986, il était devenu directeur du cabinet du ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Séguin].

BRETAGNE : M. Jacques Guérin

M. Jacques Guérin, préfet de la région Auvergne, est nommé préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine.

[Né en 1925 à Saint-Germain-et-Mons, en Dordogne, diplômé d'études supérieures de droit et de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Guérin devient en 1952 chef de cabinet du préfet du Cantal. Il est ensuite sous-préfet de Blaye, de Segré, de Langon et directeur du cabinet du préfet de la région d'Aquitaine. En 1974, il est nommé sous-préfet de Bastia et en 1975 sous-préfet de Thionville.

Successivement préfet des Deux-Sèvres (1977), préfet du Cantal (1981), préfet de la Saône-et-Loire (1982), il avait été nommé commissaire de la République du Puy-de-Dôme et de la région Auvergne en 1985].

AUBE : M. Philippe Massoni

M. Philippe Massoni, directeur central des renseignements généraux, est nommé préfet de l'Aube en remplacement de M. Astruc nommé préfet de Lot-et-Garonne.

[Né le 13 janvier 1936 à Marseille, M. Philippe Massoni est entré dans la police en 1962 comme commissaire de police, affecté à la préfecture de police de Paris. Licencié en droit, diplômé d'études supérieures de police et criminalistique, ancien auditeur à l'Institut des hautes études de la défense nationale, M. Massoni a fait toute sa carrière à la police judiciaire et aux renseignements généraux de la préfecture de police avant d'être nommé en 1980, directeur des services techniques de la préfecture de police, poste qu'il occupait jusqu'à sa nomination le 22 mars, comme directeur adjoint du cabinet de M. Robert Pandraud.

Cependant, de 1976 à 1980, M. Massoni fut détaché comme chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Jacques Chirac, puis M. Raymond Barre, où il avait en charge les relations avec la police nationale.

Il avait été nommé préfet hors cadre puis directeur central des RG en 1987.]

HAUTE-CORSE : M. Bernard Boucault

M. Bernard Boucault, sous-préfet secrétaire général des Alpes-Maritimes, est nommé préfet de la Haute-Corse en remplacement de M. Michel Besse, nommé préfet hors cadre.

[M. Bernard Boucault, né le 17 juillet 1948, licencié en droit DES de droit public, ancien élève de l'ENA, a notamment occupé les fonctions d'administrateur civil au ministère de l'intérieur en 1975, sous-préfet directeur de cabinet du préfet du Var en 1975, directeur du cabinet du préfet de la région Bretagne en 1977 et secrétaire général de la préfecture de Haute-Saône en 1978. Il a été ensuite directeur adjoint des stages à l'ENA en 1980, chef de cabinet du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Delors, en 1983, puis conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation M. Joxe en 1984. Il était secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes depuis 1986.]

FINISTÈRE : M. Maurice Saborin

M. Maurice Saborin, trésorier payeur général de la Meuse, est nommé préfet du Finistère en remplacement de M. Bernard Grasset, nommé le 29 juin haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

[Né le 3 juin 1933 à Biol (Isère), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, M. Maurice Saborin est nommé sous-préfet en août 1968 et exerce les fonctions de directeur du cabinet du préfet de Lozère, puis, la même année, celles de sous-préfet d'Ussel. Devenu administrateur civil de première classe, en 1971, il fait partie du cabinet de M. Jacques Chirac, de 1972 à 1974, successivement au ministère chargé des relations avec le Parlement, puis au ministère de l'agriculture et au ministère de l'intérieur. Avant d'être nommé secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais il avait occupé les mêmes fonctions à la préfecture de Maine-et-Loire.

Nommé préfet, commissaire de la République du Cantal en 1982, il avait été ensuite préfet de la Guadeloupe en 1984 avant d'être mis hors cadre en 1986.]

GUYANE : M. Jean-Pierre Lacroix

M. Jean-Pierre Lacroix, sous-préfet, secrétaire général du Pas-de-Calais, est nommé préfet de la Guyane en remplacement de M. Jacques Dewatre, nommé préfet de Saône-et-Loire.

[Né le 30 juin 1942 en Avignon, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Jean-Pierre Lacroix a commencé sa carrière en 1972 comme administrateur civil affecté au ministère de la défense. Nommé sous-préfet, directeur du cabinet du préfet du Haut-Rhin en 1974, il devient secrétaire général du Lot en 1976, puis en 1978 sous-préfet de Saint-Gaudens. Secrétaire général de l'Eure (1980), chef de cabinet de M. Maurice Faure au ministère de le justice en 1981, puis secrétaire général pour les affaires régionales d'Auvergne en 1982, il avait été nommé secrétaire général dans le Pas-de-Calais en 1984.]

LOT-ET-GARONNE : M. Jean-Charles Astruc

M. Jean-Charles Astruc, préfet de l'Aube, est nommé préfet de Lot-et-Garonne en remplacement de M. Serge Thirioux nommé hors cadre.

[Né le 14 juin 1932 à Chaville (Hauts-de-Seine), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jean-Charles Astruc, chef de cabinet du préfet des Landes en 1959, occupe divers postes en Algérie avant d'être nommé sous-préfet en 1963, en poste à la Réunion (1965), puis à la Guadeloupe (1967). Chef du cabinet de M. Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, de novembre 1970 à septembre 1971, puis conseiller technique au cabinet du ministre délégué à la protection de la nature, M. Robert Poujade, de septembre 1971 à juillet 1972, sous-préfet en 1974, il avait été nommé secrétaire général de la Somme le 18 juillet 1982. Depuis 1987, il assurait les fonctions de préfet de l'Aube.]

NIÈVRE : M. Jacques Lambert

M. Jacques Lambert, administrateur civil, est nommé préfet de la Nièvre en remplacement de M. Jacques Fournet, nommé directeur central des renseignements généraux.

[M. Jacques Lambert, né le 24 avril 1948, licencié ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, ancien élève de l'ENA, a commencé sa carrière administrative comme administrateur civil au ministère de l'intérieur en 1976. Il a ensuite été notamment sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de Loir-et-Cher en 1976, directeur du cabinet du préfet de la Loire en 1978, directeur du cabinet du haut-commissaire de la République en Polynésie française en 1980, chef de la subdivision administrative des îles du Vent en 1981. Devenu chef du cabinet du premier ministre, M. Pierre Mauroy en 1983, puis en 1984 chef du cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle M. Michel Delebarre, il avait été nommé directeur du cabinet du secrétaire général du gouvernement en 1985.]

SAONE-ET-LOIRE : M. Jacques Dewatre.

M. Jacques Dewatre, préfet de la Guyane, est nommé préfet de Saône-et-Loire en remplacement de M. Yves Moures nommé préfet hors cadre.

[Né le 5 juin 1936 à Limoges (Haute-Vienne), M. Jacques Dewatre, nommé directeur de la défense et de la sécurité civile, est un ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Officier de l'armée active depuis 1958, il devient en 1974 sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de l'Aude. Après des postes outre-mer, notamment en Polynésie française, il est en juin 1981 chef de cabinet de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement. Nommé secrétaire général de la préfecture des Yvelines en 1984, il devient, en mars 1985, préfet hors cadre, directeur du service central des CRS. En octobre 1985, il est nommé directeur de la défense et de la sécurité civiles, puis, en 1986, préfet de la Guyane.]

WALLIS-ET-FUTUNA : M. Roger Dumec.

M. Roger Dumec, sous-préfet du Havre, est nommé préfet administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna en remplacement de M. Gérard Lambotte nommé hors cadre.

[Né le 25 mars 1930 à Paris, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse, M. Roger Dumec a été chargé de mission contractuel à l'ambassade de France à Tunis de 1954 à 1961, puis successivement chargé de mission au ministère des affaires étrangères en 1961, conseiller administratif des services universitaires, affecté à la préfecture de Paris en 1963, secrétaire général de l'Observatoire de Paris en 1969, secrétaire général de l'académie de Créteil en 1972, administrateur civil affecté au ministère de l'éducation en 1977, affecté au ministère de l'intérieur et de la décentralisation chargé de mission auprès du directeur général de l'administration en 1981. Il est affecté comme sous-préfet de Saint-Pierre-de-la-Réunion, en 1982, avant d'être nommé commissaire adjoint de la République de l'arrondissement du Havre, en 1984.]

Police

Mouvement de responsables policiers

• Six nominations à la préfecture de police de Paris • M. Le Doussal remplace M. Leclerc à l'IGPN

Dans les prochains jours, la préfecture de police de Paris connaîtra un important mouvement de responsables, décidé par M. Pierre Joxe avant la désignation du nouveau préfet de police, M. Pierre Verbrugghe. Il concerne six postes, parmi lesquels la direction de la sécurité publique, confiée à M. Jacques Spinosi, qui remplace M. Georges Le Corre, parti à la retraite, et la direction de l'Inspection générale des services (IGS), confiée à M. Pierre-Jean Camborde, qui remplace M. Roger Le Doussal. Par ricochet, ce mouvement parisien atteint une direction centrale du ministère de l'intérieur : M. Le Doussal est promu directeur de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) — dont l'IGS est une sous-direction — où il remplace M. Marcel Leclerc, nommé en avril 1986, qui reste membre de l'IGPN.

La direction de la sécurité publique est le lieu névralgique de la préfecture de police : elle a sous sa responsabilité les effectifs de police en tenue, la circulation, le maintien de l'ordre, les commissariats d'arrondissement et les six districts qui partagent la capitale. Comme pour le préfet de police ou le directeur de la police judiciaire parisienne, postes dont les titulaires viennent de changer (*le Monde* du 28 juillet), le mouvement actuel a pour point de départ la retraite de l'actuel directeur, M. Le Corre. Les nominations qui s'ensuivent, dans leur diversité, ne sauraient être rapportées à des critères politiques. Sauf sur un cas, le départ de M. Marcel Leclerc de la direction de l'IGPN.

Figure de la PJ parisienne, M. Leclerc s'était opposé, dès 1982, au premier des ministres socialistes de l'intérieur, Gaston Defferre. « Mis au placard » à l'IGPN, il revint à un poste de responsabilité après mars 1986, ne faisant pas mystère de son engagement aux côtés de la majorité d'alors. Au début de cette année, il avait, selon une procédure inhabituelle, pris lui-même en main l'enquête sur les « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature, anciens gendarmes liés à M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée. Dans l'entourage du président de la République, on estime qu'il mena ces investigations *« dans un esprit partisan »*, avec la volonté d'atteindre M. François Mitterrand.

Dans l'immédiat, M. Leclerc ne reçoit pas de lot de consolation. Son successeur, M. Le Doussal, jusqu'alors « patron » de l'IGS, la police des polices parisienne, n'est pas connu comme un homme de gauche, bien au contraire. En octobre 1984, alors qu'il était en poste à la sous-direction des courses et des jeux des renseignements généraux, M. Pierre Joxe — ont c'était le premier séjour place Beauvau — l'avait brusquement invité à quitter ce poste, où il semblait critiquer son action. M. Le Doussal avait été nommé à la tête de l'IGS en août 1986.

Quatre postes changent de titulaire à la direction de la sécurité publique parisienne. Actuel numéro trois de cette direction en tant que chef d'état-major, M. Jacques Spinosi devient directeur. Son adjoint sera désormais M. Yves Guillot, actuel chef du premier district (8e, 16e, 17e arrondissements), en remplacement de M. Pierre-Jean Camborde. Le nouveau chef d'état-major sera M. Jean Deubel, actuel chef du deuxième district (1er, 2e, 9e, 18e arrondissements). Enfin, M. Jean-Claude Guezou, actuel directeur du Centre national d'études et de formation (CNEF) de la police nationale à Gif-sur-Yvette, est nommé à la sous-direction des services généraux.

Il y remplace M. Jean-Paul Roger, qui part à la retraite. M. Roger était le directeur de permanence à la salle de commandement de la préfecture de police dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986, lors des manifestations étudiantes contre le projet Devaquet. C'est lui qui décida l'intervention du peloton voltigeur motocycliste (PVM), intervention qui devait entraîner la mort du jeune Malik Oussekine, rue Monsieur-le-Prince.

Deux autres postes changent de titulaire au sein de la préfecture de police. M. Daniel Leleu, actuel responsable des compagnies de circulation urbaines (CCU), devient sous-directeur des services techniques, son prédécesseur partant à la retraite. Il y secondera M. Robert Naud, ancien secrétaire général du Syndicat des commissaires de police. Enfin, M. Camborde, qui aurait espéré succéder à M. Le Corre, dont il était l'adjoint — mais M. Joxe se méfie des carrières programmées à l'avance par les fonctionnaires eux-mêmes, — se voit confier un poste prestigieux et délicat : la direction de l'IGS, sous-direction parisienne de l'IGPN.

EDWY PLENEL.

[Né le 19 août 1929, M. Roger Le Doussal est commissaire de police depuis le 12 mars 1952. D'abord en fonction à Alger, avant l'indépendance, il commence, à partir du 1er février 1962, une carrière à la direction centrale des renseignements généraux, ininterrompue jusqu'en avril 1985. Il sera successivement en fonction à Toulouse, à Paris, à Epinal, à Menton et à Nice, avant d'être nommé, le 27 juillet 1973, chef d'état-major à la direction centrale des RG. Nommé contrôleur général en décembre 1976, il devient sous-directeur chargé des courses et des jeux en février 1982. Reversé à la direction centrale sans attribution en octobre 1984, il rejoint l'IGPN en avril 1985, est nommé inspecteur général en juin 1986 et directeur de l'IGS, sous-directeur de l'IGPN le 2 août 1986.]

[Né le 17 juillet 1932, M. Pierre-Jean Camborde est commissaire de police depuis le 31 décembre 1960. Il commence sa carrière à l'Inspection générale des services (IGS), jusqu'en janvier 1965. Il occupera ensuite des postes de sécurité publique, toujours à la préfecture de police de Paris, à Montreuil, au Bureau d'études et de documentation, dans divers arrondissements de la capitale, avant d'être nommé chef d'état-major le 16 août 1981. Contrôleur général en 1983, inspecteur général en 1986, il est nommé adjoint au directeur de la sécurité publique le 14 février 1986.]

[Né le 20 janvier 1932, M. Jacques Spinosi est commissaire de police depuis le 1er juillet 1959. Il fera toute sa carrière à la préfecture de police de Paris, à la fois en police judiciaire et en sécurité publique. En poste à l'IGS jusqu'en avril 1962, il occupe des responsabilités en PJ à Puteaux, et à Paris jusqu'en juillet 1977. Il sera ensuite nommé en sécurité publique dans les 14e et 16e arrondissements, puis chef du 3e district et, enfin, chef du 6e district. Le 14 février 1986, il est nommé chef d'état-major à la direction de la sécurité publique. Depuis 1983, il est contrôleur général.]

Les suites de l'affaire Jobic

Le Syndicat des commissaires de police demande à M. Mitterrand de « mettre fin à la solitude du juge d'instruction »

Dans une lettre adressée à M. François Mitterrand le 15 juillet, le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale demande au président de la République de *« mettre fin très rapidement à la solitude du juge d'instruction »*. Cette initiative du syndicat majoritaire au sein de la hiérarchie policière fait suite aux rebondissements de l'affaire Jobic, du nom du commissaire inculpé depuis novembre 1987 de proxénétisme aggravé et de corruption passive. Prenant la défense de M. Jobic, qui est l'un des adhérents, le Syndicat critique le *« redoutable pouvoir »* du juge d'instruction et s'inquiète de *« l'irruption en force des médias dans le procès judiciaire »*.

Dans sa lettre adressée à M. Mitterrand, M. Daniel Dugléry, secrétaire général du Syndicat des commissaires, écrit notamment : *« Au cours des dernières semaines, la lecture de la presse a fourni chaque jour, dans ce qu'il est convenu d'appeler l'« affaire Jobic », son train de calomnies ou de scandales, accablant tour à tour justice, police et gendarmerie (...) Il est de plus en plus évident, dans le maelström politico-médiatique qui dénature trop souvent, aujourd'hui, certaines affaires, que les acteurs judiciaires ne mesurent pas toujours les conséquences de leurs actes et ne sont pas préparés à l'irruption en force des médias dans le procès judiciaire »*.

Estimant avoir *« retrouvé dans l'affaire Jobic toute la pathologie judiciaire qui a provoqué l'exécution d'un homme dans l'affaire Grégory Villemin »*, M. Dugléry ajoute : *« Le quatrième pouvoir, aussi généreux qu'irresponsable judiciairement, bouscule, de plus en plus, des concepts tenus pour surannés, pour imposer la désinvolture du « scoop ». Il est choquant de constater que le secret de l'instruction est ainsi quotidiennement violé, et de voir les parties civiles s'ériger en procureur pour organiser le procès public de leurs adversaires. Dans ce contexte, la présomption d'innocence tombe en désuétude »*.

Au nom de ce constat, le Syndicat des commissaires fait donc appel au président de la République, en tant que président du Conseil supérieur de la magistrature. Faute de moyens et, surtout, de magistrats, les textes instaurant la collégialité de l'instruction, votés en décembre 1987, n'ont toujours pas été appliqués, rappelle M. Dugléry, qui voudrait donc, que M. Mitterrand *« provoque une réflexion capable de mettre fin très rapidement à la solitude du juge d'instruction »*.

« Pour ne pas méconnaître la difficulté de recruter vite et bien, poursuit-il, *nous pensons que l'avènement d'un référé pénal serait une première mesure susceptible d'écarter les drames de l'erreur ou de l'arbitraire. »* De plus, les commissaires de police souhaitent, en tant qu'officiers de police judiciaire, pouvoir bénéficier, *« à l'instar des magistrats, des préfets ou des maires, de la collégialité d'instruction, prévue par l'article 681 du code de procédure pénale, lorsqu'ils sont mis en cause »*. Cet article spécifie que l'inculpation éventuelle de ces personnes est soumise à la chambre criminelle de la Cour de cassation, *« qui statue comme en matière de règlement de juges et désigne la chambre d'accusation qui pourra être chargée de l'instruction »*.

« Cette garantie nouvelle, conclut M. Dugléry, *permettrait de soutenir la détermination de ceux qui luttent aux avant-postes de la délinquance et de la criminalité et éviterait, en instaurant un contrôle sérieux de leur activité judiciaire, les fâcheux dérapages qui, malencontreusement, opposent la police à la justice. La solitude du juge d'instruction, confronté à l'intrusion massive des médias, devient trop lourde pour un homme investi, au regard des libertés individuelles, d'un redoutable pouvoir. »*

Le Syndicat des commissaires de police entend également exposer son point de vue aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ainsi qu'au garde des sceaux, auxquels il va demander audience. Il a récemment été reçu par M. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, avec lequel il a envisagé la création d'un groupe de travail commun aux deux organisations.

JUSTICE

A la chancellerie

M. Raingeard de la Blétière nommé directeur de l'administration centrale et de l'équipement

M. Louis-Marie Raingeard de la Blétière, quarante-quatre ans, a été nommé mercredi 27 juillet, en conseil des ministres, sur proposition du garde des sceaux, directeur de l'administration centrale et de l'équipement au ministère de la justice. A ce poste, il remplace M. Jean-Marc Sauvé, maître des requêtes au Conseil d'Etat, lui-même nommé, le 29 juin dernier, directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur.

[Né le 23 mars 1944 à Pont-Saint-Martin (Loire-Atlantique), M. Raingeard de la Blétière a été juge au tribunal de grande instance d'Epinal avant de rentrer, le 25 juin 1975, à l'administration centrale du ministère de la justice où il fut l'adjoint du chef du bureau du Plan et du programme. Il s'est occupé ensuite des prévisions et des études économiques, puis a été détaché, le 1er janvier 1985, au service juridique du Conseil constitutionnel. Enfin, depuis le 14 février 1986, il exerçait les fonctions de sous-directeur du budget et de la prévision à la chancellerie.]

Société

Secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes

Michèle André, pragmatique

Secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, Mme Michèle André *l'avoue avec un large sourire : si elle avait eu le choix, elle aurait pris le secrétariat d'Etat aux sports, mais voilà...!* *« Michel Rocard m'avait demandé si j'étais prête à faire partie de son gouvernement, j'avais dit oui sans condition, alors... »* Alors Michèle André continue à suivre les sportifs mais dans le cadre de la municipalité de Clermont-Ferrand où elle est adjointe au maire, M. Roger Quilliot. A Paris elle s'occupera des femmes.

Ce n'est tout de même pas par hasard si le premier ministre lui a demandé de venir près de lui pour cette tâche. De 1977 à 1979 elle a, en effet, été déléguée du Parti socialiste aux luttes des femmes (on ne parlait pas encore de droits) pour le Puy-de-Dôme. *« J'ai malheureusement perdu cette responsabilité après le congrès de Metz,* confie-t-elle. *Cela m'avait d'ailleurs heurté de voir comment une simple motion pouvait redistribuer les cartes. »*

En 1981, Mme Yvette Roudy devenue ministre des droits des femmes a pensé à cette compagne de lutte et l'a nommée déléguée régionale. Mme André a abandonné cette fonction *en 1983, après les élections* municipales qui l'ont amenée à la mairie de Clermont-Ferrand. Rocardienne de la première heure, elle est membre du comité directeur du Parti socialiste depuis *octobre* 1985... *« Ceci peut expliquer cela »,* dit-elle modestement, en remarquant qu'elle est la seule femme de son courant au gouvernement.

Un demi-strapontin pour la « moitié du ciel »

Le caractère ingrat de sa nouvelle tâche ne lui fait pas peur. Pourtant, il faut bien le reconnaître, la défense des femmes n'est plus de mode. Pour beaucoup de *Français le combat pour l'égalité* entre les hommes et les femmes est pratiquement gagné. Le premier ministre, en formant son premier gouvernement, n'avait *offert à celles qui, selon la* formule chinoise, représentent *« la moitié du ciel »,* ou qu'un demi-strapontin, Et, comble de la provocation aux yeux des féministes : un demi- strapontin relié à la famille. A ces critiques, Michèle André réplique : *« Pour Michel Rocard l'égalité va de soi, aussi n'a-t-il pas vu tout de suite la nécessité d'une représentante à part entière. Il a eu l'intelligence d'écouter les femmes, qui ont tout de suite protesté. »*

Installée dans son bureau du boulevard Malesherbes, Mme André, souvent distraite par des coups de téléphone provenant de la mairie de Clermont-Ferrand ou de l'école départementale des jeunes sourds, dont elle quitte la direction, étudie les dossiers en cours. Sur une lourde pile se trouve celui des pensions alimentaires...

« Il va falloir faire en sorte que les lois adoptées soient appliquées. Les dossiers Europe et formation ont été assez bien suivis de 1986 à 1988. Il n'en est pas de même pour tout ce qui concerne les droits propres, la dignité de la femme... » Le secrétaire d'Etat pense reprendre rapidement l'information sur la contraception, l'interruption volontaire de grossesse. Donner un nouveau dynamisme aux plans d'égalité professionnelle...

Mais avant de définir dans les détails sa politique, elle désire rencontrer Mme Hélène Dorlhac, qui représente la famille au gouvernement, et coordonner leurs actions.

Les associations féminines font déjà le siège de son ministère. Elle compte voir rapidement les préfets. A la rentrée, elle rencontrera les déléguées régionales...

Les nécessités du moment s'apparentent plutôt au travail de fourmi. Cela ne déplaîtpas à Mme Michèle André, fille de petits paysans : *« Chez nous,* dit-elle, *il fallait lutter pour survivre ».*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Depuis 1987

Stabilisation de l'immigration en France

En 1987 les ressortissants des pays de la CEE sont de plus en plus nombreux dans l'immigration légale en France, alors que le nombre des travailleurs saisonniers hors CEE diminue et que le flux d'immigration dû au regroupement familial se réduit. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée par l'Office des migrations internationales (OMI), rendue publique le mercredi 27 juillet par le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

12 231 travailleurs permanents et 76 647 saisonniers sont entrés sur le marché du travail l'année dernière. Au titre du regroupement des familles, 26 746 personnes en majorité en provenance de pays n'appartenant pas à la communauté, ont pu les accompagner. Parmi les travailleurs admis en France, 5 420 arrivent des Etats membres de la CEE, soit 44,3 % des travailleurs permanents. Ces entrées de communautaires sont en augmentation de 14,1 % par rapport à 1986, soit une progression beaucoup plus marquée que celle des personnes issues des pays d'émigration traditionnelle comme le Maroc, la Tunisie, la Turquie...

La qualification professionnelle des immigrants est de plus en plus élevée. La proportion des cadres et des techniciens passe de 33,2 % en 1985 à 34 % en 1987, alors que celle des ouvriers et des employés non qualifiés enregistre une baisse, ne représentant plus que 27 % des immigrés contre 28,5 % en 1986. Les trois-quarts des travailleurs permanents sont employés dans le tertiaire, c'est-à-dire les services, le commerce et les transports.

Le recul de l'immigration saisonnière est de 6,2 % par rapport à 1986, avec 5 023 personnes en moins. Elle est due notamment à la baisse du recrutement des vendangeurs.

ENVIRONNEMENT

Huit semaines après l'incendie de l'usine Protex

Des produits toxiques vont être rejetés dans le fleuve

Pour remettre en état la station d'épuration de l'usine Protex à Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire), qui avait explosé et provoqué une pollution en juin dernier, les 3 000 mètres cubes de produits toxiques qu'elle contient encore vont être envoyés à partir de la semaine prochaine dans la rivière Brenne.

Cette décision, qui a été prise à l'issue de négociations entre les dirigeants de l'entreprise, l'administration et la Commission d'évaluation mise en place par Brice Lalonde, peut paraître bizarre, mais il n'y aurait pas moyen de faire autrement. Il a été précisé que ces produits, traités biologiquement, sont de moins en moins toxiques, et seront évacués à raison de 130 mètres cubes par jour. Leur dissolution serait donc pratiquement assurée avant leur arrivée dans la Loire. Une surveillance du cours d'eau sera installée.

L'usine Protex va d'autre part être obligée de construire un bassin de rétention, et se voit contrainte de baisser le nombre de ses produits toxiques (jusqu'à 800). La production d'oxyde d'éthylène, notamment, un produit qui avait provoqué la catastrophe de Los Alfaques en Espagne, sera arrêtée. – *(Corresp.)*

ÉDUCATION

Deux nouveaux directeurs au ministère de l'éducation

M. Michel Combarnous, professeur à l'université de Bordeaux I, est nommé directeur de la recherche au ministère de l'éducation nationale. Il succède à ce poste à M. Jacques Joussot-Dubien.

[Né en 1940, M. Michel Combarnous, ancien élève de l'école Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des pétroles et moteurs, est docteur ès sciences physiques. Il a exercé diverses fonctions à l'Institut français du pétrole, à l'Institut national polytechnique de Toulouse. Maître de conférences (1973) puis professeur (1977) à l'université de Bordeaux, M. Combarnous a par ailleurs occupé le poste de directeur scientifique du département « sciences physiques pour l'ingénieur » au CNRS de 1980 à 1985. Conseiller technique ou administrateur de plusieurs grandes entreprises dont la régie Renault ou l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), M. Combarnous poursuit ses recherches sur la convection thermique, les problèmes énergétiques, la géothermie... Il est correspondant de l'Académie des sciences depuis 1978 et membre *du Comité national d'évaluation des universités* depuis 1985.]

M. Pierre Dasté, chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale, est nommé directeur des personnels enseignants des lycées et collèges. Il remplace M. Paul Muller qui sera intégré dans le corps de l'inspection générale.

[Né le 6 juin 1932 à Gourdon (Lot), M. Pierre Dasté est licencié ès lettres et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. En 1968 il entre au ministère de l'éducation nationale comme chef des bureaux de l'orientation. Rapporteur de la commission de l'éducation nationale du VIIe Plan, sous-directeur de l'ONISEP (1970-1973), il devient sous-directeur de l'orientation et de la pédagogie, puis de la coordination et *enfin adjoint au directeur général* de la programmation et de la coordination au ministère de l'éducation nationale (1975-1981). Parallèlement, M. Pierre Dasté fut conseiller technique puis directeur adjoint du cabinet de M. Christian Beullac de 1978 à 1981. Il s'est vu confier ensuite la direction des affaires financières jusqu'en 1985. M. Pierre Dasté est membre du conseil supérieur de l'éducation nationale.]

Deux nouveaux recteurs

M. Gabriel Bianciotto à l'académie de Rouen

Le conseil des ministres du mercredi 13 juillet a nommé M. Gabriel Bianciotto recteur de l'académie de Rouen, en remplacement de M. Daniel Bancel, nommé au cabinet du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, M. Lionel Jospin. Le gouvenement se contente donc de remplacer M. Daniel Bancel sans procéder à un mouvement de plus grande ampleur des responsables d'académie, comme cela avait été le cas en 1981 et 1986.

[Né le 1er février 1936 à La Tronche (Isère), M. Gabriel Bianciotto, après des études d'instituteur à Grenoble, a été élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé de lettres modernes en 1961, il est nommé assistant, puis maître-assistant en 1969, à la Sorbonne. Chargé d'enseignement à l'université de Rouen en 1970, il est nommé professeur dans cet établissement en 1982. En août 1984, dès l'arrivée de M. Chevènement au ministère de l'éducation nationale, il est nommé recteur de l'académie de Poitiers, où il reste en poste jusqu'au 22 décembre 1987, assurant notamment la création du « lycée innovant », dans le parc du Futuroscope, à Jaunay-Clan, dont M. René Monory, ministre de l'éducation nationale d'alors, était le maître d'œuvre. Depuis son remplacement au rectorat de Poitiers par M. Henri Legoherel,il était professeur à l'université de Poitiers. M. Bianchiotto est l'auteur d'ouvrages sur la littérature du Moyen Age.]

M. Claude Lombois, à l'académie de Limoges

M. Claude Lombois, professeur de droit privé à l'université de Paris-II, a été nommé recteur de l'académie de Limoges en remplacement de M. Armel Pécheul.

[Né en 1934, Claude Lombois est agrégé de droit. Il a commencé sa carrière à l'éducation nationale comme secrétaire d'administration scolaire et universitaire de 1953 à 1957. Il est ensuite assistant puis maître de conférences à la faculté de droit et des sciences économiques de Poitiers jusqu'en 1966. De 1966 à 1978, il est professeur de droit civil à Limoges, dont il est le doyen entre 1966 et 1972. De 1978 à 1981, Claude Lombois est professeur de droit privé à l'université de Paris-II, poste qu'il retrouve en 1986 après avoir été recteur de l'académie d'Aix-Marseille. Il est l'auteur de nombreuses publications sur le droit pénal international.]

Le ministère répartit les crédits du « plan d'urgence »

A la suite du « plan d'urgence » *en faveur* de l'éducation, adopté au début du mois de juin (*le Monde* du 3 juin), le ministère de l'éducation nationale avait obtenu 1,2 milliard de francs de crédits supplémentaires pour l'année 1988. Certaines des mesures prises à cette occasion sont de *nature générale, comme le relèvement* de 40 % du montant des heures complémentaires dans l'enseignement supérieur ou la revalorisation de 10 % des bourses accordées aux étudiants. En revanche, une partie des crédits supplémentaires, portant notamment sur l'amélioration du cadre de vie, nécessitaient des arbitrages entre les établissements. Le ministère vient de faire connaître la répartition de ces crédits.

En matière de constructions scolaires, 115 millions de francs sont venus s'ajouter aux 109 millions initialement prévus au budget 1988. Les lycées et collèges de métropole recevront 111,3 millions destinés notamment à la restauration du lycée international de Saint-Germain-en-Laye, l'extension du lycée international de Ferney-Voltaire (Ain), la poursuite du réaménagement du lycée sportif de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) et la rénovation du Lycée français de Bruxelles. D'autre part, plusieurs constructions sont en cours dans les établissements des Territoires d'outre-mer : 99,4 millions sont prévus pour les lycées de Nouméa, Papeete, Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi que pour les collèges de Mayotte et Wallis-et-Futuna. Enfin 13,5 millions permettront la rénovation des centres d'examens, en particulier celui d'Arcueil (Hauts-de-Seine).

Dans l'enseignement supérieur, les crédits ont été répartis pour les cités universitaires (50 millions de francs), les bibliothèques (50 millions), et la rénovation des locaux universitaires (100 millions). Trois *résidences universitaires très dégradées* vont bénéficier de la plus grosse part des crédits supplémentaires : Nanterre (15 millions), Antony (Hauts-de-Seine) (15 millions) et Lyon « André-Allix » (5 millions), le reste étant saupoudré sur les autres résidences.

Les 100 millions de francs supplémentaires pour l'entretien des établissements ont été répartis sur l'ensemble des universités. Aix-Marseille (5 millions), Bordeaux (4,5 millions), Lille (5,5 millions), *Lyon (6,5 millions)*, Nancy (4,8 millions), Strasbourg (4,5 millions) et Toulouse (5,5 millions) sont les principales bénéficiaires en province. La région parisienne recevra pour sa part environ 25 millions de francs, dont plus de 8 millions pour les deux universités du campus de Jussieu (Paris-VI et Paris-VII).

Enfin les 50 millions de francs de crédits supplémentaires pour les bibliothèques universitaires seront consacrés principalement à l'acquisition *d'ouvrages, notamment pour les* étudiants de premier cycle (36 millions) ; le reste des crédits permettra de moderniser des équipements (2 millions), de faciliter le libre accès aux bibliothèques (7 millions) et de recruter des *« moniteurs étudiants » pour assurer la rentrée et* pallier les insuffisances de personnel (2 millions).

SPORTS

FOOTBALL : Championnat de France

Match aux vestiaires

Des incidents entre joueurs ont marqué, le mercredi 27 juillet, au stade vélodrome de Marseille, le retour aux vestiaires des Marseillais et des Sochaliens, opposés pour la troisième journée du championnat de France. Selon les dirigeants du *Doubs, un membre du service* d'ordre marseillais aurait frappé le joueur yougoslave Bazdarevic. Bernard Tapie a affirmé n'avoir rien vu.

Ces incidents surviennent alors que le championnat essuie une tempête d'avertissements (une trentaine distribués à chaque journée). Deux expulsions, celles de Lacuesta (Cannes) et de Mobati (Lille), ont même marqué la soirée de mercredi. Les nouveaux règlements (suspension automatique pour deux avertissements à moins de dix matches d'intervalle) ne semblent pas encore agir sur les esprits.

De même, la règle de la victoire à trois points destinée à promouvoir le football offensif ne se traduit par aucune augmentation du nombre de buts marqués (deux par match en moyenne). Après trois journées, Sochaux, Lille et Toulon sont les leaders inattendus du classement. Paris-SG et Bordeaux, qui suivent à un point, comptent un match de moins.

RÉSULTATS DE LA TROISIÈME JOURNÉE

PREMIÈRE DIVISION

*Bordeaux b. Montpellier	2-1
*Nantes et Toulon	0-0
*Monaco et Lille	1-1
*Matra-Racing b. Saint-Etienne	3-1
*Marseille et Sochaux	0-0
*Metz b. Caen	1-0
Auxerre b. *Lens	1-0
*Laval b. Toulouse	2-0
*Strasbourg b. Nice	3-0
Paris-SG b. *Cannes	3-0

Classement. – 1. Sochaux, 7 pts; 2. Lille, 7 ; 3. Toulon, 7 ; 4. Paris-SG, 6 ; 5. Bordeaux, 6 ; 6. Auxerre, 6 ; 7. Toulouse, 6 ; 8. Monaco, 5 ; 9. Nantes, 5 ; 10. Strasbourg, 4 ; 11. Nice, 4 ; 12. Laval, 3 ; 13. Matra-Racing, 3 ; 14. Metz, 3 ; 15. Cannes, 3 ; 16. Montpellier, 2 ; 17. Marseille, 2 ; 18. Saint-Etienne, 1 ; 19. Lens, 0 ; 20. Caen, 0.

DEUXIÈME DIVISION

Groupe A

*Reims et Brest	1-1
*Mulhouse b. Rennes	3-2
*Rouen et Angers	1-1
*Gueugnon et Abbeville	1-1
*Beauvais b. La Roche AEPB	2-0
*Dunkerque b. Le Touquet	2-0
*Créteil et Nancy	0-0
*Guingamp b. Valenciennes	3-2
*Quimper b. Le Mans	2-0

Classement. – 1. Mulhouse, 9 pts ; 2. Quimper, Brest, Beauvais, Guingamp, 7.

Groupe B

*Niort et Montceau	1-1
*Lyon b. Martigues	5-0
*Nîmes b. Sète	2-0
*Cuiseaux-L b. Dijon	1-0
Istres b. *Clermont-Ferrand	3-1
*Rodez et Alès	1-1
*Le Puy b. Grenoble	2-0
Le Havre b. *Orléans	3-0
*Bastia b. Annecy	3-2

Classement. – 1. Lyon, 9 pts ; 2. Bastia, 7 ; 3. Annecy, Le Puy, Nîmes, Cuiseaux-Loire, 6.

● **TENNIS : Tournoi de Bordeaux.** – Yannick Noah a battu, mercredi 27 juillet, l'Argentin Guillermo Rivas (6-7 [3-7], 7-5, 6-3) et s'est qualifié pour les huitièmes de finale du tournoi de Bordeaux doté de 250 000 dollars. l'Haïtien Agenor a triomphé de Thierry Tulasne (4-6, 6-2, 6-2) et Thierry Pham a battu l'Argentin Miniussi (6-3, 7-6 [7-5]).

Dopage

Un perchiste britannique interdit de compétition

Le perchiste britannique Jeff Gutteridge, médaille d'argent des Jeux du Commonwealth, espérait se qualifier pour les Jeux olympiques de Séoul. Mais, le mercredi 27 juillet, il a appris de sa fédération qu'il était radié à vie des compétitions pour dopage. Un premier contrôle effectué à l'improviste à la fin du mois d'avril alors que Jeff Gutteridge s'entraînait à Lanzarote (îles des Canaries) avait révélé la présence d'anabolisants et conduit à une suspension provisoire de l'athlète.

Les résultats de la contre-expertise divulgués mercredi ont confirmé la première analyse. Selon les règles internationales, la suspension de Gutteridge pourrait ne durer que deux ans. Mais un représentant de la Fédération britannique d'athlétisme (BAAB) *a déclaré que « rien ne serait fait pour réintégrer Gutteridge après cette période ».* Le perchiste de trente-deux ans, qui clame son innocence, affirme qu'il va poursuivre son entraînement.

FAITS DIVERS

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

Deux hommes entendus par la gendarmerie après le viol et l'assassinat d'une fillette

Deux hommes ont été interpellés après la découverte le mercredi 27 juillet du corps de la petite Céline Jourdan, sept ans, violée et assassinée alors qu'elle était en vacances chez son père à La Motte-du-Caire, un village de cinq cents habitants dans les Alpes-de-Haute-Provence. L'identité des suspects n'a pas été révélée, mais il s'agit, selon la gendarmerie, de deux *« marginaux »* installés dans une ferme en ruine à quelques kilomètres du village, sur les plateaux surplombant Sisteron. L'un d'eux, surnommé « l'Indien », vit de l'élevage de chèvres. L'autre, dit « le Tatoué », est arrivé récemment dans la région.

Les deux hommes étaient toujours en garde à vue à la gendarmerie de La Motte-du-Caire, jeudi matin. Ils ont été appréhendés à la suite du témoignage d'une personne âgée du village, qui a aperçu la petite fille en *compagnie de l'un d'entre eux dans* la soirée de sa disparition. Ils n'étaient cependant entendus qu'à titre de témoins, selon la gendarmerie.

Céline Jourdan, qui vit habituellement avec sa mère près de Sanary, dans le Var, était arrivée quelques jours plus tôt chez son père, qui tient le Café-restaurant de la poste. Elle a été vue pour la dernière fois sur la place du village, mardi 26 juillet, et son père a donné l'alerte vers 21 heures. Son corps n'a été retrouvé que mercredi à 15 heures après d'intenses recherches menées par la gendarmerie et la population, aidés de chiens et d'un hélicoptère de l'armée de terre. La fillette a été découverte dans un taillis, en bordure d'un torrent asséché, à quelques centaines de mètres seulement du village. Elle portait une profonde blessure à la tête. Selon la gendarmerie, Céline aurait été violentée et étranglée. Une autopsie devait être pratiquée le 28 juillet à Marseille pour préciser les causes de la mort de la fillette.

● **Règlement de comptes à Bastia : un mort, une touriste grièvement blessée.** – Un ferrailleur, Christian Natali, trente-huit ans, qui se trouvait à la terrasse d'un café de Bastia, a été tué, mercredi soir 27 juillet, de plusieurs balles de 11,43 millimètres tirées par un ou plusieurs inconnus qui, circulant à pied, ont réussi à prendre la fuite. Deux jeunes femmes installées à une *table voisine ont été blessées,* Mlle Isabelle Gaspari, touchée au pied,et une jeune touriste allemande, Ira Meinerzenzagen, grièvement atteinte à la colonne vertébrale. Le nom de Christian Natali avait été cité lors du meurtre d'un autre ferrailleur, Robert Morenas, tué le 20 août 1985. Deux membres de la famille Natali étaient eux-mêmes tombés sous les balles de tueurs : le père de Christian Natali, Pierre, abattu de dix balles de 11,43 millimètres à Bastia le 14 mars 1987 et son frère Geoffrey tombé deux mois plus tard le 26 mai 1987 à Corte.

● **Mouvement de protestation d'une cinquantaine de détenus à Toulouse.** – Une cinquantaine de détenus ont refusé de regagner leurs cellules après la promenade, mercredi après-midi 27 juillet, à la prison *Saint-Michel de Toulouse,* pour protester contre leurs conditions matérielles de détention. Le mouvement, qui a duré environ quinze minutes, a pris fin grâce à l'intervention du directeur de la police urbaine qui a persuadé les prisonniers de regagner leurs cellules. Durant la discussion, un cordon de police avait été mis en place autour de la prison.

Le Monde
DES LIVRES

Un Italien très sage et très extravagant

Qu'est-ce que la vraie modernité en art et en littérature ? Pour le savoir, il faut redécouvrir l'écrivain italien Giancarlo Marmori

LE journaliste, le traducteur, l'essayiste, le romancier, le poète Giancarlo Marmori était né à La Spezia, en 1925, et il est mort en 1982 à Paris, où il habitait depuis plus de trente ans. Reconnu comme l'un des fondateurs et principaux protagonistes du journalisme culturel de la péninsule, célébré au tout début des années 60 comme romancier, aussi bien en Italie qu'en France, il a été une sorte de directeur de conscience en matière d'art.

Pourtant, peu de gens se souviennent de lui. En Italie même, seuls deux de ses titres sont disponibles en librairie – un roman et un recueil de ses articles publiés après sa mort. Déjà Italo Calvino, dont Marmori fut le traducteur, mais avant tout une sorte d'âme *jumelle*, regrettait que même les journaux auxquels l'auteur de *l'Enlèvement de Vénus* avait tellement donné eussent passé presque sous silence sa disparition.

Le succès si persistant du proverbe qui veut que « *des goûts et des couleurs on ne dispute pas* » est sans doute dû au penchant, si universellement partagé, pour le *mauvais* goût. Certes, cette vue de l'esprit qu'est le goût pose un problème analogue à celui du temps chez saint Augustin, lequel n'ignorait pas ce que le temps était, sauf si on lui demandait de le définir.

Or, en matière de goût, Giancarlo Marmori, qui n'était pas un créateur de modes ni de sectes, tendait plutôt à une espèce d'œcuménisme esthétique, un sens inné de la justice qui lui faisait revendiquer ce que, précisément, les modes et les groupuscules théoriciens avaient refoulé, condamné, envoyé en enfer, au purgatoire dans le meilleur des cas.

Juste avant la dernière valse

Marmori n'était pas de ces critiques – ils sont la majorité – qui, pour vanter les vertus de l'un, ont besoin de démolir l'autre, qui croient que la beauté dépend des dogmes qu'ils inventent, ou qui, pariant que la postérité ne retiendra pas Untel, s'appliquent à le détruire pour être plus sûrs de gagner leur pari négatif. Insatiablement curieux, il était, avec une sorte de bonheur négligent, un éclaireur, un voyageur qui inventoriait les œuvres de la Sécession viennoise bien avant que Vienne ne s'aperçût que la chose avait eu lieu chez elle, juste avant la dernière valse. Pour être plus précis, quand un dessin de Klimt se bradait à une cinquantaine de milliers de lires... Et ce n'est qu'un exemple.

Comme disait Claudel à propos de Valéry – ce même Claudel pour qui souvent « *les gens croient avoir le goût classique, alors qu'ils n'ont que le goût bourgeois* ». – Marmori était avant tout un voluptueux et tout son art, une attention voluptueuse : « *L'esprit attentif à la chair et l'enveloppant d'une espèce de conscience épidermique, le plaisir atteint par la définition, tout un beau corps gagné, ainsi que par un frisson, par un réseau de propositions exquises.* »


GIANCARLO BOTTI
Giancarlo Marmori, métaphysicien de l'extravagance.

Aussi ne saurait-on trop conseiller aux promoteurs étourdis de la mode italienne en France de se pencher sur l'un de ses livres, *le Vergini funeste*, un essai que lui-même, ou l'éditeur, a défini comme une phénoménologie de la femme « *fin de siècle* », telle que les artistes et les écrivains l'ont représentée. Du Flaubert de *la Tentation de saint Antoine* à D'Annunzio ; des préraphaélites et Aubrey Beardsley, aux symbolistes belges, à Klimt, à Egon Schiele, sans oublier Moreau, Wilde, Rilke, Proust... Et, bien entendu, à l'entresol, l'ineffable Jean Lorrain, Catulle Mendès, et la grande devancière du mélodrame kitsch à la Marguerite Duras que fut Mme Rachilde. On ne saurait, en effet, trop recommander la traduction de cet ouvrage qui, au demeurant, se prêterait fort bien à une édition plus richement illustrée que l'originale, avec toutes ces ménades ornées comme des châsses, ou nues, telles des saint Sébastien de Folies-Bergère, une flèche scintillante dans une main, un éventail à plumes dans l'autre, les yeux révulsés, en proie à des orgasmes mystiques, la patine de l'ivoire des crucifix sur les joues, aspirant à des enfers mélodieux...

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 12.)

Lire également page 12 notre ensemble sur la littérature italienne.

Freud meurtrier de ses fils ?

L'assassin habitait-il au 19 ? Le père de la psychanalyse était-il responsable des malheurs d'Otto Gross et de Victor Tausk ?

LA psychanalyse a gardé deux cadavres dans son placard : l'un est celui de Victor Tausk, suicidé en juillet 1919, l'autre celui d'Otto Gross, mort d'inanition en février 1920. La fin tragique de ces deux hommes qui ne se connaissaient probablement pas fit régner un certain trouble au sein de la Société psychanalytique de Vienne. Les plus sages conseillèrent de ne pas rouvrir les placards. C'était oublier qu'en histoire de la psychanalyse il n'y a pas prescription.

Un demi-siècle après les faits, des fouineurs ont demandé à examiner les cadavres, et la rumeur a couru que l'assassin habitait au 19 Berggasse. Le père de la psychanalyse meurtrier de ses fils ? Armé de toute la panoplie de l'inconscient, Freud aurait-il d'une main poussé Victor Tausk au suicide, et de l'autre renvoyé Otto Gross à ses colifichets idéologiques et à son opium fatal ?

Paul Roazen, pour qui Freud et ses disciples ne faisaient que mimer la « tragédie de l'ingratitude », a tenté en 1969 de réhabiliter Victor Tausk dans un livre retentissant, *Animal mon frère toi* (1). Dix ans plus tard, Emmanuel Hurwitz, avec une biographie d'Otto Gross le Maudit (2), a suscité un frémissement dans le monde psychanalytique. Ces deux ouvrages péchaient par excès d'anti-freudisme : les gardiens du Temple s'en sont émus et ils ont préparé une contre-offensive. Kurt Eissler, secrétaire des Archives Freud, auteur de distinguées études sur Goethe ou sur la peur de l'impuissance chez Léonard de Vinci, a pris la tête d'une croisade contre les nouveaux biographes de Freud, tous soupçonnés d'hérésie. Son dernier livre, *le Suicide de Victor Tausk*, est une réponse à Paul Roazen, mais aussi à Emmanuel Hurwitz, puisque, aux yeux du psychanalyste new-yorkais, Tausk n'était qu'un séducteur sadique, coupable de cruauté envers les femmes et de négligence envers ses propres enfants, et Otto Gross, un « psychopathe » qui se faisait passer pour un génie.

Tausk et Gross incarnaient-ils des héros tragiques luttant contre Freud, le père de la horde primitive, ou n'étaient-ils que des agitateurs dont les travaux ne comptaient guère en regard de leurs frasques, leurs orgies et leurs succès auprès des femmes ? Les textes d'Otto Gross, publiés sous le titre *Révolution sur le divan*, avec une excellente introduction de Jacques Le Rider, devraient apporter un peu de sérénité au débat en donnant au lecteur l'occasion de juger Otto Gross à l'œuvre.

« Attention, il mord ! »

Selon Freud, ses disciples, étaient comme « *des chiens. Ils prennent un os sur la table et le mâchonnent dans un coin* ». Mais ils disent : « *C'est mon os !* » Avec Victor Tausk, Freud avait plutôt affaire à un « *chien en laisse* », tout à la fois fidèle et indocile. Quant à Otto Gross, le père de la psychanalyse avait sans doute appris à s'en méfier depuis le jour où ce jeune homme turbulent lui raconta un souvenir d'enfance : son père, en le présentant à un visiteur, avait mis en garde ce dernier par ces mots : « *Attention, il mord !* »

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 13.)

(1) Traduction française chez Payot, 1971.
(2) Zurich, 1979.

Lire également page 13 l'article de Léon Poliakoff : « La tradition juive oubliée » et « La psychanalyse face au nazisme ».

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Manières de dire

LA lecture à outrance offre une vue cavalière sans égale sur l'état de la langue, écrite et parlée. C'est une des rares activités, avec la fréquentation des arts plastiques et de la musique, où, ayant affaire à des artistes du passé autant et plus qu'à l'environnement immédiat, et changeant sans cesse d'époque, on regarde le présent comme un moment parmi d'autres, on perçoit des évolutions moins sensibles à ceux qui, par choix ou malgré eux, ne reçoivent d'autres signes que de leur temps, et de la parole.

D'habitude, l'homme de livres déplore que la langue écrite s'avilisse et que la parlée ne dise plus rien. Cette plainte screugneu rejoint, dans l'absurde, les lamentations moralistes sur la dégradation des mœurs, lesquelles, depuis le temps... Ce n'est pas si simple, ni si alarmant, du moins pour l'écrit. Le passage par l'imprimé oblige à un minimum de construction et d'affinement du propos, ce minimum qui distingue un télégramme dicté d'un message sur répondeur. Le livre le plus bâclé, même s'il est issu de conversations, prend une certaine densité, ne serait-ce que par l'évitement des répétitions et des malsonnances. Dans littérature, il y a ratures !

SI correcteurs et éditeurs laissent de plus en plus passer des erreurs matérielles, pressés qu'ils sont sans doute par l'accélération du marché et l'impatience des auteurs, la langue de ces derniers conserve, dans l'ensemble, un bon niveau de correction ; tout bonnement parce qu'ils se recrutent toujours autant chez les diplômés de l'enseignement supérieur, et qu'ils ont renoncé, pour l'heure, à se faire remarquer, comme leurs aînés des années 50-60, par des acrobaties formelles du type (pour simplifier) Céline, Joyce, ou nouveau roman...

Tout au plus note-t-on l'abandon, probablement irréversible, de certaines règles, hier sacrées. L'imparfait du subjonctif sombre doucement, au point que, quand il survit, cela fait voulu, affecté, petit doigt en l'air. Il est vraisemblable que les enfants partiront de plus en plus à l'étranger, au lieu de *pour*, et qu'ils en auront l'air *réjouis* – mis pour sembleront –, et non *réjoui sans s*, comme le voudrait l'accord avec *air*.

Plus dérangeant à la lecture, sous l'influence du déferlement oral au milieu duquel se débat l'écrit : les dialogues sont de moins en moins désignés par des guillemets, de l'italique ou des alinéas à tiret. Les propos tenus sont coulés dans une sorte de discours direct-indirect. Exemple : « *Elle lui a dit je t'aime, il a dit moi aussi.* » Marguerite Duras fait partie des derniers romanciers qui annoncent nettement les répliques par des « il dit » ou « elle dit », deux points à la ligne. Ce soin est devenu si rare qu'il passe pour une manière.

On observe en revanche une bonne résistance des livres à une mode qui a envahi la presse et la publicité de façon systématique : celle des jeux de mots. Cette résistance est méritoire et de bon augure, car contrepèteries et à-peu-près, naguère circonscrits aux feuilles satiriques, tendent à supplanter, à la « une » des journaux dans le vent, les événements qu'ils annoncent. Affiches et manchettes rivalisent de slogans où l'approximation et le « cuir » tiennent lieu de message. Qu'il s'agisse de drames mondiaux ou de jus de fruits, la vie culturelle de la rue est rythmée par des assauts de lapsus-clin d'œil dont la signification constante laisse les étrangers pantois : « *Rassurez-vous, bonnes gens, on reste entre nous, et il n'y a strictement rien à penser...* »

L'ÉCRIT ne peut plus se permettre d'ignorer l'oral, tant ce dernier a pris le pas sur lui, dans la masse des messages reçus. Le calcul a été fait : en trente ans, le flot de paroles que nous subissons chaque jour a décuplé, et l'emporte de loin sur le volume de signes imprimés, qui, eux, doivent être recherchés volontairement. Or la consommation audiovisuelle où nous baignons de force obéit à des règles d'audience maximale, donc de simplification extrême, et d'horreur du vide, du blanc, du silence. Les « locuteurs » sont condamnés à une syntaxe et à un vocabulaire basiques, à une langue de bois faussement savante, ainsi qu'aux formules de remplissage. Le langage désormais dominant et omniprésent ne véhicule plus guère que la bourre. Bourre et bourre et ratatam !

Cette « pensée » réduite à une musique d'ambiance pour ascenseurs de palace ne manque pas d'effets pervers. Par exemple, l'expression passe-partout : « Untel a été *tout à fait clair.* » Elle ne signifie pas du tout qu'« untel » s'est exprimé avec une exceptionnelle limpidité, la suite en témoigne ; elle ne fait que remplacer mécaniquement les deux-points-ouvrez-les-guillemets de l'écrit ou les « *je cite* » des débuts de la radio, en voie de disparition. Ainsi entend-on couramment : « *Untel a été tout à fait clair, il n'y aura pas de négociations !* » A ce compte, la notion de clarté est en passe de perdre toute espèce de sens.

(Lire la suite page 10.)

LA VIE LITTÉRAIRE

A la vitrine de La Hune

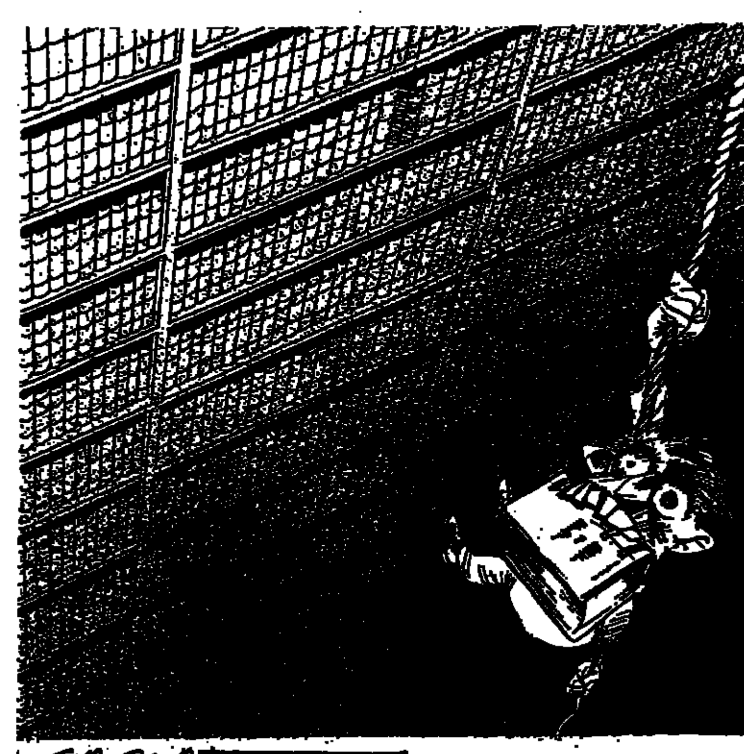
« Il me tardait de mettre à exécution la formule de librairie-galerie : attirer le Tout-Paris au premier étage, « donner à voir aux gloutons optiques », comme disait O. Henry, et vendre à tout ce beau monde des livres triés sur le volet », se souvient Bernard Gheerbrant, fondateur et animateur pendant trente ans de La Hune, la célèbre librairie-galerie du boulevard Saint-Germain. (1) L'histoire de ce mariage fécond entre la plume et le pinceau est présentée au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 17 octobre. L'exposition retrace les débuts risqués de La Hune, de son ouverture en 1944, *« au milieu des rumeurs de la guerre »*, à son installation définitive, en 1949, dans le *« triangle magique »* (le Flore, Lipp et Les Deux Magots). Dernière étape : en 1975, Gheerbrant cède la librairie à Flammarion et se replie rue de l'Abbaye dans la galerie qu'il avait acquise quelque temps auparavant.

L'ambiance de La Hune est recréée, grâce à la reproduction de vitrines réalisées par l'architecte Pierre Faucheux, telle qu'elle fut pour plusieurs générations d'écrivains, d'éditeurs et d'artistes. Parmi des objets exposés, on trouvera la correspondance entre les surréalistes, des affichettes du Club des libraires de France, et même un mur entier couvert par des slogans soixante-huitards.

Au-delà des anecdoctes, Gheerbrant se fait, dans son livre de souvenirs, le défenseur d'une certaine idée de la culture. Lorsque la FNAC s'installe à Montparnasse et pratique des ristournes faramineuses, qui menacent les petites librairies, Gheerbrant se rebelle contre cette transformation du livre en produit industriel. Aujourd'hui, il voit le royaume de ces petites librairies céder aux monopoles...

KIM STURGES.

(1) Bernard Gheerbrant : *A La Hune*, éd. du Centre Georges-Pompidou, 200 p., 195 F.



La reine du Danemark traductrice

Pour la reine du Danemark la traduction littéraire est, de passe-temps, devenue une véritable passion. On sait que Margrethe II avait traduit en danois il y a quelques années, en coopération avec son époux, le prince Henrik, d'origine française, *Tous les hommes sont mortels*, de Simone de Beauvoir, le seul livre de l'auteur du *Deuxième sexe* encore inconnu sur les bords du Sund.

Cette fois, elle s'est attaquée, seule, avec enthousiasme, à une trilogie historique suédoise due à un professeur de droit, Stig Strömholm, parue à Stockholm vers la fin des années 70, où cet ouvrage monumental avait rapidement atteint un tirage important. L'action se passe au cinquième siècle, à l'époque de l'invasion des Huns, dans la région de Strasbourg, au cœur d'une Europe en pleine gestation. La traduction de *la Plaine*, le premier volume de ce roman de mille pages illustré par la souveraine elle-même, qui a mis deux ans pour mener l'ensemble de ce travail à bien, sortira en septembre prochain chez l'éditeur Centrum, de Copenhague.

La reine, qui, par sa mère, descend des Bernadotte et de Joséphine de Beauharnais, considère le suédois, qu'elle parle couramment, comme sa seconde langue maternelle. Le roman de Stig Strömholm n'a jusqu'à présent été traduit qu'en allemand.

CAMILLE OLSEN.

La « sagesse » en Touraine

L'Institut collégial européen fête cette année son quarante et unième anniversaire. Aux participants de la première heure, André Malraux, Roger Caillois, Paul Claudel, Albert Camus, avaient succédé, parmi beaucoup d'autres, Nathalie Sarraute, Fernand Braudel, François Perroux, Michel Foucault, Jean Starobinski, Yves Bonnefoy, ou Emmanuel Le Roy Ladurie...

Son fondateur et animateur, Gilbert Gadoffre, codirecteur du séminaire interdisciplinaire du Collège de France, avait voulu, dès l'immédiat après-guerre, sceller la réconciliation par des rencontres culturelles franco-allemandes. Au cours des années suivantes, la vocation internationale de l'Institut collégial européen s'est amplifiée, alors que s'affirmait son interdisciplinarité. Après avoir été l'hôte de Royaumont, il organise depuis vingt-cinq ans son colloque d'été à Loches, au cœur de la Touraine humaniste. Gilbert Gadoffre n'a pas craint de mêler les nationalités, les générations et les disciplines, en s'entourant d'une pléiade d'intervenants qui souscrivent aux mêmes exigences intellectuelles.

Cette année, « Les sagesse du monde » ont été à l'honneur. Au terme d'une semaine de réflexion, et par le biais d'une douzaine de communications explorant la figure du sage à travers les époques et les aires culturelles les plus variées, trois formes essentielles de la sagesse sont apparues : pratique, humaniste, transcendée. Charles-Henri de Fouchécour a illustré d'une formule saisissante, empruntée à un sage iranien, l'originalité et la diversité des approches : *« La sagesse est descendue du ciel pour s'installer : dans le cerveau des Grecs, dans la langue des Arabes, dans la main des Chinois, et dans le cœur des Perses. »*

En attendant la prochaine réunion, centrée sur la culture européenne, Gilbert Gadoffre vient de publier les actes de trois colloques consacrés à l'histoire, ses certitudes, ses incertitudes, sa vérité, et son évolution. Un exemple de plus des travaux menés par l'Institut collégial européen, dans l'atmosphère qui lui est bien particulière de haute érudition et de réelle convivialité.

★ CERTITUDES ET INCERTITUDES DE L'HISTOIRE, sous la direction de Gilbert Gadoffre. Presses universitaires de France, 220 p., 140 F. Institut collégial européen, logis des Montains, 37600 Loches.

Christine Jacquet, l'oubliée de la nuit

La romancière Christine Jacquet a résilié, le 29 juin dernier, le sursis qu'elle s'accordait depuis quelques années. En se donnant la mort, elle a ajouté quelques points de suspension à une existence qu'elle avait voulu insoumise.

Elle était née à Lyon le 23 avril 1951, mais, très tôt, avait élu domicile dans le neuvième arrondissement de Paris. Cette oubliée de la nuit, qui n'aimait que les lumières artificielles, ne pouvait respirer et écrire loin de la gare du Nord. Elle se sentait comme à l'abri sur les quais de cette résidence secondaire. L'anonymat la rassurait sur son identité, et elle s'amusait parfois à prêter des destinées à des voyageurs qui n'avaient jusqu'alors que des destinations.

Elle laisse deux romans : *Vingt mille ans après Jissé* (Laffont, 1981) et *Angle mort* (Laffont, 1985). Deux bombes chargées d'invectives et de beauté convulsive. Deux bouées de sauvetage, aussi, car cette jeune femme timide, qui dissimulait des orages derrière ses yeux verts, croyait en la fraternité des esseulés.

L'insuccès relatif de ses livres ne la chagrina pas outre mesure, mais elle ne supporta pas l'indifférence de la critique. Et, un soir, elle fit un esclandre sur le plateau de « Droit de réponse ». Les journalistes présents prirent pour de l'aigreur son désarroi, et ses mots se perdirent dans le brouhaha des uns et les ricanements des autres.

Christine Jacquet, c'était aussi une voix au timbre indéfinissable, entre rires et larmes. Elle rédigeait ses chroniques pour France-Culture sur des cahiers d'écolier et les lisait d'une traite. Elle y exprimait son peu de goût pour les pesanteurs de la vie quotidienne. Mais son humour était tel qu'elle aurait fait rire en relatant une catastrophe. Un après-midi de juin, elle a trompé la vigilance de ses amis...

PIERRE DRACHLINE.

● EN POCHE

● Grande fresque historique, roman de l'exil et de la quête spirituelle, *Migrations*, de Milos Tsernianski, traduit du serbo-croate par Velimir Popovic en 1986, raconte la fuite en Autriche des Serbes aux dix-huitième siècle, tentant d'échapper à l'occupant turc (Livre de poche, nº 6472).

● Dans une belle édition, dûment présentée et annotée par Michel Delon, les *« pages de meurtre et de sang »* du *Jardin des supplices* d'Octave Mirbeau (Folio, nº 1899).

● Paru en 1891, huit ans avant le *Jardin des supplices*, *Là-bas* de Huysmans se situe sur le versant occultiste et « mystique » de la littérature « fin de siècle ». Présenté par Alain Buisine (Livre de poche, nº 725).

● Dans la série médiévale de « 10/18 », dirigée par Paul Zumthor, trois nouveaux titres : une édition des *Poèmes* d'Alain Chartier, écrivain et diplomate de Charles VII à l'époque d'Azincourt, présentée et établie par James Laidlaw (nº 1929) ; le *Novellino, recueil de récits en italien* composé à la fin du treizième siècle, dans une édition bilingue due à Gérard Genot et Paul Larivaille ; enfin, un *roman occitan du douzième siècle*, également présenté en bilingue, *Flamenca*, présenté et traduit par Jean-Charles Huchet.

● Dans la série consacrée au cinéma « Champs Contrechamps » chez Flammarion, le livre que Lotte Eisner avait consacré *à Fritz Lang* et auquel ce dernier avait largement contribué. Un ouvrage de référence et d'amitié, traduit de l'allemand par Bernard Eisenschitz (nº 509). Dans la même série, *le Cinéma révélé*, qui regroupe des écrits et des entretiens de Roberto Rossellini, réunis et présentés par Alain Bergala (nº 510), et le *Panorama du film noir américain (1941-1953)* de Raymond Borde et Etienne Chaumeton (nº 508).

● D'abord paru dans la superbe collection de Skira « Les Sentiers de la création » en 1975, *la Voie des masques* de Claude Lévi-Strauss est réédité en poche dans la collection « Agora » (nº 25).

● En Presses-Pocket, la reprise des titres de la collection de Jean Malaurie, « Terre humaine », se poursuit. Vient de paraître le beau livre de Pierre Clastres, *Chronique des Indiens Guayaki* (nº 3019).

● Egalement en Presses-Pocket, dans la série bilingue, *Histoire de l'infamie* de Jorge-Luis Borges. Dans la collection « Points-Seuil roman », trois bonnes « lectures de vacances » : *Aventures dans le commerce des peaux en Alaska* de John Hawkes, traduit de l'anglais par Michel Doury (nº 308) ; *L'Œuvre de Dieu, la part du Diable* de John Irving, traduit de l'anglais par Françoise et Guy Casaril (nº R 314), *Cosmicomics*, douze récits d'Italo Calvino, traduits de l'italien par Jean Thibaudeau.

● EN BREF

● Le IIIe FESTIVAL DE POÉSIE DU HAUT ALLIER se tiendra du 8 au 14 août. Débats, spectacles, lectures alterneront dans différents lieux. Renseignements : 3, place de l'Hôtel-de-Ville, 43300 Langeac, tél. 71-77-25-77.

● Les Ves RENCONTRES DE POÉSIE CONTEMPORAINE A TARASCON accueilleront Edmond Jabès, le 30 juillet. Une table ronde, le matin à lhHôtel de ville, et des lectures, le soir au château, marqueront cette journée.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

FRANCOPHONIE

● COLLECTIF : *Littérature maghrébine d'expression française : de l'écrit à l'image*. Par un groupe d'universitaires nord-africains et européens, une vision *in situ* de la création littéraire francophone au Maghreb et des prolongements dans le septième art et la télévision. (Éd. de la faculté des lettres de l'université Sidi-Mohamed-Ben-Abdallah, Meknès, Maroc, 125 p., 20 F.)

● LOUISE PELOQUIN (sous la direction de) : *Foyers francophones aux Etats-Unis*. A l'initiative d'une universitaire franco-américaine, douze auteurs des deux rives atlantiques décrivent les divers aspects de la vie et de la culture francophones de Nouvelle-Angleterre, de Louisiane et du Midwest, descendants des immigrants, surtout québécois, du siècle dernier. La découverte d'un pan ignoré, souvent toujours très vivant, de la francophonie. (Numéro spécial de la revue *Etudes de linguistique appliquée*, Didier-Erudition, 6, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, 120 p., 65 F.)

HISTOIRE

● PIERRE GUIRAL et FÉLIX REYNAUD (sous la direction de) : *les Marseillais dans l'histoire*. Une douzaine d'historiens du Midi ont mis deux millénaires et demi en « fiches individuelles », racontant la plus vieille ville de France à travers ses enfants les plus célèbres, de Pythéas à Pagnol. (Privat, Toulouse, 310 p. avec illustrations, 248 F.)

LITTÉRATURE

● MAURICE BARRÈS : *Un jardin sur l'Oronte*. La découverte par Maurice Barrès en 1914 à Hamah, en Syrie, d'un vieux manuscrit arabe, et sa traduction par un jeune archéologue... Voilà introduite l'histoire d'un amour désespéré entre un chevalier chrétien du treizième siècle, sire Guillaume, et Oriante, la Sarrasine. Paru en 1922, cette *« subtile et capiteuse rêverie »* — ainsi que la qualifiait un critique de l'époque — inspira de vives réserves dans les milieux catholiques. (Ed. du Rocher, 134 p., 48 F.)

POÉSIE

● Norge : *le Stupéfait*. En quatre-vingt-dix ans de vie, Norge semble n'avoir pas encore trouvé le temps de vieillir. Ses poèmes, qui ne cherchent pas à être modernes absolument, gardent la même fraîcheur, transmettent le même bonheur que les premiers qu'il publia, en 1923. (Gallimard, 128 p., 74 F.)

ROMAN

● EDMOND HARAUCOURT : *Dâah, le premier homme*. Geneviève Guichard, préhistorienne attachée au Musée national des Eyzies, présente ce livre paru au début du siècle et jamais réédité. Roman préhistorique qui tente de *« retrouver qui nous étions avant d'être ce que nous sommes »*, *Dâah* se situe dans la lignée de *la Guerre du feu* de Rosny aîné. (Arléa, 310 p., 120 F.)

SOCIÉTÉ

● EMMANUEL HIRSCH : *Racisme, l'autre et son visage*. Après trois *« grands entretiens »* sur la procréation artificielle, l'accompagnement des mourants et le SIDA, E. Hirsch aborde ici le racisme dans ses formes multiples et sollicite des témoins — M. Defois, E. Lévinas, J. Delumeau... — sur le thème du respect de l'altérité. Préface de Xavier Thévenot. Postface de Michel Hannoun. (Les Editions du Cerf, 161 p., 69 F.)

TOURISME

● OUVRAGE COLLECTIF : *Maine*. Ce sont de très complètes encyclopédies régionales que Christine Bonneton propose, sous une forme à la fois sérieuse, fort bien documentée et attrayante. Cadre naturel, histoire, art, littérature, langue, économie et traditions populaires sont présentés par des spécialistes et complétés par une riche iconographie. De l'Alsace à la Touraine et à la Vendée (ce dernier volume, paru en 1987, vient d'obtenir le prix littéraire Vendée), une manière intelligente de parcourir les régions de France. (Ed. Christine Bonneton, 17, av. Théophile-Gautier. 75016 Paris, chaque volume 430 p., 249 F.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Manières de dire

(Suite de la page 9.)

Deux autres automatismes nés du simple besoin des diseurs de sembler diserts sont en train de faire des ravages, au rythme foudroyant que permettent les médias. Il s'agit des formules *« c'est vrai que »* et *« un certain nombre »*. Rien ne justifie leur faveur, sinon l'effet d'exemple. Les parleurs qui les emploient — speakers, vedettes ou porte-parole variés — paraissent au faîte de la réussite et de l'aisance intellectuelle, tout le monde tend à les imiter.

PRÊTEZ attention tout exprès à ce détail, et, au besoin, jouez en famille à qui relèvera le plus de cas : vous constaterez que *« c'est vrai que »* introduit désormais la plupart des propositions des hâbleurs — du verbe *parler*, en espagnol — professionnels. L'expression ne veut rien dire et prospère à raison même de son insignifiance. Elle a le seul mérite de faire gagner du temps au « speaker » en en faisant perdre à l'auditeur.

On y chercherait en vain la nuance concessive à laquelle fait songer le proche *« il est vrai que »*. Le *« mais »* qui balancerait l'apparence de concession ne vient jamais. Avec, au plus, un petit air de *« c'est moi qui vous le dis »* qui dispense de preuves, *« c'est vrai que »* rejoint, dans l'inanité sonore, les *« je veux dire »*, *« quelque part »*, *« au niveau de »*, *« bon »*, *« disons »* et autres chevilles de vent dont s'honore, depuis pas mal d'années, la parlote pseudo-intellectuelle française. C'est ... vrai que nous en avons connu de pires. *« OK, d'accord ? »*, comme disent les professeurs de petites classes avant de progresser dans un raisonnement ardu.

L'autre truc à la mode qui a gagné la population entière — je vous assure, jouez à les dépister !, — c'est *« un certain nombre »*, mis, pour faire masse et bien dans le tableau, à la place de l'article indéfini *« des »*, pas assez *« classe »*. On ne dit plus : *« il y a des raisons à cela »*, mais *« il y a à cela un certain nombre de raisons »*.

J'ai interrogé des informaticiens pour savoir si, d'aventure, l'ordinateur ne serait pas à l'origine de cette irruption de l'aléatoire dans les moindres opérations de l'esprit moderne. Il semble que non. Ce *« certain nombre »* n'a pour lui que son allure vaguement technocratique et sa valeur d'allongement du temps, capitale en matière de cheville (voyez le « véritablement » des avocats !)

Pendant que vous dites : *« Le gouvernement va prendre un certain nombre de mesures »*, ou : *« J'ai dû régler un certain nombre de problèmes »*, l'interlocuteur croit que vous dites vraiment quelque chose, et c'est cela qui importe. Le procédé lui a plu, il le replace. Ainsi gagnent du terrain les plus sombres, les plus paresseuses inepties.

POURQUOI, spécialement, le mot *« nombre »* ? Je vous livre une hypothèse de travail, de pure musique. Les *« sublime »*, *« superbe »* et *« sensationnel »* qui servent aujourd'hui de superlatifs à tout faire, surtout flanqués d'*« absolument »*, doivent à l'évidence leur succès aux sifflantes, en elles-mêmes porteuses d'admiration. De même les *« r »* des *certains* et de *« nombre »* font sérieux et résolu ; témoins les *« à cet égarrd »* et les *« de cette naturre »* prodigués par tel ténor politique qui se voulait musclé.

La diphtongue *« on »* fait le reste. Elle enchante la fosse nasale, au passage. Demandez aux tragédiens quelle jouissance c'est de faire vibrer, telle une *note* de violoncelle, une rime comme *« Trébizonde »*. Rappelez-vous Malraux évoquant, au clairon, la « République de *bronze* ». *« Un certain nombre »* cumule tous les avantages de la bourre maximale, du sérieux et de l'euphorie par l'euphonie !

La faiblesse pour le son « nombre » n'est peut-être qu'un aspect d'un goût plus profond pour toutes les formes de nasalisation. Tendez l'oreille, au cinéma, à la télé, dans la rue, à table, il ne pourra vous échapper ce que m'ont confirmé nombre de professeurs : toute la population d'âge scolaire est plus ou moins affectée d'une manie étrange qui consiste à faire suivre les fins de phrase de la sonorité *AN*. Exemple : « Où tu l'as lu-*an* ? — Dans le journal-*an*. » C'est venu comme ça-*an*, comme le tic qui pousse les lycéennes à jouer en classe avec leurs cheveux à la manière des publicités de shampoing. *« Toute langue tend à se nasaliser »*, m'a expliqué, sans surprise, un expert en phonologie. S'il s'agit d'une loi scientifique, nous voilà rassurés. Et au demeurant, qu'y faire !

C'est vrai qu'un certain nombre de remarques comme celles-ci me brûlaient la plume. Merci de votre attention. Et bon été-an !

● Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech reprendra le 2 septembre.



● HISTOIRE

La revanche des Arméniens

Les enfants des rescapés du génocide retrouvent peu à peu leur histoire

Le poète d'Erevan

EN POCHE

EN BREF

DERNIÈRES LIVRAISONS

● HISTOIRE

La revanche des Arméniens

Les enfants des rescapés du génocide retrouvent peu à peu leur histoire



Le lac de Sevan en 1973 par Henri Cartier-Bresson.

LES événements d'Arménie soviétique ont remis sur le devant de la scène, et sans doute pour un bout de temps, une vieille nation – elle fonda le premier Etat chrétien – condamnée depuis des siècles, par une sorte de consensus international, à jouer les seconds rôles quand ce n'est pas les « victimes de deuxième zone ».

Ce consensus s'effrite peu à peu, mais pour l'essentiel il est encore debout. C'est à coup de livres que des Arméniens ou des arménologues ont entrepris, ces dernière années, d'accélérer cette réhabilitation. Il ne se passe désormais plus de mois, et parfois de semaines, sans que nous arrive un nouvel ouvrage sur les Arméniens.

Claude Mutafian (né en 1942, ancien élève de Normale Sup, agrégé de l'Université) consacre deux volumes à *la Cilicie au carrefour des empires*. Un sujet neuf, car qui se souvient en France que cette superbe contrée d'Asie mineure, arménisée bien avant Jésus-Christ, aujourd'hui turque et turquifiée, fut jusqu'en 1375 le très francophile royaume de Petite-Arménie, dont le dernier souverain repose à Saint-Denis, seul chef d'État étranger parmi les rois de France ?

Un solide ouvrage de Paul du Véou, que l'on trouve encore quelquefois dans les bonnes librairies orientalistes *(la Passion de la Cilicie 1919-1922*, Geuthner, 1954) rappelle que les Français, après la Grande Guerre, se souvinrent un moment de cette vieille complicité et tentèrent de restaurer un pouvoir chrétien en Petite-Arménie avant de battre en retraite devant la résistance turco-islamique.

Claude Mutafian brosse une fresque – pour une fois l'expression n'est pas usurpée – de la longue histoire de cette Cilicie des passages et des drames, du mythologique Typhon au malchanceux Léon V, sans oublier les Amazones, Alexandre le Grand, César et Cléopâtre, saint Paul, les Croisades, les Mongols et les Mamelouks. On pense une fois encore à Guizot et à son : *« Vous voulez du roman, lisez de l'histoire ! »*

Un lac près du Karabakh

Sur les ailes de l'érudition puissante, mais jamais ennuyeuse, de Claude Mutafian, nous avons, pour notre part, accompli le plus beau voyage de l'été, à des années-lumière de tous ces *« romans historiques »* qui flamboient dans les vitrines et ne sont bien souvent ni de la littérature ni de l'histoire. Mutafian, c'est de l'histoire plein cuir, Dieu merci sans broderie littéraire.

Pour illustrer son propos, et pour le plaisir de nos yeux, l'auteur a adjoint à son texte un second tome entièrement composé de gravures, photos, cartes, arbres généalogiques et tout le tremblement explicatif.

Cela nous amène à dire un mot du travail iconographique de haut vol sur les monuments arméniens que mène, depuis plusieurs années en Italie, Herman Vahramian. Le dix-huitième album de sa collection de *Documents sur l'architecture arménienne* est voué aux édifices religieux du lac de Sevan, en Arménie soviétique, près du Haut-Karabakh.

Le seul inconvénient, si l'on peut dire, car les textes sont très courts, est qu'ils sont seulement rédigés en italien et en anglais, avec résumé en arménien. Les clichés, tous en couleurs et panoramiques, parlent heureusement d'eux-mêmes pour ceux qui ne connaissent aucune de ces trois langues.

Orné lui aussi de quelques anciennes photos inédites des dramatiques années 1900-1925, le livre de Jacques der Alexanian *Le ciel était noir sur l'Euphrate* est une saga familiale qui éclaire les rapports arméno-kurdes. Les Kurdes, dont la responsabilité particulièrement lourde dans les massacres de leurs compatriotes arméniens est – peut-être pour noircir le rôle des Turcs – généralement occultée. L'arménologie a encore bien des découvertes à nous faire faire.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ LA CILICIE AU CARREFOUR DES EMPIRES, de Claude Mutafian, tome I, 500 p., tome II, 425 p., 150 illustrations, dont 40 en couleurs, 90 cartes. Les Belles Lettres, 380 F les deux volumes.

★ SEVAN, ouvrage collectif (Documenti di architettura armena, nº 18), 60 photos en couleurs grand format + cartes et croquis, 90 p. Oemme Edizioni, 6 via Giorio, 20144 Milan, Italie.

★ LE CIEL ÉTAIT NOIR SUR L'EUPHRATE, de Jacques der Alexanian, Laffont, 385 p. avec 16 photos noir et blanc, 98 F.

● L'ARMÉNIE DANS LES REVUES. Le quatrième numéro des *Cahiers arméniens, Ani* (80 p., 80 F, 36, rue de Trévise, 75009 Paris), est en grande partie consacré à l'histoire du Karabakh, à l'éphémère Etat arménien de 1918-1920 et au photographe Yousuf Karsh. La revue *Armenia* dans son nº 109 (50 p., 120 F. BP 2116, 13204 Marseille Cedex 01) parle surtout de la « glasnost » à Erevan et de l'actualité politique et culturelle arménienne en France et dans le reste du monde. S'agissant d'une autre importante communauté chrétienne orientale, les coptes, avec lesquels les Arméniens ont des liens anciens, signalons que la revue *le Monde copte* vient de reparaître et qu'elle consacre son nº 13 en grande partie au sacrement du baptême dans l'Eglise copte orthodoxe d'Egypte et à la situation actuelle des coptes dans l'administration égyptienne (60 p., 35 F, 5 rue Champollion, 87000 Limoges).

Le poète d'Erevan

SI la poésie arménienne, comme celle de tout peuple au destin douloureux, se doit d'être, ou ne peut qu'être, d'abord, *« un ressassement de la mémoire collective »*, il lui faut aussi savoir transcender cette mémoire afin d'atteindre à l'universel. Ainsi, la poésie de Parouïr Sévak, telle qu'elle nous parvient dans le livre *Que la lumière soit !*, présenté et traduit par Donikian, ne reste pas confinée à l'intérieur de frontières, géographiques ou mentales.

Parouïr Sévak est mort dans un accident de voiture, non loin d'Erevan, capitale de l'Arménie soviétique dont il était citoyen, en juin 1971, à l'âge de quarante-sept ans. Après des études littéraires, il avait été professeur et avait publié plusieurs livres. *Que la lumière soit !*, son dernier recueil, imprimé en 1969, n'a été mis en vente qu'après sa mort.

Chaleureuse, pleine de vigueur et de santé trop « torrentielle » pour ne pas être inégale, chantant la naissance et l'espoir, vitupérant à l'occasion, la poésie de P. Sévak fait évidemment songer à Whitman (filiation qu'il a lui-même reconnue). Comme l'auteur de *Leaves of Grass*, il célèbre les *« dieux terrestres »* et appelle l'homme à revendiquer une dignité plus grande.

Dignité que l'histoire et les raideurs idéologiques se chargent, parfois, de contester... La voix du poète est alors plus que bienvenue, même si la censure, aussi stupide qu'arrogante, estropie ses poèmes, comme ce fut le cas pour les vers suivants, supprimés dans l'édition d'Erevan en 1972 :

« Que faut-il faire donc,
mes chers amis ?
Souffrons, désormais solidaires,
et mieux encore
proclamons comme règle,
que notre mal
est bon... »

P. Ka.

★ QUE LA LUMIÈRE SOIT ! de Parouïr Sévak, traduit de l'arménien et présenté par Donikian. Ed. Parenthèses (72, cours Julien, 13006 Marseille), 198 p., 120 F.

– Dans la même collection « Arménies » paraît un roman de Dikran Tcheugurian, écrivain victime du génocide de 1915, perpétré par la Turquie : *le Monastère, journal d'un religieux* (136 p., 80 F).

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Quand Paul et Virginie faisaient leur apprentissage

Publié en 1788, le récit de Bernardin de Saint-Pierre est resté dans les mémoires comme un chef-d'œuvre de mièvrerie saint-sulpicienne... Qu'en est-il deux cents ans après ?

A-t-on lu *Paul et Virginie ?* Après deux cents ans, qu'en a-t-on retenu ? Le bonheur dans l'île, les bons sentiments, les torrents de larmes, la fin désastreuse : le roman se prête aisément à la caricature. On n'y voit plus, bien souvent, que les ridicules attachés à trop de piété, de pudeur, d'innocence, et une morale qui tient en trois proverbes : *« Pour vivre heureux, vivons caché »* ; *« L'argent ne fait pas le bonheur »* ; *« Un malheur n'arrive jamais seul. »* Camus, porte-parole de son temps, est féroce : *« Le roman d'édification [...] reste assez loin de la grande littérature, et le meilleur des romans roses,* Paul et Virginie, *ouvrage proprement affligeant, n'offre rien à la consolation. »*

C'est aller un peu vite. Roman d'idées autant que de sentiments, ce livre, qui, en son temps, a connu un extraordinaire succès, ne demeure-t-il pas, au moins, un bon document sur la mentalité d'une époque ? Lorsque Virginie s'embarque pour la France, Paul demeure dans l'île de France (plus tard île Maurice), et il attend. Bernardin de Saint-Pierre profite de ce temps mort dans le récit pour introduire une sorte de « poche » philosophique : un sage, le narrateur, enseigne à un naïf, Paul, comment va le monde. Inégalités sociales, blocages politiques, pouvoir de l'argent, absence de valeurs morales : les tares de la société française sont une à une dénoncées.

Bernardin, en dépit de certains clichés, participe à la transformation des mentalités, simple pierre, mais à sa place dans l'édifice révolutionnaire. *« Les femmes sont fausses dans les pays où les hommes sont des tyrans. Partout la violence produit la ruse. »* Est-ce si démodé ?

Un grand seigneur méchant homme

Mais pour aujourd'hui, passé le temps des critiques et des utopies révolutionnaires, passée la croyance en l'utilité du roman, que faire de ce livre si décrié et tant loué ? Le lire autrement pour y déchiffrer peut-être une autre histoire, pas forcément édifiante, qui nous concernerait encore.

Deux femmes élisent domicile dans une île lointaine. Elles ont été l'une et l'autre abandonnées. Elles sont enceintes. Les hommes sont des déserteurs : un grand seigneur méchant homme, un mari non gentilhomme, se sont dérobés par la fuite ou par la mort. D'instinct, au cœur de cette île, l'une et l'autre découvrent l'endroit le plus secret, le mieux défendu : île dans l'île. On est surpris par l'aspect inhospitalier de ce lieu : rochers escarpés, pics inaccessibles défendent cet enclos où le soleil n'arrive qu'à midi ; seule une brèche, semblable à une embrasure de canon, permet et cache l'accès.

Là, les deux femmes, à l'abri de tout, pourront être elles-mêmes. A l'intérieur en effet l'aspect féminin s'impose : c'est un *« nid »*, un *« berceau »*, un *« enclos »*, un *« bassin »* et, de préférence à tout, une *« enceinte »*. Silence, douceur et paix règnent en cet espace si rond, si protégé, et l'endroit le plus parfaitement agréable est *« un enfoncement d'où sort une fontaine [...] au milieu d'un pré d'herbe fine »*, justement baptisé *« Repos de Virginie »*. Pour ces femmes, la sécurité réside dans le repli sur leur moi le plus ancien.

Elles évitent toute ingérence extérieure. Elles ont raison. Comme autrefois l'homme, tous les messagers du dehors n'apportent que malheur : le gouverneur, le missionnaire, les marchands. Toute sortie risque de mal finir. Les deux femmes le savent bien, qui ne sortent de leur refuge que pour aller furtivement à la messe, au point du jour : le malheur, la peur, l'abandon leur sont venus de la sexualité.

Les seuls hommes admis alentour sont le voisin, parrain âgé et misanthrope, ou le bon Domingue, déjà trop vieux semble-t-il pour féconder sa jeune femme Marie. Des pères, les enfants ne savent rien. Paul apprendra vers quinze ans qu'il n'a pas eu de père légitime. Sa mère a même effacé cet homme jusqu'à un point bien singulier. Paul, loin d'avoir gardé quelque trait, génétique, du grand seigneur, son père biologique, ressemble à un autre et quel autre ! Abandonnée, sa mère, fort dévote, a reporté toute sa vénération et tout son amour disponible sur un médaillon de saint Paul de Thèbes, le premier anachorète, retiré au désert pour y passer toute sa vie dans une caverne, loin des hommes. Lorsqu'elle était enceinte, et qu'elle ne cessait de *« contempler l'image de ce bienheureux solitaire, son fruit en avait contracté quelque ressemblance »*. Voilà donc le père rêvé, substitué au trop vrai, par la mère : un ascète solitaire et stérile. Paul a son nom et son visage.

Pourquoi faut-il que les enfants grandissent ? Car, à la grande ginie, pas même celle de son bassin favori ; il ne faudra rien de moins qu'un cyclone pour faire cesser les chaleurs excessives qui ravagent l'île. L'enceinte heureuse, refuge des mères, est presque anéantie ; les plantations de Paul le sont complètement : *« Les arbres fruitiers ont les racines en haut »* ; les oiseaux, dont auparavant Paul et Virginie suivaient les amours, sont morts.

Le fantasme des mères

L'avertissement est clair : l'enceinte elle-même n'étant plus sûre, il faut à tout prix séparer les enfants devenus homme et femme ; il faut préserver Virginie de la fécondité de Paul. A partir de là, le texte devient en quelque sorte incohérent. Ou plutôt Bernardin de Saint-Pierre entre de plain-pied dans le fantasme des mères pour lesquelles tout homme est un prédateur, et pour lesquelles toute sexualité conduit au



LAUROS-GIRAUDON (Musée des arts africains et océaniens)

L'enfance de Paul et Virginie.

inquiétude des mères, ils sont de sexe différent. Au début, cela n'avait pas d'importance. Longtemps le texte les donne comme jumeaux et insiste sur l'absence de différenciation entre eux. Petits, ils dorment ensemble, on les baigne ensemble ; souvent ils sont comparés aux Gémeaux.

Tout se gâte le fameux jour où, à la faveur de leur sortie, les enfants découvrent la méchanceté, l'horreur de l'esclavage, la vulgarité et le vilain regard de l'homme olivâtre sur Virginie. Ils s'enfuient, se perdent. Ils ont douze ou treize ans. Virginie a faim, soif ; Paul pourvoit à tout. Il entreprend, pour lui donner le fruit d'un palmiste, de faire tomber l'arbre en en brûlant la base. Il se met en devoir de faire du feu, à la manière des Noirs, avec deux espèces de bois différents.

Un mal inconnu

De cet étonnant passage, on n'a retenu que l'aspect exotique ; Bachelard, lui, s'en est souvenu pour montrer le lien entre feu et érotisme. *« Il posa [...] ce morceau de bois pointu dans le petit trou de la branche [...] et, le faisant rouler rapidement entre ses mains comme on roule un moulinet dont on veut faire mousser du chocolat, en peu de moments, il vit sortir du point de contact de la fumée et des étincelles. »*

Hélas ! Paul, de plus en plus, est un garçon et – antiportrait de saint Paul de Thèbes, – il ne pense plus qu'à semer des graines d'arbres, à planter partout des pépins, des noyaux. *« Sa main laborieuse »* répand *« la fécondité jusque dans les lieux les plus stériles »* de l'enclos. Grâce à lui, mille sortes d'arbres se dressent vers le ciel...

Hélas ! Virginie, de plus en plus, est une fille, et un jour vient où elle est agitée d'un mal inconnu qui croît en présence de Paul. Les feux de Virginie semblent aviver ceux du ciel. Une sorte de cataclysme ardent s'abat sur le pays. Aucune eau n'éteint *« le feu dévorant »* qui habite Vir-

malheur, même si les enfants qui en ont procédé ont jusque-là fait leur bonheur.

Deux solutions. Déloger Paul : sagement, il résiste. Eloigner Virginie : elle obéit ; et ses mères, contre tout bon sens, la laissent partir sur la mer cruelle, vers un pays corrompu où elles ont souffert.

L'amour dure pourtant. Un jour, Virginie revient. Son bateau échoue sur les brisants. Scène extraordinaire où l'on n'a voulu voir qu'une pudibonderie absurde : Virginie refuse de se déshabiller pour se jeter à l'eau et nager. Scène invraisemblable : un matelot *« nu et nerveux comme Hercule »* veut la sauver de force. Virginie choisit la mort, repousse « Hercule », détourne son regard de Paul. Elle serre sur son cœur le portrait de saint Paul que son ami lui avait donné et lève les yeux au ciel, *« ange qui prend son vol »*. Les mères ont gagné. Elle ne connaîtra pas Paul.

Paul de son côté essaye, de toute sa puissance, de la rejoindre à la nage, dans la tempête. *« Pour prévenir sa perte »*, Domingue et le narrateur lui attachent à la ceinture une longue corde dont la fonction ombilicale ne saurait être plus claire. Chaque vague suffit d'ailleurs à anéantir son effort et le ramène sur l'île mère. On retrouve le corps de Virginie ; on l'enterre ; les habitants de l'île, de toutes races, de toutes conditions, se pressent à ses funérailles, *« comme si l'île eût perdu en elle ce qu'elle avait de plus cher »*.

La sexualité, la leur, celle de leurs enfants, fait peur aux femmes, parfois aimées, toujours abandonnées, jamais réconciliées. Sous peine de mort, les enfants les plus vertueux doivent un jour faire taire en eux la sagesse des mères. Bernardin de Saint-Pierre, un homme, a écrit ce livre. Il y a deux cents ans.

MIREILLE SACOTTE.

★ Il existe plusieurs éditions de poche du roman de Bernardin de Saint-Pierre : GF-Flammarion, Folio-Gallimard, le Livre de poche. Citons enfin l'édition de *Paul et Virginie* établie par Edouard Guitton pour l'Imprimerie nationale (relié, 376 p., 490 F).

● LETTRES ITALIENNES

Les derniers mots de Montale

LE dernier volume des œuvres poétiques d'Eugenio Montale en français et la première traduction d'un recueil complet de Piero Bigongiari : les voies d'accès ou de pénétration du riche continent poétique italien de ce siècle se multiplient.

Le sixième et ultime volume des poèmes de Montale (mort en septembre 1981), préparé et traduit comme les cinq premiers par Patrice Angelini (1), présente un large choix des deux derniers recueils publiés en Italie du vivant de l'auteur : d'une part le *Cahier de poésies 1973-1977* ; et d'autre part les *Autres vers et poésies éparses*, regroupant à la fois des textes anciens datant des années 1916-1926, et des textes qu'écrivit Montale au cours de ses vingt dernières années.

On ne trouve jamais ici l'équivalent, en valeur et en importance, des grands poèmes d'*Os de seiche*, son premier recueil, qui parut en Italie en 1925 (2). Et ce n'est pas faire injure à l'œuvre du poète italien que de conseiller aux lecteurs qui voudraient s'initier à celle-ci de commencer par des entrées plus royales. Cela dit, les textes réunis dans ce dernier volume ne sont nullement mineurs ni décevants.

Montale ne pose pas au vieux sage délivrant ses doctes sentences. « *Radoteur* » — comme il se désigne lui-même en français, — il tient le journal poétique du monde qui l'entoure. La vieillesse pas plus que la poésie ne sont lieux privilégiés d'où dispenser des leçons. Sous l'humour et l'ironie — par exemple lorsqu'il évoque son entrée dans le Petit Larousse, à l'occasion de son prix Nobel en 1975, et sa sortie rapide, dès l'édition suivante (3), — c'est une voix grave et discrète que fait entendre le poète, une parole qui ne cherche pas à peser ou à s'imposer. Si sa poésie est « de circonstance », c'est dans le meilleur sens du terme : non pas célébrant cette circonstance, mais née d'elle.

L'arche poétique de Bigongiari

NÉ en 1914, dix-huit ans donc après Montale, dans la province de Pise, Piero Bigongiari appartient, avec notamment Mario Luzi et Vittorio Sereni, à ce qu'on a appelé en Italie la « *troisième génération* » poétique. Parti de l'« hermétisme » florentin, qui représenta dans les années mussoliniennes une forme de résistance à la culture fasciste, Bigongiari s'orienta vers une expression plus personnelle, nourrie d'une connaissance approfondie de la poésie italienne et française dont il est — de Scève à Ponge — l'un des traducteurs.

Les Remparts de Pistoia est le quatrième recueil du poète ; il date de 1958. Poésie à la fois *simple et savante, intégrant les éléments du monde et de l'histoire des hommes, les souvenirs, les lieux, les noms, les éléments...* Minutieusement daté, chaque poème reconstitue le périple du poète, indique le sens de sa quête anxieuse : « *Suis-je en train d'avancer ou d'aller en arrière, est-ce une forteresse, ou moi qui me pétrifie ?* »

Dans les notes de son livre, Bigongiari prend l'image de la fin du Déluge pour expliquer la genèse de son poème. Cette « *arche d'homme moderne* », vers laquelle la colombe fait retour, est gage d'avenir, exigence d'effort : en ce sens, elle est habitation de poète.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **DERNIERS POÈMES, POÉSIES VI, édition bilingue, choix, traduction de l'italien et notes de Patrice Dyerval Angelini, Gallimard, 334 p., 139 F.**

★ **LES REMPARTS DE PISTOIA, de Piero Bigongiari, traduit de l'italien par Philippe Jaccottet et André Ughetto, Sud-Poésie, distribution Distique, 128 p., 70 F.**

(1) Le Prix international de traduction Eugenio-Montale a été décerné à Patrice Angelini pour l'ensemble de son œuvre de traducteur.

(2) *Os de seiche* et les autres volumes de poèmes ont été publiés chez Gallimard.

(3) Par la suite, Eugenio Montale sera « réintégré » dans le Petit Larousse...

Giuseppe Pontiggia et les maléfices de la trahison

Un roman sur la propagation du doute et l'étude du soupçon dans le clair-obscur de l'Italie fasciste.

DANS l'Italie mussolinienne de 1927, un homme — Losi, — qui se présente comme un prisonnier politique évadé, est recueilli par un réseau communiste clandestin. Il est hébergé dans la maison de campagne du docteur Mariano, qui, bien que n'ayant jamais fait de politique, accepte de se compromettre par amitié.

Giuseppe Pontiggia — révélé en France par Maurice Nadeau — réussit d'abord ce portrait d'un médecin bourgeois qui, entraîné à une solidarité inattendue, éprouve une sensation de peur et d'orgueil avant de chercher, par l'intermédiaire de sa maîtresse, d'éventuelles protections auprès de la hiérarchie fasciste.



KATHERINE KAY-MOUAT

Giuseppe Pontiggia, un analyste du soupçon.

Mais le livre est surtout une admirable étude du soupçon. Peu à peu, des doutes naissent, parmi les membres du réseau, sur la véracité des conditions d'évasion de Losi et sur la réalité de ses convictions politiques. Le militant Travi est le premier à pressentir que Losi pourrait être un provocateur et il s'emploie à en convaincre ses camarades.

Pontiggia montre très bien — par les subtils glissements d'interrogations — cette propagation du doute, cette transmission de la défiance : les résistants considèrent qu'ils sont devenus des « otages » aux mains de Losi et que le principal problème pour eux n'est pas de l'éliminer, mais de « *ne pas être éliminés par lui* ».

Ne disposant pourtant d'aucune certitude et poussés par leur désir de transparence, ils se livrent à une enquête dans le clair-obscur de l'Italie fasciste.

L'auteur dépeint — en suivant les étapes de leur investigation angoissée — la vie déplacée des clandestins, qui ont « *perdu l'habitude de regarder pour prendre celle de voir* » ; les villes traversées en secret se ramènent pour eux à un « *lacis d'adresses, de porches béants ou fermés et de volées d'escaliers* ».

Le piège des consciences

Les renseignements les plus lumineux sur le passé de Losi leur sont apportés par ceux qui l'ont côtoyé en dehors de tout engagement politique : en particulier, son ancien collègue, le professeur Perego, qui, enfermé dans le belvédère de sa bibliothèque aérienne, l'a toujours considéré comme « *une personne étrangère* ». La fiancée de Losi révèle qu'il a bénéficié d'un traitement de faveur au cours de la détention qui a suivi sa condamnation par le tribunal spécial.

Tandis que se multiplient les indices de sa traîtrise, Losi — que nous ne verrons jamais — prend la dimension d'un ange maléfique, devient l'archétype de toutes les trahisons, l'emblème du fascisme qui traverse, de son rayon d'ombre, les consciences humaines avant de les enfermer dans son piège de nuit.

La dernière partie est la plus belle. Après la guerre, les membres du réseau veulent mettre la main sur Losi, non pour se venger mais pour « *comprendre* ». En recherchant Losi qui, à son tour, est devenu un clandestin, ils accomplissent une quête mélancolique comme s'ils voulaient retrouver la qualité de secret de leur propre passé : quand il est impossible de s'attacher « *à un lieu, à une personne, à un objet* » et interdit de céder à la moindre tentation.

Ils ne découvrent qu'une dalle de granit dans un cimetière lointain. Le rayon d'ombre s'est abîmé en terre, il ne réapparaîtra que pour le malheur des hommes.

JEAN-NOEL PANCRAZI.

★ **LE RAYON D'OMBRE, de Giuseppe Pontiggia. Ed. Maurice Nadeau. 170 p., 78 F.**

Un Italien très sage et très extravagant

(Suite de la page 9.)

C'est que, dans cet essai très libre, se trouvent les principales vertus de Marmori : le pouvoir de discerner dans une œuvre ce qui fut pur bonheur de création et ce qui fut assujetti aux manières et aux manies de l'époque, les hasards et les calculs savants, les embarras suscités par une trouvaille, le projet et la facture ; et aussi sa volonté de bien comprendre avant d'essayer de faire aimer. Sans oublier l'indispensable scrupule qui le conduisait à ressusciter la sensibilité générale dont l'œuvre n'est qu'une conséquence.

Mais, par-dessus tout, Marmori fait montre, dans ce panorama des « décadentes », d'une puissance de transcription visuelle incomparable, au point qu'en lisant ses descriptions de tableaux on craindrait d'être déçu si on les voyait réellement. Et que dire de sa façon de manier l'ironie, de provoquer, l'air de rien, le rire, à l'aide d'un rapprochement de textes ? Et aussi de penser jusqu'au bout le bon et le mauvais goût, au-delà, la perversion et, jusqu'au tréfonds, l'abjection même ?

Une culture calomniée

C'est ce pouvoir de visualisation, justement, qui domine dans ses romans, dans *Cérémonie d'un corps* (1), aussi bien que dans celui qui vient de paraître, préfacé par Pierre Klossowski ; et c'est aussi ce qui fait problème. Car voir si intensément équivaut à cesser de voir, à réduire la perception de l'ensemble, à arrêter le flux même de la narration : une page ou une suite de fragments peuvent être essentiellement « rétiniens », mais un roman exige d'autres données que les données optiques — le temps qui passe, une progression.

Cela dit, il ne faudrait pas croire que *l'Enlèvement de Vénus* n'est qu'une vaste tapisserie que le lecteur déroulerait pour le plaisir tout pictural de voir apparaître les minutieuses figures d'un geste. Non, Marmori n'est pas de ces romanciers qui, comme celui imaginé par Borges et Bioy Casares dans leur parodie du « *nouveau roman* » (2), a passé sa vie à remplir neuf formidables volumes pour décrire l'angle nord-nord-ouest de son bureau. Non : d'abord, les scènes irrésistibles abondent ; ensuite, le propos de l'auteur, l'idée qui lui tient à cœur sont surprenants et du plus grand intérêt : il s'agit de réhabiliter une culture à ses yeux calomniée, la culture turque.

Italo Calvino a été témoin, à l'époque où tous deux fréquentaient la Bibliothèque nationale, du temps passé par Marmori à compulser des journaux, des mémoires, pour se documenter sur la Turquie des sultans. Car il avait décidé que, au dix-neuvième siècle, seule la Turquie possédait une civilisation raffinée. Aussi, pendant des années, chercha-t-il, ici et là, des preuves pour étayer sa thèse qui opposait le raffinement ottoman à la barbarie des patriotes grecs et des philohellènes en général — ces étrangers qui, comme Byron, accoururent lorsque la guerre d'indépendance éclata, en 1820.

Curieux roman historique, où les personnages fictifs accomplissent des actions historiquement attestées, et les personnages historiques des choses dont ils furent épargnés par le destin ! Roman érudit et inventif, et soutenant une théorie qui, si étonnante qu'elle soit, n'en est pas moins plausible, il offre des séquences splendides, parfois désopilantes. Il suffirait de citer celle où la Vénus de Milo, qui, dans l'aventure de son enlèvement, a déjà perdu un bras, est présentée au Louvre à Louis XVIII, lequel, par un goût immodéré de la symétrie, ordonne qu'on l'ampute de l'autre à coups de masse. Mais on n'a pas envie d'escamoter les scènes dont Byron est le protagoniste — que le poète se jette de son yacht, suivi de tous ses chiens, à l'assaut des vagues ; qu'il meure en combattant alors qu'il est mort, en réalité, des suites d'une maladie ; où qu'il hante, *post mortem*, les plages, en vampire, comme le proclamait son secrétaire, l'affreux Polidori...

La publication de ce roman commence à réparer une injustice criante. Car il n'est pas exagéré de dire que Marmori a été l'un des penseurs de l'après-guerre ; l'un des conducteurs des mouvements esthétiques, des revalorisations, des intermittences du goût ; un garde-fou, un métaphysicien de l'extravagance, un baudelairien, un « moderne » accompli. Et, sans doute, un de ces sages, de ces justes, si discrets qu'ils tendent à devenir invisibles, qui sont là pour rappeler au monde que la vérité est bien plus vaste que la réalité.

Ce n'est pas par hasard que la préface-poème de Klossowski est un hymne à l'amitié ; ni que Calvino rappelait, avec une curieuse nostalgie, qu'il fut donné à son ami de vivre sa mort comme un Ancien : parfaitement lucide, dans sa maison, dans son lit, entouré de sa femme et de ses fils.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **L'ENLÈVEMENT DE VÉNUS, de Giancarlo Marmori. Préface de Pierre Klossowski. Traduit de l'italien par l'auteur et Eleonora Guicciardi-Marmori, traduction revue par Myriam Tanant. L'Herne, 300 p., 98 F.**

(1) Le Seuil, 1965. Chez le même éditeur : *la Parlerie*, roman, 1962.

(2) *Chroniques de Bustos Domecq*, Denoël, 1970.

Le drame invisible de Silvio d'Arzo

« ŒUVRE *miraculeuse* » : Attilio Bertolucci a raison de ne pas mâcher ses mots pour présenter *Maison des autres*, de Silvio d'Arzo. D'abord publié, dans sa première version longue, par la revue *Botteghe oscure*, en 1952, l'année même de la mort du romancier (à trente-deux ans), puis repris dans une version resserrée ici traduite par Bernard Simeone, ce récit tient en effet du miracle.

Des éléments les plus simples, d'une économie rigoureuse de l'écriture, du silence même auquel est vouée une partie de l'humanité, Silvio d'Arzo a fait naître une œuvre assez puissante et évocatrice pour donner voix à cette même humanité. En lisant *Casa d'altri*, c'est à l'admirable *Mort d'Ivan Illitch* que l'on songe, même si on est loin, ici, dans les montagnes d'Emilie, de l'immense et horizontale plaine russe.

Livre très sombre, venu de ces lieux de dénuement où la vie semble perdre sens et valeur, *Maison des autres*, comme la nouvelle de Tolstoï, est le récit d'un drame invisible noué dans le silence et la solitude, à l'extrémité de l'existence.

En quelques pages, sur une trame absolument simple — la rencontre, dans un paysage de froid et de pluie, entre un prêtre et une vieille femme, leurs quelques pauvres mots, leurs dérobades, leurs longs silences, — Silvio d'Arzo a su recréer un monde, construire un équilibre, miraculeux en effet, entre l'âpreté de la terre et la sourde douleur des hommes qui l'habitent.

P. Ke.

★ **MAISON DES AUTRES (*Casa d'altri*), de Silvio d'Arzo, traduit de l'italien par Bernard Simeone. Verdier, 82 p., 48 F.**

Un funambule anarchiste

MARIO RIGONI STERN pourrait être le petit-fils de son héros, le berger Tönie. Né en 1921, l'écrivain est imprégné de son expérience sur le front russe pendant la seconde guerre mondiale, et il offre avec Tönie un reflet anticipé de lui-même, pendant la première guerre. L'histoire de Tönie est celle d'un déchirement. Berger du plateau d'Asagio, il est partagé entre l'amour de son pays et la nécessité de le quitter pour trouver du travail.

La figure centrale du livre, c'est la frontière. Pour nourrir les siens, Tönie ne cesse de traverser la ligne qui sépare l'Italie de l'Empire austro-hongrois. Tour à tour contrebandier, soldat, mineur, colporteur d'estampes, jardinier, gardien de chevaux, il passe et repasse d'un pays à l'autre, en proie aux hasards d'une vie clandestine.

L'horizon cherché, le point de retour, c'est toujours pour lui son village du plateau d'Asagio, sa famille et tout le passé dont ils sont chargés. Il y revient par instinct, périodiquement, à la façon d'un oiseau migrateur. Tel un funambule, en équilibre fragile sur la frontière, Tönie danse sur le fil étroit qui rattache sa vie présente à ses souvenirs.

Traverser la frontière, c'est aussi franchir les seuils de la nostalgie et de la mémoire, voir défiler son existence. C'est encore transgresser un interdit, aller au-delà de la limite autorisée, s'inscrire en hors-la-loi. La mobilité incessante de Tönie témoigne de sa marginalité anarchiste, et elle révèle une inquiétude. Car l'épopée de cet homme seul, ses croisades dérisoires finiront dans un monde réduit à néant par la guerre de 14-18. Seul avec ses moutons, Tönie contemplera une dernière fois le plateau désolé et repassera la frontière avant de mourir.

Néo-réaliste, proche des premiers romans de Calvino, Mario Rigoni Stern se défend de tout sentimentalisme. D'une froideur insistante, son livre semble vouloir prouver la terrible monotonie des tragédies. Mais, comme Tönie, le lecteur est invité à passer la frontière, à franchir le seuil du récit et à découvrir l'intérieur d'une conscience : l'envers du regard habituel sur les choses.

MARION VAN RENTERGHEM.

★ **HISTOIRE DE TONIE, de Mario Rigoni Stern. Traduit de l'italien par Claude Ambroise et Sabina Zanon Dal Bo. Editions Verdier, 124 p., 75 F.**

Autres parutions

● *Le Leurre optique*, de Donatella Bisutti. *Entre la simple fable et la pure image, une manière insolite de dévisager les choses.* L'auteur a obtenu le prix Montale 1984. Traduit de l'italien et préfacé par Bernard Noël. Ed. Unes.

● *Le Silence du corps*, de Guido Ceronetti. *Réédition d'un livre de moraliste sur les sentiments qu'inspire le corps lorsqu'il devient une obsession.* Traduit de l'italien par André Maugé. Postface de Cioran. Le Livre de poche. « Biblio essais », 222 p.

Les Éditions HACHETTE signalent aux lecteurs de "LA VIE QUOTIDIENNE DES ÉCRIVAINS ET DES ARTISTES SOUS L'OCCUPATION" par Gilles et Jean-Robert RAGACHE qu'une erreur malencontreuse figure p. 206 à propos de Henry MULLER. Il fallait lire alsacien au lieu d'allemand ; de plus il n'était pas l'associé de Bernard GRASSET mais directeur littéraire.

● SCIENCES HUMAINES

La psychanalyse face au nazisme

« JE vois une nuée de calamités recouvrir le monde », écrivit Freud à Arnold Zweig en 1935. Comment les docteurs de l'âme se sont-ils accommodés de ce brusque changement météorologique, de cette peste brune envahissant le ciel européen ? La psychanalyse ne défend aucun intérêt politique, avait dit Freud. La consigne était-elle encore valable quand la Société psychanalytique de Berlin était rebaptisée l'Institut Göring, quand Max Eitingon devait démissionner au profit de deux « aryens », Félix Boehm et Carl Müller-Braunschweig ?

Que diable étaient devenus les docteurs de l'âme sous le Troisième Reich ? Des historiens et des psychanalystes, réunis à Paris, l'année dernière, sous l'impulsion d'Alain de Mijolla, président de l'Association internationale d'histoire de la psychanalyse, se sont penchés sur cette période où la troupe freudienne comptait aussi bien des résistants que des sympathisants nazis (voir *le Monde* du 13 mai 1987).

Les communications de cette rencontre sont aujourd'hui reprises dans le premier numéro de la *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse*, dirigée par le même Alain de Mijolla. Les travaux des participants (parmi lesquels Janine Chasseguet-Smirgel, Ernst Federn, Karen Brecht, Regine Lockot, Riccardo Steiner) offrent un vaste aperçu de la situation des psychanalystes durant la seconde guerre mondiale.

Ceux qui prirent le chemin de l'exil s'adaptèrent mal aux mœurs américaines ; certains, comme Clara Happel, finirent par se suicider. Ceux qui pouvaient demeurer en Europe devaient choisir entre la mise à l'index et les compromis avec le régime, l'ordre de Göring étant formel : *« Seuls les patients socialement et biologiquement précieux et ayant de bonnes chances d'être guéris à bref délai peuvent être traités. »* La plupart des psychanalystes se voyaient dans l'obligation d'abandonner la terminologie freudienne, de parler une *« langue de camouflage »*, et d'éviter des interprétations jugées choquantes.



Pour se convaincre de l'excellence de la présente publication, il suffit de se reporter à deux documents inédits publiés en appendice des textes : la correspondance d'Ernest Jones à Anna Freud sur l'émigration des psychanalystes et sur le « cas » Wilhelm Reich, ainsi que le très curieux rapport d'un psychanalyste anglais, John Rickman, qui séjourna à Berlin en octobre 1946 et rendit notamment visite à Félix Boehm et Müller-Braunschweig, lesquels avaient « collaboré » avec l'Institut Göring. Ajoutons enfin que, réussite exemplaire de l'édition française, la revue d'Alain de Mijolla est sans équivalent sur le plan international.

R. J.

★ **REVUE INTERNATIONALE D'HISTOIRE DE LA PSYCHANALYSE, n° 1 Presses universitaires de France, 460 p., 250 F.**

— De Janine Chasseguet-Smirgel, on lira aussi *Le pervers s'avance masqué*, un texte paru dans l'ouvrage collectif dirigé par Murielle Gagnebin et Jean Guillaumin, *Pouvoirs du négatif dans la psychanalyse et la culture* (parmi les autres signatures : Yves Bonnefoy, Christian David, Hélène Reboul). Champ Vallon, diffusion PUF, 220 p., 114 F.

La tradition juive oubliée

***L'édition des œuvres complètes de Freud dans une nouvelle traduction a suscité ces commentaires de Léon Poliakov, auteur d'une* Histoire de l'antisémitisme (Hachette-« Pluriel »).**

LA publicité faite par les Presses Universitaires de France à l'édition des œuvres complètes de Sigmund Freud, qui est d'une excellente tenue littéraire et scientifique, suscite sur un point donné un certain étonnement (voir « le Monde des livres » du 15 avril). Elle ne manque pas d'indiquer que le créateur de la psychanalyse se rattachait à la tradition culturelle germanique, mais, tout en proposant au lecteur un voyage à travers *« le continent freudien »*, elle omet de signaler un aspect auquel Freud attachait une importance primordiale, à savoir la question de ses origines. Les milieux psychanalytiques, et au-delà, n'ignorent pas qu'il naquit dans une modeste famille juive, mais il pourrait en aller autrement pour bien des lecteurs, compte tenu du manque de culture historique des nouvelles générations. Or il est évident que la psychanalyse a surgi au carrefour de *deux* traditions.

Je suis d'autant plus à mon aise pour le rappeler qu'il y a une vingtaine d'années il n'était question en France que des sources juives de Freud, au point que j'ai dû rappeler qu'il fallait aussi tenir compte de sa formation germanique (1). A ce propos, j'évoquais la grande révolte allemande contre les Lumières, contre un mode de pensée qui plus que tout autre engagea la psychologie dans son impasse séculaire, en raison de son ignorance ou de son dédain de la vie inconsciente : pour beaucoup de contemporains, le *« je pense, donc je suis »* cartésien en vint à signifier *« je ne suis que ce que je pense »*. J'invoquais donc les intuitions du romantisme allemand, et je m'attachais en même temps à faire état de l'autre source, celle sur laquelle Freud insistait lui-même, soit en rappelant la permanente résistance des juifs aux *« compactes majorités »*, soit en se référant aux modes de pensée talmudiques. Ce qui du reste dépassait sa propre personne, puisque ses premiers adeptes ou compagnons de combat, fidèles ou hérétiques, furent des juifs austro-allemands dans une proportion écrasante.

En 1988, on croit pouvoir constater en la matière une remarquable alternance historique. Avant la seconde guerre mondiale, il n'existait en France qu'une poignée de psychanalystes, et ils étaient vertement critiqués, en tant qu'adeptes d'une science suspecte, d'une science germanique : le psychiatre qui à l'époque faisait autorité, Henri Claude, admettait que l'analyse pouvait convenir à la *« race allemande »*, mais non à la *« race méditerranéenne »*, et le grand historien Lucien Febvre parlait même d'un *« Freud luthérien »*. A partir de 1945, lorsque la psychanalyse française prit son essor, il ne fut plus question que d'un Freud juif, mais voici qu'il redevient allemand ; ce qu'il faut bien mettre en rapport avec un nouveau climat européen, voire mondial.

D'inquiétants symptômes

C'est ainsi qu'en Allemagne l'opinion publique est tenue en haleine par la grande « discussion des historiens » : celle-ci oppose les esprits pour lesquels l'extermination des Juifs fut un phénomène unique en son genre aux adeptes d'une « relativisation », qui font état du précédent des exterminations staliniennes. Des discussions plus discrètes s'y poursuivent aux congrès psychanalytiques, où certains participants étrangement ignorants des réalités du Troisième Reich adressent à Freud des reproches posthumes : en 1933-1939, il aurait dû protéger ses disciples allemands. Ces polémiques, qui se sont engagées au cours des années 1980, me paraissent être un signe des temps. De même que le consensus universel au sujet de la politique suivie par l'Etat d'Israël dans les territoires occupés — mais l'obstination qu'il met à y maintenir le *statu quo* pourrait n'être qu'une nouvelle façon de dédaigner le jugement des *« compactes majorités »*.

Un autre symptôme est la récente montée en force du Front national, qui se réclame des valeurs nationales anciennes, tout comme le fait en Union soviétique l'association Mémoire *(Pamiat)*, dont Sakharov a dénoncé l'antisémitisme délirant.

Tous ces phénomènes obéissent à des déterminations très diverses, mais leur apparition coïncide dans le temps, à une quarantaine d'années de distance, avec l'écroulement de l'Etat racial hitlérien. S'agirait-il d'un retour du refoulé ?

A tous les égards, le cas de Freud est plus significatif que les autres, puisque sa pensée domine notre époque et régit couramment notre vie quotidienne. Les écrits dans lesquels il mettait cette pensée en rapport avec ses origines seront évidemment publiés dans la nouvelle édition. Mais je n'en suis pas absolument sûr en ce qui concerne un texte peu connu : la préface destinée à l'édition hébraïque de *Totem et tabou* (Jérusalem, 1939). Il y écrivait qu'il n'était ni sioniste ni juif pratiquant, mais qu'il ne se sentait pas moins profondément juif, et que si on lui demandait ce qu'il gardait encore en commun avec les autres juifs il répondrait : *« Beaucoup de choses, probablement l'essentiel. Mais je ne saurais actuellement l'exprimer en termes clairs. Il sera certainement accessible par la suite à l'investigation scientifique. »* Un demi-siècle après, c'est loin d'être le cas — mais cela est une autre histoire.

LEON POLIAKOV
(CNRS).

(1) Préface à la traduction de R. L. Rubenstein : *L'Imagination religieuse, théologie juive et psychanalyse*, Gallimard 1967 (reproduite dans *Les Juifs et notre histoire*, Flammarion 1973).

Freud meurtrier de ses fils ?

(Suite de la page 9.)

Gross ne le mordit pas, mais Freud éprouva un certain soulagement à éloigner de la Berggasse ce médecin toxicomane né en 1877 qui fréquentait des anarchistes, écrivait des articles sur la *« prédestination »* au crime, et pensait que la psychologie de l'inconscient devait servir de préliminaire à la révolution. Sous l'influence de Stirner, Otto Gross dénonça la *« violence parentale »*. Interné dans un asile psychiatrique sur la demande de son père, il publia une lettre ouverte : *« Si l'on considère que la normalité consiste à se conformer à l'ordre existant, alors on pourra interpréter mon insatisfaction comme un signe de trouble mental. »* La psychanalyse, entre les mains de ce fils rebelle, préparait l'avènement du communisme et du matriarcat, libérant le monde de la soumission et de l'autorité, de l'esclavage des femmes et du mariage...

Inaptitude à vivre

Otto Gross s'était marié en 1903 avec la fille d'un avocat, Frieda Schloffer. Quelques années après, il abandonna son épouse et ses fils à un ami sans doute plus entreprenant qu'il ne l'était, mais garda l'habitude de voyager souvent en compagnie du couple. Victor Tausk se maria en 1900, à l'âge de vingt et un ans, pour se séparer, lui aussi, de sa femme et de ses enfants cinq ans plus tard. D'abord écrivain et journaliste à Berlin, il devint en 1909 membre de la Société psychanalytique de Vienne. Son chemin croisa plusieurs fois celui d'Otto Gross, mais les deux mauvais génies de la psychanalyse n'étaient pas destinés à se rencontrer, chacun pressentant sans doute qu'il aurait eu à affronter son double.

Tous deux confessaient volontiers leur *« inaptitude héréditaire à la vie »*. L'un, Victor Tausk, s'accusait d'avoir gaspillé son talent dans les frivolités ; en liberté conditionnelle le jour, il passait ses nuits à se juger et à se disculper. Quand la tension était insoutenable, il errait de cinéma en cinéma, mais ne trouvait sur l'écran que la monotonie de son désespoir : *« Je me connais*, disait-il, *donc je dois me mépriser. »* Otto Gross, lui, fuyait les insomnies dans de longs voyages en train et dans la drogue. C'est lors d'un de ces voyages qu'il rencontra Kafka et qu'il commenta avec fièvre, pendant une nuit entière, un passage de la Bible, en s'interrompant de temps à autre pour se faire des injections. Si Tausk et Grass se réconciliaient avec la réalité, c'était pour dénoncer le monde dans lequel ils vivaient.

Otto Gross se réfugiait, avec une poignée d'anarchistes et de poètes « cosmiques », à Ascona, petit village des Alpes tessinoises devenu la *« capitale de l'Internationale des psychopathes »*. Tausk avait, lui aussi, une prédilection pour la bohème et les marginaux. Jeune avocat, il fit acquitter une mère accusée d'avoir étranglé son enfant illégitime, en la désignant comme une victime de la morale répressive.

Les deux perturbateurs, on le devine, n'avaient pas reçu la bénédiction paternelle. Tausk nourrissait une haine jamais démentie à l'égard de son père, journaliste mondialement connu. Et, à l'opposé de Hans Gross, célèbre professeur de droit pénal acquis aux théories de l'ordre et de la sélection contre la « décadence » de l'Autriche, son fils, Otto, proclamait : *« Les dégénérés sont le sel de la terre ! »* Il ne restait pas moins maladivement dépendant de ce père auquel il adressait des demandes extravagantes, comme l'octroi, pendant la guerre russo-nippone, de mille couronnes aux Japonais, qui venaient de perdre un navire blindé...

Grand séducteur grand destructeur

Le père exigea dans son testament qu'au lendemain de sa mort, et cela *« dans le seul intérêt de son pauvre fils »*, on plaçât ce dernier dans un asile psychiatrique pour l'empêcher d'être livré aux incitations de ses amis, *« gens de la pire bohème et anarchistes »*. Hans Gross, qui tenait son fils pour un irresponsable atteint de *dementia praecox*, accusait les femmes du malheur d'Otto : *« Il fut plusieurs fois victime de jeunes filles qui extorquaient de lui des promesses de mariage. Elles étaient loin de le valoir, et d'ailleurs il ne les aimait pas. »*

Otto Gross, persuadé que le névrosé trouverait son salut dans l'immoralisme sexuel, célébrait l'orgie et la *« thérapie orgastique »*, et volait au secours des femmes en rupture de ban. Il les sauvait pour les abandonner aussitôt. On le soupçonna d'avoir fourni du poison à trois de ses amoureuses au tempérament suicidaire : Lotte Chattemer, une jeune fugueuse, Regina Ullmann, une de ses patientes, et Sophie Benz, peintre anarchiste.

Grand séducteur, grand destructeur, Tausk l'était aussi à sa manière. Défenseur d'une aristocrate serbe, Kosa Lazarevic, menacée d'arrestation par des soldats autrichiens, il se fiança avec elle pour rompre aussitôt et prendre la fuite. Hilde Loewi, une pianiste, se présenta un après-midi à son cabinet. Elle lui demanda en partant si elle devait revenir. *« Tu dois revenir, car tu m'appartiens »*, lui répondit-il, et il la serra dans ses bras. Quelques mois plus tard, le 13 juillet 1919, le jour prévu pour leur mariage, il se suicida.

Ce suicide, écrivit-il dans son testament, était *« l'acte le plus sain et le plus décent de* [sa] *vie ratée »*. Il avait noué un cordon autour du cou et s'était tiré une balle dans la tête. Un suicide qui ressemblait à une exécution. *« Il est probable*, disait Freud, *que personne ne trouve l'énergie psychique nécessaire pour se tuer à moins que, en premier lieu, en le faisant, il ne tue en même temps un objet à quoi il s'identifiait, et, en second lieu, il ne tourne contre lui-même un souhait de mort qui était dirigé contre quelqu'un d'autre. »*

Paul Roazen reprochait à Freud d'avoir voulu protéger son territoire et empêcher Tausk de marcher sur ses plates-bandes. Le père de la psychanalyse se serait métamorphosé en père de la horde primitive, exterminant sa progéniture rebelle. En refusant de prendre Tausk en analyse, en le traitant avec froideur et en tenant ses travaux pour négligeables — *« Je l'ai longtemps considéré comme inutile »*, — Freud aurait opposé une fin de non-recevoir à ce fils trop doué qui, dit-il à Lou Andreas-Salomé, représentait une *« menace pour l'avenir »*.

Kurt Eissler, pour récuser l'hypothèse du père meurtrier, chercha la femme. Il la trouva en Hilde Loewi, victime consentante toute désignée pour le psychanalyste séducteur qu'était Tausk. Ce dernier se serait suicidé pour se venger de sa fiancée enceinte, *« qui le retenait dans un étau, le contraignant au mariage »*. Et Eissler, ce noble gardien de la foi freudienne, de déplorer que, en des périodes de *« culture décadente »*, les *« faibles et les instables, habillés de couleurs flamboyantes, aient une chance considérable d'éveiller la sympathie et l'admiration... »*. Otto Gross n'échappe pas non plus aux réprimandes, puisque ce médecin drogué se permettait de soigner ses *« petites amies psychotiques »* et ne menait pas une *« vie exemplaire »*.

Des pions sur l'échiquier

La mort d'Otto Gross, en février 1920, ressemblait à un suicide. On le trouva affamé et grelottant dans le hall d'un immeuble berlinois. Il succomba deux jours plus tard à une pneumonie. Tausk et Gross furent des pions sur l'échiquier qui opposait Freud à des partenaires illustres : Lou Andreas-Salomé ou Carl Gustav Jung. Victor Tausk, l'ami intime de Lou, suscita la jalousie du père de la psychanalyse. Otto Gross, que Freud envoya en cure de désintoxication chez Jung à la clinique du Burghölzli, fit les frais d'une lutte insidieuse pour le pouvoir entre le maître de Vienne et son disciple en passe de devenir son rival.

Il est frappant de voir que Tausk et Gross se défendirent de pitoyable manière, en accusant de plagiat ceux qui les ignoraient et qui leur avaient, du même coup, volé leur identité. Tausk était persuadé que Freud le dépouillait de ses découvertes originales. Il agissait, disait Lou Andreas-Salomé, *« comme si, par transmission de pensée, il était toujours préoccupé de la même chose que Freud »*. Otto Gross, lui, envoya au 19 Berggasse un article dans lequel il accusa Bleuler et Jung de voler ses théories. Il intitula ce texte « Pour ma propre cause ».

Le suicide de Tausk comme la misérable fin d'Otto Gross, c'était leur manière de clamer leur existence, de plaider leur propre cause. Mais, plus de soixante ans après leur mort, ils apparaissent encore comme des parasites de la psychanalyse. Ils prônaient l'amoralité au temps du puritanisme ; ils étaient les précurseurs de cette « gauche freudienne » si malmenée depuis la dernière guerre. L'heure est venue de sortir du placard ces cadavres exquis.

ROLAND JACCARD.

★ **LE SUICIDE DE VICTOR TAUSK, de Kurt Eissler, avec les commentaires du professeur Marius Tausk. Traduit de l'américain par Monique Chéné-Verrecchia. Presses universitaires de France, 298 p., 165 F.**

★ **RÉVOLUTION SUR LE DIVAN, d'Otto Gross, traduit de l'allemand par Jeanne Etoré. Préface de Jacques le Rider. Solin, 150 p., 99 F.**

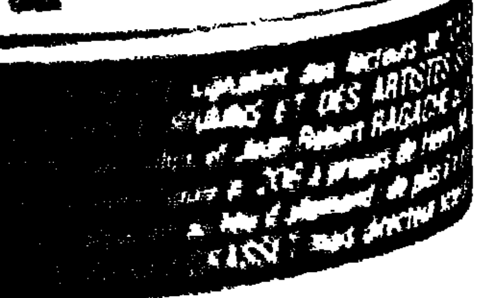
— A lire également aux éditions Solin le très éclairant essai de Jacquy Chemouni *Freud et le sionisme*, sur la rencontre manquée entre le père de la psychanalyse et Theodor Herzl (300 p., 160 F).

hison

Un funambule anarchiste



parutions



Culture

LE FESTIVAL D'AVIGNON

Il danse « le Funambule », de Jean Genet

Jean-François Duroure raconte

Il y a deux ans, Mathilde Monnier et Jean-François Duroure confirmaient ici le triomphe de leur duo *Pudique acide/Extasis — ironie et violence sur des musiques de Kurt Weill*. Après un autre spectacle commun, *Mourir de rire*, ils se sont séparés. Jean-François Duroure a décidé de fonder sa compagnie.

Il a travaillé à la Chartreuse, dirigé des stages, donné des cours, répété le spectacle qu'il va créer à la rentrée. Et il espère s'installer dans la région. Il vient de chez Pina Bausch, c'est-à-dire qu'il a vécu de longs mois à Wuppertal, ville industrielle de la Ruhr. Il dit qu'il a tout appris chez Pina Bausch, mais que le soleil lui a trop manqué.



MARC ENGUERAND

« La nécessité d'établir un récit est seulement un passage. »

Pas de personnage pas d'histoire

Karine Saporta l'a invité pour une représentation unique avec *la Anquâ* — présenté déjà à la Bastille — d'après *le Funambule* de Genet. Il n'y a pas de comparaison avec le spectacle d'Alain Timar (*le Monde* du 22 juillet) qui reprend en partie le texte de Genet.

C'est juste un point de départ pour installer le climat du cirque, des coulisses du cirque, et une situation : « une » (et non plus « un ») funambule (Elena Manjoni) accompagnée de deux clowns (Pierre-Maurice Noivel et Jean-François Duroure) se prépare à entrer en piste.

Il y a un cercle de sable, des lampions, une table à maquillage, des bruits et des musiques lointaines. Un peu de nostalgie, beaucoup de rêve, des mouvements doublés en effets de miroir, redoublés en effets de routine.

Il n'y a pas de personnages, pas d'histoire à proprement parler. Pourtant, si Karine Saporta a choisi ce spectacle, c'est peut-être qu'il illustre l'un de ses points d'intérêt : la narration dans les écritures chorégraphiques propres à chacun.

Elle, même, dans sa *Jeune fille aux yeux de bois*, enchaînait des images qui finissaient par construire un récit hésitant et répétitif, comme lorsqu'on cherche à retrouver un souvenir fuyant.

Elle a également invité *Nouvelles* de Mark Tompkins, d'après *Ida* de Gertrud Stein — décor extrêmement clean, humour polaire, style toujours très proche de l'école qui a donné les Meredith Monk, les Lucinda Childs. Et là aussi des effets de double, de *répétition, de reprise — ce que le* texte d'ailleurs justifie parfaitement.

Au cours de son débat au Verger, Karine Saporta souhaitait discuter de la narration et de la danse. Les spectateurs ont seulement demandé à partir de quoi et comment un chorégraphe conçoit, fabrique un spectacle. Ici, dans ce festival qui tient sur le théâtre, sur le texte, dans ce festival où règne la parole, on parvient mal à imaginer une expression qui ne passe pas par l'enchaînement logique des phrases.

« La nécessité d'établir un récit est seulement un passage, dit Jean-François Duroure. *En tout cas, pour moi. Je suis dans un moment où j'en ai besoin, mais c'est pour arriver à un vocabulaire chorégraphique qui se suffira à lui-même. »*

COLETTE GODARD.

« Le Nouveau Menoza », de Lenz

La décence et la barbarie

Une promesse du Festival était la programmation de cet Himalaya du théâtre : le Nouveau Menoza, *de Lenz, qui n'est presque jamais joué.*

Jakob Lenz est âgé de vingt-trois ans lorsqu'il écrit, en 1774, *le Nouveau Menoza*. Quatre ans plus tard, à vingt-sept ans, il perd la maîtrise de sa tête. Jusqu'à sa mort dans la misère, à Moscou, en 1792, il n'écrira plus.

Dans un premier temps, *le Nouveau Menoza* était la transposition théâtrale d'un best-seller du Danois Erik Pontoppidan, qui avait été traduit en allemand en 1742, et dont le titre entier était : *Menoza, un prince asiatique qui a parcouru le monde à la recherche de chrétiens, mais n'en a pas trouvé beaucoup*. Ce roman racontait les « fautes de parcours » des religions, dans plusieurs pays d'Europe, pour conclure que seuls les membres de l'Eglise luthérienne danoise se conduisaient honnêtement.

Jakob Lenz a gardé le personnage de ce jeune prince venu d'Asie en Europe après avoir rencontré quelques missionnaires jésuites. Il confronte le calme de ce voyageur, sa droiture, sa délicatesse, aux manœuvres inélégantes, caractérielles, et même criminelles, de quelques Allemandes et Allemands du beau monde. Il va aimer très vite et très fort une jeune fille, Wilhelmine, qui tranche sur cette faune. Mariage. Aussitôt après la nuit de noces, un paradis, les deux mariés apprennent qu'ils sont frère et soeur.

L'originalité de *Menoza* est une alliance de « crayons » de société, d'observations de sagesse, profondes et pas pédantes, de propos de morale, de situations et paroles gaies, de choses sordides, sinistres, style roman *noir d'épouvante, et* enfin de moments de tragédie de haute dimension. Tout cela très bien filé.

Il est évident que Jakob Lenz, ici, est marqué aussi fort par l'*Œdipe* de Sophocle que par des farces de Plaute. Lenz estimait que *« la comédie est un spectacle pour tout le monde, et que la tragédie n'est faite que pour la partie la plus sérieuse du public »*. Il ajoutait : *« En Allemagne, nos auteurs doivent pratiquer un style tragique et comique à la fois, parce que le peuple pour lequel ils écrivent, ou du moins devraient écrire, est un incroyable mélange de culture et de barbarie. »*

Dans *Menoza*, hors de tout contexte de société, le comique et le tragique sont simplement deux réactions distinctes à un même événement. Apprenant qu'il a passé sa nuit de noces dans les bras de sa sœur, le prince tombe en état de choc, n'emploie pas de grands mots, se débat dans le noir, ressent un vertige, veut se tuer. Il donne différents signes, plutôt immobiles, du tragique. Wilhelmine, apprenant la même chose, perd connaissance, puis elle va réagir moins à l'inceste qu'à la perte éventuelle de son mari, dont elle est folle amoureuse. Elle n'est ni tout à fait tragique ni tout à fait un agent de comédie. En revanche, Maître Beza, régent de collège, lorsqu'il fait appel à une pseudo-jurisprudence religieuse pour faire passer l'inceste par profits et pertes, appartient à la comédie.

Quelque chose comme un effet d'optique, un renversement d'apparence, entre le rire et l'horreur, est suscité par la violence des dialogues. Dona Diana, une comtesse espagnole, dira par exemple : *« Je ne me tiens en rien moins abjecte que mon chien, tant que je serai une femme. Enfilons des culottes, empoignons les hommes par les cheveux, et traînons-les dans leur sang. Une femme ne doit pas être douce, ou elle n'est qu'une putain dont on peut tendre la peau sur un tambour. »*

« L'haleine puante du peuple »

Lenz ne pensait pas forcer le ton. Il avait la parole brusque. Un an après avoir publié *le Nouveau Menoza*, il tomba sur un exemplaire, jeta les yeux sur le texte, en tomba à la renverse, et, avant d'entreprendre une autre version, qu'il n'allait pas mener loin, il écrivit à un ami : *« J'abomine la scène de la nuit de noces ! Comment ai-je pu l'écrire, pourceau que je suis ! Moi, l'haleine puante du peuple ! »* A Avignon, *le Nouveau Menoza*, dans la mise en scène de François Rancillac, erre à l'aveuglette comme une barque démâtée. Dès la première scène, le décor de tulipes et d'accessoires de fleuriste surprend — nous avions oublié que le spectacle était « sponsorisé » par une entreprise de fleurs artificielles (au moins la SEITA, sponsorisant *Armide* à Aix, n'avait pas garni l'opéra de paquets de gauloises bleues, elle s'était contentée de la couleur « bleu *gauloise* » généreusement dispensée sur les parois du décor). Les acteurs du *Nouveau Menoza* courent par-dessus les plates-bandes. Comme dit le domestique Gustave, l'une des figures les plus terrifiantes de *Menoza* : *« Ils dansent là-dedans comme des furies. Je ne peux plus me tenir debout. C'est l'enfer. »*.

MICHEL COURNOT.

★ Cloître des Célestins, 22 heures, jusqu'au 1er août.

VARIÉTÉS

Le Festival « Juste pour rire » à Montréal

Joueurs de mots et faiseurs de gags

Une centaine d'humoristes sont venus à Montréal pendant plus d'une semaine. Parmi eux, un Français : Roland Magdane.

Un Québécois, Gilbert Rozon, a eu l'idée de réunir chaque année, dans un même festival, une centaine de comiques francophones et anglophones mêlés. Entreprise périlleuse. Il s'agit de faire coexister des formes d'humour radicalement différentes. L'opération est réussie : du 14 au 24 juillet un vaste public a participé dans plusieurs salles de Montréal à la sixième édition de ce festival unique en son genre.

L'humour anglais ne vit pas sur la même planète que le rire français. Joueurs de mots, les anglo-saxons ne prennent pas le temps de développer un caractère. Tout est dans la virtuosité du discours et dans son efficacité. Les Américains Jeff Altman et surtout Robert Schimmel, un nouveau Lenny Bruce, ont été particulièrement brillants dans ce domaine. Avec un Français... Roland Magdane, vivant aux Etats-Unis depuis cinq ans.

A la fin des années 70, Magdane *devenait dans l'Hexagone l'un des* comiques les plus prisés par le grand public. Mais un soir d'été, il a décidé de s'installer à Los Angeles. Il a dû d'abord maîtriser la langue anglaise et l'accent américain, les références locales, et faire oublier la réputation d'arrogance qui s'attache aux Français. Ensuite il s'est présenté dans un des quatre cent cinquante « club de comédie » que comptent les Etats-Unis, cent à trois cents places où se succèdent chaque soir les humoristes, toutes les vingt minutes. Sans grimace, sans s'appuyer sur des personnages, il développe une histoire simple en apparence mais qui, minute après minute, s'amplifie démesurément comme la fameuse séquence de la cabine d'*Une nuit à l'Opéra* des Marx Brothers.

Remarquée aussi à Montréal : une interprétation vaudevillesque de *Roméo et Juliette* par The Reduced Shakespeare Co ; un duo de parodistes musicaux québécois, Bowser and Blue. Et Christopher, un jeune Noir américain qui puise lui aussi son inspiration dans la musique.

L'humour francophone était caractérisé cette année par une remarquable précison technique. Que ce soit l'Institut de jonglage ou les Frères Taquins, deux jeunes belges qui *ont* monté un numéro de mime et de danse, à partir du personnage de l'automate-animateur publicitaire dans un grand magasin. Les frères Taquins travaillent ensemble depuis à peine dix mois. En janvier dernier, ils ont remporté le premier prix du Festival du cirque de demain. Récompense qui a déjà été décernée au clown québécois Denis Lacombe pour un numéro de chef d'orchestre fou, l'un des triomphes du festival de Montréal.

CLAUDE FLÉOUTER.

Piaf toujours au hit-parade

Pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la disparition d'Edith Piaf, Pathé-Marconi a réuni sur un double album et deux disques compacts ses plus célèbres chansons, plus deux inédits enregistrés en 1943 (*Sans y penser*) et en 1946 (*Dans ma rue*). La firme a lancé à cette occasion une campagne publicitaire télévisée, pour la première fois, puisqu'un récent décret le permet. Du 9 juin au 6 juillet, quarante spots de vingt secondes ont ainsi été diffusés sur TF 1. Deux cent soixante-dix mille albums, cassettes et compacts ont déjà été commandés. C'est le chiffre de sortie le plus élevé enregistré à ce jour par un artiste chez Pathé-Marconi.

MUSIQUES

Musique de chambre en Lubéron

Quatre Suisses sans nom

« Sine Nomine », c'est l'énigmatique appellation que s'est donnée un excellent quatuor suisse, invité d'un festival itinérant.

« Des minutes rares et fugaces, où la musique semble tomber du ciel... », dit une coupure de presse en exergue du programme du Festival international de quatuors à cordes, organisé par les Amis de la musique du Lubéron. L'élégance vaguement poétique de la formule n'excuse pas son inexactitude. En effet, les organisateurs, conscients de l'incompatibilité des joies du plein air et de la qualité acoustique des concerts, choisissent toujours des lieux fermés, sans réverbération excessive, qu'ils ont sélectionnés au fil des ans avec un souci dont la plupart des *festivals d'été semblent dépourvus*.

Le cloître de l'abbaye de Silvacane, les églises de Roussillon, de Goult et de Fontaine-de-Vaucluse, accueillent ainsi, à tour de rôle, entre juillet et septembre, six quatuors à cordes qui donnent chacun une série de trois concerts. Les minutes de bonheur ne sont donc ni rares ni fugaces ; il est vrai que, depuis l'époque où cette phrase a été écrite, le Festival a pris de l'ampleur et de l'assurance, sans perdre son âme. Les concerts sont toujours précédés d'une présentation des œuvres en quelques phrases, ce qui ne se fait presque nulle part ailleurs, par respect pour le public et pour la musique, dit-on, mais le plus souvent par indifférence, voire par ignorance.

Ici, le choix même des quatuors invités, assez jeunes le plus souvent, témoigne d'une sûreté de jugement que la liaison avec le concours de quatuors à cordes d'Evian vient renforcer : parmi les récompenses offertes au premier prix figure un séjour de travail à Roussillon et une série de concerts. Outre le Quatuor Via Nova, fondé en 1968 et qui fait presque figure d'ancêtre, trois quatuors français de formation récente sont à l'affiche cette année : le Quatuor Parisii (fondé en 1980), venu début juillet ; les Quatuors Manfred et Ysaye (tous deux fondés en 1986), du 10 au 13, puis du 20 au 23 août.

Précédés par le Quatuor Talich, qui ouvrait le Festival, et confrontés avec le très brillant Quatnor Sine Nomine (de Lausanne), les jeunes Français n'ont, selon l'expression, qu'à bien se tenir. Connaissant certains d'entre eux et compte tenu du mouvement de renouveau que connaît actuellement en France la pratique professionnelle de la musique de chambre, il y a pas lieu de nourrir des craintes excessives. Par parenthèses, il faudra parler bientôt aussi du Centre régional de formation trios et quatuors à cordes, animé par les membres du Trio à cordes de Paris et qui s'ouvre à présent chaque année au château de Bourg-Charente. Ce centre s'adresse, avec un succès croissant, *aux élèves des conservatoires*. Il en sortira sans doute les éléments de futurs trios ou quatuors ouverts à la musique contemporaine, autant qu'à celle des siècles passés.

En attendant, il n'en reste pas moins que le Quatuor Sine Nomine, premier prix du concours d'Evian 1985, que nous avons réentendu dans le cloître de l'abbaye de Silvacane, fait indiscutablement partie des meilleures formations actuelles. La qualité de son interprétation du *Quatuor opus 61* de Dvorak et du *Quinzième Quatuor* de Schubert levait tout remords de n'être pas allé ce soir-là comme prévu écouter ce qu'il peut bien rester de *Siegfried* dans le laminoir acoustique du Théâtre antique d'Orange...

Le quatuor de Dvorak, surtout, mouvant comme la pensée, qui ne se fixe jamais longtemps dans un moule régulier, exige un sens aigu des transitions et du poids des interventions de chaque partenaire dans l'évolution souvent inopinée du discours. Cette conception tout en souplesse du tissu musical, lâche et serré tour à tour mais jamais raide ni distendu, l'homogénéité des timbres et une pulsation interne toujours agissante, comptent parmi les qualités les plus remarquables de ce quatuor. S'il s'est voulu « sans nom » *(sine nomine)*, ce n'est peut-être pas pour éviter de prendre celui de son premier violon, ce qui ne se fait plus, celui de son lieu d'attache ou d'un compesiteur illustre, mais avec l'arrière-pensée que les noms, comme les mots, sont réducteurs quand la musique ouvre précisément sur l'indéfinissable. Et c'est bien ce que l'on ressent quand elle est jouée ainsi.

GÉRARD CONDÉ.

★ Le Quatuor Via Nova joue le 29 juillet à Roussillon ; le 30 à Silvacane et le 31 à Fontaine-de-Vaucluse (rens. : (16) 90-72-36-72).

La « Tétralogie » dirigée par Daniel Barenboïm

Dieux désinvoltes à Bayreuth

(Suite de la première page.)

Avec les géants (vraiment immenses, petites têtes sur d'énormes corps et bras articulés), les Nibelungen (en costume blanc de savants atomiques ou de fabricants de drogue) et même entre eux, c'est une suite de discussions, de bagarres, de menaces d'une vivacité extrême ; ce tourbillon, d'ailleurs amusant, s'achèvera par des farandoles extatiques devant les promesses du Walhalla, que la joyeuse troupe rejoindra en s'embarquant dans une fusée sur le « pas de tir » de la tour aux miroirs colorée par l'arc en ciel au laser.

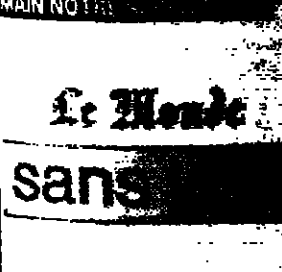
Tous ces personnages ne sont guère respectables et ne cherchent d'ailleurs pas à faire illusion, surtout Wotan, fanfaron, cupide, mauvais joueur, que rarement on a montré physiquement aussi dévoyé, mais la voix de John Tomlinson a une telle présence que chacune de ses interventions réaffirme son autorité de « parrain » sans cesse mise en question.

Au Nibelheim, où un pont métallique d'un jaune criard soutient les galeries de la mine, on retrouve l'excellent Mime d'Helmut Pampuch. Mais Günter von Kannen surtout est un extraordinaire Alberich, une bouche d'ombre, une voix amère qui rumine tout le désespoir et le désir du monde, un puissant acteur à la manière de Ridderbusch.

Les dieux sont tous remarquables, et en particulier le Loge virevoltant, au timbre liquoreux, vrillant, de Graham Clark, qui se joue des Donner et Frph, lourdauds et forts en gueule (Bodo Brinkmann et Kurt Schreibmayer) comme d'Alberich et des géants (Mathias Hölle et Philip Kang). Quant aux dames, aux voix très lumineuses, comme celles des filles du Rhin, Linda Finnie campe une Fricka très bourgeoise, excitée et avide, et Eva Johansson une Freia sans cesse en mouvement, terrorisée et évaporée tour à tour ; on n'oubliera pas non plus la mystérieuse Erda (Anne Gjevang).

Après un prélude assez lent où la trame semblait peu fournie, l'orchestre a trouvé peu à peu un parfait équilibre avec les chanteurs, et la direction de Daniel Barenboïm s'est montrée aussi vive et colorée que le discours scénique de Kupfer ; la splendeur de la dernière scène en particulier faisait bien augurer des plus hautes pages de cette nouvelle *Tétralogie*. Mais tant de personnages furieusement antipathiques, même si leurs silhouettes sont plaisantes, peuvent-ils déployer toute l'étoffe des mythes wagnériens ?

JACQUES LONCHAMPT.



Culture

ARTS

Le Musée de Montargis acquiert un Girodet disparu

Un mamelouk dans le Loiret

Exploit à Montargis : le musée a réussi à acquérir une toile de Girodet que l'on croyait disparue.



En 1819, Girodet fit le portrait d'un mystérieux « Mustapha Sussen de Tunis ». La toile fut gravée, puis disparut, au désespoir des admirateurs de l'étrange Girodet et des historiens de l'orientalisme. On perdit jusqu'au souvenir de ce Maure barbu, à œil louche, veste écarlate, gilet lilas et turban blanc orné de fleurettes mauves qui annonçait les turqueries de Delacroix et de Chassériau.

Premier miracle : Mustapha reparaît, identifiable grâce à l'ancienne gravure, au monogramme ALGT — pour Anne-Louis Girodet Trioson — et à son style.

Une coalition de mécènes

Second miracle : alors que la Fondation Getty convoitait l'œuvre, le Musée de Montargis, ville natale de l'artiste, est parvenu à rassembler la somme demandée, 1 900 000 F. La municipalité a versé 200 000 F. La caisse d'épargne locale s'est montrée héroïque et a déboursé 500 000 F.

La région et la Réunion des musées nationaux ont donné le reste, et le bel Ottoman est parti pour le Loiret.

On ne peut rêver meilleur exemple d'une coalition de mécènes adroitement employée à l'enrichissement du patrimoine. Il ne reste qu'à espérer que d'autres musées, dans d'autres villes, sauront de plus en plus agir avec autant de promptitude et d'efficacité.

PHILIPPE DAGEN.

COULISSES

M. Daniel-Christian Barroy directeur du cabinet de M. Emile Biasini.

M. Daniel-Christian Barroy vient d'être nommé directeur du cabinet de M. Emile Biasini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture, chargé des grands travaux.

[Né le 23 novembre 1953 à Lille, M. Barroy est diplômé d'HEC, de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA. Administrateur civil, il a été affecté de 1981 à 1985 à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances.

Nommé en 1985, secrétaire général-adjoint du Centre national de la cinématographie, M. Barroy avait quitté ses fonctions en avril 1986 pour entrer au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, en qualité de directeur-adjoint.]

MM. Jean-Pierre Jaugin, Marc Ducourneau et Mme Dominique Bezombes, ont été nommés, d'autre part, conseillers techniques, et M. Daniel Dourneau-Gabory, chef de cabinet.

● **Fin de la grève du zèle des bibliothécaires adjoints.** — A la suite d'une réunion qui s'est tenue avec M. Peretti, le directeur de la DBMIST (Direction des bibliothèques et musées et de l'information scientifique et technique), les bibliothécaires adjoints qui observaient une grève du zèle depuis plus de deux mois ont décidé de cesser leur mouvement. Cela à la suite de propositions allant dans le sens d'une revalorisation de leur carrière et de leurs rémunérations. Un groupe de travail qui doit œuvrer sur un nouveau statut de cette profession a été constitué.

● **Annie Caubet nouveau chef du département des antiquités orientales du Louvre.** — Annie Caubet, conservateur en chef au Louvre, a été nommée chef du département des antiquités orientales du musée. Agée de quarante-six ans, elle succède à Pierre Amiet, qui a atteint l'âge de la retraite. Spécialiste du Levant et de Chypre, elle a participé à de nombreux chantiers de fouilles. Auteur, en collaboration avec le CNRS, de plusieurs ouvrages, notamment sur les collections de Chypre au Louvre, elle a également été responsable de nombreuses expositions au Palais de Tokyo ; en particulier « Au royaume de Saba, archéologie du Yémen » et « Arts antiques du Maghreb ».

● **José Carreras guéri.** — Le ténor espagnol José Carreras a donné, le jeudi 21 juillet, un récital en plein air à l'Arc de triomphe de Barcelone. Cent cinquante-cinq mille spectateurs assistaient à ce concert, le premier depuis qu'une leucémie a arrêté le chanteur en octobre 1987.

CINÉMA

« Les enfants de l'impasse » d'Alan Pakula.

Aux confins de Newark, sur une zone désertique, deux frères, deux orphelins, vivent dans une maison délabrée. L'aîné, Treat (Matthew Modine), vole pour assurer leur subsistance. Il empêche le plus jeune, Phillip (Kevin Anderson), de sortir, sous prétexte de le protéger des dangers imaginaires. Un jour, Treat ramène Harold (Albert Finney), un homme élégant, ivre, auquel il veut soutirer le contenu de son attaché-case. Gangster, Harold a connu, enfant, la condition d'orphelin. Il devient le père de substitution des deux frères, dont il fait l'éducation. La maison lui sert en même temps de refuge, dans l'attente de nouvelles d'un complice.

Ce film est tiré d'une pièce de théâtre. A part quelques scènes d'extérieur, Alan Pakula nous fait le coup de l'exercice de style dans un espace fermé avec trois personnages. Techniquement, c'est habile : plans variés, exploration de la maison, capharnaüm qui se transforme sous l'influence de Harold, tandis que les deux garçons apprennent à s'habiller comme il faut, à soigner leur physique, et à s'ouvrir à la vie. Phillip tout au moins, qui, dans la plus belle scène, se risque à l'extérieur et découvre la liberté. Les acteurs sont excellents, les jeunes tout autant que Finney, dans des performances qui n'ont pas l'air calculées. Cela fait — presque — passer les lourds symboles œdipiens dont le dialogue est truffé.

JACQUES SICLIER.

Communication

Vers une reprise du travail à l'imprimerie de Massy

Dialogue renoué entre M. Jean Didier et le Livre CGT

Après six semaines de conflit à l'imprimerie Jean Didier, et seulement deux jours après les affrontements de Massy (*le Monde* des 26 et 27 juillet), il aura suffi de quatre heures de discussions mercredi 27 juillet entre les deux parties, le PDG, M. Jean Didier, et le secrétaire général du comité parisien du Livre CGT, M. Roger Lancry, pour aboutir à un compromis ouvrant la voie à un accord qui devrait être officialisé vendredi ou samedi. Réunies à l'initiative de M. Jean Miot, médiateur nommé lundi par le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, les deux parties ont en effet publié un communiqué qui constate *« leur volonté de mettre un terme au conflit, puis de dégager les perspectives d'avenir »*. Concrètement, la direction générale de l'imprimerie de Massy a décidé de *« rétablir immédiatement les fluides* (eau, électricité), *ce qui permettra à tous les salariés de l'entreprise la remise en état du matériel »*, en vue d'un redémarrage de la production qui pourrait être rapide, *« dès lors que l'accord définitif sera signé »*. De son côté, la CGT s'engage à *« tout mettre en œuvre pour rétablir la sérénité »* et ainsi *« garantir aux éditeurs la sortie de leurs titres dans des conditions normales »*. Dès vendredi 29 juillet, les deux parties poursuivront ce dialogue sur *« la modernisation de l'outil industriel, ses conséquences sociales, et la pérennité du site de Massy »*.

Sans forcer le triomphalisme, les dirigeants CGT du Livre, ne cachaient pas mercredi leur satisfaction. Le terme *« tous les salariés »* inclut selon eux les vingt-quatre personnes que le PDG voulait licencier, ce qui avait amené le durcissement du conflit. Et la discussion sur la *« pérennité »* du site, autre revendication cégétiste, est explicitement mentionnée.

La mission Miot, en rétablissant le dialogue social, a donc rapidement progressé vers une solution du conflit. Sans doute les pressions des éditeurs, inquiets de l'extension éventuelle de ce conflit qui menaçait leurs publications, ne sont-elles pas étrangères à la soudaine modération de M. Jean Didier, qui par ailleurs ne s'est pas fait que des amis dans le patronat de l'imprimerie, en construisant un groupe qui ambitionne la place de numéro un européen pour les magazines.

« Le commerce contre les gourdins »

De son côté, la CGT veut rester vigilante. Ses militants ont ainsi maintenu un rassemblement, jeudi 28 juillet à Lille, devant l'usine du groupe Didier. Avec pour mot d'ordre *« plus jamais çà »*, en référence à l'action des vigiles armés de fusils qui avaient accueilli les syndicalistes lundi à Massy. Comme l'affirme un dirigeant cégétiste, *« nous n'avons pas déclaré la guerre, nous n'avons pas à demander d'armistice »* car *« tout n'est pas encore réglé »*.

Lors d'une conférence de presse tenue en présence de M. Erwin Ferlemann, président allemand de la Fédération graphique internationale (qui regroupe les syndicats de l'imprimerie de quarante-deux pays), les syndicalistes ont souligné que ce conflit prenait tout son sens dans une perspective européenne *« d'offensive du patronat contre les droits acquis »*. Instruits par leur défaite en Grande-Bretagne à Wapping, face à M. Rupert Murdoch qui avait réussi en 1986 à éliminer les syndicalistes à l'occasion du transfert de la production dans une nouvelle imprimerie, les adhérents de la Fédération graphique internationale ont mis au point un réseau de solidarité qui empêche le transfert à l'étranger des travaux effectués éventuellement détournés des usines en grève. *« Ce n'est pas avec des gourdins, mais par le commerce, en faisant pression sur les éditeurs pour qu'ils raisonnent les patrons de l'imprimerie, et par la solidarité avec d'autres catégories, comme les journalistes, que nous pourrons éviter d'autres Wapping »*, déclarait ainsi M. Ferlemann.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

● **Précision.** — La société KO-International nous prie de confirmer, comme *le Monde* l'avait écrit lors des incidents survenus à l'imprimerie Didier (*le Monde* du 27 juillet), qu'elle n'a jamais fourni de vigiles à cette entreprise.

La chaîne francophone par satellite diffusée en septembre au Canada

Une nouvelle grille de programmes pour TV 5

TV 5, la chaîne de télévision francophone par satellite reprise par les réseaux câblés d'une vingtaine de pays d'Europe et d'Afrique du Nord, va développer à la rentrée une nouvelle stratégie de programmation.

A l'extension de l'horaire quotidien de diffusion (midi-minuit le week-end, jusqu'à 1 heure du matin en semaine) devrait ainsi s'ajouter un choix de programmes plus large, notamment avec la création du magazine de mode *Papier glacé*, diffusé tous les jours à 19 h 30.

La chaîne estime *« avoir atteint l'objectif de vitrine de la production francophone »* qu'elle s'était fixé lors de sa création en 1984. Rappelons que la chaîne rassemble plusieurs partenaires (TF 1, A 2 et FR 3 regroupés au sein du GIE Satellimages, les télévisions suisse et belge, SSR et RTBF, et depuis 1986 le consortium de télévision Québec-Canada).

TV 5 Europe s'associera à la neuvième Université d'été de Carcans-Maubuisson (*le Monde* du 13 juillet), organisée cette année autour du thème : « L'Europe et la communication. » Sa présence coïncidera avec le lancement, longtemps différé, de TV 5 Québec-Canada.

A cette occasion, un duplex sera organisé entre Montréal et Paris pour le lancement de la nouvelle chaîne. Enfin, TV 5-Europe sera présente lors de la Journée spéciale Europe du 2 septembre, au cours de laquelle est prévu notamment un débat sur « La transnationalité des télévisions ».

Au tribunal de commerce de Paris

« Le Sport » en liquidation

La belle aventure n'aura duré que dix mois pour le deuxième quotidien sportif français. Lancé le 12 septembre 1987 par René Tézé et Xavier Couture dans le dessein avoué de mettre fin au monopole acquis, peu après la Libération, par le journal *l'Equipe*, *le Sport* a finalement perdu le pari qu'il s'était fixé. Avec une diffusion moyenne de 50 000 exemplaires, quand l'objectif de vente annoncé se situait autour de 100 000 à 120 000 exemplaires, l'équilibre d'exploitation n'a pas été atteint. Le passif enregistré (environ 70 millions de francs) a obligé le journal à interrompre sa parution le 29 juin dernier et à déposer son bilan le 7 juillet.

Depuis, les 81 journalistes du *Sport*, constitués en société de rédacteurs, ont multiplié les initiatives pour tenter de maintenir le journal en vie. Plusieurs candidatures ont été pressenties pour la reprise du titre, parmi lesquelles celle de M. Maxwell paraissait la plus plausible (*le Monde* daté 10-11 juillet). Mais aucune négociation n'ayant abouti jusque-là, le tribunal de commerce de Paris a finalement prononcé, le mercredi 27 juillet, la mise en liquidation judiciaire du titre. Un délai ultime du huit jours a toutefois été accordé au journal pour permettre à d'éventuels repreneurs de se manifester. Passé ce délai, les 130 salariés du journal devront être licenciés.

Pour l'instant, le pessimisme est donc de rigueur au sein de la rédaction du quotidien, où l'on estime qu'une éventuelle reprise serait de toute façon accompagnée d'une compression de personnel et d'un changement de l'orientation rédactionnelle. *« L'option de magazine au quotidien est de toute façon condamnée »*, a estimé Patrick Blain, rédacteur en chef du *Sport*. Or c'est sur cette innovation que le quotidien avait basé toute sa politique.

M. Le Roy remplace M. Feffer à la tête du SJTI

M. Thierry Le Roy a été nommé chef du service juridique et technique de l'information (SJTI) au secrétariat général du gouvernement. Maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien directeur du cabinet de M. Jack Lang au ministère de la culture (1984). M. Thierry Le Roy succède à ce poste à M. Marc-André Feffer, récemment nommé au poste de secrétaire général de Canal Plus.

Né en janvier 1947, énarque, M. Le Roy a commencé sa carrière comme auditeur au Conseil d'Etat. Après un court passage au cabinet de M. François Autain, alors secrétaire d'Etat chargé des immigrés, il intègre celui de Pierre Mauroy en qualité de conseiller technique (mars-novembre 1982). Entre 1982 et 1984, il devient chef du service des entreprises nationales à la direction générale de l'industrie. Il sera ensuite successivement directeur du cabinet de M. Jack Lang au ministère de la culture, puis directeur du patrimoine à ce même ministère, de février à juin 1986, avant enfin de réintégrer le Conseil d'Etat la même année.

Né en décembre 1949, M. Feffer est entré au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA en 1976. Il a été successivement secrétaire général de la commission des sondages, conseiller au cabinet de M. Gaston Thorn, président de la Commission des Communautés européennes, avant d'être nommé en décembre 1985 chef du SJTI. Il est, par ailleurs, cofondateur de l'Institut multi-média.

● **Sursis pour les Editions Jacquemart.** — Le tribunal de commerce de Paris a accepté, le mercredi 27 juillet, la mise en redressement judiciaire des Editions Jacquemard, qui avaient déposé leur bilan le 13 juillet dernier (*le Monde* du 26 juillet). Le groupe, qui emploie une cinquantaine de salariés dans ses différents titres (*l'Echo de la presse et de la publicité* et *Sonovision* notamment) a désormais six mois pour trouver une voie fiable de redressement.

● ***Le Courrier Sud* en redressement judiciaire.** — Le quotidien *le Courrier Sud* (Toulouse) a été mis en redressement judiciaire, vendredi 22 juillet, par le tribunal de commerce de Toulouse. Quelques jours auparavant, le jeune quotidien — il avait été lancé le 6 juin — avait déposé son bilan, tout en *« espérant repartir en septembre »* (*le Monde* du 21 juillet). Un administrateur judiciaire, M. Jean-Marcel Lavergne, a été nommé par le tribunal.

● **Le *Financial Times* imprimé à Roubaix.** — Depuis le mardi 12 juillet, le *Financial Times* imprime une partie de son édition internationale à Roubaix sur l'imprimerie du quotidien régional *Nord Eclair*. Le premier tirage a été de 25 000 exemplaires. Il permet de couvrir plus rapidement la distribution vers la Belgique, les Pays-Bas et une partie de la France. Les liaisons se font par satellite. Le *Financial Times* est déjà imprimé à Francfort depuis 1979 et à Eversgreen aux Etats-Unis depuis 1985. Le *Financial Times* tire à 310 000 exemplaires, sur papier de couleur saumon ; 250 000 exemplaires sont distribués en Grande-Bretagne et le reste dans cent soixante pays. — (*Corresp.*)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◊ La Peur des coups, la paix chez soi : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Trop, c'est trop : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). *Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.*

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-41). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil *1909-1943* : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). ◊ Buffon côté jardin : 14 h et 15 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊. Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30 et 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). *Drôle* de couple : 20 h 45.

TINTAMARRE (48-87-33-82). G. Mathieu : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◊ Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

Jeudi 28 juillet

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Musique électroacoustiques, 18 h 30. Œuvres de Pierre Henry. Dans le cadre de Musique années 50. Studio 5, cinquième étage. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES, (42-72-38-79). *Horreaux, Tréhard. 21 h, mar.* Duo de guitares. Œuvres de Soler, Albeniz, Granados, Sor, De Falla. Dans le cadre du Festival musique en l'île. Gérard Abiton.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. (42-23-55-28). Camerata de Paris, 21 h. Œuvres de Haendel, Purcell, Scarlatti, Vvivaldi. Stefan Rrodesco, Sylvie Pecot-Douatte, 18 h 30. Violon, clavecin. Œuvres de Bach, Mozart, Vivaldi, *corelli, charles Zebley.*

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Irena Krainik, 21 h. Flûte, clavecin. Œuvres de Bach, Haendel. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD. (45-69-06-64). Philharmonie de chambre, 21 h. (dernière). Dir. Roland Douatte, Stefan Rodesco (violon). Œuvres de Mozart, Vivaldi.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). Orchestra Giovanile italiana, 20 h 30. Dir. Piero Bellugi. Œuvres de Messiaen, Bussotti. Grand auditorium. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

La Terre (1930), de Alexandre Dovjenko, 16 h ; Keep your seats please (1936, v.o.), de Monty Banks, 19 h ; Monsieur Shosuke-Ohara (1949, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris-Province aller-retour : A nous deux Paris : A nous deux Paris ! (1959) de Pierre Kast, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 14 h 30 ; Illusions perdues ! : Bande annonce : Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, Illusions perdues (1966) de Maurice Cazeneuve, 16 h 30 ; Parisien et Aoûtien : Actualités Gaumont, Saint-Tropez, devoir de vacances (1952) de Paul Paviot, Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, 18 h 30 ; Cinéma muet : Paris vu par les opérateurs d'Albert Khan (1982) de Jocelyne Leclercq, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CABARET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FINAL EXECUTOR (**) (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HORRIBLE CARNAGE (*) (, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, *18e (45-22-47-94).*

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er* (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MAD MAX AU DELA DU DOME DU TONNERRE (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *UGC Champs-*Elysées, 8e (45-62-20-40).

MANIAC (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

METROPOLIS (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA NUIT DES PÉTRIFIÉS (*) (, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; *Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).*

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Club, 9e ((43-29-11-30).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

SPÉCIAL FORCE (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TUEURS DE DAMES (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

UN APRÈS-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : Club, 9e () : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

AIR FORCE ACADEMY (, v.f.) : Club, 9e (.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CHARGE HÉROIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRAZY HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DEUX SUPER-FLICS (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EXÉCUTRICE (*) (Fr., v.f.) : Club, 9e

HELL ZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOPITAL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MILLION DOLLAR LEGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, *8e (45-63-16-16)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ONDE DE CHOC (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, *8e (45-63-16-16)* ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN NINJA. Film américain de Emett Alston, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AURORA. Film italien de Maurizio Ponzi, v.o. : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

BLOODSPORT. Film américain de Newt Arnold, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CAN'T BUY ME LOVE. Film américain de Steve Rash, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS 2. Film américain de Mick Garris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Convention Saint-*Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA QUEUE DE LA COMÈTE. Film français d'Hervé Lièvre : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE TEMPS DU DESTIN. Film américain de Gregory Nava, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les séances spéciales

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 10.

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h 10.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 13 h 55.

BUFFET FROID (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 19 h 50.

DIVA () : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h 15.

ENGRENAGES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 15.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) 10 h, 18 h.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) ; La Géode, 19e (46-42-13-13) 19 h, 21 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 30.

LA MARQUISE D'O (Fr.-All.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 40.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

MISFITS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 11 h 40.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

NEW YORK MIAMI (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h 05.

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h.

LA POISON (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 11 h 50.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 22 h 10.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

URGENCES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 45.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 30.

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 10.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 JUILLET

« Evolution du quartier Crimée », 10 h 30, angle rue Mathis/rue Crimée (V. de Langlade).

« Hôtels et cours de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« Le nouveau quartier Combat », 14 h 45, métro Colonel-Fabien (V. de Langlade).

« Le Grand Louvre, de Philippe Auguste à la pyramide de verre », 15 h, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, devant le plan (Tourisme culturel).

« Les jardins des Halles », 15 h, entrée principale Saint-Eustache (Paris et son histoire).

« Curiosités à Saint-Germain-des-Prés », 15 h, métro Babillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, dans le hall.

« L'église Saint-Thomas-d'Aquin et son quartier », 15 h, place Saint-Thomas-d'Aquin.

« Les catacombes », 15 H, 1, place Denfert-Rochereau.

« Les quartiers Montparnasse et ses transformations », 15 h, angle de la gare avec le boulevard de Vaugirard.

« Le palais Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 28 juillet

TF 1

20.35 Feuilleton : Le vent des moissons. De Jean Sagols, avec Jacques Dufilho, Annie Girardot (2e épisode). **21.55 Cinéma : Un chien dans un jeu de quilles.** ■ Film français de Bernard Guillou (1982). Avec Pierre Richard, Jean Carmet. *Un psychologue parisien vient au secours de son demi-frère. Atmosphère rurale véridique.* **23.25 Journal et la Bourse. 23.40 Magazine : Minuit sport. 0.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.05 Magazine : Histoire de la vie. 1.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.20 Alain Decaux face à l'histoire. 3.15 Documentaire : Histoire de la vie. 4.10 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Cinéma : Les 55 jours de Pékin. ■■. Film américain de Nicholas Ray (1963). Avec Charlton Heston, Ava Gardner, David Niven, Flora Robson. *Le siège des légations étrangères de Pékin par les Boxers fanatiques avec le soutien de la cour impériale, en 1900.* **23.05 Magazine : Edition spéciale.** *Quelques-uns des meilleurs reportages de l'année.* **0.05 Informations : 24 heures sur la 2. 0.25 Jazz.** The Klezmorim (Antibes, Juan-les-Pins 1986).

FR 3

20.30 Téléfilm : Les fourmis. 22.05 Journal et météo. 22.30 Magazine : Océaniques. Avignon : Rendez-vous et fête du théâtre. **23.25 Musiques, musique.** Trois pièces pour clarinette, de Stravinski, par Alain Damiens.

CANAL PLUS

▶ **20.31 Cinéma : Une épine dans le cœur.** □ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1985). *Les hantises érotiques de Lattuada et le corps souvent dénudé de Sophie Duez ne font pas une mise en scène.* **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Amigo, mon colt a deux mots à te dire.** ■ Film italo-franco-espagnol de Maurizio Lucidi (1972). **23.35 Cinéma : Dément** □ Film américain de Jack Sholder (1982). **1.05 Documentaire : It just happened. 2.10 Série : Ray Bradbury présente.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Le boxeur. De Conrad E. Palmisano. **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente Chassé-Croisé. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Michel Strogoff** (rediff.). **3.35 Bob Morane** (rediff.). **4.00** *Vive* **la vie !** (rediff.). **4.25 Boulevard Bouvard** (rediff.). **4.50 Top nuggets** (rediff.).

LA 6

20.30 Téléfilm : Règlement de compte. De Russel Hagg. **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Variétés :** Export, chanson française. **1.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes. 2.30 Feuilleton : Maureguard. 3.25 Série : La ligne de démarcation. 3.50 Maureguard. 4.45 Série : La ligne de démarcation. 5.10 Magazine :** Matin chaud.

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique. Le végétarien, d'Eve Dessare. **21.30 Profils perdus.** Maurice Clavel (2e émission). **22.40 Nuits magnétiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Billie Holliday: Lady Day by night (9e).

FRANCE MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Naples. Scarlatti, Petrassi. **22.00 Concert** (en direct de la cour Jacques-Cœur): Requiem pour solistes, chœur et orchestre, de Verdi, par l'orchestre de l'Opéra de Budapest et le chœur de l'Opéra de Sofia. dir. Emil Tchakarov ; sol. Katia Ricciarelli, soprano, Margarita Zimmermann, alto, Lando Bartolini, ténor, Boris Martinovic, basse. **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Le pianiste Zool Fleischer et son trio.

Vendredi 29 juillet

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.20 Série : Julien Fontanes, magistrat. Un dossier facile. **16.50 Club Dorothée vacances.** Sablotin : La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon ball. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Jeux : Intervilles. 22.20 Magazine : Ushuaïa.** Le magazine de l'extrême. Sommaire : Balade sur une motoneige dans la région de Chibougamau (Québec) ; Joseph Armand Bombardier, inventeur du premier motoneige ; Défi au Ténéré ; Gil Delamare ; Lewis Cotlow ; Morey Boogie ; Scooter des mers ; Pyramides dans le ciel. **23.20 Téléfilm : Au bon beurre.** D'Edouard Molinaro (2e partie.) **0.55 Journal et la Bourse. 1.05 Magazine : Minuit sport. 2.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.30 Documentaire : Histoire de la vie. 3.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.50 L'équipe Cousteau en Amazonie. 4.40 Musique. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.40 Feuilleton : La sonate pathétique (5e épisode). **14.05 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Jeu : Bing parade.** Avec Gérard Blanc, Princess Erika. **15.40 Feuilleton : Detroit.** (5e épisode). **16.30 Feuilleton : Les diamants du président.** (5e épisode). **17.30 Série : Sam'suffit. 17.55 Série : Les deux font la paire. 18.43 Chimps.** Spot de la prévention routière. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Les héritiers.** Les brus, de Juan Bunel avec Françoise Brion, Michel Auclair, Françoise Arnoul. *Le patriarche, Charles Moissac, n'est pas mort d'une crise cardiaque...* **22.05 Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Spécial Marcel Jouhandeau. Rediffusion du magazine du 22 décembre 1978. **23.25 Journal. 23.40 Cinéma : Rue Cases-nègres.** ■ *Au début des années 30, à la Martinique, un jeune garçon noir accède à l'éducation, à une condition sociale meilleure, grâce au dévouement et aux sacrifices de sa grand-mère. Un joli film empreint de chaleur humaine et bien interprété. Après qu'il eut reçu le Lion d'argent au Festival de Venise 1983, on le compara à l'*Enfance de Gorki, *de Mark Donskoï.*

FR 3

13.30 Série : Cap danger. Les vacances du Dr Roberts. **14.00 Magazine : 40e à l'ombre de la 3** (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Mamie, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. Invités : Jackie Quartz, Luna Parker. **17.00 Série : Les invisibles.** Le roi complote. **17.05 Série : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Magazine : Flash mag été.** De Patrice Drevet. **18.00 Série : Sur la piste du crime.** Le cauchemar. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.01 Jeux : La classe. 20.30 Feuilleton : Terre des gangs.** De Richard Sarafian (4e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les démons du large. *Les superstitions des gens de mer.* **22.05 Journal. 22.30 Feuilleton : L'amour du métier.** D'Yves Laumet, avec Jacques Denis, Maïa Simon (2e épisode). *Chronique ironique et tendre sur le monde du travail dans les années 70. Plus vrai que nature !* **23.25 Musiques, musique.** Klavier- stück n° 9, de Stockhausen, par Pierre Laurent Aimard, piano.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Short circuit. □ Film américain de John Badham (1985). Avec Ally Sheedy, Steve Guttenberg, Fisher Stevens. **15.35 Cinéma : Les demoiselles de Rochefort.** ■■■ Film français de Jacques Demy (1966). Avec Françoise Dorléac, Catherine Deneuve. **17.35 Série : Batman. 18.05 Cabou cadin.** Bécébégé ; Virgul. **18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Streng 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Michèle Torr, Bernard Menez, Charly Mottet. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : Les godelureaux.** ■■ Film français de Claude Chabrol (1960). Avec Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont. *Un dandy cynique veut se venger d'une blague que lui a faite un étudiant vivant aux crochets d'un oncle très riche. Il va lui prendre sa maîtresse. D'après un roman d'Eric Ollivier, une comédie de mœurs traitée dans un style burlesque, grinçant, dérangeant.* Ce film de Chabrol n'a été diffusé qu'une seule fois en 1970... **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Ecrit dans le sang.** ■ Film canadien d'Usama Rawi (1986). Avec Rita Tushingham, Jackie Burroughs. **0.30 Cinéma : Moi et Catherine.** ■ Film italien d'Alberto Sordi (1980). Avec Alberto Sordi, Catherine Spaak. *Un fonctionnaire, harcelé par son épouse, sa belle-mère et la bonne, se sépare d'elles et achète un robot domestique qui a toutes les apparences d'une jolie femme.* **2.15 Cinéma : Equus.** ■ Film américain de Sydney Lumet (1977). Avec Richard Burton, Peter Firth, Colin Blakely (v.o.). **4.30 Cinéma : La bonne.** □ Film italien de Salvatore Samperi (1986). **5.50 Documentaire :** Les secrets du Titanic.

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). **14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.15 Série : Star Trek. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.30 Jeu : La porte magique. 18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait trois milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : L'affaire Peter Reilly.** De Tony Richardson, avec Stefanie Powers, Paul Clemens, Tom Atkins. *Un meurtre étrange. Une jeune journaliste enquête...* **22.45 Série : La loi de Los Angeles. 23.45 Série : Hitchcock présente. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Hitchcock présente** (suite). **0.20 Star Trek** (rediff.). **1.10 Mission impossible** (rediff.) **2.00 La grande vallée** (rediff.). **2.50 Le journal de la nuit. 2.55 Michel Strogoff** (rediff.). **3.50 Bob Morane** (rediff.). **4.15 Vive la vie** (rediff.). **4.45 Top nuggets** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Série : La ligne de démarcation (rediff.). **14.20 Feuilleton : Maureguard. 15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Série : Le saint.** La route de l'évasion. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Carola l'ambitieuse. **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : La tour des monstres.** ■ Film américain de Larry Yust (1975). *Parce qu'on va démolir la maison où elles comptaient finir leurs jours, six respectables personnes du troisième âge se transforment en assassins. Film social, film de terreur, comédie macabre. L'humour noir l'emporte. Autre titre :* Les pousse-au-crime. **0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.45 Téléfilm : Hauteclaire ou le bonheur dans le crime.** De Jean Prat, avec Mireille Darc, Michel Piccoli. *Des amours diaboliques.* **2.10 Musique : Jazz 6. 3.30 Magazine : Carabine FM. 4.10 Téléfilm : Hauteclaire ou le bonheur dans le crime.** (rediff.).

FRANCE MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Espagne. Scarlatti, Granados, Khalsoum, Marco. **22.00 Concert** (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Suite pour orchestre en fa, op. 23, de Roussel ; Concerto en ré majeur « pour la main gauche », de Ravel ; Ma Mère l'oye, de Ravel ; Amériques, de Varèse, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Theodor Guschlbauer ; sol. : Augustin Dumay, violon. **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Le guitariste Christian Escoudé et son quartette.

FRANCE CULTURE

20.30 Radio-archives. Le poète et sa folie, de Jean-Pierre Colas. **21.30 Musique ; Black and blue,** Table ronde des journalistes. Avec Gilles Anquetil et Jean-Robert Masson. **22.40 Nuits magnétiques, 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda,** Billie Holliday : Lady Day by night (10e).

Audience TV du 27 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.1	Santa-Barbara 12.0	Actual. région. 6.8	Actual. région. 3.6	Top 50 2.6	Homme 3 mil. 3.6	Hulk -.-
19 h 45	31.8	Roue fortune 18.6	Arche d'or 5.7	Actual. région. 3.1	Streng 13 0.5	Homme 3 mil. 4.2	Hulk 0.5
20 h 16	44.3	Journal 19.8	Journal 15.6	La classe 5.2	Starquizz 0.5	Journal 2.1	Chacun chez soi 1.6
20 h 55	46.9	Les Clients 16.7	Sans frontières 15.1	Chaînes conjug. 5.7	Loto sportif 1.6	Traces du passé 5.2	Héritage 3.1
22 h 6	35.9	Les Clients 15.1	La Loi 6.8	Journal 3.6	Broad Street 2.6	Traces du passé 7.3	Cagney et Lacey 1.6
22 h 44	31.8	Les Clients 14.1	La Loi 6.8	Acteurs studio 1.6	Broad Street -.-	Loi Los Angeles 7.3	Cagney et Lacey 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 juillet à 0 heure et le dimanche 31 juillet à 24 heures.

Une perturbation traversera la France vendredi. Après son passage, le temps redeviendra rapidement clément sur la majeure partie du pays pour la fin de semaine. Une tendance orageuse s'amorcera à nouveau depuis le Sud-Ouest dans la journée de dimanche.

VENDREDI, passage orageux puis retour du soleil.

Sur la Bretagne, les éclaircies seront là dès le matin. Hormis quelques averses en début de journée, il fera beau.

Du Nord et des Ardennes au Bassin parisien, à la Normandie, à la Vendée et aux Charentes, le ciel sera chargé le matin avec quelques pluies faibles au nord de la Loire. Puis il se dégagera par l'ouest. L'après-midi sera ainsi ensoleillé avec de rares averses sur le Nord.

Le temps orageux et très nuageux concernera essentiellement les régions méridionales. Le matin, des orages d'intensité modérée éclateront des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes du Nord, à la mi-journée des Pyrénées jusqu'au Nord-Est et aux Alpes, pour se limiter le soir aux Alpes, à la Côte d'Azur et à la Corse. Ces nuages et orages seront précédés et suivis d'un temps agréable peu nuageux.

Les températures atteindront des maxima de l'ordre de 18°C près de la Manche; 21 à 24°C sur les régions s'étendant du Nord au Bassin parisien et aux Charentes, 24 à 27°C du Nord-Est aux Pyrénées, 28 à 32°C dans le Sud-Est, sauf dans les sites très touchés par les orages où elles ne dépasseront pas 28°C.

SAMEDI 30 JUILLET. – Journée d'été. Le matin, quelques résidus orageux persisteront encore sur les Alpes, mais partout ailleurs le ciel sera bien ensoleillé. A noter aussi quelques brumes locales dans les vallées du Centre au Nord-Est se dissipant très rapidement.

Durant la journée, le soleil prédominera largement sauf sur les côtes de la Manche où des nuages de plus en plus nombreux provoqueront même des bruines.

En fin de journée le ciel se voilera sur les Pyrénées.

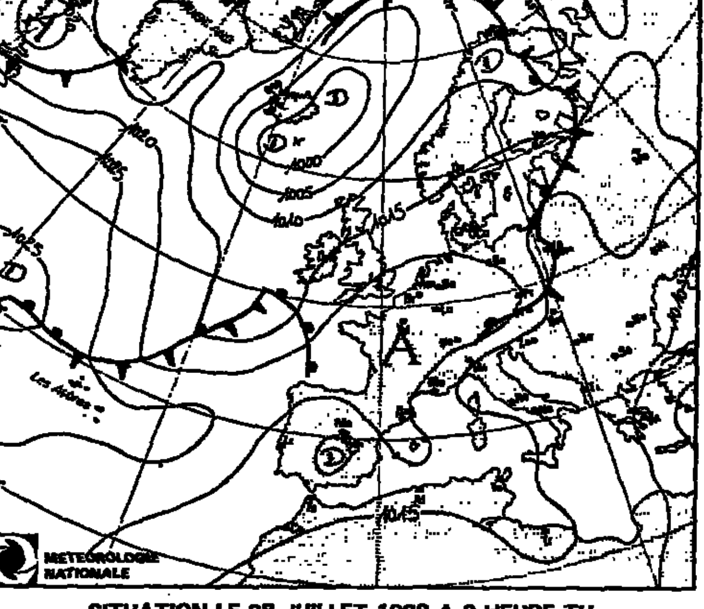
Les températures minimales seront comprises entre 9 et 17°C du Nord au Sud. Les maximales atteindront 19 à 21°C près de la Manche, 23 à 32°C du Nord au Sud ailleurs.

DIMANCHE 31 JUILLET. – Evolution orageuse sur le Sud-Ouest, beau ailleurs. Les nuages encore nombreux le matin le long des côtes de la Manche se limiteront en cours de journée à la Picardie et au Nord jusqu'aux Ardennes tout en se dissipant pour laisser un peu de place au soleil.

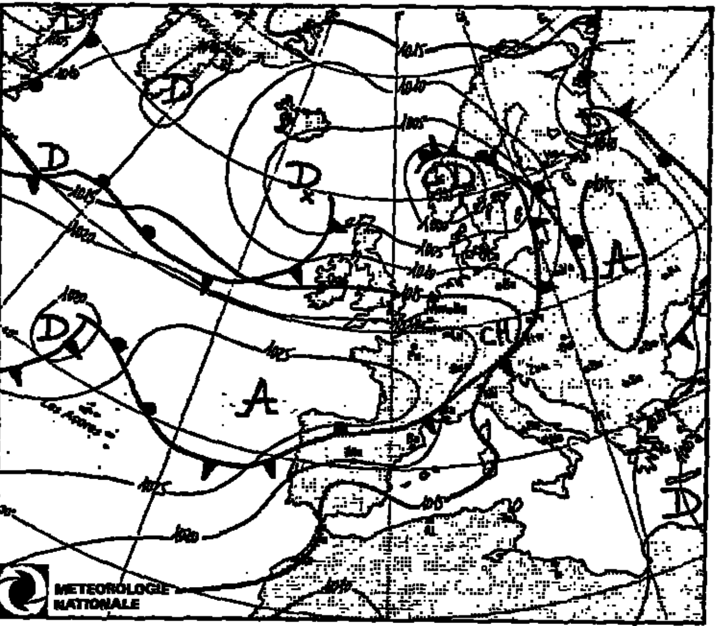
Le temps lourd et orageux sur les Pyrénées au lever du jour s'étendra progressivement jusqu'aux Charentes, à l'ouest du Massif Central et au Languedoc-Roussillon. Des orages éclateront sur le relief.

Partout ailleurs le soleil sera au rendez-vous.

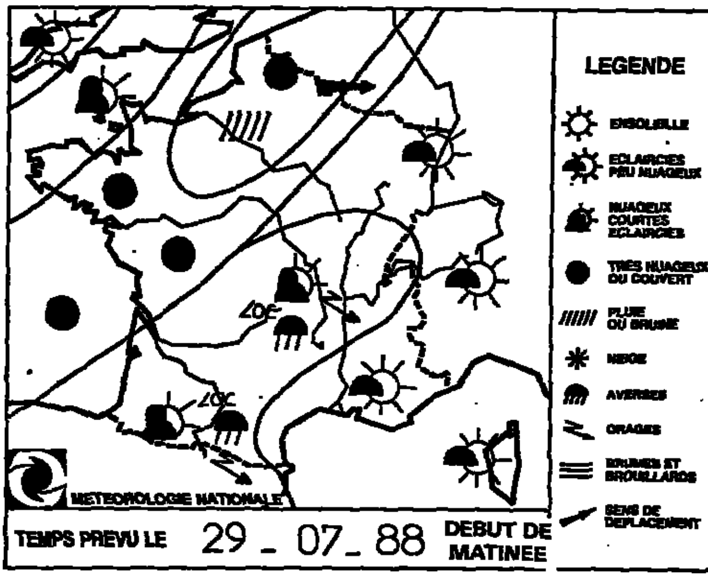
Les températures seront stationnaires ou en légère hausse, hausse plus sensible sur les côtes de la Manche.



SITUATION LE 28 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 JUILLET A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 27-7-1988 à 6 heures TU et le 28-7-1988 à 6 heures TU — le 28-7-1988

FRANCE			
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	21	13	D
BORDEAUX	25	13	D
BOURGES	22	9	D
BREST	19	14	P
CAEN	21	13	C
CHERBOURG	19	13	P
CLERMONT-FERR.	24	8	D
DIJON	24	11	D
GRENOBLE St-M-H	25	13	N
LILLE	20	11	N
LIMOGES	20	11	D
LYON	23	12	D
MARSEILLE-MAR.	30	18	D
NANCY	23	9	B
NANTES	21	10	D
NICE	29	22	D
PARIS-MONTS.	22	13	N
PAU	21	12	D
PERPIGNAN	28	17	D
RENNES	22	13	N
ST-ETIENNE	23	8	D
STRASBOURG	20	10	B
TOURS	21	10	D
TOULOUSE	25	13	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	30	22	C
AMSTERDAM	20	13	C
ATHÈNES	32	26	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	34	21	D
BERLIN	22	11	O
BRUXELLES	21	10	N
LE CAIRE	35	25	C
COPENHAGUE	22	11	D
DAKAR	31	26	D
DELHI	31	28	O
DJERBA	35	22	D
GENÈVE	23	11	C
HONGKONG	31	25	A
ISTANBUL	30	21	D
JÉRUSALEM	31	19	N
LISBONNE	29	17	D
LONDRES	21	14	C
LOS ANGELES	23	18	N
LUXEMBOURG	19	10	D
MADRID	37	18	D
MARRAKECH	43	30	D
MEXICO	26	13	A
MILAN	33	20	D
MONTRÉAL	28	18	N
MOSCOU	28	17	D
NAIROBI	21	15	C
NEW-YORK	29	21	A
OSLO	19	10	C
PALMA-DE-MAJ.	33	20	D
PÉKIN	31	23	C
RIO-DE-JANEIRO	22	15	D
ROME	32	19	D
SINGAPOUR	32	23	N
STOCKHOLM	21	10	C
SYDNEY	16	6	D
TOKYO	21	18	P
TUNIS	36	22	D
VARSOVIE	30	14	O
VENISE	33	23	D
VIENNE	33	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4797

HORIZONTALEMENT

I. Où il n'est pas rare que l'on ait un fil à la patte. – II. Amené à ne pas la ramener. Facilite mentalement les choses. – III. Un homme qui est habitué aux changements de rythme. – IV. Note. Moyen de communication. – V. Ne coûte heureusement pas les yeux de la tête. Personne en particulier et tout le monde en général. – VI. Son corps supporte de grandes variations de température. Ne permet pas de préparer de bons morceaux quand c'est une casserole. – VII. Est à l'origine de certaines réflexions. – VIII. Sa présence prouve un croisement. – IX. Pronom. Est attaquée à coups de lames. Mauvaise humeur. – X. Coule en France. Remplit maintes pensées. – XI. Va à la découverte.

VERTICALEMENT

1. Obéissent au chef. – 2. Est souvent au bout du fil. On s'en sert régulièrement pour étendre. – 3. Offre un spectacle plutôt désolant. Pousse à se livrer. Symbole. – 4. Rapproche de l'écart. Indispensable pour faire certains devoirs. – 5. Rend des « fraises » bien rouges. – 6. C'est quand il n'y a plus d'os que l'on peut la savourer. Permet d'éviter de petits désagréments. – 7. Note. Dans le fond, il est plutôt sale. Vaut plus. – 8. Préposition. Utilisés pour fouetter. – 9. A fait connaître un fumeur de pipe. Produit des perles.

Solution du problème n° 4796

Horizontalement

I. Résonner. – II. Cédulaire. – III. Ase ; ives. – IV. Is. Eve. – V. Sommation. – VI. Su. Si. Rut. – VII. Ire. Soria. – VIII. Economies. – IX. Renan. – X. Es. Fêlé. – XI. Effarés.

Verticalement

1. Caissières. – 2. Ressources. – 3. Ede. Eon. – 4. Su. Ems. Naïf. – 5. Olivaison. – 6. Navet. Om. Fa. – 7. Nie. Irriter. – 8. Ers. Ouïe. Le. – 9. Ré. Entassés.

GUY BROUTY.



Informations « services »

MODE

La collection hiver 1988-1989

Yves Saint Laurent : la ligne et le noir

Ovations, bousculades, flashes, compliments, embrassades. Dans les coulisses, il y a la foule et Yves Saint Laurent assiégé... Chacun de ses cent trente-quatre modèles raconte une histoire remplie d'anecdotes ensoleillées, de silences, d'hommages (Schiaparelli, Chanel), de souvenirs chuchotés (bronze et kaki, gris et gris bleu) ou plus rieurs (vert vif, turquoise, jaune d'or, violet).

« J'ai eu envie de femmes éclatantes en hiver », dit Yves Saint Laurent, ému cette saison par un Midi d'arrière-pays de vignes, d'oliviers et de tournesols, irradiant de lumière les capes en satin bleu, les vestes de velours rubis brodées de feuilles d'organza vertes, de grappes de paillettes noires, violines, en relief.

On retrouve les couleurs intenses, presque irréelles, la chaleur des rouges, des ors, des orangés d'une nature complice de Bonnard, les mongagnes de l'Estérel, les paysages du Canet, l'atelier au mimosa. C'est encore l'éclat d'un imperméable de faille de soie brique doublé « cognac » et des femmes parées de croix dorées serties de vrais faux rubis, topazes, saphirs.

Mais l'enchantement naît aussi de l'ombre, de la palette des noirs, crêpe, grain de poudre et satin déclinés sur vingt smokings aux boutons de jais et tant de robes du soir drapées, tendues par une main invisible.

Les lignes bougent sans se rompre quand les filles marchent là ou ailleurs, souvent, les fourreaux coupent le mouvement et condamnent aux petits pas. Le tissu se retient comme un souffle, s'enroule, ondule, rigoureux, si près des évidences.

Au-delà des refrains chics pour clientèle sage des jupes portefeuilles, des vestes de daim gansées et des petites ceintures vernies noires, il y a des apparitions sublimes ou provocantes : Katiouchia, si longue, encore étirée par une robe de mousseline marron. Là, les sautoirs ont disparu : à la place, le silence du trait, une manchette en or, l'envol. Et puis Amalia, nue sous un peignoir de vison poussée hors des coulisses une cigarette à la main. *« Le noir, c'est la ligne »*, dit Yves Saint Laurent.

LAURENCE BENAIM.

● **Pratique de la négociation.** — L'Institut d'études politiques de Paris propose, les 19, 20 et 21 septembre 1988, trois journées d'entraînement à la négociation, animées par Michel Gies, ancien élève de l'ENA et consultant en communication.

★ Inscriptions et renseignements : IEP, service de formation continue, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : (1) 45-49-51-95 OU 45-49-50-98.

CONCOURS

Agrégations

(par ordre alphabétique)

● **PHILOSOPHIE :**

Françoise Artus (44e ex ae.), Edouard Aujaleu (10e), Nicolas Ammonier (18e ex ae.), Denise Avenas ép. Avenas (25e ex ae.), Guillaume Badoual (32e ex ae.), Philippe Beck (8e), Hervé Boillot (29e ex ae.), Laurent Bossard (17e), Eric Bozec (51e ex ae.), Philippe Cardinali (44e ex ae.), Marie Challiol-Rachlis (6e), Patricia Cohier (18e ex ae.), Jean-Paul Coujou (44e ex ae.), Vincent Coussediere (57e ex ae.), Christophe Delafontaine (41e ex ae.), Natalie Depraz (1re), Alain Dermerguerian (55e ex ae.), Jean-Louis Deronineau (37e ex ae.), Alain Douchevsky (57e ex ae.), Isabelle Duperon (11e ex ae.), Thierry Dupoux (35e ex ae.).

Emmanuel Falque (11e ex ae.), Gérard Farenc (51e ex ae.), Christian Ferrie (35e ex ae.), Denis Forest (5e), Jean-Marc Ghitti (44e ex ae.), Jean-Baptiste Gourinat (18e ex ae.), Philippe Grosos (18e ex ae.), Jean-Luc Guichet (32e ex ae.), Michel Guyon (14e ex ae.), Jean-Marc Hemion (44e ex ae.), Laurent Husson (14e ex ae.), Miguel Karm (13e), Emmanuel Kesler (22e ex ae.), Françoise Kremer (29e ex ae.), Anne Kremp (22e ex ae.), Alain Lasalle (14e ex ae.), Jacques Laz (54e), Sabine Lodeon (25e ex ae.), Jean Margelidon (44e ex ae.), Jean Martinez (41e ex ae.), Yannick Mazoue (3e), Paul Miquel (37e ex ae.), Pierre Morin (51e ex ae.).

Pascale Noury (25e ex ae.), Marie Numa (44e ex ae.), Jean Paccioni (37e ex ae.), Dominique Paris (25e ex ae.), Françoise Pochon ép. Wesolek (4e), Michel Renard (7e), André Rubino (29e ex ae.), Valérie Seroussi (9e), *Jérôme Soules (57e ex ae.)*, Benoît Spinosa (2e), Jean Tellez (55e ex ae.), Manuel Tonolo (37e ex ae.), Didier Travier (41e ex ae.), Christian Trottmann (22e ex ae.), Michèle Vergeade (34e), Michèle Villetard ép. Tainmont (57e), Mahamade Savadogo (51 bis, à titre étranger).

● **GÉOGRAPHIE :**

Patrick Arricastres (9e ex ae.), Claudette Bertrand, ép. Vernadet (31e ex ae.), Michèle Blin, ép. Lenicque (39e ex. ae.), Eric Bordessoule (24e), Isabelle Chatrie (20e), Bernard Delcaillau (21e ex ae.), Agnès Drapier (25e ex ae.), Cédric Duchatelet (25e ex ae.), Bruno Eldin (38e ex ae.), Bernard Farines (34e ex ae.), Elisabeth Fauvelle (41e), Eric Fouache (7e), Antoine Fremont (21e), Laurent Garnier (35e ex ae.), *Christophe Gauchon (5e)*, Christelle George (47e), Antoine Godbert (35e ex ae.), Rodolphe Greggio (1er), Jean-Albert Guieysse (6e).

Annie Imbert, ép. Goarant (25e ex ae.), Marie-Christine Jaccaz (31e ex. ae.), Pierre Janin (13e), Emmanuel Jaurand (3e), Catherine Lapre, ép. Biaggi (30e), Béatrice Leclerc (28e ex ae.), Sylvette Lelion, ép. Garnier (18e), Xavier Long (11e), Daniel Micolon (45e ex ae.), Régine Pierre (37e), Marie-Hélène Prieur (28e ex ae.), Etienne Proust (39e ex. ae.), Jean-Luc Rasserie (8e), Jean-Claude Recolin-Bellon (15e), Hervé Renoult (44e), Nathalie Reveyaz (42e ex ae.), Edith Reymond (4e), Anne Rollin (42e ex ae.), Dominique Roquet (17e), Michel Roux (19e).

Jean-François Staszak (2e), Marie-José Trojani (23e), Jean-Jacques Tur (16e), Anne Vanacore (9e ex ae.), Vincent Veschambre (45e), Béatrice Vincent (12e), Richard Zanelli (14e), Pierre Zembri (33e).

● **ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL :**

Alain Abbott (27e), Cécile Auzolle (14e), Valérie Beck (24e), Claude Broutin ép. *Dietrich* (30e), Joëlle Brun-Cosme (19e), Sabine Cornillon (12e), Vincent Cotro (7e), Pierre Crispi (23e), Isabelle Dein ép. Moysan (11e), Eric Deltour (17e), Françoise Depersin (21e), Vincent Dequevauviller (37e), Mireille Durand-Gasselin (15e), Thierry Favier (22e), Vincent Fombonne (18e), Isabelle Frene (39e), Jean-Luc Gester (6e), Jean-François Goudesenne (13e), Sylvie Gourlay ép. Walczak (1re), Louise Grossel (35e), Isabelle Guitton (20e), Pascale Guitton (2e).

Pascal Hiraux (38e), Emmanuel Isnard (40e), Sylvie Jacquet (31e), Jean-Marc Leblanc (5e), Didier Lonca (36e), Carole Maurin (28e), Jean-Paul *Montagnier (3e)*, *Gérard Moy (34e)*, Walter Pacelat (32e), François Pornet (8e), Elisabeth Revel (33e), Laurent Richard (29e), Alain Ricommard (25e), Catherine Roblin 10e), Geneviève Rouh (26e), Caroline Saint-Martin (9e), Isabelle Servant (4e), Isabelle Spaeth (16e).

● **ÉCONOMIE ET GESTION :**

Franck Aggeri (24e), Jean Alcaras (3e), Christian Allemand (107e ex ae.), Véronique Allue (51e ex ae.), Luis Arasanz (12e), Yves Aribaud (73e ex ae.), Guylaine Armando (112e ex ae.), Patrick Barthel (119e ex ae.), Romain Beccucci (51e ex ae.), Elisabeth Benet ép. Delorme (16e ex ae.), Annie Bernard (42e ex ae.), Philippe Berrod (95e), Catherine Bertrand (84e ex ae.), Rolande Bigrel ép. Le Rudulier (78e ex ae.), Dominique Bodin (117e ex ae.), Eric Boutin (27e), Gilles Bressy (127e ex ae.), Michel Brie (90e ex. ae.), Patricia Bueno (112e ex ae.).

Richard Calvi (51e ex ae.), Michel Carrie (13e), Joëlle Charbonier ép. Astier (59e ex ae.), Marc Charbonier (42e ex ae.), Joseph Choblet (104e ex ae.), Patrice Cousin (23e), Vaine Couturier ép. Bisson (66e ex ae.), *Marie-Christine Crutchet ép. Desmartis* (119e ex ae.), Lucile Dasque (70e ex ae.), Frédéric de Mortillet (112e ex ae.), Marie-Camille Debourg (90e ex ae.), Laurent Dehouck (32e ex ae.), Marie Del Ben (78e ex ae.), Brigitte Delanney (119e ex ae.), Hervé Delorme (32e ex ae.), Claude Deroo (26e), Alain Derray (73e ex ae.), Janine Doro ép. Rouil (70e ex ae.), Geneviève Drouot (28e ex ae.), Madeleine Dugast ép. Meheust (38e ex ae.), Sylvie Duhal (9e), Emmanuel Duparc (90e ex ae.).

Anne Fabre (73e ex ae.), Bernard Fabrega (117e ex ae.), Dominique Faure (20e), Patrick Fleurquin (51e ex ae.), Alain Fournier (127e ex ae.), Alain Gallot (51e ex ae.), Catherine Gandon (90e ex ae.), Nathalie Garde ép. Lapayre (9e ex ae.), Sylvie Gerbaix ép. Pasquet (84e ex ae.), Elie Gerbino (112e ex ae.), Françoise Gibon ép. Fiedler (4e), Benoît Gosselin (99e ex ae.), Anne Grassin (86e ex. ae.), Jean Grelier (119e ex. ae.), Marie-Thérèse Guérin, ép. Netry (99e ex. ae.), Maryse Guichon ép. Ravat (107e ex ae.).

Christine Hardin (78e ex ae.), Brigitte Hautbois (45e), Nolwen Henaff (99e ex ae.), Marie-Odile Houel ép. Breluzeau (40e ex ae.), Christine Jadin ép. Bonneau (82e ex ae.), Bruno Job (112e ex ae.), Muriel Jougileux (1re), Yves Juban (10e ex ae.), Jérôme Laplagne (6e), Jean-Pierre Laporte (78e ex ae.), *Patrick Laurent (86e ex ae.)*, Jean-Claude Lauribe (107e ex ae.), Joseph Le Bris (119e ex ae.), Nadine Lebrun (21e ex ae.), Michelle Lemoine (66e ex ae.), Michel Lévêque (7e), Isabelle Limone (107e ex ae.), Jean-Marc Longatte (38e ex ae.), Paulette Luparello ép. Delas (98e).

Patricia Macarez ép. Loiseau (127e ex ae.), Vincent Mangematin (16e ex ae.), Marielle Martin (63e ex ae.), Hubert Martini (59e ex ae.), Isabelle Mathiron ép. Mauri (8e), Dominique Mesplé-Lassalle ép. Fabre (86e ex ae.), Odile Messonnet (10e ex ae.), Daniel Milcent (15e), Serge Morfouace (82e ex ae.), Anne Morinière (99e ex ae.), Marie-Christine Morvan (119e ex ae.), Marie Mouline (58e), Fabrice Mouthon (2e), Anne-Marie Oliver ép. Goyat (30e ex ae.), Catherine Oudot ép. Mendousse (59e ex ae.).

Monique Paland ép. Vieille-Fosse (107e ex ae.), Yolande Panadero (76e ex ae.), Pascale Papilland (59e ex ae.), Claude Parthenay (96e ex ae.), Marie-Paule Pavard (25e), Marie-Pierre Petit (49e ex ae.), Christine Peyrondet ép. Jullien (36e ex ae.), Xavier Picard (5e), Picou Micheline ép. Combes (63e ex ae.), Patrick Pinteaux (36e ex ae.), Hervé Pochard (70e ex ae.), *Bruno Porrone (51e ex ae.)*, Marie-Pierre (Poullaouec (63e ex ae.), Henri Pupion (47e), Dominique Puthod (96e ex ae.), Anne-Marie Quérat (51e ex ae.), Fabienne Radet (76e ex ae.), Martine Rapidel ép. Lagarde (66e ex ae.), Patrick Raude (44e), Stéphane Ravaille (49e ex ae.), Anna Reboh (86e ex ae.), Monique Reveyron (30e ex ae.), Monique Riveill (106e), Marianne Rolos (104e ex ae.), Emmanuel Ronsin (119e ex ae.).

Nathalie Sarlin (119e ex ae.), Christian Schmitt (40e ex ae.), Martine Seguin (90e ex ae.), Benoît Simonnin (18e ex ae.), Emmanuelle Sirot (32e ex ae.), Brigitte Théry ép. Pourpoint (46e), Philippe Van Assche (32e ex ae.), Pascal Vanhove (18e ex ae.), Christophe Viprey (21e ex ae.), René Wattelier (14e), Nathalie Weyland (28e ex ae.), Xavier Williamson (47e).

Ecole normale supérieure (ENS)

(par ordre de mérite)

● **LETTRES (groupe L)**

Une liste incomplète des admis nous étant parvenue dans un premier temps, nous en publions la suite ci-dessous :

Pascal Butterlin (51e), Philippe Castagnetti (51e ex ae.), Jérome Lebre (53e), Marwan Bizri (53e bis), Anthony Saber (54e); Anne Boucker (55e), Paul Giraud (55e ex ae.), Patrick Hersant (55e ex ae.), Véronique Mouilleron (55e ex ae.), Véronique Beghain (59e), Yasmine Chami (59e ex ae.), Christine Hunzinger, épouse Desseneux (59e ex ae.), Sébastien Allard (62e), Guillaume Barrera (62e ex ae.), Jean-Pierre Monlyade (62e ex ae.), Nicolas Paulissen (62e ex ae.), Agnès Couzon (66e), Etienne Osier (66e ex ae.), Rémy Rioux (66e ex ae.), Anne-Sophie Hendrycks (69e), *Pierre-Marie Heron* (70e), Jean-Louis Pretini (70e ex ae.), Emmanuelle Retailland (72e), Blaise Bachofen (73e), Damien Zanone (73e ex ae.), Valérie Gelezeau (75e), Luc Mattei (75e ex ae.), Valérie Naas (75e ex ae.).

● **LETTRES (groupe S)**

Etienne Rolland-Piegue (1er), Marc Gurgand, Sébastien Velut, Stéphane Ginet, Stanislas Ferry, Sylvie Hursiel, Frédéric Attal, Pierre-Henri Floquet, Sophie Estenne, Anne-Christine Habbard (10e), Jérôme Sackur, Frédéric Mion, Emmanuelle Sibeu, Sophie Bouju, Christophe Delecroix, Sabine Reungoat, Marion Fourcade, Luc Hersant, Catherine Iffly (19e).

● **SCIENCES (groupe B)**

Hervé Desvaux (1er), Jean-Claude Hulot, Gille Roussel, François Bosoni, Philippe Carillon, Valérie Vesque, Laurent Collot, Pierre Boudinet, Hervé Catry, Bertrand Reulet (10e), Laurent Bourdieu, Valérie Grolier, Régis Bourgeois, Laurent Force, Anael Lemaître, Patrick Massin, Michel Bouvier, Thierry Gaiffe, Jérôme Chiffandel, Stéphane Guinet (20e), Virginie Emsellem, Marie-Noëlle Jego, Philippe Dewost, Stéphane Grit, Laurent Ramo (25e).

TAC-O-TAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 2/07/86)

Le numéro **766757** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 066757, 166757, 266757, 366757, 466757, 566757, 666757, 866757, 966757 — gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
706757	760757	766057	766707	766750	10 000,00 F
716757	761757	766157	766717	766751	
726757	762757	766257	766727	766752	
736757	763757	766357	766737	766753	
746757	764757	766457	766747	766754	
756757	765757	766557	766767	766755	
776757	767757	766657	766777	766756	
786757	768757	766857	766787	766758	
796757	769757	766957	766797	766759	

Tous les billets se terminant par		gagnent
6757		4 000,00 F
757		400,00 F
57		200,00 F
7		100,00 F

LOTO N° 30 TIRAGE DU MERCREDI 27 JUILLET 1988 : 11 15 20 25 27 36 — 1 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 3 ET SAMEDI 6 AOUT 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TAC-O-TAC TIRAGE DU MERCREDI 27 JUILLET 1988 60e

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 8/01/86) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	880	tous signes	400
	4240	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	4480	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	10290	Sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
1	201	tous signes	400
	8281	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	8821	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
2	4122	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	13802	Balance	50 000
		autres signes	2 000
	18382	Gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
3	8383	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	9123	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	9603	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	9732	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	04283	Cancer	50 000
		autres signes	5 000
	11773	Bélier	6 000 000
		autres signes	150 000
4	194	tous signes	400
	3684	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	6094	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	9824	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
5	4185	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
5	9085	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	13865	Scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	20085	Vierge	50 000
		autres signes	5 000
6	5846	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8846	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	12796	Verseau	50 000
		autres signes	5 000
7	87	tous signes	200
	327	tous signes	400
	3327	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	5207	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9917	Lion	10 000
		autres signes	1 000
8	38	tous signes	200
	5778	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	11868	Bélier	50 000
		autres signes	5 000
	15198	Lion	50 000
		autres signes	5 000
9	0689	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	0879	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	1389	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	4879	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	00749	Taureau	50 000
		autres signes	5 000
	22129	Capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	29839	Poissons	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CANCER, SCORPION, LION GAGNENT 100,00 F

88 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 59e — TIRAGE DU MERCREDI 27 JUILLET 1988

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

Le Carnet du Monde

Naissances

— Françoise et Jean-Pierre DUEZ, ont la joie d'annoncer la naissance de leur première petite-fille,

Lucile,

chez

Sophie et Mauu KATCHE,

le 25 juillet 1988, à Paris.

12, boulevard Pereire,
75017 Paris.

Mariages

— Los-Angeles. Taipei. Lyon.

Le professeur et Mme Denis FIERE, sont heureux de faire part du mariage de

Stéphane
avec
Mlle TWAN MEI PU,

le 20 juin 1988.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Monique DASSAS,
née Koller,

veuve de

Nico DASSAS,
industriel,

survenu le 24 juillet 1988.

De la part de
Frédéric et Pierre Dassas,
Et des familles Magyar, Turner et Sternbach.

La crémation aura lieu le mardi 2 août, à 10 h 15, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise (métro Gambetta) où l'on se réunira.

— Les familles Gérard, Saussaye, Bogaert, Machet, Gaudin,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard GÉRARD,
photographe-illustrateur,

survenu à Paris, le 9 juillet 1988, à l'âge de quarante-quatre ans.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Evreux (Eure), dans l'intimité familiale.

16, rue Paul-Léautaud,
92220 Fontenay-aux-Roses.

— Mme Jeanne Herzmann,
Son fils Yann,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Eric HERZMANN,

survenu le 17 juillet 1988.

Ses cendres sont conservées au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

— Le 22 juillet 1988,

Marca JORET

s'est éteinte.

Selon son désir, la cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Ceux de ses amis qui souhaiteraient se recueillir sur sa tombe au cimetière parisien de Bagneux la trouveront division 85, ligne 7, tombe 7.

— M. Marc Juès,
son époux,
M. et Mme Dominique Juès,
M. et Mme Olivier Juès,
ses enfants,
Marianne, Thomas, Joséphine, Grégoire, Olivianne, Alexandre Juès,
ses petits-enfants,
Les familles Juès, Vergier, Guimiot, Juette, Lombard, Michel, Pichou, Nal, Biret, Beziac, Roux, Reynaud, Vernet, Manuel, Sauret,
parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marc JUÈS,
née Bernadette Vergier,

survenu le 25 juillet 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 1er août, à 8 h 30, en l'église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, 75013 Paris.

8, square Montsouris,
75014 Paris.

— Mme Jean Lévy-Soussan,
née Jacqueline Rouveiou,
son épouse,
Mme Max Lévy-Soussan,
sa maman,
Ses frères, beau-frère, belles-sœurs,
Les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean LÉVY-SOUSSAN,

survenu le 25 juillet 1988, à l'âge de cinquante-sept ans.

La levée du corps aura lieu le vendredi 29 juillet, à 10 h 30, au centre hospitalier Marcellin-Berthelot de Courbevoie, et l'inhumation au cimetière de Troyes, à 16 h 15.

— **Mme Edouard MIDY,**
née Madeleine Poulat,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 20 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité familiale, le 25 juillet, à Mello (Oise).

De la part
de Mme Marc Perez,
du Père Jacques Midy,
de Dominique et Elisabeth Perez,
Et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

101, avenue de Villiers,
75017 Paris.
4 *bis*, rue de Strasbourg,
93200 Saint-Denis.

— Mme Gaston Morisot
Et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gaston MORISOT,
proviseur honoraire,

survenu *le 20 juillet 1988*, à l'âge de soixante-sept ans.

9, rue du Moulin,
Fleurey-sur-Ouche,
21410 Pont-de-Pany.

— L'Association française de philosophie du droit
Et les Archives de philosophie du droit

ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien président et directeur

M. Michel VILLEY,

survenu le 24 juillet 1988.

Remerciements

— Marion, Vincent et Nathalie, Agnès et Laure,
sont profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection que les amis et confrères de

Jean BAUMIER,

ont manifestés lors de sa disparition.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, ils les remercient de leur amitié, qui a été un grand réconfort.

Anniversaires

— **Jacqueline GOUDET,**

Joanna GOUDET,

27 avril, 28 juillet 1938.

● **Mort du comédien Daniel Jégou.** — Le comédien Daniel Jégou est mort à Paris à l'âge de trente-huit ans. Il avait commencé sa carrière aux Tréteaux du Midi avant d'entrer dans la troupe du Chapeau Rouge d'Avignon où, pendant dix ans, il participa à toutes les créations. Ecrivain, metteur en scène, auteur de chansons, il tint des rôles à l'écran, notamment dans *la Crime*, de Philippe Labro, *Playtime*, de Jacques Tati et *les Spécialistes*, de Patrice Lecomte.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel :*

UN DÉCRET

● No 88-846 du 21 juillet 1988 portant publication de la convention de coopération culturelle, scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne, *démocratique* et populaire, et protocole administratif et financier relatif aux moyens de la coopération culturelle, scientifique et technique et ses annexes, faits à Paris le 11 mars 1986, ensemble un protocole relatif aux volontaires du service national actif (VSNA), fait à Alger, le 7 septembre 1986 et un échange de lettres en date du 30 mars 1988.

e Carnet du Mon…

NAL OFFICIEL

Médecine

Un nouveau directeur général à l'OMS

« L'Organisation mondiale de la santé doit s'orienter vers une politique plus réaliste »

nous déclare le docteur Hiroschi Nakajima

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Le docteur Hiroschi Nakajima, soixante ans, de nationalité japonaise, a été nommé officiellement, le jeudi 21 juillet, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé. Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le docteur Nakajima, qui a longtemps travaillé en France, pays qu'il considère comme sa *« seconde patrie », développe, pour la première fois, les grandes lignes des profondes réformes qu'il entend faire adopter par cette puissante institution internationale marquée depuis longtemps par une idéologie souvent pesante, caractérisée par une idée quelque peu utopiste du développement sanitaire des pays en voie de développement. Signe complémentaire du poids plus important dont disposera la communauté francophone au sein de l'OMS : le docteur Nakajima a nommé, le 21 juillet, le docteur Mohamed Abdelmoumène, cinquante et un ans, de nationalité algérienne, au poste de directeur général adjoint. Francophone et, comme le docteur Nakajima, spécialiste de neuropsychiatrie, le docteur Abdelmoumène a fait une partie de ses études en France, pays avec lequel il conserve de nombreux liens.*

« Quel diagnostic portez-vous sur l'organisation internationale dont vous prenez la direction ?

– Si je n'étais pas optimiste, je n'aurais jamais déposé ma candidature à ce poste. Le vrai problème fondamental, auquel nous sommes confrontés, est l'énorme différence qui existe dans les états de santé entre les personnes démunies et les autres, surtout dans les pays en voie de développement. Je viens de Manille où j'étais directeur régional du bureau de l'OMS pour le Pacifique occidental. Là-bas, les citadins prospères améliorent leur état de santé mais, dans les provinces, de très nombreuses personnes, les enfants et les femmes enceintes notamment, souffrent et meurent de maladies infectieuses et de malnutrition. Il est incontestable que le fossé entre les nantis et les défavorisés continue de s'élargir. Le bilan de nos efforts pour assurer la santé de tous les peuples du monde n'est pas véritablement en cause. C'est le climat économique et social qui nous a trahis.

– Quel est le pouvoir de l'OMS face à une situation aussi complexe et dans laquelle interviennent de nombreux paramètres économiques, politiques, culturels ? Pouvez-vous être véritablement efficace ?

– L'OMS existe depuis quarante ans et nous disposons de nombreuses informations d'ordre sanitaire. D'autre part, je suis le premier directeur régional de l'organisation à être nommé au poste de directeur général, et j'entends développer des plans individuels, pays par pays, et même région par région, en identifiant de manière très précise les priorités sanitaires. Notre politique doit être beaucoup plus mobile, beaucoup plus concrète, plus réaliste. Il nous faut une véritable mobilité de matériel et de ressources, ce qui nous permettra à terme de réaliser des économies.

– Allez-vous remettre en cause deux des principaux piliers de l'OMS que sont le système de *soins primaires* et le slogan de *« la santé pour tous en l'an 2000* ? »

– Surtout pas en ce qui concerne les soins de santé primaires. Mais il faut les adapter aux besoins de chaque pays. Nous devrons nous pencher sur les réalités culturelles, économiques, sociales, historiques et politiques. Nous allons mettre en place un système beaucoup plus simple. Quant au slogan de « la santé pour tous en l'an 2000 », il reste d'actualité, mais il trouvera une traduction plus pratique. Il faudra adapter les technologies actuelles aux besoins de chaque pays.

– Que répondez-vous quand on reproche à ce slogan d'être vide de sens ou totalement utopique ?

– Il a quand même stimulé beaucoup de dirigeants politiques à travers le monde. Si vous allez aujourd'hui dans les pays en voie de développement, vous verrez que les responsables politiques sont persuadés de l'importance qu'il faut accorder à la santé. Ce qu'ils ne savent pas, c'est comment résoudre les problèmes qui se posent à eux. La prise de conscience a été faite. Il reste à régler les problèmes, à devenir opérationnels.

Les difficultés budgétaires

– La situation financière de l'OMS, qui sort tout juste d'une sérieuse crise budgétaire, ne risque-t-elle pas de vous poser de graves difficultés ?

– Bien sûr. Vous savez, dans toutes les institutions des Nations unies, et surtout à l'OMS, deux groupes s'opposent et se battent. Certains des pays qui contribuent beaucoup au budget de l'OMS estiment que l'institution doit aider à la prise de conscience et que l'aide concrète doit être apportée dans le cadre de coopérations bilatérales, par exemple, mais pas dans celui des Nations unies. Les pays en voie de développement, eux, préféreraient que ce soit l'OMS qui dirige concrètement les opérations sanitaires, comme le cas du SIDA pour lequel notre organisation a pris la responsabilité d'actions opérationnelles, y compris dans les pays développés.

– Mais une OMS « opérationnelle » devra disposer d'un budget plus important encore ?

– Bien sûr. Ce type d'actions coûtera plus cher. C'est pourquoi nous espérons pouvoir réunir les fonds bilatéraux de coopération français, japonais, américains, etc., ou les fonds propres de l'OMS, afin de réaliser des opérations concrètes. Il faudra identifier les programmes prioritaires au niveau des pays, mais il faudra aussi conserver l'identitification de l'origine des sommes fournies.

L'OMS deviendra ainsi un centre international de coordination et de coopération pour des opérations sanitaires concrètes et programmées. Si l'OMS et les Etats membres de cette organisation veulent réaliser l'objectif de la santé pour tous dans un esprit de justice sociale, il nous faudra rechercher de nouveaux partenariats et réorienter les dialogues, non seulement entre les nations du Nord et du Sud, mais aussi entre celles de l'Est et de l'Ouest. Nos dialogues devront être concrétisés par une action concertée et opportune.

La lutte contre le SIDA

– Concrètement, le programme élargi de vaccination contre les six principales maladies infectieuses de l'enfance restera-t-il un programme fondamental de l'OMS ?

– Au niveau mondial, nous avons atteint 50 % à 60 % de nos objectifs, avec, bien sûr, des zones particulières qui posent problème. Nous rencontrons des difficultés importantes : les vaccins qui nécessitent des rappels sont en pratique difficiles à administrer dans leur totalité. La couverture de la vaccination contre la tuberculose a pu être, quant à elle, élargie de manière rapide. Grâce aux progrès actuels obtenus sur les nouvelles formes de vaccins antipoliomyélite, nous étudions, dans le cadre du programme élargi de vaccination, une entreprise d'éradication mondiale de la poliomyélite. Notre stratégie sera quelque peu similaire à celle qui nous avait permis d'éradiquer, il y a quelques années, la variole. Mais il faut avant tout voir la réalité cas par cas et se garder de toute recette universelle. C'est dire l'importance que nous allons accorder au développement des réseaux informatisés d'informations épidémiologiques et sanitaires pour réussir ce type d'opérations. Cet effort d'informatisation diminuera à terme le coût des opérations que nous allons entreprendre.

– En 1983, on avait beaucoup parlé de la volonté de l'OMS de jouer un rôle important de partenaire de l'industrie pharmaceutique internationale. Y a-t-il eu des progrès réels dans ce domaine, et que comptez-vous faire ?

– Il n'y a eu que peu de développements concrets. C'est un domaine qui me préoccupe particulièrement. J'ai quelques idées sur la question, mais, si vous m'interrogez dans quelques mois, je pourrais vous en dire beaucoup plus. Je participerai prochainement à l'assemblée générale de la Fédération internationale de l'industrie pharmaceutique et vous connaîtrez bientôt les projets de l'OMS dans ce domaine.

– Comment le nouveau directeur de l'OMS perçoit-il la progression de l'épidémie de SIDA à travers le monde ?

– Malheureusement, il n'y a que peu de progrès réalisés. Les données épidémiologiques sont connues. L'une des questions essentielles qui nous préoccupe est d'ordre éthique. C'est celle de la réalisation des programmes de dépistage dans les populations à risque et dans la population dans son ensemble. Le programme de lutte contre le SIDA, que dirige le docteur Jonathan Mann, est directement sous ma responsabilité.

– La progression de l'épidémie de SIDA vous inquiète-t-elle beaucoup ?

– Assez.

– En 1981, avec l'arrivée en France de la gauche au pouvoir, on avait annoncé, à l'occasion de la rencontre de votre prédécesseur avec M. Mitterrand, que la France et l'OMS allaient établir une nouvelle et importante collaboration. Votre nomination et celle du directeur général adjoint que vous avez nommé signifient-elles la victoire de la francophonie à l'OMS ?

– Beaucoup de gens s'inquiètent. Il y a eu un article sur ce thème dans le *Lancet*. C'est vrai : on parlera plus français à l'OMS qu'on ne le parlait jadis, mais j'essaierai d'équilibrer le mieux possible. L'OMS n'est pas la seule organisation internationale dans ce cas. Il y a le Bureau international du travail, le FAO. On pourrait ajouter l'UNESCO, qui est dirigée par un Latin et vous savez que M. Perez de Cuellar aime beaucoup s'exprimer en français.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

Un Japonais de l'Occident

Evoquant récemment les nombreuses rumeurs qui ont couru ces derniers mois au sein de l'Organisation mondiale de la santé quant à de *« prétendus changements probables »*, le docteur Nakajima a expliqué avoir été étonné *« par la fantaisie de la plupart d'entre elles »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *le changement est le fondement même de la bonne santé durable de notre organisation ? C'est le changement qui permet à nos réussites de déboucher sur des succès encore plus grands et qui permet aussi à nos moins bonnes expériences de faire place à d'audacieuses innovations »*.

Mariant à la perfection cette forme toute particulière du non-dit japonais et un certain parler clair français, le nouveau directeur général de l'OMS, premier japonais nommé à la tête d'un organisme des Nations unies, réalise une symbiose linguistique et culturelle peu ordinaire. Il le fait au terme d'un parcours tout à fait exemplaire. Docteur en médecine du Tokyo Medical College, il s'inscrit en 1956, grâce à une bourse du gouvernement français, à la faculté de médecine de Paris. La France était alors, grâce notamment aux travaux sur les médicaments neuroleptiques, le pays-phare de ceux qui entendaient faire carrière dans cette discipline difficile qu'est la neuropharmacologie.

Le boursier fait plus que s'intéresser à la France. Il s'y installe, se marie à une Française, entre à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale où il gravit progressivement les échelons. L'étudiant japonais se spécialisant en psychopharmacologie et en neuropsychiatrie fondamentale et clinique. Le docteur Nakajima noue ainsi en France une série d'amitiés profondes et découvre la richesse des grands noms de la médecine française, au premier rang desquels le professeur Robert Debré. La psychiatrie française s'anime, prépare ses révoltes et, quelques mois avant mai 1968, c'est le retour – pour des raisons difficiles à saisir – à Tokyo.

Le chercheur de l'INSERM entre alors dans le giron de la multinationale pharmaceutique Roche : il dirigera de 1967 à 1973 la recherche et l'administration du centre Nippon-Roche de Tokyo. Changement de cap en 1973, et le docteur Nakajima se retrouve à Genève au siège de l'OMS, où il est chargé de l'évaluation et du contrôle des produits pharmaceutiques. Là, il collabore étroitement au programme dit des « médicaments essentiels ». Cette forme de « hit-parade » réduit des substances pharmaceutiques jugées à la fois suffisamment efficaces et d'un coût raisonnable pour les pays en voie de développement. En 1979, c'est un nouveau départ : le docteur Nakajima quitte Genève pour Manille, où il est nommé directeur régional de l'OMS pour la région du Pacifique occidental.

De ce *curriculum vitae* inédit et multidisciplinaire, le nouveau directeur général de l'OMS garde un profond intérêt pour la langue et pour la culture françaises. L'un de ses fils vit aujourd'hui à Paris, et il a conservé de nombreux amis dans la capitale. L'amour de ce neuropharmacologue pour notre pays n'est pas aveugle. Il regrette en particulier les multiples conséquences des divers événements politiques qui, depuis 1968, agitent l'Hexagone et qui ont rompu les liens progressivement tissés entre médecins français et médecins étrangers francophiles. Des liens que le nouveau directeur général de l'OMS aimerait voir rapidement et durablement renoués.

J.-Y. N.

La mise en cause des résultats sur la « mémoire de la matière »

L'« affaire Benveniste » alimente une vive controverse

La publication des principales conclusions du rapport de la commission d'enquête du magazine *Nature* à la suite des travaux du docteur Jacques Benveniste (unité 200 de l'INSERM) sur la mémoire de la matière (*le Monde* du 27 juillet) suscite de très nombreuses réactions.

La direction de l'INSERM a publié, le mercredi 27 juillet, un communiqué pour préciser que l'administration de cet institut *« n'estime pas de son rôle »* d'intervenir dans la polémique qui oppose aujourd'hui le docteur Benveniste et les éditeurs de *Nature* sur le procédé que cette revue a utilisé. La direction de l'INSERM tient à préciser *« sur le fond »* que *« tous ses laboratoires ont la responsabilité du choix de leurs thèmes de recherche et sont soumis, tous les quatre ans, à évaluation scientifique approfondie de leurs activités. L'unité 200 de l'INSERM, dirigée par le docteur Benveniste fera l'objet de son prochain examen régulier au printemps 1989. C'est dans ce cadre qu'il appartiendra aux pairs du docteur Benveniste de porter un jugement sur l'ensemble des travaux du groupe, à un moment où l'on peut espérer que les compréhensibles passions déclenchées ou entretenues par l'aller-retour des deux publications successives de* Nature *se seront apaisées pour laisser place à l'indispensable sérénité des jugements scientifiques au long cours »*. Une telle prise de position ne pourra pas être perçue comme une forme de désaveu devant les remous médiatiques et scientifiques provoqués par le chercheur français.

Les laboratoires Boiron, premier fabricant mondial de produits homéopathiques, qui ont financé en partie cette étude et qui viennent de décider le rachat de la totalité des actions des Laboratoires homéopathiques de France (*le Monde* du 28 juillet) estiment que la revue *Nature « cherche à se couvrir (…) et doit faire l'objet de très fortes pressions pour atténuer l'impact de la récente publication. Il faut bien être conscient que la communauté scientifique est mise en face d'une réalité qui « décoiffe » et qu'elle réagira de manière diverse »*.

Pour sa part, M. John Maddox, directeur de *Nature*, persiste et signe. Selon lui, la publication du rapport de la commission d'enquête dont il faisait partie était un *« service public »* et les hypothèses du docteur Benveniste ne sont rien d'autre que *« chimériques »*.

DÉFENSE

Planer en vol

Dans un communiqué publié le 27 juillet, l'armée de l'air américaine a confirmé une information diffusée par la télévision ouest-allemande selon laquelle les pilotes de l'US Air Force basés en RFA étaient autorisés à prendre des amphétamines avant les vols et des sédatifs après. Mais, précise le communiqué, l'utilisation de ces médicaments est interdite pour *« les vols normaux et quotidiens »*.

La chaîne de télévision ARD avait révélé que les pilotes américains stationnés en Allemagne de l'Ouest prennent de la dexédrine pour accroître leur vigilance en vol et du séconal ensuite pour annuler les effets du stimulant. Ces informations ont beaucoup ému l'opinion en RFA, où les vols à basse altitude d'appareils militaires ont provoqué dernièrement une série d'accidents. – *(AP.)*

ESPACE

● **Des « ratés » dans un moteur de *Discovery*.** – La navette *Discovery*, dont le futur lancement est déjà en retard de huit jours sur le programme prévu, ne sera peut-être pas lancée le 4 septembre prochain. Au cours d'une « répétition », le test capital de mise à feu des trois moteurs principaux a dû être arrêté en raison d'un problème de valve. En outre, les spécialistes de la NASA essaient toujours de réparer une petite fuite de carburant dans l'un des deux moteurs directionnels qui permettent de manœuvrer en orbite la navette. Si la réparation oblige à remettre *Discovery* dans un hangar, le lancement pourrait être repoussé de deux mois. – *(AFP.)*

Economie

SOMMAIRE

M. André Laignel prépare pour la fin août un projet sur le « crédit-formation »

« *Néophyte* », admet-il volontiers, sur les dossiers dont il a la charge, M. André Laignel, tout récent secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, entend profiter de cet avantage. S'il dispose de la durée, il agira surtout pour simplifier un ensemble devenu, par addition de mesures, totalement inaccessible pour l'utilisateur. C'est-à-dire pour les entreprises et, bien sûr, les stagiaires.

Dans l'immédiat, une grande affaire l'occupe : donner un contenu à l'idée de « crédit-formation » avancée par les socialistes, le président de la République et M. Michel Rocard, avant même que celui-ci ne devienne premier ministre.

Le principe ? Permettre à toute personne ayant prématurément quitté le système scolaire, ou qui n'a pu atteindre le niveau auquel elle était en droit de prétendre par la formation initiale, de reprendre le cours de sa phase d'acquisition de connaissances. Chacun, qu'il soit demandeur d'emploi ou salarié, devrait pouvoir bénéficier de périodes de formation, à son rythme et selon ses besoins, tout en étant financièrement assuré d'un revenu.

« *Quand on sait que 56 % de la population active de notre pays se situe actuellement en dessous du niveau du CAP, on comprend que cette tâche puisse être aussi importante que celle du revenu minimum d'insertion* », déclare le secrétaire d'Etat. La RFA, rappelle-t-il, dispose pour sa part de 60 % de titulaires d'un diplôme équivalent au minimum au CAP, et l'écart de formation est à l'évidence « *l'une des causes de notre retard* » par rapport à certains pays européens.

« *De même que Jean-Pierre Chevènement a pu populariser et mobiliser sur l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac en l'an 2000, je propose un enjeu identique pour ceux qui sont insuffisamment formés* » poursuit M. Laignel. « *Il faut que, d'ici à l'an 2000, 80 % de la population active ait au moins le CAP.* »

Mais l'objectif, justifié, ne peut être atteint directement et réclamerait trop de moyens. Il convient donc d'être sélectif et de procéder par étapes, sachant que, progressivement, d'autres efforts seront entrepris. « *Dans un premier temps, le système du crédit-formation devrait s'adresser aux jeunes de moins de ans qui n'ont pas le CAP* » et, au passage, aux 60 000 élèves qui, chaque année, se retrouvent sans emploi ni formation six mois après leur sortie de l'école. « *Je fais travailler mes services sur ce projet et j'espère bien pouvoir donner de premières indications à la fin août qui seront ensuite discutées par les partenaires sociaux.* ».

Sur cette base du volontariat, imagine le secrétaire d'Etat, on pourrait concevoir un dispositif de formation à la carte qui permettrait en deux années de réaliser un « *itinéraire d'insertion* » conduisant à une qualification. Chacun pourrait choisir de se former et de corriger ses handicaps, au moment où il commence à en comprendre l'intérêt. « *Ce n'est pas la peine de forcer quelqu'un qui a quitté l'école sur un échec* », dit-il, en rappelant qu'il a lui-même déserté les classes à quatorze ans avant d'y revenir.

Pour ceux qui se sentent psychologiquement disposés, l'Etat pourrait apporter une aide, s'ils sont sans emploi ou dans des statuts précaires tels que les TUC. Pour ceux qui sont en entreprise et ne sont pas satisfaits de leur sort, le crédit-formation relèverait d'« *une négociation sociale, sur la transférabilité des acquis professionnels obtenus par le travail ou sur les plans de formation des entreprises prévoyant des stages spécifiques de rattrapage* ». A l'engagement des employeurs, et en fonction de leurs efforts, qui « *constituent un investissement* », correspondrait une participation des pouvoirs publics, scellées par des accords Etat-entreprise selon des conditions négociées avec les partenaires sociaux.

Convaincu qu'un tel programme améliorera la compétitivité des entreprises « *et conduira à des créations d'emplois* », M. Laignel veut profiter de l'atout formation pour réussir une œuvre d'intérêt collectif mais aussi d'épanouissement personnel. « *Le crédit-formation suppose un effort budgétaire important* », reconnaît-il, certain d'être entendu au moment des arbitrages en vue de la préparation de la prochaine loi de finances...

Au-delà, le secrétaire d'Etat voit dans le crédit-formation le moyen de rompre avec le traitement social du chômage et avec « *tous les stages dits occupationnels* ». « *Le système actuel est ingérable, forcément limité. Puisque, en tout état de cause, il ne peut que nous conduire à l'échec, je préfère prendre le virage avant* », affirme-t-il, ainsi conforté dans son refus des mesures dictées par le seul effet statistique sur les chiffres du chômage.

La fin des TUC

Les TUC (travaux d'utilité collective), observe-t-il, sont une formule « *en voie d'extinction* » et le dispositif, « *perverti* », est devenu irrécupérable. « *Ce ne sont pas 100 F de mieux pour la rémunération qui les revaloriseraient* », souligne-t-il, marquant sa préférence pour son intégration dans un parcours qui conduirait progressivement vers l'emploi avec, justement, le crédit-formation. De même, il envisage de corriger les abus du SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle) auxquels « *les partenaires sociaux unanimes s'accordent à vouloir mettre fin* ». C'est ainsi qu'il songe à établir un quota de SIVP par rapport aux effectifs employés dans une entreprise ou par rapport au nombre de tuteurs, et qu'il pense à en limiter la durée d'utilisation. « *L'exonération de charges sociales pourrait être réintégrée à l'itinéraire que j'imagine pour le crédit-formation* », précise-t-il.

A ses yeux, on a assisté ces dernières années à un « *glissement inacceptable* » qui a conduit tout un dispositif de la qualification à la formation puis à l'insertion. « *Il est temps de renverser la pyramide, de refaire le chemin contraire,* insiste M. Laignel. *Il faut reconstruire un cheminement qui part de l'insertion et faire en sorte que la part de formation soit plus importante.* »

Les mesures en vigueur sont appelées à disparaître et seront remplacées, sans rupture, par l'essor des nouvelles dispositions. Le secrétaire d'Etat veut croire qu'on va en finir avec le traitement social, son credo étant que la formation « *qualifiante* » produit à terme de l'emploi.

ALAIN LEBAUBE.

Le tribunal de commerce prolonge pour sept mois la période de location-gérance de Normed

Le tribunal de commerce de Paris a autorisé, le 27 juillet, la prolongation pour sept mois, jusqu'à la fin février 1989, de la période de location-gérance des chantiers navals de Normed. C'est la société CNL, filiale de Normed, qui assure cette location-gérance pour les sites de La Ciotat et de La Seyne, celui de Dunkerque étant déjà en sommeil depuis fin décembre 1987.

Cette décision judiciaire permet de geler, sur les plans industriel et foncier, les deux sites provençaux et d'y achever les deux navires qui y sont en construction. La phase juridique de liquidation de Normed (en dépôt de bilan depuis deux ans) n'interviendra donc qu'à la fin février 1989.

La décision du tribunal ne constitue toutefois pas une chance supplémentaire pour les chantiers navals proprement dits. Toute nouvelle construction de navires est exclue, précise-t-on à Paris. Le délai supplémentaire autorisera simplement d'éventuels repreneurs à étudier les sites pour y développer des nouvelles activités industrielles ou immobilières, autres que navales. D'ici à la fin juillet, tous les salariés qui restent à Normed quitteront l'entreprise et se verront appliquer le plan social avec, notamment, les congés de conversion dont les modalités d'application pour les personnes de cinquante à cinquante-trois ans sont en cours de discussion avec le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson.

Jacky, chauffeur et licencié pour la seconde fois...

Le 4 juillet, Jacky Dessalles, chauffeur aux chantiers navals de La Ciotat, a reçu sa lettre. Celle qui lui annonçait son licenciement le 31 juillet lorsque les chantiers de la Normed fermeront leurs portes. Jacky sait que cette fois-ci c'est fini. Il aura fait partie des derniers. En 1978 déjà son nom figurait sur une des mille six cents enveloppes envoyées par les chantiers. A l'époque, la tension était montée dans la ville. Six mille salariés travaillaient encore sur le site. On se posait des questions même dans les cours d'école. Et un matin Nathalie, la fille de Jacky, est arrivée en pleurant.

Aujourd'hui, Nathalie ne pleure plus. Elle a grandi et, surtout, après des années de lent déclin, tout le monde sait que la dernière heure est venue. Marin dans sa jeunesse, Jacky Dessalles a commencé sa carrière comme chauffeur à la CPTA, une compagnie locale de transport de voyageurs. Lorsque l'occasion de travailler aux chantiers s'est présentée sept ans plus tard, il n'a pas hésité. Le salaire de chauffeur, comme de l'ensemble des catégories professionnelles d'ailleurs, était largement plus avantageux aux chantiers navals. Lorsqu'il est licencié, en 1978, il ne reste pas longtemps sur le carreau. Un mois plus tard, il retrouve du travail comme chauffeur à la SCALC, société des cars et autobus de La Ciotat. Et puis, en 1982, Jacky profite de la vague des contrats de solidarité et retourne aux chantiers.

Il reçoit alors une formation de conducteur de grue. Un « plus » auquel il doit pourtant quelques déconvenues. C'est parce qu'il sait manœuvrer les lourdes grues routières que des syndicalistes viennent le chercher lors d'une des violentes journées des manifestations de septembre 1986, quand les métallos des chantiers luttaient pour faire échec au plan Madelin. Peu enclin aux débordements, Jacky se retrouve pourtant au milieu des affrontements avec les CRS. Une dizaine d'entre eux envahissent la cabine de la grue et les matraques entrent en action. Bilan, un traumatisme crânien et une fracture du nez dont Jacky porte encore la trace.

Depuis, il est resté tranquille. Lorsque les manifestations ont repris, il y a quelques semaines, il s'est tenu à l'écart. De toute façon, les installations tournent au ralenti. Pendant que quelques-uns pêchent le poulpe dans les bassins ou effectuent quelques travaux pour les commerçants « de l'extérieur », Jacky va encore de temps en temps à l'aéroport de Marignane pour chercher une personnalité avec la voiture officielle.

Lorsqu'il a reçu sa seconde lettre de licenciement, Jacky avait déjà choisi entre les 200 000 francs de capitalisation et les congés de conversion assortis d'un stage de formation. « *A quarante-cinq ans, je vais réapprendre quoi ?* » Son métier de chauffeur lui plaît. En plus, ses anciennes expériences dans la région lui permettent d'espérer retrouver un emploi sans trop de difficulté. Pourtant, Jacky Dessalles va d'abord tenter une autre aventure. En association avec un ami, chauffeur comme lui, il envisage d'effectuer des livraisons pour l'un des grands magasins de la région. Le matériel électro-ménager livré devra aussi être installé chez le client mais il compte sur ses talents de bricoleur. Pendant une période d'essai, les deux associés loueront un camion. Quitte à en acheter un « *si ça marche* ».

Tout cela n'est encore qu'un projet car le directeur de la grande surface n'a pas donné sa réponse. Quoi qu'il arrive, Jacky restera à La Ciotat. Une décision dictée par son attachement à sa ville natale. « *Si tout le monde baisse les bras, il n'y aura plus à La Ciotat que des personnes âgées.* » Le danger existe en effet si la ville ne parvient pas à attirer suffisamment d'entreprises et se transforme en paisible station balnéaire.

FANNY GUIBERT.

Le CNPF chez M. Soisson

« La vigilance est de rigueur » affirme M. Périgot

La fragilité de la situation économique a conduit M. François Périgot à réaffirmer que « *la vigilance est de rigueur* », à l'issue de son entretien le mercredi 27 juillet avec M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi. Le président du CNPF a ainsi achevé une série d'entretiens avec plusieurs membres du gouvernement. Il avait rencontré la veille MM. Bérégovoy, Rocard et Rausch. Le patronat se félicite du climat « *d'écoute* » qui a présidé à ces rencontres, estimant que, s'il ne nourrit pas de craintes particulières à l'égard de la politique du gouvernement, il entend rester « *vigilant* ».

Lors de son entrevue avec M. Soisson, M. Perigot a adressé plusieurs « *mises en garde* ». Ainsi le CNPF « *reste vigilant* » devant toute « *menace sur les libertés de gestion* » en matière de droit de licenciement et d'aménagement du temps de travail. Toutefois la question d'une renégociation des conditions de licenciement n'a pas été évoquée avec M. Soisson (qui, lorsqu'il était député avait voté en faveur de la suppression de l'autorisation préalable). Une autre mise en garde a été lancée à propos des salaires : « *Soyons prudents avec les augmentations du Smic ; maîtrisons la masse salariale y compris dans le secteur public ; développons l'intéressement qui permet aux salariés de bénéficier de la bonne santé de leur entreprise.* »

Le président du CNPF a également insisté pour que les exonérations fiscales facilitant les stages de formation et l'embauche des jeunes ne soient pas remises en cause. Il a estimé qu'il fallait intensifier les efforts sur la formation des jeunes « *par le développement de l'apprentissage du bac professionnel et de la formation en alternance* ».

Lors de l'entrevue, la veille avec M. Bérégovoy, un certain consensus est apparu quant au constat sur la situation économique. M. Perigot a affirmé que la croissance du produit intérieur brut « *pourrait atteindre 3 % en 1988. L'année en cours serait la meilleure depuis 1979* ». Mais la persistance de certaines faiblesses structurelles rend « *indispensable* » le maintien des grandes tendances de la politique économique et sociale. Ainsi dans le cadre du budget 1989, le CNPF propose une baisse de l'impôt sur les sociétés et des incitations à l'investissement « *notamment par une amélioration du régime fiscal des amortissements* ». M. Bérégovoy a souligné que « *c'est en réduisant le déficit budgétaire que nous pourrons faire baisser les taux d'intérêt* ». Le ministre de l'économie espère « *trouver ici ou là quelques mesures qui permettront d'encourager l'investissement* ».

Le conflit des Houillères de Provence

● La CGT refuse les « ultimes » propositions de la direction
● La CFDT se désolidarise du mouvement de grève

Des affrontements se sont produits à Gardanne (Bouches-du-Rhône), entre syndicalistes. Dans la nuit du 26 au 27 juillet, les militants CGT ont expulsé de force les militants CFDT qui voulaient proposer la reprise du travail, après quatre mois de grève.

MARSEILLE
De notre correspondant

Tandis que se tenait, le 26 juillet, à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence, la treizième réunion de négociation entre la direction des Houillères des bassins du Centre et du Midi (HBCM) et les mineurs en grève depuis quatre mois de Gardanne-Meyreuil, des altercations se sont produites entre les délégués de la CFDT et de la CGT. Depuis mardi, en effet, les représentants du syndicat CFDT, minoritaire, avaient fait part de leur intention de mettre fin à la grève. « *Une bousculade* » pour les uns, une « *bagarre* » pour les autres, a eu lieu vers 2 heures du matin, au cours de laquelle trois délégués de la CFDT ont été frappés. Deux sont en arrêt de travail et trois plaintes ont été déposées à la fois contre le syndicat CGT et nominativement contre les auteurs de l'agression.

Après avoir rappelé l'enjeu d'une grève qui met en péril l'avenir d'une entreprise employant 1 800 personnes, M. Bernard Chaton, directeur général des Houillères de bassin du Centre et du Midi a, au cours d'une conférence de presse tenue à Marseille le 27 juillet, fait part des « *ultimes propositions allant à la limite des possibilités de l'entreprise* ». Elle offre une prime de reprise de 1000 francs, le paiement de quatre jours de négociation représentant 1 400 F par agent, une avance de 9 000 F par agent dont 4 500 F seront définitivement acquis si la production dépasse 10,5 tonnes par mineur et par jour à compter du 1er septembre 1988, le paiement à 75 % de seize journées de grève d'avril, initialement payées à 50 %. « *Chaque gréviste*, précise M. Chaton, *percevra donc à la reprise : pour le fond 13 200 F et pour le jour 12 400 F.* Enfin, la revalorisation des salaires les moins élevés concernant 370 agents du jour et de la centrale thermique a été confirmée.

La direction générale des Houillères a précisé que ces conditions ne restaient valables que pour une période limitée.

Pour l'instant, ces propositions ont été qualifiées par M. Louis Suzanne, secrétaire général du syndicat CGT des mineurs, « *d'enchères de pacotille* ». « *L'essentiel*, a-t-il précisé, *c'est-à-dire nos revendications sur les salaires, sont totalement rejetées. Or, la direction devrait savoir que les mineurs n'accepteront la reprise du travail qu'après des négociations globales sur les salaires.* »

Dans un communiqué commun de la confédération CFDT et de la fédération FGMM-CFDT, il est d'autre part rappelé que la CFDT proposait une consultation du personnel pour décider de la suite à donner au conflit. « *La CGT aurait-elle peur de l'avis des mineurs ?* », s'interroge la CFDT, qui déclare qu'elle « *ne se laissera pas intimider* (...). *Les violences physiques, les menaces de mort ne sauraient se substituer au débat et à la discussion* ».

JEAN CONTRUCCI.

Le gel des terres vu du Val-d'Oise

De nouveaux débouchés plutôt que la jachère

Peu enthousiastes à l'idée de mettre une partie de leurs terres en jachère, certains agriculteurs du Val-d'Oise espèrent trouver de nouveaux débouchés non alimentaires pour leurs productions.

Le 27 juillet à Bruxelles, le commissaire à l'agriculture M. Frans Andriesseri a par ailleurs présenté un rapport sur « l'avenir des campagnes » qui propose d'accompagner le gel des terres par des mesures de soutien à la reforestation, à la petite industrie et à la promotion du tourisme rural.

PONTOISE
de notre correspondante

Si l'on s'en tient aux premières réactions négatives des agriculteurs du Val-d'oise, peu de terres arables devraient être gelées à partir de 1989. « *Les paysans se cassent les reins, mais ils sont fiers. A l'heure actuelle, leur seule préoccupation est de se nourrir* ». Cette phrase de Paul, agriculteur val-d'oisien proche de la retraite, résume bien à elle seule toute l'amertume ressentie par une profession qui s'estime flouée par des mesures « *propres peut-être à sauver le marché européen, mais qui finiront de les enterrer* ». Et qui, surtout, ne régleront pas à leur niveau leurs deux préoccupations : surproduction et rentabilité.

Philippe Pelé, exploitant à Epiais-Rhus, dans le Vexin, explique ce paradoxe : « *Il y a cinq ans, on payait l'azote environ 2,70 F l'unité ; il faut trois unités pour produire un quintal de blé, qui était à l'époque acheté 125 F hors taxes. Aujourd'hui, l'unité vaut 3 F et le prix du quintal 100 F. Nous sommes obligés de produire davantage pour gagner autant* ».

Inconcevable

En Ile-de-France, le Val-d'Oise apparaît comme relativement aisé. A l'ouest, les grandes surfaces du Vexin, qui représentent 41 % de la superficie du département pour 3,3 % de la population ; au sud, aux abords de la capitale, un grand nombre de petites superficies. On comptait au début des années 80, 487 chefs d'exploitation dans le Vexin pour 39 270 hectares utiles recensés, 278 pour 16 260 dans la Vieille-France, à l'est, de l'autre côté de l'Oise, et 719 pour 10 100 hectares dans la ceinture de Paris. Au total, 65 630 hectares. On y cultive surtout des céréales et de la betterave et aussi des arbres fruitiers, des légumes, des fleurs. En dix ans, de 1970 à 1980, le nombre d'agriculteurs a diminué de 33 % dans la ceinture de Paris, de 4 % dans la Vieille-France et de 2 % dans le Vexin.

Expropriés en 1979 de Vauréal, près de Cergy-Pontoise, Roger Legrand et son fils Gilles, président du CDJA (Centre des jeunes agriculteurs), ont reconstruit leur exploitation un peu plus loin vers le Vexin, à Arronville. 75 hectares. Pour eux, l'agriculture est une histoire de famille qui remonte au temps où la banlieue n'était encore qu'une suite de champs cultivés. Pour Gilles, le gel des terres est « *inconcevable* ». « *Notre métier est de produire des denrées alimentaires. Nous avons fait un choix et, maintenant, on nous parle de geler nos terres et de toucher des primes !* »

Gilles et ses amis préfèrent se battre pour imposer d'autres solutions à la surproduction. Volontiers « écolos », ils préconisent la conversion des récoltes. « *Le colza fait une très bonne huile de carburant et la betterave transformée en éthanol est un carburant qui ne pollue pas. Nous souhaitons instaurer un partenariat avec les industriels. Autrefois, un paysan produisait sans savoir ce que devenait sa production ; aujourd'hui, nous voulons la suivre de A jusqu'à Z en lui trouvant d'autres débouchés que l'alimentaire.* » Quant à la prime, fixée en moyenne à 2 000 F l'hectare, elle ne suffira pas, selon lui, à couvrir les charges des jeunes qui s'installent, lesquelles s'élèvent à près de 5 000 F l'hectare. L'emprunt, les assurances, de quoi décourager toute nouvelle vocation. « *Il faudra négocier avec les pouvoirs publics* », conclut-il.

Contre le gel, Philippe Pelé, vingt-six ans, l'est aussi. Membre du conseil d'administration de la Mutualité sociale agricole, il se demande s'il faudra toujours cotiser pour les terres gelées : « *Si oui, les primes devront être en conséquence, sinon la Mutualité sera en difficulté* ». Il ne croit pas à l'efficacité des mesures car, selon lui, les paysans auront tendance à geler les plus mauvaises terres et à produire davantage sur les autres. « *Autrefois, les vieux gelaient leur terre pour la reposer. Aujourd'hui, on peut s'en passer grâce aux techniques nouvelles et on nous demande de le faire à cause de la surproduction. C'est aberrant d'en arriver là alors que des gens meurent de faim. Les vieux ne comprennent pas* ».

Si Gilles Legrand estime que « *seules les régions défavorisées pourront répondre favorablement à la demande de la CEE* », Paul, lui, pense que « *certains vieux agriculteurs se laisseront peut-être tenter par les primes.* »

JACQUELINE MEILLON.

Économie

CONJONCTURE

Les risques d'un relèvement général des taux d'intérêt se précisent

La livre sterling a très peu réagi mercredi 27 juillet à l'annonce de l'important déficit de la balance des paiements britannique de juin. Après avoir baissé quelques instants, elle retrouvait très rapidement son cours d'ouverture. En revanche, le dollar s'est très nettement affaibli sur toutes les places après la publication du PNB américain du second trimestre et l'entrée en scène de la réserve fédérale de la Bundesbank. Il terminait la séance à 1,8445 mark contre 1,8548 la veille, et à 131,65 yens contre 132,50.

L'économie américaine continue de progresser à un rythme relativement rapide. Au deuxième trimestre, le (PNB) des Etats-Unis produit national brut a augmenté de 3,1 % en rythme annuel, après 3,4 % au premier trimestre. Ce résultat est bon à un double titre. Il confirme, d'une part, après une croissance de 3,4 % en 1987, la poursuite d'une forte activité, démentant les sombres pronostics qui sont faits régulièrement sur l'imminence d'un cycle récessif. D'autre part, la croissance américaine est plus saine en ce sens qu'elle est de plus en plus tirée par les investissements et les exportations, la consommation des particuliers s'affaiblissant.

Les dépenses d'équipement des entreprises ont progressé de 14 % en rythme annuel au deuxième trimestre après déjà + 7,8 % au premier trimestre. On assiste donc bien à un boom de l'investissement outre-Atlantique. Les exportations – dopées par un dollar qui a beaucoup baissé depuis le printemps 1985 – progressent fortement elles aussi (+ 8 % en rythme annuel).

Les importations au contraire reculent (– 6,2 % en rythme annuel), la constitution de stocks par les entreprises se ralentissant, alors que la consommation des ménages se modère (+ 2,3 % en rythme annuel au deuxième trimestre après + 4,5 % au premier trimestre).

Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes si la publication de ces bons résulats mercredi 27 juillet n'avait été accompagnée d'une note discordante : la hausse de 4,1 % en rythme annuel de l'indice implicite des prix lié au PNB (« GNP Price Index »). Ce rythme qui est le plus élevé depuis 1984 pourrait être le signe d'une accélération de l'inflation.

Toujours est-il que les milieux financiers et les cambistes ont une fois encore interprété de façon pessimiste ces signes qui, pourtant, sont loin d'être tous inquiétants. Il est vrai tout de même que si la croissance est plus équilibrée, si le déficit commercial se réduit, une accélération de l'inflation forcerait la Réserve fédérale à pousser les taux d'intérêt à la hausse. La croissance et la marche des affaires en seraient d'autant plus ralenties, que les récoltes – de maïs surtout – vont être affectées par la sécheresse malgré des pluies récentes et répétées. En d'autres termes l'agriculture n'apportera pas sa contribution habituelle à la richesse nationale et va peser sur le coût de la vie.

Le risque de voir augmenter les taux d'intérêt existe également en Europe. En Grande-Bretagne, les autorités monétaires ont déjà relevé six fois leur taux de base en deux mois. Ce mouvement pourrait se poursuivre.

La balance des paiements courants britannique a en effet enregistré en juin un déficit nettement supérieur aux prévisions : 1,02 milliard de livres, proche du déficit record établi en mai (1,14 milliard de livres). Pour le premier semestre, le déficit atteint 5,6 milliards de livres, ce qui représente un déficit annuel d'une centaine de milliards de francs. C'est beaucoup (1).

La Grande-Bretagne dans la surchauffe

Ce déséquilibre reflète la surchauffe de l'économie britannique et plus exactement le haut niveau de la demande intérieure qui se nourrit d'un flot d'importations : la balance commerciale a été déficitaire de 1,52 milliard de livres en juin et de 8,3 milliards au cours du premier semestre, l'équivalent de presque 90 milliards de francs... L'incendie de la plate-forme *Piper-Alpha* au début de juillet va entraîner un manque à gagner important pour la Grande-Bretagne et aggraver le déséquilibre du commerce extérieur.

La livre sterling n'a pas été affaiblie sur les marchés des changes par ces mauvaises nouvelles. Tout se passe comme si la belle croissance économique que connaît la Grande-Bretagne devait durer toujours. Beaucoup de pays y trouvent leur compte, les Etats-Unis et la France notamment qui y déversent allégrement leurs exportations. Il n'empêche que les autorités monétaires britanniques vont devoir à nouveau relever les taux d'intérêt. A plus de 10 % ceux-ci vont finir par freiner les investissements et la croissance. Le risque est évident.

Pour couronner le tout, la Bundesbank qui s'inquiète de la faiblesse du deutschemark pourrait relever son taux d'avances sur titres dit taux Lombard.

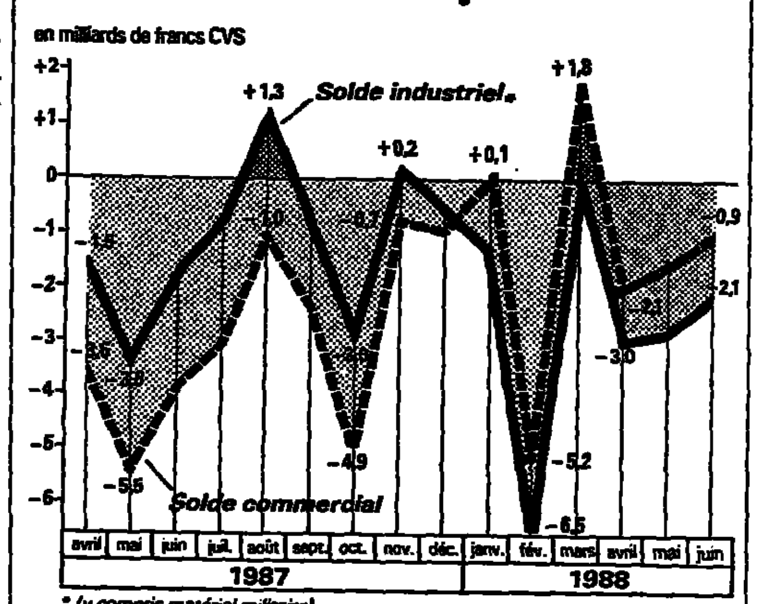
Cette hypothèse apparaît d'autant plus vraisemblable que la Banque centrale allemande vient déjà de relever à plusieurs reprises en un mois cet autre taux directeur qu'est le taux des prises en pension d'effets commerciaux. Le taux de l'escompte avait lui-même été remonté de 2,5 % à 3 % le 30 juin.

Tout se passe comme si, dans un monde en pleine reprise économique depuis un an, les craintes d'une reprise générale de l'inflation l'emportaient sur cette autre considération.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Au cours du premier semestre 1987, la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne avait été excédentaire de 750 millions de livres.

Le déficit du commerce extérieur de la France s'est réduit en juin



* (y compris matériel militaire)

Le commerce extérieur de la France a été déficitaire de 900 millions de francs en juin. Après correction des variations saisonnières, les ventes à l'étranger ont atteint le mois dernier 83,6 milliards de francs, en progression de 1,3 % par rapport à mai, tandis que les importations s'élevaient à 84,5 milliards de francs, soit une hausse de 0,5 % en un mois (1). Ce résultat porte à 9,1 milliards de francs le déficit de la balance commerciale de la France sur les six premiers mois de l'année.

Les chiffres de juin sont encore une fois médiocres : le commerce extérieur aura été déficitaire cinq fois sur six au cours du premier semestre 1988. Cependant – et cela est important – le déséquilibre des échanges extérieurs tend à se stabiliser, peut-être même à se réduire. Au cours du premier semestre 1987, il avait été nettement plus élevé, atteignant 19,2 milliards, soit 10 milliards de plus que sur les six premiers mois de 1988.

Prévisions optimistes pour 1988

De plus, et c'est une tendance positive, les exportations progressent plus vite que les importations : + 14,9 % pour les premières, + 10,4 % pour les secondes, entre juin 1987 et juin 1988.

Cette évolution plutôt favorable à partir de niveaux médiocres semble confirmée par le comportement de la balance des produits industriels. Celle-ci a encore une fois été déficitaire en juin (matériel militaire compris) malgré la vente de sept Airbus : – 2,1 milliards de francs. Mais ce déséquilibre est moins important qu'en mai (– 2,8 milliards) et qu'en avril (– 3,2 milliards). S'il dépasse encore largement le déficit moyen mensuel de 1987 (900 millions de francs), la tendance semble être à un arrêt de la dégradation.

Le déficit de la balance « énergie » a été de 5,2 milliards en juin, après 5,9 milliards en mai, et de 6,8 milliards en 1987 en moyenne mensuelle. L'agro-alimentaire, quant à lui, continue d'accumuler des excédents : + 3,4 milliards de francs après 4,1 milliards en mai et 2,4 milliards en moyenne mensuelle 1987. Enfin, vis-à-vis de la CEE, le déficit de la France se réduit revenant de 2,9 milliards à 1,9 milliard de francs.

Au total, le déséquilibre du commerce extérieur de la France en 1988 ne devrait guère dépasser 20 à 25 milliards de francs, après 31,4 milliards en 1987. Pour n'être pas bon, un tel résultat serait – globalement – supportable.

(1) En chiffres bruts, le déficit est de 600 millions de francs, les exportations ayant atteint 90 milliards et les importations 90,6 milliards.

AFFAIRES

Au travers d'une association avec Mitsubishi

Siemens sur le marché japonais de l'éclairage

La firme OSRAM (groupe Siemens), numéro un de l'ampoule électrique outre-Rhin, vient de conclure un accord d'association avec le puissant groupe japonais Mitsubishi Electric Corp., en vue de construire à 200 kilomètres au sud de Tokyo une fabrique de lampes d'éclairage. L'investissement dépassera 160 millions de deutschemarks (544 millions de francs), dont 51 % seront pris en charge par OSRAM, maître d'œuvre de la production. Mitsubishi regroupera sur le même site toutes ses fabrications de lampes et de matériels d'éclairage.

Le nouvel ensemble sera opérationnel au début de 1990. Parallèlement, une seconde filiale est constituée qui sera chargée de commercialiser et de distribuer l'intégralité des productions du site. Contrôlée à 51 % par Mitsubishi, elle commencera ses activités le 1er avril 1989. L'objectif, dès le premier exercice, est d'atteindre un chiffre d'affaires de 160 millions de deutschemarks. A l'horizon 1992, les deux partenaires envisagent de porter le montant de leurs ventes à 300 millions de deutschemarks (1 milliard de francs).

Cet accord est important à plus d'un titre. Il permet à OSRAM, numéro deux européen de la lampe (derrière Philips) avec une part de 22 %, déjà présent au Japon avec une fabrique d'ampoules pour éclairage automobile, de pénétrer cette fois sur le marché nippon des lampes d'éclairage, d'un poids considérable (25 % du marché mondial estimé à 9,1 milliards de dollars, soit 57,3 milliards de francs). Mitsubishi y trouve largement son compte. Un des plus grands fabricants mondiaux de matériels électriques (85 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), le groupe est peu présent dans l'industrie des lampes, atteignant toutefois la quatrième place au Japon avec 372 millions de francs de chiffre d'affaires. En outre, il ne produit pas de lampes halogènes (lampes à incandescence contenant un halogène ou élément chloré qui améliore la durée de vie et plusieurs fois l'efficacité lumineuse), spécialité dans laquelle OSRAM est le numéro un mondial.

Globalement, la firme allemande est le troisième fabricant mondial de lampes (15,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) derrière General Electric-Sylvania (Etats-Unis) et Philips (Pays-Bas). L'accord OSRAM-Mitsubishi démontre que l'industrie mondiale de la lampe, figée ces dix dernières années, commence à bouger. La récente OPA (réussie) lancée par la firme britannique Thorn sur la société française Holophane témoigne, elle, d'un mouvement de restructuration plus profond, qui est en train de se dessiner.

A. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

Nomura s'allie à une banque d'affaires de Wall Street

L'offensive japonaise sur la *finance américaine se poursuit.* Mercredi 27 juillet, deux grandes maisons de titres nippones ont annoncé des prises de participation dans des banques d'affaires new-yorkaises. Nomura Securities, la première maison de titres japonaise (une capitalisation de 56 milliards de dollars, 2,13 milliards de dollars de bénéfice net l'an dernier) a indiqué à New-York une prise de participation de 20 % dans le capital de la banque d'affaires Wasserstein Perella. L'investissement s'élève à 100 millions de dollars. Le principal établissement financier japonais (15 000 personnes employées dans 159 bureaux dans le monde) s'allie ainsi avec une petite société financière américaine (une quarantaine de personnes), jeune mais en rapide développement. Créée en février dernier par deux financiers célèbres de Wall Street, qui venaient de quitter la First Boston. MM. Wasserstein et Perella, cette affaire spécialisée dans les opérations de fusions et acquisitions a connu depuis un rapide développement. Les nouveaux partenaires comptent travailler particulièrement sur les opérations de rapprochement entre firmes américaines et japonaises.

Mercredi 27 juillet, à Tokyo, Yamaichi Securities, une autre des quatre grandes maisons de titres japonaises a annoncé une prise de participation pour 100 millions de yens environ (769 000 dollars) dans le capital de la société américaine Loderstar Partners, également spécialisée dans les opérations de fusions et acquisitions.

Les Finlandais reprennent la part des banques chez le papetier Stracel

Le ministère de l'économie et des finances a autorisé, le 27 juillet, le groupe finlandais United Paper *Mills (UPM) à racheter les 5,94 %* du capital de Stracel (ex-Cellulose de Strasbourg) détenus par les banques. UPM avait déjà obtenu auparavant la possibilité d'acquérir 50,06 % du capital de Stracel, actuellement entre les mains des scieurs de la région. Le ministère de l'économie a, en outre, autorisé le groupe norvégien Norske Slog Industrier (NSI) à créer sa propre société à Golbey, dans les Vosges, pour y implanter une usine de pâte à papier et une machine à papier journal, pour un montant de 2,5 milliards de francs. NSI, qui bénéficie du soutien de la firme S4PC, qui détient 44 % de Stracel, reste en lice face à UPM pour conquérir la filière bois de l'est de la France. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Stracel était prévue pour ce 28 juillet.

Augmentation des fonds propres des sociétés de Bourse

Les fonds propres des sociétés de Bourse parisiennes devront être supérieurs ou égaux à 20 millions de francs à l'ouverture de l'exercice 1989, puis à 25 millions en 1990, a annoncé mercredi 27 juillet le conseil des Bourses en valeurs.

Cette décision des autorités boursières vise en partie à renforcer la sécurité des intervenants sur les marchés et comble surtout une lacune. En effet, jusqu'à présent, aucun montant précis de capitaux n'était exigé des charges d'agents de change. Toutefois, cette nouvelle règle ne fixe pas le seuil à un niveau très élevé et ne nécessite pas d'efforts financiers importants. Ainsi, selon la société des Bourses françaises, sur les quarante-cinq charges parisiennes, une dizaine seulement seraient en dessous de la barre de 20 millions de francs de capital. Parmi ces dix, une moitié a déjà ouvert son actionnariat à des banques ou à des établissements financiers prêts à augmenter sans problème les fonds propres.



NEW-YORK, 27 juillet ↓

Rechute

Bien tenu ces deux derniers jours, Wall Street a rechuté mercredi. Amorcé dans la matinée, le mouvement de repli s'est poursuivi une partie de la journée. A la clôture, *l'indice des industrielles s'établis*sait à 2 053,70, soit à 20,26 points de son niveau de la veille.

Le bilan général de la séance a été tout aussi mauvais que ce résultat. Sur 1 923 valeurs traitées, 943 ont baissé, 476 ont monté et 504 n'ont pas varié.

Pour tout dire, la publication du PNB pour le deuxième trimestre, intervenue juste avant l'ouverture, a profondément déçu les milieux financiers. Avec un taux de croissance jugé trop fort (3,1 % contre 3,4 % pour le premier trimestre), la Communauté a cru voir réapparaître les démons de l'inflation et de l'argent cher.

Il n'en a pas fallu davantage pour faire rechuter Wall Street, où le niveau très faible de l'activité ne permet guère d'absorber un surcroît *de vente. Les échanges ont porté sur* 135,89 millions de titres contre 121,96 millions la veille.

VALEURS	Cours du 26 juillet	Cours du 27 juillet
Alcoa	50 7/8	50 7/8
A.T.T.	26 1/4	26 1/8
Boeing	58	58 1/8
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 5/8
Du Pont de Nemours	86 1/8	85
Eastman Kodak	42 5/8	43 3/8
Exxon	45 5/8	45 5/8
Ford	51 3/8	50 5/8
General Electric	41 1/2	40 1/2
General Motors	79 3/8	79 1/4
Goodyear	60 5/8	60
I.B.M.	122 5/8	121 1/8
I.T.T.	49 7/8	48 1/2
Mobil Oil	44 1/4	43 3/4
Pfizer	50 1/2	49 7/8
Schlumberger	34 3/8	33 5/8
Texaco	47	46 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	94 1/4	93 1/4
Union Carbide	22 1/4	21 3/8
U.S.X.	30 1/8	30 5/8
Westinghouse	52 1/4	51 5/8
Xerox Corp.	53 3/8	52 1/8

PARIS, 27 juillet ↑

Fermeté

Bien orientée durant les premiers échanges de la matinée, la tendance s'effritait au fil de la journée jusqu'à l'annonce, à 13 h 30, de la balance commerciale française de juin. Meilleure que prévu avec ses 900 millions de déficit, elle ne stimulait que très peu un marché plutôt voué à la léthargie. L'indicateur instantané qui avait ouvert une hausse de 0,2 % dès le matin, après être descendu jusqu'à – 0,02 %, revenait à + 0,30 % avant la clôture. Toutefois, certains se demandaient quelle serait la réaction des intervenants à la publication du PNB américain du deuxième trimestre, attendu à 14 h 30. Mais tous ces événements n'ont pas augmenté le volume des transactions, même sur les valeurs – supports qui sont théoriquement les titres les plus négociés. Peu d'activité donc sur un marché où mêmes les rumeurs se sont considérablement amoindries. L'Institut Mérieux n'aurait finalement pas trouvé le vaccin pouvant combattre le SIDA, comme certains l'avaient annoncé pour expliquer la hausse du titre. De même, BSN démentait être intéressé par le goupe agro-alimentaire britannique Rank-Hovis déjà convoité par un Australien. La *Lyonnaise des Eaux, très recherchée* mardi avec plus de 1,2 % de son capital échangé, connaissait une activité ralentie. Près de 13 000 titres étaient échangés contre 69 000 mardi. L'action figurait parmi les plus fortes hausses aux côtés de UIF, Sogérap et Olida et Caby. En baisse, on notait des valeurs financières comme Cetelem, Parisienne et de Réescompte et UIC.

Le conseil des Bourses de valeurs indiquait par ailleurs sa décision de fixer la norme des fonds propres applicables aux sociétés de Bourse. Ces fonds devront être supérieurs ou égaux à 20 millions de francs dès le début de l'année 1989, et à 25 millions en 1990. Pour les sociétés régionales, ils seront de 2 millions en 1987 et de 3 millions l'année suivante. Un moyen sans doute de renforcer la sécurité des marchés boursiers.

LONDRES, 27 juillet ↑

Sans réaction

La Bourse londonienne a finalement peu réagi au mauvais résultat de la balance des paiements de juin dont le déficit s'est aggravé, atteignant 1,02 milliard de livres (*10 milliards de francs*). Or cette publication, qui reflète un niveau très élevé de la demande intérieure, ne peut qu'entraîner un maintien de la pression à la hausse sur les taux d'intérêt. Mais cela n'a pas vraiment troublé les investisseurs, certains l'ayant déjà anticipé. L'indice FT s'est finalement apprécié de 5,8 points (+ 0,39 %) à 1 478,8. Toutefois, le marché demeurait peu actif avec 363 millions de titres échangés. Dans le secteur bancaire, les résultats de la Midland, inférieurs aux prévisions a provoqué un repli de l'action entraînant dans son sillage la National Westminster et la Barclays. Des rumeurs d'OPA sur Reed International ont soutenu les cours de cet éditeur. Parmi les valeurs en hausse figuraient de nombreuses firmes industrielles, minières et pharmaceutiques. Par contre, les assurances et les titres liés à la construction se sont affaiblis. Enfin, les mines d'or ont continué leur progression.

TOKYO, 28 juillet ↑

Soutenu

*Après son récent accès de fer*meté, le marché japonais a plus ou moins marqué le pas jeudi. La matinée avait donné d'assez bons résultats, puisque, à l'issu de la première demi séance, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 92,62 points (+ 0,33 %). Il devait cependant reprendre du terrain ensuite pour s'établir, en clôture, à 27 796,09, soit à 57,52 points seulement audessus de son niveau précédent.

Selon les professionnels, le marché n'a guère tenu compte du PNB américain, et sa progression a été essentiellement due aux achats effectués par les grandes sociétés d'investissement. La clientèle particulière s'est, elle, pratiquement tenue à l'écart.

L'activité est restée très faible, avec moins de 1 milliard de titres échangés, ôtant ainsi une partie de sa signification à la tendance.

VALEURS	Cours du 27 juillet	Cours du 28 juillet
Akaï	634	640
Bridgestone	1 310	1 320
Canon	1 460	1 520
Fuji Bank	3 100	3 100
Honda Motors	2 400	2 440
Matsushita Electric	2 870	3 000
Mitsubishi Heavy	980	934
Sony Corp.	6 870	7 090
Toyota Motors	2 950	2 970

FAITS ET RÉSULTATS

● **Kodak rachète les Laboratoires associés.** – Kodak-Pathé, filiale du groupe américain Kodak, rachète les Laboratoires associés, une entité regroupant les sociétés de développement et de tirage photo DPC-Strittmatter (marque L'Oiseau bleu) et POLOP (marque Intercolor). Le prix de la transaction n'a pas été rendu public. Kodak attend l'autorisation du Trésor pour *conclure l'affaire. Basé à Caen* (Calvados), DPC-Strittmatter emploie 1 500 personnes et réalise 600 millions de francs de chiffre d'affaires avec un bénéfice de 18,5 millions. Installée à Grenoble, POLOP (un millier de personnes) annonce 550 millions de francs de chiffre d'affaires. Associées depuis vingt-cinq ans, les deux entreprises sont numéro un sur le marché français du développement et du tirage avec une part de 28 %, une place que Kodak va renforcer avec sa propre part de 6 %.

● **Japon : premières condamnations pour manipulation de cours.** – La Haute Cour de Tokyo a condamné, mardi 26 juillet, six personnes pour avoir acquis illégalement des titres avant leur introduction en Bourse dans le premier procès ayant trait à des fraudes sur le marché des valeurs. Les coupables, condamnés de six à dix-huit mois avec sursis, sont des dirigeants d'importantes maisons de courtage japonaises (Nikko et Daïwa) et de la société concernée, la firme alimentaire Kyodo Shiryo Co, condamnée à 300 000 yens (12 000 F) d'amende. Cette sentence survient peu après un scandale provoqué par l'achat de titres non cotés dans une autre société et leur revente avec profit après leur introduction en Bourse par des conseillers du premier ministre, M. Noboru Takeshita, et d'autres dirigeants du Parti conservateur.

● **RFA : annulation de l'assemblée de Dornier.** – L'assemblée extraordinaire des actionnaires du constructeur aéronautique ouest-allemand Dornier, qui devait se réunir, mercredi 27 juillet, a été annulée sans explication. Cette réunion aurait dû permettre aux propriétaires de Dornier – les héritiers du fondateur et Daimler-Benz – de trouver un compromis sur l'augmentation de capital nécessaire au lancement du nouvel appareil « Do 328 », mais qui a pour conséquence de faire chuter la participation de la *famille* Dornier en dessous de la minorité de blocage.

● **Bourse : la CFTC demande des précisions sur les pertes de la chambre syndicale.** – Le syndicat CFTC de la *Bourse* a adressé une lettre à M. Régis Rousselle, président de la Société des Bourses françaises, à propos des pertes enregistrées sur le MATIF. La CFTC, qui *« regrette d'avoir appris par voie de presse l'alourdissement de la facture que les sociétés de Bourse et par conséquent leurs salariés, vont être amenés à régler », « souhaite voir évoluer la conception archaïque de l'information interne pratiquée par la SFB ».*

La CFTC demande des informations sur trois points : *« Le rôle exact du Trésor dans le camouflage du trou pendant plus de six mois, la responsabilité des commissaires aux comptes dans ce même camouflage et le montant du courtage dont a pu bénéficier la société de M. Xavier Dupont en servant d'intermédiaire aux opérations engagées. »*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	250 60	255 10	IN2	177	182
Amault & Associés	535	535	Inc. Metal Service	310	320
Asystel	240	240	La Commande Electro.	415	396 40
B.A.C.	435	430	Le gd livre du mois	274	274
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	241 50	250
B.I.C.M.	535	531	Locamic	....	165
B.I.P.	....	524	Marin Immobilier	....	....
Boiron	371	383	Metallurg. Minière	133	130 10
Bolloré Technologies	917	930	Métrologie Internat.	443	463
Boisset	1050	1050	Métroservice	116	118
Câbles de Lyon	1374	1374	M.M.B.M.	540	540
Calberson	745	750	Molex	225	242
Canal Plus	587	589	Navale-Delmas	665	665
Cardif	882	847	Olivetti-Logabax	....	191 60
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	273	Om. Gest.Fin.	305	300
C.A.T.C.	129	134 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	97 80	97
C.D.M.E.	915	915	Présence Assurance	481	475
C. Equip. Elect.	300	300	Publicat. Filipacchi	....	441
C.E.G.I.D.	750	760	Razel	873	878
C.E.G.E.P.	....	169	St-Gobain Emballage	....	1270
C.E.P.-Communication	1410	1410	St-Honoré Matignon	185 50	185 50
C.G.I. Informatique	725	736	S.C.G.P.M.	....	307
Ciments d'Origny	484	485	Segin	360	360
C.N.I.M.	....	307	Serna-Matra	490	489
Concept	267	265	S.E.P.	1500	1500
Conforama	795	800	S.E.P.R.	....	1361
Creeks	429	429	S.M.T.Goupil	275	270
Dafsa	213 20	215 70	Sodiforg	840	850
Dauphin	4251	4270	Supra	309	300
Devanlay	1000	1000	TF 1	235 20	230
Deville	627	602	Unilog	143	145
Dumesnil-Leblé	1130	1126	Union Financ. de Fr.	400	399
Editions Belfond	125 60	125 10	Valeurs de France	329 50	324 50
Elysées Investiss.	23 40	24			
Finacor	480	500			
Gointoil	487	500			
Guy Degrenne	848	860			
I.C.C.	209 80	205			
IDIA	214	213			
I.G.F.	139 90	142			

Marché des options négociables le 27 juillet 1988

Nombre de contrats : 5 534.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	11	–	–	–
CGE	320	24	36	–	28,50
Elf-Aquitaine	320	18,20	29	–	–
Lafarge-Coppée	1 400	40	81	–	–
Michelin	200	17,50	26	13	–
Midi	1 258	105	–	65	–
Paribas	360	48	–	3	10
Peugeot	1 200	105	152	48	75
Saint-Gobain	520	24	–	21	31
Société générale	360	12,10	–	–	–
Thomson-CSF	200	11,70	21	16,90	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 juillet 1988

Nombre de contrats : 35 648

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,25	101,85	100,65
Précédent	103,30	101,85	100,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,48	1,33	0,22	1,44

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,24 F ↓

Le dollar s'est légèrement raffermi, jeudi 28 juillet, sur toutes les places financières internationales après sa baisse, la veille dans l'après-midi, sur la crainte d'une surchauffe avivée par le PNB américain. Le billet vert, qui était retombé à 6,21 F, s'est traité à 6,2450 F (contre 6,3070 F au fixing de mercredi).

FRANCFORT	27 juillet	28 juillet
Dollar (en DM)	1,8695	1,8520

TOKYO	27 juillet	28 juillet
Dollar (en yens)	132,50	132,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 juillet) ..... 7 3/16-7 1/4 %

New-York (26 juillet). 7 1/2 -7 5/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	26 juillet	27 juillet
Valeurs françaises	122,5	
Valeurs étrangères	118,9	
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	352	353,81
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 308,26	1 308,86

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	26 juillet	27 juillet
Industrielles	2 073,97	2 053,70

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	26 juillet	27 juillet
Industrielles	1 473,0	1 478,8
Mines d'or	213,2	209,4
Fonds d'Etat	87,80	87,84

TOKYO

	27 juillet	28 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 738,57	27 796,09
Indice général	2 188,56	2 195,84

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2610	6,2640	– 55	– 40	– 115	– 85	– 290	– 210
$ can.	5,1701	5,1837	– 110	– 80	– 210	– 169	– 600	– 492
Yen (100)	4,7217	4,7275	+ 105	+ 127	+ 199	+ 237	+ 662	+ 751
DM	3,3707	3,3735	+ 56	+ 73	+ 122	+ 148	+ 385	+ 448
Florin	2,9867	2,9895	+ 51	+ 62	+ 104	+ 126	+ 325	+ 377
FB (100)	16,1200	16,1402	+ 20	+ 101	+ 32	+ 181	+ 115	+ 512
FS	4,0516	4,0562	+ 122	+ 140	+ 242	+ 273	+ 698	+ 774
L (1 000)	4,5617	4,5673	– 141	– 107	– 290	– 246	– 847	– 751
£	10,7470	10,7584	– 313	– 263	– 647	– 565	–1 694	–1 497

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8
DM	4 3/4	5	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	5 1/4	5 3/8
Florin	4 3/4	5	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6	6 3/4	6 11/16	7 1/16	6 7/8	7 1/4	7 1/8	7 1/2
F.S.	3	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 11/16	3 13/16	4	4 1/8
L (1 000)	9 1/2	10	10 1/8	10 1/2	10 5/8	11	11 1/8	11 1/2
£	9 11/16	9 15/16	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 3/4	10 7/8	11
F. franç.	7	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 5/16	7 7/16	7 13/16	7 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU 27 JU

Comptant

Obligations

Actions

Cote des changes

Marchés financiers

BOURSE DU 27 JUILLET

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3821	C.N.E. 3% ★	3820	3821	3820	....
1102	B.N.P. T.P.	1102	1101	1110	+ 0 73
1064	C.C.F. T.P.	1056	1058	1058	+ 0 19
1069	Créd. Lyon. T.P.	1082	1086	1086	+ 0 38
1359	Renault T.P.	1350	1360	1360	+ 0 74
1735	Rhône-Poul. T.P.	1721	1721	1720	– 0 06
1218	St-Gobain T.P.	1240	1240	1240	....
1282	Thomson T.P.	1298	1301	1301	+ 0 23
450	Accor	445 50	445	445	– 0 11
535	Air Liquide	527	529	525	– 0 38
2030	Alcatel ★	2040	2040	2037	– 0 15
1420	Als. Superm.	1405	1400	1400	– 0 36
300	A.L.S.P.I.	297	289 90	290 50	– 2 19
310	Alsthom ★	309	305 10	301	– 2 59
2280	Arjom. Prioux ★	2295	2287	2285	– 0 44
515	Aussedat-Rey ★	507	507	502	– 0 99
880	Aux. Entrepr. ★	890	900	891	+ 0 11
730	Av. Dassault ★	749	750	730	– 2 54
305	BAFIP ★	310 50	319	314	+ 1 13
295	Bail-Equipem. ★	290	297	285	– 1 72
805	Bail Investiss.	800	798	795	– 0 63
275	B.N.P. C.I. ★	277	276	273	– 1 44
470	Cie Bancaire ★	472 40	470	480	+ 1 61
370	Bazar H.-V.	405	400	406	....
420	Béghin-Say ★	429	430	430 50	+ 0 35
920	Berger (Mis)	1022	1022	1022	....
650	Bic ★	670	671	670	....
1370	B.I.S.	1450	1465	1482	+ 2 21
2320	Bongrain S.A. ★	2370	2370	2397	+ 1 14
800	Bouygues ★	445	445	445	....
69	B.P. France ★	71 05	71 50	73	+ 2 74
4080	B.S.N. ★	4945	4955	4945	....
2100	Cap Gem. S. ★	2098	2130	2100	+ 0 10
405	Carnaud ★	417 50	420	430	+ 2 99
2290	Carrefour ★	2348	2338	2345	– 0 13
160	Casino	157 80	154 10	159	+ 0 76
115	Casino A.D.P.	118	119 90	117 60	– 0 34
980	C.C.M.C.	960	980	980	....
720	Cetelem	729	724	704	– 3 43
400	Cerus ★	395 10	397	397	+ 0 48
1380	C.F.A.O. ★	1375	1385	1395	+ 1 45
305	C.G.E.	326	326	324	– 0 61
1120	C.G.I.P. ★	1149	1150	1150	+ 0 09
1080	Chargeurs S.A. ★	1065	1055	1055	– 0 94
985	Ciments franç. ★	1003	997	990	– 1 30
465	Club Méditerr. ★	475	468 10	469	– 1 26
154	Codetel ★	153 90	153 90	153	– 0 58
295	Cofimeg	294	294 50	294	....
550	Coles ★	563	559	556	– 1 24
275	Compt. Entrepr.	290	295 10	292	+ 0 69
665	Compt. Mod. ★	667	669	670	+ 0 45
835	Créd. Foncier ★	851	860	844	– 0 82
390	Crédit F. Imm. ★	400	396	395	– 1 25
117	C.C.F.	120	120 10	120	....
480	Cr. Lyon. (CI) ★	485	480	484	– 0 21
865	Crédit Nat. ★	840	857	858	+ 2 14
500	CSEE (exSign.) ★	462	470	465	+ 0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
315	Crouzet ★	330	325	333	+ 0 91
2160	Damart S.A. ★	2150	2149	2110	– 1 86
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	286 20	287	290 90	+ 1 64
1400	De Dietrich	1391	1400	1392	+ 0 07
184	Dév. P.d.C. (Li)	181 90	179	179	– 1 54
455	D.M.C.	458	455	450	– 1 75
345	Drouot Assur. ★	345	340	335	– 2 90
1730	Docks France ★	1800	1800	1804	+ 0 22
870	Dumez ★	861	862	878	+ 2 57
1220	Eaux (Gén.)	1256	1250	1260	+ 0 32
1370	Ecco ★	1412	1408	1420	+ 0 57
735	Electrofinanc. ★	769	770	770	+ 0 13
445	El. S. Dassault	440	440	443	+ 0 68
320	Elf-Aquitaine	322 50	323	321	– 0 47
260	– (certific.) ★	255 10	256 10	261 90	+ 2 67
640	Epeda-B-Faure ★	630	628	627	– 0 48
2650	Essilor	2535	2524	2510	– 0 99
1640	Essilor Int. (DP)	1700	1695	1680	– 1 18
310	Esso S.A.F. ★	335	338	337 10	+ 0 63
1600	Eurafrance	1828	1828	1830	+ 0 12
1080	Eurocom ★	1080	1058	1069	– 1 02
2200	Euromarché	2125	2128	2100	– 1 18
535	Europe n° 1 ★	545	532	535	– 1 83
38	Eurotunnel ★	37	37 35	36 50	– 1 35
985	Exor ★	1000	996	989	– 1 10
815	Facom	815	820	805	– 1 23
940	Fichet-bauche	941	941	941	....
189	Financial ★	189	190	188 80	– 0 11
127	Fives-Lille ★	127 80	129	127 60	– 0 16
1240	Fromageries Bel	1247	1249	1249	+ 0 16
830	Gal. Lafayette ★	900	887	887	– 1 44
280	Gascogne	296	293	293	– 1 01
1510	Gaz et Eaux	1585	1595	1590	+ 0 32
500	Géophysique ★	484	487 10	487	+ 0 62
520	Gerland	515	522	522	+ 1 36
595	GTM-Entrepose	588	596	587	– 0 17
620	Guyenne-Gas. ★	665	645	655	– 1 50
2480	Hachette ★	252 50	246 20	257	+ 1 78
690	Havas ★	692	681	691	– 0 14
485	Hénin (La)	470	470	472	+ 0 43
1040	Hutchinson ★	1063	1069	1065	+ 0 19
215	Imétal ★	215	212 50	215	....
300	Imm. Plaine-M.	310	307	307	– 0 97
510	Ingénico ★	526	529	525	– 0 19
3820	Inst. Mérieux	4075	4085	3971	– 2 55
505	Interbail ★	510	510	510	....
1060	Intertechnique	1071	1063	1076	+ 0 47
900	J. Lefebvre	908	910	910	+ 0 22
755	Labinal ★	829	830	826	– 0 36
1440	Lab. Bellon	1476	1460	1468	– 0 54
1340	Lafarge-Coppée	1328	1330	1338	+ 0 75
1210	Lebon ★	1220	1201	1215	– 0 41
2700	Legrand ★	2710	2710	2705	– 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2230	Legrand (DP) ★	2295	2242	2246	– 2 14
800	Leroy-Somer ★	796	798	802	+ 0 75
1870	Lesieur	1900	1898	1882	– 0 95
655	Locabail Immob.	627	628	628	+ 0 16
405	Locafrance ★	400	396 10	401	+ 0 25
810	Locindus	825	830	830	+ 0 61
290	Luchaire	280	282 50	288	+ 2 86
2750	L.V.M.H. ★	2808	2811	2790	– 0 64
1400	Lyonn. Eaux ★	1500	1500	1508	+ 0 53
69	Mais. Phénix	72 20	70 55	71 10	– 1 52
215	Majorette (Ly)	225	224	224	– 0 44
380	Mar. Wendel ★	386	387	390 50	+ 1 17
187	Matra ★	192	183	190	– 1 04
2400	Merlin-Gerin ★	2570	2620	2649	+ 3 07
210	Michelin	201 80	203	202 50	+ 0 35
1370	Midi (Cie)	1308	1288	1285	– 1 76
183	Midland Bk SA ★	180	182 90	176 80	– 1 89
505	Min. Salsig. (Mle)	508	508	508	....
84	M.M. Penarroya	83	82	81 70	– 2 06
105	Moulinex	113 80	113 90	113	– 0 70
1070	Navig. Mixte ★	1043	1030	1030	– 1 25
100	Nord-Est ★	109	110	107 70	– 1 19
375	Nordon (Ny)	380	381	381	+ 0 26
390	Nouvelles Gal.	415	416	410	– 1 20
695	Occid. (Gén.) ★	698	698	700	+ 0 29
1140	Omn.F.Paris	1095	1100	1087	– 0 73
335	Olida-Caby ★	330	335	344 90	+ 4 52
3290	Oréal (L')	3285	3300	3285	....
395	Paribas	398	399 80	401	+ 0 50
360	Paris-Réesc. ★	359 90	355	357 10	– 0 78
1100	Pechelbronn ★	1140	1138	1150	+ 0 88
350	Penhoet	345	345	340	– 1 45
1040	Pernod-Ricard ★	1049	1042	1042	– 0 67
1240	Peugeot S.A.	1258	1260	1248	– 0 79
500	Poliet ★	500	505	515	+ 3
2830	Presses Cité ★	2895	2894	2830	– 2 25
1020	Prétabail Sic.	1025	1020	1038	+ 1 27
615	Primagaz	610	610	610	....
460	Printemps ★	475	469	480	+ 1 05
1840	Promodès	1839	1845	1845	+ 0 33
740	Radiotechn. ★	792	798	803	+ 1 39
68	Raff. D. Total ★	67 80	68	68	+ 0 29
2480	Redoute (La) ★	2560	2580	2590	+ 1 17
350	Rober financière	342	342	342	....
1130	Roussel-Uclaf ★	1141	1151	1170	+ 2 54
790	R.-Uclaf-CNI ★	786	786	797	+ 1 40
3650	R. Impériale (Ly)	3670	3680	3660	– 0 27
168	Sade	170	165	166	– 2 94
1490	Sagem ★	1510	1510	1535	+ 1 66
510	Saint-Gobain	512	522	518	+ 1 17
1040	St-Louis ★	1003	1005	1024	+ 2 09
1460	Salomon	1500	1499	1496	– 0 27
870	Salvepar	685	685	685	....
700	Sanofi ★	728	730	762	+ 4 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
880	S.A.T. ★	699	698	700	+ 0 14
230	Saul.-Chât. (B) ★	262	267	257	– 1 91
1200	Saupiquet (Ns)	1210	1205	1210	....
400	Schneider ★	398	394	394	– 1 01
51	S.C.O.A.	50	50 20	50	....
540	S.C.R.E.G. ★	550	545	550	....
790	Seb ★	797	800	810	+ 1 63
400	Sefimeg ★	393	395	394	+ 0 25
1610	S.F.I.M.	1552	1553	1554	+ 0 13
39	S.G.E.	37 80	37 90	37 40	– 1 06
725	Silic	720	720	730	+ 1 39
490	Simco-U.P.H. ★	480	480	487	+ 1 46
880	Skis Rossignol	919	940	940	+ 2 29
815	Sligos ★	870	889	870	....
345	Société Générale	341	339	341	....
158	Sodecco	155 50	155 90	155 90	+ 0 26
160	Sodero (Ns)	172	175 80	175 80	+ 2 21
2700	Sodexho ★	2671	2672	2671	....
99	Sogenal (Ny)	98	98	98	....
270	Sogerap	276	280 10	284	+ 2 90
2010	Somm-Allib. ★	1971	1988	2010	+ 1 98
870	Source Perrier ★	880	880	880	....
695	Sovac ★	710	705	708	– 0 28
400	Spie-Batignol. ★	407	407	412	+ 1 23
485	Strafor ★	496	491	490	– 1 21
250	Suez	251	252 50	254	+ 1 20
400	Synthélabo ★	399 90	400	397	– 0 73
810	Talcs Luzenac ★	834	835	822	– 1 44
4400	Tél. Elect.	4401	4501	4501	+ 2 27
195	Thomson-C.S.F.	190	192 50	192 50	+ 1 32
335	Total (CFP) ★	350	346	344	– 1 71
73	– (certific.)	73	73 90	74 30	+ 1 78
1130	T.R.T. ★	1120	1119	1105	– 1 34
375	U.F.B.-Locab. ★	380	387	375 20	– 1 26
735	U.I.C. ★	734	738	718	– 2 18
490	U.I.F. ★	470	489 90	487	+ 3 62
780	U.I.S.	782	780	781	– 0 13
180	U.C.B. ★	176	177 20	176	....
625	Unibail	648	649	632	– 2 47
510	Valéo ★	503	505	505	+ 0 40
133	Vallourec ★	133 40	133 40	133 80	+ 0 30
340	Via Banque	317	328	328	+ 3 47
800	Elf-Gabon ★	915	900	900	– 1 64
148	Amax Inc.	142	144	144 50	+ 1 76
169	Amer. Express	168 90	169	169	+ 0 06
167	Amer. Teleph.	185	184 90	184 90	– 0 05
104	Anglo Amer. C.	102 20	103	103	+ 0 78
470	Amgold	458	451	451	– 1 53
880	BASF (Akt)	865	886	875	+ 1 16
995	Bayer	986	988	988	+ 0 20
103	Buffelsfont.	102	100 10	100 10	– 1 86
186	Chase Manh.	183 80	185	185 50	+ 0 92
132	Echo Bay Mines	127 50	127 50	128 50	+ 0 78
72	De Beers	70 05	70 05	70 05	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1580	Deutsche Bank	1571	1585	1580	+ 0 57
880	Dresdner Bank	840	865	840	....
62	Driefontein Ctd	61 50	63	62 95	+ 2 36
555	Du Pont-Nem.	537	546	546	+ 1 68
270	Eastman Kodak	264	268	268 50	+ 1 70
36	East Rand	34 40	34 50	34 50	+ 0 29
240	Electrolux	235 50	231 50	231 50	– 1 70
245	Ericsson	247	249 50	249 50	+ 1 01
285	Exxon Corp.	281	284 50	284 50	+ 1 25
325	Ford Motors	321	325	325	+ 1 25
58	Freegold	53 95	54	54	+ 0 09
102	Gencor	102 50	103 10	103 10	+ 0 59
270	Gén. Electr.	264	263 70	263	– 0 38
720	Gén. Belgique	703	705	705	+ 0 28
490	Gen. Motors	497 50	495 50	495 50	– 0 40
113	Goldfields	111	109 90	110 50	– 0 45
54	GdMetropolitain	54 10	53 80	53 80	– 0 55
43	Harmony	43 20	43 05	43 20	....
87	Hitachi	88 75	89 70	88 75	....
925	Hoechst Akt.	918	920	926	+ 0 87
113	Imp. Chemical	110	112	112	+ 1 82
785	IBM	768	777	775	+ 0 91
315	ITT	304	311 50	312	+ 2 63
188	Ito-Yokado	194 80	198 50	198 50	+ 1 90
280	Mac Donald's	276 80	280	282	+ 1 88
128	Matsushita	133 50	134 50	134 90	+ 1 05
345	Merck	342 50	343 80	343	+ 0 15
390	Minnesota M.	392	392 50	392 50	+ 0 13
280	Mobil Corp.	272 50	275 50	275 50	+ 1 10
230	Morgan J.P.	222	226 90	226 90	+ 2 21
34400	Nestlé	34330	34000	34100	– 0 67
1500	Nixdorf	1446	1446	1450	+ 0 28
210	Norsk Hydro	210	205	205	– 2 38
128	Ofsil	125	126 50	129 50	+ 3 60
1980	Petrofina	2027	2007	2010	– 0 84
560	Philip Morris	555	562	561	+ 1 08
102	Philips	100 50	100 40	100 40	– 0 10
87	Placer Dome	84 20	85 90	85 90	+ 2 02
345	Quilmès	350	343	345	– 1 43
545	Randfontein	529	542	542	+ 2 46
705	Royal Dutch	703	703	703	....
48	Rio Tinto Zinc	47 10	48 20	48 20	– 1 91
40	Saat. & Saatchi	39	38 80	39	....
58	St Helena Co	55 70	56 80	56 80	+ 1 97
210	Schlumberger	212	215	214 50	+ 1 18
114	Shell transp.	111 80	111 50	111 50	– 0 27
1420	Siemens A.G.	1410	1408	1408	– 0 14
270	Sony	308	322 30	322 30	+ 5 33
52	Telefonica	50 75	51 70	51 55	+ 1 58
215	T.D.K.	218 80	221 80	219 80	+ 0 46
56	Toshiba Corp.	55 20	55 60	56 60	+ 2 54
340	Unilever	340	343	340	....
230	Unit. Techn.	232	231	231	– 0 43
540	Vaal Reefs	514	519	532	+ 3 50
335	Volvo	332 50	334	334	+ 0 45
186	West Deep	186	188 80	189 50	+ 1 88
335	Xerox Corp.	338	339	339	+ 0 30
177	Yamanouchi	186 50	189	188 60	+ 1 07
2 14	Zambia Corp.	2 28	2 29	2 36	+ 3 98

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 70	1 591
9,80 % 78/93	103 41	0 430
10,80 % 79/94	106 10	9 678
13,25 % 80/90	108 65	1 997
13,80 % 81/89	102 70	7 352
16,20 % 82/90	111 20	8 720
16 % juin 82	113 75	2 148
14,60 % fév. 83	114 55	6 303
13,40 % déc. 83	119 08	8 055
12,20 % oct. 84	112 85	9 800
11 % fév. 85	112 15	4 749
10,26 % mars 86	105 65	3 879
ORT 12,75 % 83	1927	..
OAT 10 % 2000	104 76	1 699
OAT 9,80 % 1997	107 32	5 167
OAT 9,80 % 1996	103 95	4 920
Ch. France 3 %	149	..
CNB Bques janv. 82	103 12	0 682
CNB Paribas	103 13	0 682
CNB Suez	103 17	0 682
CNI janv. 82	103 13	0 682
PTT 11,20 % 85	110 10	6 776
CFF 10,30 % 86	103 95	4 812
CNE 11,50 % 85	108 45	1 580
CNT 9 % 86	98 90	2 485
CRH 10,90 % déc. 85	108 50	5 855
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2150	..
Métrologie I. 8 % 8/7	80 80	8 080

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2200	2200
A.G.F. (St Cent.)	....	543
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	370	370
Asturg	205	210
Avenir Publicité	725	740
Bain C. Monaco	280	289 50 d
Banque Hypoth. Eur.	301	309
Béghin-Say (C.I.)	346	342
B.G.I.	827	810
Blanzy-Ouest	810	810
B.N.P. Intercontin.	214 80	215
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	878	860
B.T.P.	....	116
Call	587	585
Cambodge	830	802
C.A.M.E.	119 60	117
Campenon Bern.	233	....
Carbone-Lorraine	519	520
Case-Poclain	23 05	23 80
C.E.G.Frig.	503	504
Cersm. Bleasy	1350	1404
Centest (Ny)	225	226

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Corabati	118	116
Chambourcy (M.)	979	....
Champex (Ny)	141 40	145
C.I.C. (Financ. de)	168	166
C.I. Maritime	690	680
Citram (B)	1976	2200 d
Clause	715	719
Cofradel (Ly)	1070	1166 d
Cogifi	316	316
Comiphos	309 20	310 50
Cie Industrielle	....	2580
Comp. Lyon-Alem.	460	465
Concorde (La)	761	750 c
C.M.P.	14 20	14
Créd. Gén. Ind.	560	538 o
Cr. Universel (Cie)	545	550
Créditel	135 10	136 60
Darblay S.A.	510	551
Degremont	150	150
Delalande S.A.	1321	1300
Delmas-Vielj. (Fin.)	1906	1896
Didot-Bottin	....	815
Eaux Bass. Vichy	1068	1070
Eaux Vittel	2200	2230
E.C.I.A.	1050	1070
Economats Centre	286	290
Electro-Banque	286	295
Eli-Antargaz	724	724
E.L.M. Leblanc	690	690
Ennili-Bretagne	245	246 20
Entrepôts Paris	457	....
Epargne (B)	3500	3495
Europ. Accumul.	69 50	58
Europe Soutra Indust.	94 40	90 60 o
Esanit	2035	2089
Finalens	190	190
FPP	450	....
Fnac	740	740
Foncière (Cie)	440	450
Fonc. Lyonnaise	422	440
Foncina	....	400
Forintar	1080	1080
Fougerolle	....	325
France I.A.R.D.	264	....
France (La)	6310	6320
From. Paul Renard	....	718
GAN	....	698
G.F.I.I.	301 90	300
Gaumont	455	455
Gévelot	779	....
Gr. Fin. Constr.	360	360
Gds Moul. Paris	....	375
Groupe Victoire	595	585
G. Transp. Ind.	535	530
Immindo S.A.	390	391
Immivest	261	259
Immobail	349	351
Immobanque	651	651
Immob. Marseille	6370	6370
Immofice	450	449
Invest. (Sté Cent.)	740	730
Jaeger	156	162 20 d
Lafitte-Bail	413	415
Lambert Frères	....	309 90
Lille-Bonnières	760	750
Loca-Expansion	261 30	261 30
Locafinancière	....	326 80
Locatel	740	745

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	4750	480
Louvre (Sté)	1670	1674
Lucia	1210	1200
Machines Bull	....	113 50
Magasins Uniprix	124	129
Magnant S.A.	123	125
Maritimes Part.	330	330
Métal Déployé	400	409
Mors	90 50	91
Navig. (Nat. de)	....	87
OPB Paribas	251	252
Optorg	292 50	292 50
Oréal (L') C.I.	2325	2350
Origny-Desvroise	1000	1002
Palais Nouveauté	....	437
Paluel Marmont	572	571
Parfinance	183 50	183 50
Paribas-CIP	373	....
Paris France	173	175
Paris-Orléans	....	216 50
Parenko	....	288 10
Patern. Risq. Div.	1087	1067
Pathé-Cinéma	850	870
Pechiney (cert. inv.)	246	246
Piles Wonder	1114	1089
Piper-Heidsieck	1700	1700
P.L.M.	....	125 50
Porcher	400	386
Promodès	1318	1318
Providence S.A.	....	....
Publicis	2915	2820
Rhône-Poul. (c. inv.)	396	399
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	537	526
Rochette-Cenpa	57	57
Rosario (Fin.)	650	....
Routière	180	180
Rougier et Fils	118	118
Sacer	520	525
SAFAA	266	274 30 d
Safic-Alcan	850	840
SAFT	1400	1425
Saga	250	255 10
St-Gobain C.I.	430	429
Salins du Midi	464	460
Santa-Fé	87	88 50
Satam	113	117
Savoisienne (M)	218	220
SCAC	540	540
Sanelle Maubeuge	....	325
S.E.P. (M)	181	180
Sial	....	300
Sicotel	280	280
Sinvim (Li)	....	....
Siovim	232	235 10
Siph (Plant. Hévéas)	330	325 10
Sté Générale-CIP	280	281 20
Sofal financière	1750	1720
Sofical	950	950
Soffo	580	585
Soficomi	....	674
S.O.F.I.P. (M)	111	....
Sofragi	838	830
Soudure Autog.	479	489
Souvabail	553	550
Suez (Fin. de)-CIP	200	203
Sterel	783	783
Taittinger	2590	2590

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	200	....
Tour Eiffel	380	385
Ufiner S.M.D.	508	510
U.A.P.	294	292 50
U.T.A.	1530	1530
Vicat	....	1582
Vinipix	....	1100
Virax	106	115
Waterman S.A.	675	675
Brass. du Maroc	150	138 20
Étrangères		
A.E.G.	805	....
Akzo	395	....
Alcan Alum.	199 90	191 10
Algemene Bank	132	133
American Brands	289	295
Am. Petrofina	395	....
Arbed	336	370
Asturienne Mines	135	....
Banco de Santander	336	336 10
Bco Pop Español	464 90	482
Banque Ottomane	2090	2080
B. Régl. Internat.	42620	42620
Br. Lambert	499	500
Canadian-Pacific	109	114 70
Chrysler corporation	143	143
CIR	23 80	24 10
Commerzbank	760	770
Dart and Kraft	311	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	540	535
Gén. Belgique	703	705
Gevaert	1050	1050
Glaxo	103	105
Goodyear	360	370
Grace and Co	180 60	181 50
GTE corporation	240	242
Honeywell Inc.	421	....
I.C. Industries	207	206
Johannesburg	845	800
Kubota	33	34
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46 40	46
Mineral-Ressourc.	80 10	80 10
Noranda	122	122 20
Olivetti	26 10	....
Pakhoed Holding	258	250 10
Pfizer Inc.	311	315
Procter Gamble	479 90	480
Ricoh Cy Ltd	62	62 80
Rolinco	268	272
Robeco	275	275
Rodamco	457	458
Saipem	9 30	9 70
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	300	305
Steel Cy of Can.	134 50	....
Squibb	389	394
Tenneco	288	280
Thorn EMI	66 50	65
Toray indust. Inc	40 70	....
Vieille Montagne	1200	1220
Wagons-Lits	825	845
West Rand	10 30	10 45
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	150 50	150
Cochery	140	....
Cogedor	125	135
C. Occid. Forestière	180	....
Copasur	345	346
Dubois Inv. (Castel)	849	860
Gachot	70	70
Hoogovens	260	....
Métroservice (bons)	12 25	12 50
Nicolas	886	825 o
Médilles	350	....
Rorento N.V.	169 10	169 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	386	....
Sté Lecteurs du Monde	800	....
Ufimar	380	....
Union Brasseries	120	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 257	6 307	6 050	6 500
ECU	7 021	7 022	....	....
Allemagne (100 DM)	337 160	337 050	327	347
Belgique (100 F)	16 119	16 107	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	298 820	298 690	289	309
Danemark (100 krd)	88 850	88 820	86	93
Norvège (100 k)	92 980	93 070	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 747	10 751	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 216	4 205	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 582	4 559	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 920	405 130	393 500	417 500
Suède (100 krs)	98 300	98 520	95	101
Autriche (100 sch)	47 970	47 960	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 100	5 103	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 157	4 159	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 161	5 208	5	5 400
Japon (100 yens)	4 729	4 742	4 590	4 810

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/7
Or fin (kilo en barre)	85900	86700
Or fin (en lingot)	86350	86900
Pièce française (20 fr)	505	504
Pièce française (10 fr)	320	.....
Pièce suisse (20 fr)	540	538
Pièce latine (20 fr)	498	502
Souverain	635	635
Pièce de 20 dollars	2920	2980
Pièce de 10 dollars	1580	1620
Pièce de 5 dollars	982 50	.....
Pièce de 50 pesos	3270	3280
Pièce de 10 florins	521	524
Or Londres	430 25	431 70
Or Zurich	431 50	431
Or Hongkong	429 05	432 15
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 27/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	830 15	809 90
Actions	210 11	204 49
Actions France	431 76	418 15
Actions sélectionnées	536 70	517 30
Aedificandi	570 27	549 66
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1042 31	1016 89
A.G.F. 5000	534 54	521 50
A.G.F. ECU	1080 70	1050 20
A.G.F. Interfonds	420 65	410 39
A.G.F. Invest	108 73	106 08
A.G.F. OBLIG.	1053 97	1048 73
A.G.F. Sécurité	10448 34	10448 34
Agimo	572 48	558 53
Alizé	209 81	202 23
A.L.T.O.	180 90	174 36
Amari-Gan	5297 70	5057 47
America-Valor	660 73	644 61
Amplitude	525 57	510 26
Arbitrages court terme	5472 15	5466 68
Associc	1161 86	1161 86
Atout Futur	285 97	278 57
Aurécic	1479 20	1435 15
Axa Europe	123 37	117 78
Axa Investissements	112 92	107 80
Bred Associations	2809 53	2801 72
Bred International	83 49	81 85
Capital Plus	1707 55	1707 55
Cardan-Pierre	27 01	26 85
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	......	......
Compasetoile	108 95	105 78
Convertimmo	338 80	325 77
Cortal court terme	1285 88	1285 88
Cortal intérêt trim.	1055 24	1035 06
Crédinter	488 72	475 46
Drouot-France	650 62	621 12
Drouot-Investiss.	963 08	919 39
Drouot-Sécurité	250 95	239 57
Drouot-Sélection	137 03	130 82
Ecocic	1176 58	1168 19
Ecureuil Monétaire	30298 65	30298 65
Ecureuil Prévoyance	345 39	335 33
Energie	233 25	222 67
Epacic	2746 14	2746 14
Epacourt Sicav	4186 21	4174 77
Epargne Associations	24702 12	24665 12
Epargne-Capital	8094 69	8014 54
Epargne Croissance	1472 22	1432 82
Epargne-Industr.	72 04	68 77
Epargne Inter	598 32	583 28
Epargne-J	53620 92	53620 92
Epargne Long-Terme	173 71	169 06
Epargne Monde	1111 30	1081 56
Epargne Première	12780 12	12865 13 ◆
Epargne-Oblig.	192 77	187 61
Epargne-Quatre	1106	1076 40
Epargne-Unie	1183 92	1141 13
Epargne-Valeur	412 83	401 78
Eparoblig	1298 34	1285 77
Epsilon	1097 50	1086 63
Eurinvest Croissance	1158 32	1105 79
Eurinvest Rendement	1135 53	1084 04
Eurocic	9172 85	9037 29
Eurodyn	1005 25	972 20
Euro-Gan	5096 33	4865 23
Euro-Maïf	25 74	25 36
Fiorel Placement	60016 19	60015 19
Fiorel Valorisation	13812 63	13345 72
Fonsicav (div. par 10)	10879 09	10879 09
Foncival	244 92	237 21
France-Gan	6238 95	5956 04
France-Garantie	274 37	273 82
France-Investiss.	381 71	364 40
France-Obligations	446 42	442
Francic	372 46	361 80
Francic Pierre	95 83	93 04

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	980 83	961 78
Fructi-Associations	27 45	27 45
Fructi-Epargne	27 11	26 45
Fructicapi	31 96	31 61
Fructicourt	108705 41	108705 41
Fructidor	247 20	243 55
Fructifrance	734 60	716 66
Fructimmo	25 35	24 73
Fructiver	4240 49	4229 82
Fructi ECU	663 49	655 16
Fructi-Première	10865 08	10822 72
Futuroblig	1089 54	1053 71
Gestilion	58130 94	57995 96
Gestion Sécuricourt	10510 17	10405 11
Gestion Associations	148 80	145 82
Gestion Mobilière	632 29	603 82
Horizon	1054 97	1024 24
Interoblig.	11892 34	11426 33
Intersélect France	426 88	414 45
Invest. net	14937 80	14907 98
Invest. Obligataire	18363 37	18316 74
Japacic	184 64	179 26
Jeune épargne	232 68	229 24
Laffitte-Amérique	243 16	232 13
Laffitte Europe	246 98	234 84
Laffitte-Expansion	272 52	260 16
Laffitte-France	297 81	284 31
Laffitte-Immobilière	232 86	222 30
Laffitte-Japon	381 56	364 26
Laffitte-Oblig.	147 19	140 52
Laffitte-Rend.	207	197 61
Laffitte-Tokyo	364 02	347 51
Latitude	5082 93	5056 35
Lion-Associations	11557 18	11557 18
Lion-Institutionnels	23323 32	23265 16
Lionplus	745 69	738 30
Lion Trésor	2054 58	2034 24
Livret Bourse Investis.	427 21	414 77
Livret portefeuille	830 90	812 52
Méditerranée	159 41	152 18
Mézirex	28478 10	28478 10
Mondiale Investissem.	414 61	395 71
Monecic	5516 35	5516 35
Monédem	54583 53	54583 53
Mone.J.	65202 78	65202 78
Morgan court terme	14183 55	14183 55 ◆
Mutuelle Unie Sél.	147 14	140 47
Natio-Assoc.	6727 05	6713 82
Natio-Epargne	13771 08	13634 73
Natio-Court terme	213188	213188
Natio-Inter.	1204 13	1171 80
Natio-Obligations	550 59	535 65
Natio-Patrimoine	1365 14	1328 60
Natio-Placements	65496 72	65496 72
Natio-Revenus	1089 32	1067 74
Natio-Sécurité	11489 50	11489 50
Natio-Valeurs	862 01	844 28
Nippon-Gan	5723 53	5463 99
Nord-Sud Dévelop.	1189 44	1187 07
Normetif	13186 33	12926 79
Obli Association	123 49	122 27
Oblicic Régions	1043 18	1027 77
Obligations Convert.	413 33	394 59
Oblig. toutes catég.	156 68	151 76
Oblition	1102 08	1081 17
Optimavalor	189 05	186 34
Orecic	1240 73	1199 93
Orvalor	5894 66	5882 70
Paribas Croissance	584 38	580 56
Paribas Epargne	15861 31	15848 61
Paribas France	90 16	87 52
Paribas Oblimonde	1003 91	989 07
Paribas Opportunités	109 91	108 71
Paribas Patrimoine	517 41	496 32
Paribas Revenu	94 42	93 49
Pacmex-Valor	1090 10	1089 01

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1719 78	1686 08
Parvalor	582 30	565 34
Phénix Placements	249 11	247 87
Pierre Investiss.	655 86	628 12
Placement A	883 28	883 28
Placement crt-terme	71928 09	71928 09
Placements J	54807 30	54807 30
Placement Premier	53674 30	53674 30
Pléiade	109 82	105 88
Première Obligations	10878 39	10857 08
Prévoyance Ecureuil	109 12	105 20
Priv'Association	22339 59	22339 59
Quartz	110 77	108 04
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	186 28	183 80
Revenus Trimestriels	5828 69	5572 96
Revenu Vert	1175 07	1157 70
St-Honoré Assoc.	14238 09	14185 28
St-Honoré Bio-aliment.	738 66	703 26
St-Honoré Pacifique	534 11	509 89
St-Honoré P.M.E.	458 18	437 38
St-Honoré Réel	11562 33	11516 28
St-Honoré Rendement	11577 34	11519 74
St-Honoré Services	498 89	470 09
St-Honoré Technol.	732 03	696 97
St-Honoré Valor	12072 55	12072 55
Sécuricic	10864 80	10853 95
Sécuri Taux	10646 06	10646 06
Sélection Croissance	500 81	486 22
Sicadim (Cardan BP)	734 95	724 09
Sicav-Associations	1411 52	1409 41
S.F.I. fr. et étr.	618 41	598 46
Sicav 5000	338 92	327 90 ◆
S.I. Est	1286 24	1227 91
S.I.G.	771 68	736 35
Slivafrance	541 30	526 81
Slivam	408 01	387 08
Slivarente	208 96	204 91
Slivinter	421 40	410 12
S.N.I.	1164 34	1120 72
Sogepargne	367 93	354 63
Sogever	1004 05	959 52
Soginter	1312 97	1253 43
Soleil Investissement	473 47	452
Stratégie Actions	1057 16	1018 53
Stratégie Rendement	1121 52	1086 22
Technocic	1117 89	1085 33
Techno-Gan	5903 47	5632 91
Tillon	5329 69	5276 92
U.A.P. Investiss.	404 64	390 01
Uni-Associations	113 65	113 65
Unifrance	456 52	440 02
Unifoncier	1142 59	1101 29
Uni-Garantie	1343 04	1316 68
Uni-Régions	2683 47	2586 48
Univente	2287 86	2193 29
Univer	186 35	186 35
Univers-Actions	1074 86	1039 52
Univers-Obligations	1582 45	1540 09
Valorem	500 46	486 25
Valorg	1584 08	1582 50
Valrel	40584 69	40584 41
Vauban	23218 95	23186 73

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La rencontre RPR-UDF

M. Chirac et M. Giscard d'Estaing débattent des moyens de renforcer la cohésion de l'opposition

Deux délégations de l'opposition, l'une de l'UDF conduite par M. Valéry Giscard d'Estaing, l'autre du RPR menée par M. Jacques Chirac, se sont rencontrées le jeudi matin 28 juillet, à l'Assemblée nationale. Le président de l'UDF était accompagné de MM. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Pierre Méhaignerie, président du CDS et du groupe UDC de l'Assemblée nationale, et des représentants des composantes de l'UDF, MM. André Rossinot (Parti radical), Max Lejeune (PSD), Alain Lamassoure (Clubs Perspectives et Réalités), Philippe Mestre (adhérents directs), Jean-Philippe Lachenaud, délégué général de l'UDF et Alain Madelin, secrétaire général du Parti républicain, représentant M. François Léotard, absent de Paris.

Côté RPR, l'ancien premier ministre était entouré des présidents des groupes parlementaires, MM. Bernard Pons et Charles Pasqua, du secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, et de M. Edouard Balladur, ancien ministre.

L'échange de lettres intervenu entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac avait permis de dégager les points qui devaient faire l'objet des discussions. Le président de l'UDF, qui a réuni le bureau politique de sa formation, le mercredi 27 juillet, a indiqué que l'ordre du jour prévoyait les modalités d'une concertation régulière entre RPR et UDF, la définition de positions communes sur les sujets d'actualité, *« l'attitude vis-à-vis des prochaines échéances électorales et la recherche de candidatures communes »*.

« Ce qui est dans les têtes, ne vient pas forcément sur le tapis... » Cette réflexion de l'un des participants à ce sommet de l'opposition explique que la réunion du bureau politique de l'UDF, mercredi matin 27 juillet, ait été plus consensuelle que conflictuelle.

De l'avenir de la confédération, il n'a guère été question, en effet, si ce n'est *in fine*, avec quelques mots de M. Valéry Giscard d'Estaing. Le président de l'UDF souhaite faire de la confédération *« un grand parti à dimension européenne »* et démontrer qu'*« elle est la mieux placée pour réussir l'entrée de la France dans le grand marché intérieur de 1992, qui est l'événement de notre génération »*. L'ancien président de la République s'est engagé à ce que la réorganisation du mouvement soit précédée d'une concertation entre les composantes et qu'*« à la fin de l'automne »* soient tirées *« ensemble les conclusions »* qu'il a souhaitées *« unanimes »* pour permettre à l'UDF de *« connaître un nouveau départ »*. Rien de révolutionnaire à proprement parler dans ces perspectives.

Autre sujet évoqué : la préparation des élections cantonales. Plutôt que de réactiver le sigle URC créé pour les besoins de la cause aux législatives de juin dernier, et auquel M. Giscard d'Estaing attache une importance certaine, le sentiment prédomine que la recherche des candidatures d'union doit se faire d'abord sur le terrain. Plutôt que de politiser à outrance ce scrutin, la plupart des dirigeants de l'UDF considère que l'étiquette « majorité départementale » vaut mieux localement qu'un estampillage national. Dans la deuxième quinzaine d'août, la « commission Gaudin » a prévu l'examen des cas litigieux, puis une rencontre avec le RPR, lequel a décidé de laisser faire sur ce dossier ses fédérations départementales.

Si les centristes ont arrêté la date du 15 septembre pour réunir leur journée parlementaire à Paris, le groupe UDF de M. Gaudin devrait en tenir une de son côté. Les deux groupes organiseront ensuite au cours du dernier trimestre 1988 une journée commune des parlementaires de l'UDF, dans la région parisienne. Le projet de convocation de journées parlementaires à Ajaccio a été écarté.

Deux sujets ont permis de jauger la cohésion politique de l'UDF : l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et la Nouvelle-Calédonie. La perspective de l'organisation en septembre d'un référendum national sur le statut transitoire de l'archipel suscite une bonne dose de scepticisme. Toutefois, l'UDF se refuse à parler *« échec »* comme l'avait fait Mme Michèle Alliot-Marie au nom du RPR, au micro de RMC, le dimanche 24 juillet. *« Calée »* sur l'accord de Matignon, l'UDF attend de voir quelles modifications le gouvernement apporterait éventuellement à son plan pour satisfaire les demandes du FLNKS.

Quant à l'ISF, la réunion n'a pas permis d'entrer dans le détail du projet gouvernemental. Reste acquis le principe d'une mise au point de plusieurs amendements destinés à gommer les effets considérés comme *« pervers »* du texte. Si l'UDF – centristes en tête – est d'accord pour une solidarité supplémentaire, elle souhaite qu'elle soit temporaire, ne serait-ce que pour tenir compte de l'échéance européenne de 1992. Elle voudrait également que les sommes versées au titre de l'ISF constituent un à-valoir sur les droits de succession, et qu'il soit tenu compte de la situation familiale des personnes concernées par cet impôt afin de ne pas pénaliser les couples mariés.

Enfin, pour répondre à une préoccupation d'ordre économique et apaiser les inquiétudes des secteurs du bâtiment, une formule devrait être trouvée pour sortir de l'assiette la résidence principale. Du sort qui sera réservé à ces amendements dépendra la position qu'adopteront les parlementaires UDF.

M. Giscard d'Estaing a d'autre part informé le bureau, dont certains membres devaient l'accompagner à la rencontre de jeudi avec le RPR, des points qui devaient y être discutés : *« La périodicité et la nature des rencontres entre l'UDF et le RPR »*, *« l'attitude vis-à-vis des prochaines échéances électorales et la recherche de candidatures communes »*, *« la manière dont nous concerterons nos positions sur les grands débats d'intérêt national »*. *« Il est important de montrer que nous maintenons la cohésion de nos attitudes sur les grands sujets d'intérêt national »*, a-t-il estimé.

Si la question de la création de groupes de travail communs avec le RPR n'a pas été évoquée par le député du Puy-de-Dôme, elle l'a été en revanche lors d'une rencontre entre MM. Alain Juppé et Pierre Méhaignerie. Le secrétaire général du RPR et le président du CDS sont tous deux favorables au lancement de trois ou quatre groupes de réflexion. Pour M. Méhaignerie, ces groupes devraient consacrer leurs travaux à la mise au point de *« projets alternatifs »* et placer leurs réflexions sur *« le long terme »*, tant à propos de l'Europe que de l'émergence des emplois de demain et de la décentralisation.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La fin de la conférence de Bogor sur le Cambodge

Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre

Les entretiens de Bogor sur le Cambodge ont pris fin, le jeudi 28 juillet, avec la décision de créer un groupe de travail chargé de *« définir les principaux éléments d'une solution politique »* et de remettre ses conclusions avant la fin de l'année. La veille, le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, avaient fait savoir qu'ils se rencontreraient en France en octobre.

Selon M. Alatas, ministre indonésien des affaires étrangères et hôte d'une réunion informelle sans précédent de toutes les factions cambodgiennes, tout règlement politique est lié au retrait des troupes vietnamiennes et aux mesures à prendre pour *« empêcher le retour des pratiques de génocide du régime de Pol Pot »*.

L'isolement des Khmers rouges

Les discussions de Bogor, à proximité de Djakarta, qui ont duré vingt-quatre heures de plus que prévu, semblent avoir souligné, avant tout, l'isolement des Khmers rouges. Selon différentes sources proches de la conférence, ces derniers auraient, en effet, refusé l'adoption de la déclaration commune souhaitée par le prince Sihanouk, qui n'a pas lui-même participé à la conférence, mais a rencontré les autres factions cambodgiennes à Djakarta pour leur remettre un nouveau plan de paix (*le Monde* du 28 juillet).

Le nouveau compromis proposé par le prince – qui doit se rendre en *Chine, en Thaïlande, au Japon et en* Malaisie avant de regagner la France – n'a pas été repoussé d'emblée par Phnom-Penh et Hanoï, M. Hun Sen s'était engagé à *« l'étudier minutieusement »*. Le plan de paix de l'ancien monarque préconise une transition plus souple et renonce à l'intervention d'une force internationale de paix, dont Phnom-Penh et les Khmers rouges ne voulaient pas pour des raisons différentes.

Les discussions des prochaines semaines – notamment celles que doivent avoir, en août à Pékin, Chinois et Soviétiques – devraient porter en priorité sur la neutralisa*tion militaire des Khmers rouges* et sur la place qu'ils pourraient, le cas échéant, occuper dans un règlement politique. Sur ce point, tout en permettant un premier échange entre les différents groupes cambodgiens – *et leurs alliés respectifs*, – la réunion de Bogor a au moins permis de clarifier les choses, les Vietnamiens s'étant de nouveau engagés à évacuer militairement le Cambodge en mars 1990 au plus tard.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

M. Nallet présente un plan de solidarité pour les agriculteurs démunis

Le ministre de l'agriculture, *M. Henri Nallet*, a présenté le 27 juillet, en conseil des ministres, un dispositif d'aides aux agriculteurs en difficulté – on en compte environ quarante mille – sans en révéler le coût.

Les aides accordées seront adaptées à chaque situation individuelle, et décidées par une commission départementale unique présidée par le préfet, en association avec les conseils généraux et les organismes professionnels agricoles.

M. Nallet a souligné qu'actuellement dix mille agriculteurs ne peuvent payer leurs cotisations sociales et perdent de ce fait leur protection.

Les transmissions d'entreprises dans l'artisanat

Une vingtaine d'opérations-pilotes

M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, a annoncé, le 27 juillet, à Chartres, le lancement d'une vingtaine d'opérations-pilotes à travers la France pour favoriser les transmissions d'entreprises dans le secteur de l'artisanat.

Faute de repreneurs, de très nombreuses *entreprises de moins de dix* salariés disparaissent lorsque le patron se retire, ce qui a des conséquences graves pour l'emploi, notamment dans les zones les plus sensibles, comme les zones rurales. Une enveloppe de 6 millions de francs est réservée à cet effet.

Les opérations seront reprises et formalisées dans les futurs contrats de Plan Etat-régions en cours de préparation. Le but est de mieux ajuster les besoins, *région par région*, des artisans qui doivent ou veulent céder leur affaire avec les souhaits des repreneurs éventuels.

Pour développer l'information des consommateurs

Mme Neiertz propose de libérer la publicité pour la distribution à la télévision

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, a relancé une vieille polémique, mercredi 27 juillet, au micro de Radio Monte-Carlo. Interrogée sur le dérapage des prix pendant les vacances sur la Côte d'Azur, Mme Neiertz a plaidé pour les bienfaits de la libre concurrence et pour une meilleure information du consommateur. *« Je serais très favorable au développement d'un certain type de publicité à la télévision sur les prix*, a-t-elle ajouté, *et je propose de libérer la publicité de la distribution à la télévision en échange d'une information accrue sur les droits des consommateurs. »*

Cette « proposition » ministérielle a aussitôt suscité des réactions positives chez les professionnels de la distribution. Ainsi, les centres Leclerc ont déclaré *« qu'à l'heure où les chaînes de télévision se lancent dans le télé-achat il est incompréhensible que les autres distributeurs soient traités différemment »*, ajoutant que l'interdiction de la publicité sur les prix est *« contournée par la pratique du sponsoring et de la coproduction d'émissions »*.

L'interdiction de la publicité sur la distribution à la télévision est, en France, une pomme de discorde traditionnelle entre le secteur du commerce, les télévisions privées, qui militent pour une libéralisation, et la presse écrite régionale, qui craint la concurrence de la télévision sur une part importante de ses ressources.

Au ministère de la communication, on faisait remarquer, le 28 juillet, que la proposition de Mme Neiertz n'avait *« fait l'objet d'aucune discussion au sein du gouvernement »* et que la libéralisation de la publicité pour la distribution *« n'était pas à l'ordre du jour »*. Même si les positions de la presse évoluent depuis quelque temps, le ministère estime qu'autoriser la publicité pour la grande distribution sur le petit écran fausserait la concurrence entre les différents secteurs du commerce. Enfin, le ministère estime plus urgent de lutter contre les dérapages du sponsoring et pour une meilleure information des téléspectateurs que d'ouvrir les vannes à la publicité des grandes surfaces.

J.-F. L.

Airbus A-320 : le rapport sur l'accident de Mulhouse remis à M. Delebarre

Le rapport d'enquête technique préliminaire sur les circonstances et les causes de l'accident de l'Airbus d'Air-France A-320 à Mulhouse-Habsheim (Haut-Rhin), devrait être remis le jeudi 28 juillet à M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, par le président de la commission d'enquête, M. Claude Bechet. Le ministre s'exprimera sur le contenu du rapport vraisemblablement le vendredi 29 juillet. A la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), on qualifie ce rapport « d'intérimaire » et on rappelle notamment qu'il a pour but d'examiner les causes techniques de l'accident et non de mettre en cause une éventuelle responsabilité individuelle, ce qui est du ressort de la justice.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 juillet

Calme

Léger recul des valeurs jeudi durant la matinée. L'indicateur instantané après avoir ouvert la séance sur un recul de 0,41 % revenait à – 0,09 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient *Labinal* (+ 5,4 %), Havas (+ 5,1 %), Midland (+ 1,9 %) et De Dietrich (+ 1,9 %).

Rencontre « probable » du comité des prix de l'OPEP le 3 août

Le comité de surveillance des prix de l'OPEP se réunira *« probablement »* le 3 août, a indiqué l'Organisation le 27 juillet. Composé des ministres du pétrole de cinq pays (Algérie, Indonésie, Arabie saoudite, Nigéria et Venezuela), ce comité n'a pas de pouvoir de décision mais peut demander une réunion plénière de l'OPEP.

La rencontre, évoquée depuis plusieurs semaines déjà à cause du glissement régulier du cours du baril, prendra un tout autre sens désormais dans la perspective de la fin du conflit Iran-Irak. L'éventualité de la réunion a provoqué, le 27 juillet, un gain de 20 cents sur le marché de New-York, où le baril se traitait à 16,16 dollars.

Hausse des prix de détail en juin : + 0,3 %, confirme l'INSEE

La hausse des prix de détail en France a été de 0,3 % en juin par rapport à mai, a annoncé, mercredi 27 juillet, l'INSEE, confirmant le résultat provisoire publié il y a une dizaine de jours. L'augmentation des prix de détail dans l'alimentation a été de 0,2 % en juin, celle des produits manufacturés de 0,2 %, celle des services de 0,3 %. Sur les douze derniers mois (juin 1988 comparé à juin 1987), la hausse atteint 2,6 %. Elle est de 1,7 % depuis le début de l'année. L'objectif gouvernemental est une augmentation de 2,5 % entre janvier et décembre 1988.

EN BREF

● **M. Joxe appelle le gouvernement à « se pencher » sur les dossiers concernant la Corse.** – Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a *« appelé »*, mercredi 27 juillet en conseil des ministres, *« l'ensemble des membres du gouvernement à se pencher sur les dossiers concernant la Corse »*, où il vient d'effectuer une récente visite, a indiqué le porte-parole du gouvernement, M. Claude Evin. *« M. Joxe a souhaité que cette région n'échappe pas à l'attention du gouvernement »* et que celui-ci soit particulièrement attentif *« au suivi des dossiers la concernant »*, a déclaré M. Evin, qui rendait compte des travaux du conseil. M. François Mitterrand est intervenu dans le même sens, a-t-il précisé.

● **ANTILLES : plaidoyer pour les prisonniers politiques.** – M. Camille Darsières, président apparenté socialiste du conseil régional de Martinique, a rendu publique, mercredi 27 juillet, une lettre adressée au premier ministre dans laquelle il demande un statut de « prisonniers politiques » pour les indépendantistes guadeloupéens détenus en métropole et une instruction plus rapide de leur dossier. M. Darsières a réclamé la fin de l'isolement des prisonniers et de leur *« éclatement » dans trois prisons différentes de* métropole en qualifiant ces mesures d'*« inhumaines »*.

● **ETATS-UNIS : IBM va moderniser le système du contrôle aérien.** – Le département américain des transports a annoncé, le 26 juillet, la signature d'un contrat de 3,55 milliards de dollars avec un consortium dirigé par IBM pour la construction d'un système de contrôle du trafic aérien. Il s'agit *du plus important* contrat jamais obtenu par IBM et il pourrait entraîner la création d'un millier d'emplois. – *(Reuter.)*

● **Thomson-CSF pourrait supprimer jusqu'à six mille cinq cents emplois selon la CGT.** – Selon la fédération des travailleurs de la métallurgie de la CGT, la direction de Thomson-CSF envisagerait une réduction d'effectifs comprise entre quatre mille sept cents et six mille cinq cents personnes, d'ici à la fin de l'année prochaine, qui découlerait de *« cessions d'activités, de départs volontaires, de refus de transferts et de licenciements »*.

A B C D : F G H

M. Pierre Antonmattei directeur du cabinet de M. Georges Sarre

M. Pierre Antonmattei, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, a été nommé directeur de cabinet de M. Georges SARRE, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux.

Le chef de cabinet est M. Roger Madec ; les conseillers techniques, M. Bertrand Dutheil de la Rochère (communication), Mme Anne Bernard-Gely (transports routiers), Mme Anne Lebrun (transports fluviaux), M. Jean Perrot (sécurité routière), M. Gilbert Flam (questions juridiques et budgétaires). M. Dominique Barthélémy est attaché parlementaire et M. Jean-Pierre Gaussen chargé de mission (communication).

Né le 20 octobre 1946 à Magnac-Laval (Haute-Vienne), M. Pierre Antonmattei, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est ancien élève de l'ENA. Il a occupé divers postes à l'éducation nationale et au ministère de l'industrie. Depuis 1981, il a été successivement directeur de cabinet du ministre du commerce et de l'artisanat, puis chargé de mission auprès de M. Jean-Pierre Chevènement (industrie et recherche). En mars 1983, il dirige le cabinet de M. Roland Carraz (tourisme). Deux ans après, il est nommé directeur des lycées au ministère de l'éducation nationale, poste qu'il abandonne en juin 1986.

Le numéro du « Monde » daté 28 juillet 1988 a été tiré à 481 375 exemplaires